

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur   | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée  | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée  | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées  |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur   | <input type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)   | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence   |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur  | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression   |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents   | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la<br>distorsion le long de la marge intérieure  | <input type="checkbox"/> Only edition available/<br>Seule édition disponible   |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées<br>lors d'une restauration apparaissent dans le texte,<br>mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont<br>pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata<br>slips, tissues, etc., have been refilmed to<br>ensure the best possible image/<br>Les pages totalement ou partiellement<br>obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,<br>etc., ont été filmées à nouveau de façon à<br>obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments: /<br>Commentaires supplémentaires: Les pages froissées peuvent causer de la distorsion.   |  |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

|                          |                          |                                     |                          |                          |                          |
|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 10X                      | 14X                      | 18X                                 | 22X                      | 26X                      | 30X                      |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12X                      | 16X                      | 20X                                 | 24X                      | 28X                      | 32X                      |

MARANI  
MONNERQUE

*Catálogo*

*Nuova*

# LA VIE

DE LA

MERE CATHERINE

DE SAINT AVGVSTIN.

RELIGIEVSE HOSPITALIERE

DE LA

MISERICORDE DE QUEBEC

EN LA

NOUVELLE-FRANCE.

*Oratorio Sammagloriano.  
Composé par le Reverend Pere Paul Rappeneau de  
la Compagnie de IESVS*



A PARIS,

Chez FLORENTIN LAMBERT, Rue saint Jacques  
vis-à-vis saint Yves, à la premiere chambre:

M. DC. LXXI.

*Avec Approbations & Privilège du Roy.*

1941

1942

1943

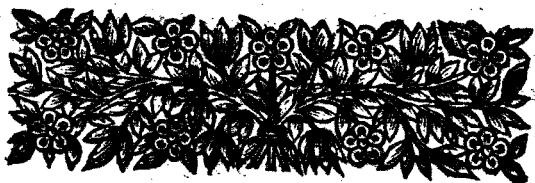
1944

1945

1946

1947





A

M A D A M E  
LA DVCHESSE  
D'AIGUILLON.



ADAME,

La Maison des Religieuses Hospitalieres de  
Quebec ou la Mere Catherine de saint Augu-  
stin a passé la plus grande partie de sa Vie, vous  
ayant des obligations aussi essentielles qu'elle  
vous a ; il'étoit tout ensemble & de son devoir,  
& de sa reconnoissance , de vous offrir en cét  
Ouvrage ce qu'elle a de plus precieux devant  
Dieu. Ainsi, MADAME, ne soyeZ pas surprise  
que je vous fasse ce present de la part de ces  
bonnes Religieuses : puisque c'est une chose  
qui vous est deuë : & j'ose bien même me  
promettre que vous y trouverez de quoy y benir

## ÉPISTRÉ.

Dieu de ce qu'il vous a inspiré de fonder une  
 Maison, laquelle outre les grands biens qu'elle  
 fait à tout un monde Barbare par les soins qu'on  
 y prend des malades, a donné tout récemment au  
 Ciel une âme aussi pure, aussi sainte & aussi éle-  
 vée qu'on en ait veu dans ces derniers siècles. Il  
 est hors de doute que le zele pour le salut des  
 âmes ayant été comme le caractère de sa vertu  
 sur la terre, elle ne manquera pas dans le Ciel  
 de s'employer fortement pour la perfection d'une  
 personne qui luy a fourny par ses liberalitez de  
 quoy soutenir cette vie mortelle: & ce qui la  
 comble de joye dans la poursuite de ce grand des-  
 sein, est que vous y travaillez avec une appli-  
 cation & une fidelité qui luy donnent tout sujet  
 d'en attendre un succès tel qu'elle le desire. On  
 sçait assez, MADAME, que vôtre charité ne  
 se répand pas seulement dans toute l'étendue de  
 ce Royaume, dont il n'est point de Province qui  
 n'en ait éprouvé des effets tout extraordinaires;  
 mais qu'elle penetre encore jusqu'aux pais les  
 plus éloignés des Infideles, où vous assistez  
 ceux qui vont y porter la lumiere de l'Évangile:  
 & j'ose bien dire que cette grandeur d'âme &  
 de zele à établir & à soutenir les interests de  
 Dieu & de la Religion jusque dans le Nouveau-  
 Monde, est une vertu que le grand Cardinal de  
 RICHELIEV vôtre Oncle vous a laissé comme  
 par heritage, & dont il donna des marques si  
 éclatantes, lors qu'en formant la Compagnie des

## EPISTRE.

*Seigneurs de la Nouvelle-France, il ne se contenta pas de donner entrée aux Predicateurs de la Foy dans un païs où elle n'avoit jamais été annoncée ; mais il voulut encore y contribuer par ses liberalitez & par un fond considerable, à l'établissement d'une Mission parmi ces peuples Barbares, qui fut une des plus florissantes de toute cette nouvelle Eglise. Au reste l'Ouvrage que je vous presente, a quelque chose de si extraordinaire, & de si peu connu des gens du monde, qui ne sont pas éclairés sur les conduites admirables que Dieu tient à l'égard de quelques ames choisies, que j'estime qu'il luy sera fort avantageux de porter en teste vôtre nom, pour trouver plus d'accez & de créance dans les esprits par la reputation de vôtre vertu. Apres tout j'aurois eu assez de peine à me résoudre de donner au jour une Vie si pleine de merveilles, si Monseigneur l'Evêque de Petrée, que toute la France connoît comme un Prelat d'une éminente vertu, d'une piété solide, & d'un zele tout Apostolique, ne m'eût donné ordre de le faire, & d'y travailler sur les memoires qu'il a luy-même examinées, approuvées & signées de sa main. Ainsi j'ay crû qu'apres les témoignages autentiques, & les marques d'une veneration toute extraordinaire qu'un Evêque aussi sage & aussi éclairé comme il est, a donné si souvent à la vertu de cette bonne Religieuse, sur la parfaicte connoissance qu'il avoit de tout ce que Dieu operoit en elle, & de*

## E P I S T R E.

*sont ce qu'elle faisoit pour Dieu; j'ay veu, dis-je, que je ne pouvois refuser à l'édification du public & à la consolation des bonnes ames, l'exemple d'une vie & d'une mort aussi pure & aussi précieuse devant Dieu, qu'est celle cy; dont j'ay été témoin à ma grande consolation l'espace de dix-huit ans, que Dieu m'a fait la grace de recevoir les communications qu'elle me donnoit par elle-même de tout ce qui se passoit dans le plus secret de son ame, dont je beussais Dieu qui vraiment est admirable dans ses Sâmes. J'ose bien me promettre que la lecture que vous en ferez, ne vous sera ny désagréable, ny inutile; & que vous y trouverez également de quoy admirer les communications ineffables d'un Dieu à l'égard d'une ame fidele, & imiter les vertus qui l'ont rendue agréable à ses yeux. Permettez-moy de vous prier en même temps de recevoir le présent que je vous en fais, comme une marque du respect avec lequel je suis,*

M A D A M E,

Votre tres-humble & tres-obeissant  
 serviteur en N. S. PAUL  
 RA GUENEAU, de la Compagnie de JESUS.

*Permission du R. P. Provincial de la Compagnie  
de I E S U S.*

**J**E Etienne Dechamps Provincial de la Compagnie de **J E S U S** en la Province de France, suivant le Privilege qui nous a été octroyé par les Rois tres-Christiens Henry III. le 10. May 1585. Henry IV. le 10. Decembre 1603. & Louis XIII. le 14. Février 1612. par lequel il est défendu à tous Libraires & Imprimeurs, d'imprimer aucun Livre de ceux qui sont composez par quelqu'un de nôtre Compagnie, sans permission des Superieurs d'icelle: permets à Florentin Lambert d'imprimer *la Vie de la Mere Catherine de saint Augustin, Religieuse Hospitaliere de Quebec en la Nouvelle-France*, composée par le P. PAUL RAGUENEAU de nôtre Compagnie, en foy de quoy j'ay signé la presente. A Paris le 3. Mars 1671. Signé, ETIENNE DECHAMPS.

**EXTRAIT DV PRIVILEGE**  
*du Roy.*

**P**Ar grace & Privilege du Roy, donné à Paris le 14. Janvier 1671. il est permis au R. P. Rague-  
neau de la Compagnie de JESUS, de faire im-  
primer par tel Imprimeur ou Libraire qu'il luy  
plaira choisir, un Livre par luy composé, intitulé  
*la Vie de la Mere Catherine de saint Augustin.*  
*Hospitallere* : Qui a été veüe & examinée par le  
sieur Grandin Docteur de Sorbonne ; & ce en  
tel volume, marge, caractère, & autant de fois que  
bon luy semblera, pendant l'espace de cinq années,  
à compter du jour qu'il sera achevé d'imprimer pour  
la premiere fois : Avec défenses à tous Imprimeurs,  
Libraires, & autres de quelque qualité & condition  
qu'ils soient, d'imprimer, faire imprimer, vendre  
ou debiter ledit Livre, à peine de mille livres d'a-  
mande, confiscation des exemplaires, comme il est  
plus amplement porté par ledit Privilege. **SIGNE**,  
Par le Roy en son Conseil, **D E N Y S** : Et scellé du  
grand sceau de cire jaune.

*Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 3.*  
*Avril 1671.*

Registré sur le Livre de la Communauté des Impri-  
meurs & Libraires, le 24. Janvier 1671.  
Signé, SEVESTRE, Scindic.

TABLE DES CHAPITRES  
 contenus en la Vie de la Mere Ca-  
 therine de saint Augustin.

S A V I E D A N S L E S I E C L E  
 & dans la Religion.

LIVRE PREMIER.

|             |  |         |
|-------------|--|---------|
| CHAPITRE I. | <b>C</b> E qui luy est arrivé jusqu'à l'âge<br>de huit ans.  | page 16 |
|             | Dés l'âge de trois ans & demy elle est touchée de<br>Dieu.   | 17      |
|             | Elle desire de souffrir pour les autres.   | 19      |
|             | Elle a une tendre devotion à la sainte Vierge.   | 20      |
|             | Elle fait sa premiere Confession à quatre ans.   | 21      |
|             | Elle souffre beaucoup de mal, & saintement, dès l'âge<br>de cinq ans; & elle en est guérie par une voye ex-<br>traordinaire. | 22      |
|             | Elle fait sa premiere Communion à huit ans.  | 24      |
| Ch. 2.      | De ce qui luy arriva jusqu'à l'âge de douze<br>ans.  | 25      |
| Ch. 3.      | Dieu la dispose à être Religieuse.   | 30      |
| Ch. 4.      | Elle prend l'habit de Religieuse.  | 35      |
| Ch. 5.      | Elle se donne à la sainte Vierge.  | 37      |
| Ch. 6.      | Sa vocation pour le Canada & son voyage de<br>Bayeux jusqu'au Port de Mer pour s'y embar-<br>quer.                           | 39      |
| Ch. 7.      | Sur Mer étant malade à mourir, la sainte<br>Vierge luy apparoit & la guerit.   | 47      |
| Ch. 8.      | Elle arrive à Quebec, & quelle étoit son<br>affection pour le Canada.  | 51      |
| Ch. 9.      | Son amour pour les Croix.  | 55      |
| Ch. 10.     | Sa grande consolation est au S. Sacrement.   | 62      |

## TABLE

- Ch. 11. Sa conduite dans les emplois de son obéissance. 67  
 Ch. 12. Elle s'attache uniquement aux vertus solides. 70

### S A V I E E P R O V V E E par les tentations, & victorieuse par sa fidélité.

#### LIVRE SECOND.

- CHAP. I. **S**A vertu se perfectionne dans les tentations. 77  
 Ch. 1. Elle est tentée contre sa vocation Religieuse, contre sa vocation en Canada, & contre la chasteté. 81  
 Ch. 3. Dieu la fortifie par la venue des horribles tourmens de l'enfer. 89  
 Ch. 4. Vne Religieuse défunte qui luy apparoit, luy offre d'être délivrée de ses tentations, & on luy donne assurance de sa future gloire. 96  
 Ch. 5. Elle voit la place qui luy étoit préparée au Ciel, par quatre diverses fois. 102  
 Ch. 6. On luy fait voir une Croix où elle devoit être attachée. 112  
 Ch. 7. Saint Ignace luy enseigne le chemin du Ciel, qui est une échelle de Croix: & elle fait les exercices sous la protection de ce Saint. 115  
 Ch. 8. La Vierge luy donne le petit I E S U S par deux diverses fois, & luy donne du lait de ses mammelles. 125  
 Ch. 9. Elle voit la sainte Vierge en sa Conception immaculée, & une autre fois la gloire de son Assomption. 132  
 Ch. 10. La sainte Vierge la donne pour Eponse au saint Esprit. 137  
 Ch. 11. Les Saints du Paradis luy apportent la Communion. 140



## DES CHAPITRES.

- Ch. 12. Elle participe à la Dedicace & à la consécration de l'Eglise de Québec. 145  
Ch. 13. Elle voit le saint Esprit qui se décharge comme une pluie. 152

### SA VIE OBSEDEE' DES DEMONS. & possédée de Dieu.

#### LIVRE TROISIEMÉ.

- CHAP. I. **D**ieu la dispose aux grandes souffrances par son amour & par le desir des souffrances. 155  
Ch. 2. Iesus-Christ la dispose aux souffrances par une Onction sacrée, dont il daigna Poindre luy-même. 158  
Ch. 3. Ses Maximes touchant les visions, revelations & autres graces gratuites; qu'il faut s'en défier & jamais ne les désirer. 161  
Ch. 4. On luy donne le soin d'une fille possédée. 163  
Ch. 5. Le Diabla la veut tromper par une fausse apparition de Iesus-Christ crucifié; & par une fausse apparition d'une Religieuse decedée comme sortant du Purgatoire; & Dieu permet qu'elle soit obsédée. 165  
Ch. 6. Vn grand Serviteur de Dieu, mort depuis huit ans, luy apparoit pour la consoler & la fortifier. 173  
Ch. 7. Dieu luy donne un Directeur choisi dans le Paradis: sçavoir, le Pere Jean de Brebeuf qui luy apparoit souvent. 179  
Ch. 8. Le Pere de Brebeuf luy donne le choix de l'état où elle est, ou de l'état ordinaire: & il la conduit en son Oraison. 190  
Ch. 9. Le Pere de Brebeuf l'assure qu'elle ne fera rien par l'operation des demons qui la rende desagréable à Dieu. 198  
Ch. 10. Les demons qui l'obsèdent, luy causent un redoublement de tentations de toutes sortes, dans des

# TABLE

|   |     |
|---|-----|
| <i>exceez horribles.</i>  | 100 |
| Ch. 11. <i>Elle continuë d'exposer l'état de son ame.</i>   | 205 |
| Ch. 12. <i>Comment se fait qu'en ses états, une ame fi-<br/>dele à Dieu croit avoir consenty au peché, quoy<br/>qu'elle n'y ait pas consenty.</i> | 218 |
| Ch. 13. <i>Les demons luy donnent une aversion de la<br/>Communion, &amp; font tout leur possible pour l'en<br/>empêcher.</i>                     | 233 |
| Ch. 14. <i>Les demons tâchent de la tromper en diverses<br/>figures.</i>  | 229 |

## S A V I E S O U F F R A N T E pour les Pecheurs.

### L I V R E Q U A T R I E S M E.

|  |     |
|--|-----|
| CHAP. I. <b>E</b> lle s'offre à Dieu pour être la victime<br>des pechez d'autrui; & Dieu luy<br>fait voir les causes d'un tremblement de terre épon-<br>ventable qui arriva en Canada l'an 1663. | 236 |
| Ch. 2. Elle voit le jugement de l'ame d'un homme qui<br>mourroit; & Jesus-Christ souffrant pour les pechez<br>de quelques-uns.   | 240 |
| Ch. 3. Elle souffre un froid insurmontable pour une<br>faute d'autrui, & les Saints du Paradis l'encoura-<br>gent à s'intéresser pour les Pecheurs.  | 247 |
| Ch. 4. Elle obtient de Dieu que tous les malades qui<br>montreroient à l'Hôpital tant qu'elle seroit Hôspita-<br>liere, seroient sauvés.   | 249 |
| Ch. 5. Elle voit Jesus-Christ en colere contre le Ca-<br>nada.   | 250 |
| Ch. 6. Elle voit l'état malheureux d'un pecheur, qui<br>resistoit au graces de Dieu, & le jugement que fit<br>Jesus-Christ de cet homme.   | 254 |
| Ch. 7. Dieu la santifie par les souffrances des demons<br>mêmes; & en étant délivrée, elle ne soupire qu'a-  |     |

## DES CHAPITRES.

- pres les souffrances pour le prochain. 263
- Ch. 8. Elle voit une croix mystérieuse qui l'anime encore aux souffrances, & les Saints du Paradis s'intéressent pour faire rentrer les démons chez elle. 269
- Ch. 9. Paix qu'elle fait avec Jésus-Christ: Et la sainte Vierge luy fait faire un vœu de faire tout à la plus grande gloire de Dieu. 274
- Ch. 10. Elle souffre épouvantablement pour une personne abîmée & endurcie dans ses pechez. 277
- Ch. 11. Elle s'offre pour une personne appelée de Dieu à la Religion, qui fut infidelle à sa vocation. 284
- Ch. 12. Elle a revelation d'un homme engagé dans les sortilèges, & le convertit. 289
- Ch. 13. Elle voit les démons qui viennent rendre compte à leur Prince de leurs conquêtes; & Dieu luy fait connoître l'intérieur de plusieurs consciences. 294

### SA VIE SOUFFRANTE pour les Ames de Purgatoire.

### LIVRE CINQUIESME.

- CHAP. I. **L**es Ames de quelques personnes mortes en France luy apparoissent, avant que l'on eût en Canada aucune nouvelle de leur décès. 300
- Ch. 2. Elle procure la délivrance de deux Freres morts en Canada. 307
- Ch. 3. Elle procure la délivrance de trois Ames, dont l'une étoit celle d'une personne débauchée qui étoit morte abandonnée de tout secours spirituel, & sans aucun Sacrement, & jetée à la voirie. 312
- Ch. 4. Elle voit la Reine de Pologne portée en Paradis par S. François de Sales. 315
- Ch. 5. Elle obtient la délivrance de quantité d'Ames

## TABLE DES CHAPITRES.

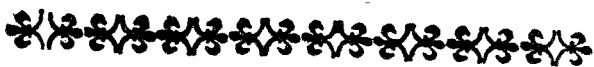
|  |     |
|--|-----|
| <i>de Purgatoire.</i>  | 317 |
| Ch. 6. La sainte Vierge luy confie le soin d'une jeune fille pour l'élever à la sainteté.                  | 323 |
| Ch. 7. Elle attire les bénédictions du Ciel sur une Fille que la Providence divine luy avoit confiée.      | 329 |
| Ch. 8. Elle tient secretes les voyes de Dieu sur elle, & ne les declare qu'à ceux qui les doivent sçavoir. | 332 |
| Ch. 9. Son amour pour les conduites de Dieu sur elle.  | 336 |

## SA VIE MOVRANTE & sa Vie de Gloire.

### LIVRE SIXIESME.

|  |     |
|--|-----|
| CHAP. I. <b>S</b> ouvent elle a été guérie miraculeusement de diverses maladies.   | 343 |
| Ch. 2. Dieu la dispose à la mort par de nouvelles souffrances que luy procurent quelques Saints.   | 346 |
| Ch. 3. Dieu la dispose à la mort par de nouvelles souffrances de la part des demons. La sainte Vierge & Iesus-Christ la secourent, mais c'est par un surcroist de souffrances. | 347 |
| Ch. 4. Sa mort.  | 352 |
| Ch. 5. Témoignages de la sainteté de sa mort, & de sa grande vertu.  | 356 |
| Ch. 6. Son Directeur expose son état intérieur   | 364 |
| Ch. 7. Quelques connoissances qu'il a plû à Dieu de nous donner de son bonheur eternal.  | 370 |
| Ch. 8. Elle est venue par sa Superieure faisant son entrée en Paradis, & du depuis elle est venue dans la Gloire par diverses personnes.                                       | 379 |

FIN DE LA TABLE.



LETTRE DE MONSIEUR  
L'Evêque de Petrée, Grand Vicaire Aposto-  
lique, & nommé par sa Majesté premier  
Evêque de Canada, au Pere Paul Rague-  
neau de la Compagnie de IESVS.

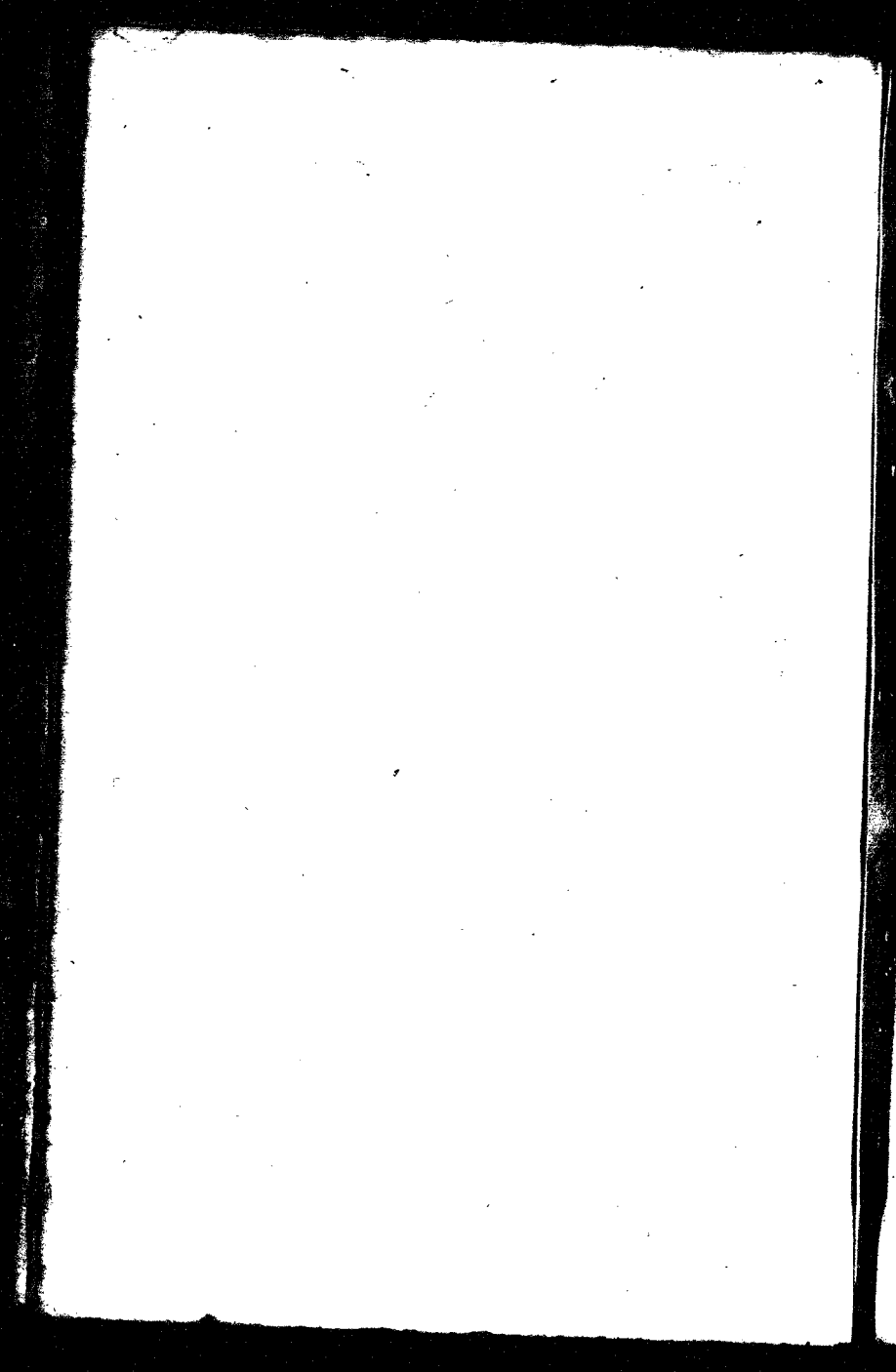
J'ay receu avec joye & une consolation toute sen-  
sible l'image de nôtre bonne Sœur la Mere de  
saint Augustin, que vous avez fait graver. Vous  
êtes entièrement entré dans le dessein que j'en avois  
formé, & que je vous avois envoyé. Nous gardons  
icy chèrement les memoires que nous avons de sa  
vie. Je les ay siguez, afin que l'on s'en puisse servir  
avec seureté quand l'on la voudra donner au public.  
J'ay une tres-particuliere confiance pour le bien de  
cette nouvelle Eglise, au pouvoir qu'elle a auprès de  
Nôtre Seigneur, & de sa tres-sainte Mere: car si  
elle nous a secouru si puillamment pendant le temps  
qu'elle a été parmy nous; que ne fera-t-elle pas  
maintenant, qu'elle connoist avec plus de lumiere  
les besoins, soit du Pasteur, soit des Oüailles? Sou-  
venez-vous de nous auprès de Nôtre Seigneur, &  
me croyez en son amour, & celuy de sa tres-sainte  
Mere.

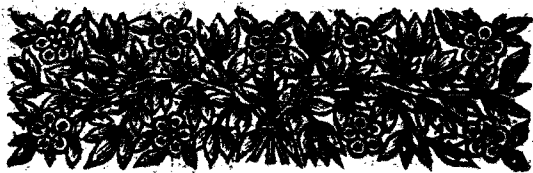
MON REVEREND PERE,

A Quebec ce 8.  
Novembre 1670.

Vôtre, &c. FRANÇOIS,  
Evêque de Petrée.

Voyez les sentimens qu'avoit ce digne Evêque de  
la rare vertu de cette sainte Religieuse, dans les  
Lettres qu'il écrivoit d'elle avant qu'elle fut morte,  
en la page 361. de cette Vie: & ce qu'il en écrivoit  
apres sa mort, en la page 7. & 8. de cette mesme Vie.






I

LA VIE  
DE LA  
MERE CATHERINE  
DE S. AVGVSTIN,

Religieuse Hospitaliere de la Misericorde  
de Quebec en la Nouvelle France.

*Avis au Lecteur, qu'il est necessaire de lire  
pour l'intelligence de cette Vie.*

i. ETTE Vie est composée presque  
toute entiere sur un journal, pris  
de certains papiers que ses Dire-  
cteurs & Confesseurs luy avoient  
commandé d'écrire, touchant ce  
qui s'étoit passé en elle, & ce qui s'y passoit tous  
les jours, pour y avoir recours en temps & lieu.  
Elle n'avoit pas été écrite pour la rendre publique,  
mais seulement pour en envoyer quelques manus-  
crits aux Maisons qui sont en France de l'Institut  
des Religieuses Hospitalieres de Dieppe. Quel-  
ques personnes de pieté & de merite en ayans eu  
communication, ont jugé qu'elle seroit tres-utile  
pour la direction particuliere des ames que Dieu

2. *La Vie de la Mere Catherine*

conduit par des voyes extraordinaires, & qui approuchent de la conduite que le Saint-Esprit a tenuë sur cette bonne Religieuse : & pour le fruit que tout le monde en peut tirer, y voyant la misericorde de Dieu, & les châtimens de la justice sur les Ames qui ont recours à sa bonté, ou qui usent mal de ses graces.

2. Il est bon que l'on sçache que cette fille avoit toutes les qualitez avantageuses de la nature & de la grace, que l'on peut desirer pour rendre une personne accomplie. Un bon esprit, un corps bien formé, un jugement solide & éclairé, sans attachement à ses propres lumieres ; une grande prudence jointe à une égale simplicité, une volonté naturellement portée au bien, ayant toujours été élevée dans l'innocence, & dans une heureuse ignorance de tout ce qui peut corrompre les mœurs : Sur tout elle avoit la dernière horreur de l'impureté & du mensonge ; un cœur doux, charitable, bien-faisant, qui gaignoit tout le monde ; un air libre & sans aucune affectation ; un courage élevé sans ambition ; un esprit qui penetroit beaucoup sans aucune curiosité ; capable de toutes choses, sans se mêler néanmoins des affaires d'autrui, & sans prendre jamais le change dans celles qu'elle conduisoit : Elle étoit attachée inviolablement à ce que la Providence divine demandoit d'elle ; obéissante avec simplicité : Elle sçavoit gouverner sans empire, & conduire avec charité : Elle deseroit à tout le monde ; Elle sçavoit tout supporter, tout excuser, tout esperer sans imprudence, & il étoit bien difficile de la tromper : Elle étoit toujours d'égale-humeur, toujours gaye, honête & modeste : Elle avoit un esprit facile & net en ses pensées, qui les enonçoit aisément & en bons termes, sans vanité.



*de saint Augustin.*

3

& sans étude; elle écrivoit avec la même facilité; elle étoit d'une mémoire excellente, & qui ne se chargeoit que de ce qui meritoit d'être retenu: Elle n'avoit aucune ambition: & jugeoit des choses, non pas selon l'opinion corrompue des hommes, mais dans les veüs de Dieu, & de la verité éternelle: Elle n'a jamais été dans l'erreur; mais elle s'est attachée au solide; & dès son enfance toutes ses inclinations se sont portées à la véritable vertu.

3. Elle n'a jamais été fille qui se laisât aller à son imagination; & naturellement même elle avoit aversion des revelations, des visions & des conduites extraordinaires, y ayant toujours résisté le plus qu'elle a pû: desirant d'être conduite uniquement par l'esprit de la Foy, & par la pratique des solides vertus; craignant terriblement l'illusion & la vanité dans une autre conduite.

4. Elle n'a jamais déclaré à qui que ce soit les choses extraordinaires qui luy sont arrivées de la part de Dieu, sinon à ceux auxquels elle étoit obligée de dire toutes choses; encore y avoit-elle beaucoup de peine, lorsque les choses sembloient être à son avantage: mais pour ses défauts, & pour tout ce qui étoit en elle de plus humiliant, c'est en quoy elle étoit éloquente, lorsqu'il falloit se faire connoître; & jamais il ne luy est arrivé de manquer en ce point, ny à la sincérité, ny à l'obéissance qu'elle devoit à ses Directeurs.

5. Pour les horribles tentations dont Dieu a permis que sa vertu ait été éprouvée jusqu'à être obsédée par les Demons; c'est une conduite que Dieu a tenuë sur les grands Saints; S. Antoine, S. Hierôme, S. Hugues, Sainte Claire de Montfalco, laquelle a été sept ans de suite obsédée des Demons, & horriblement tentée d'impureté; les Saintes Ca-

4 *La Vie de la Mere Catherine*

therine de Bologne , de Genes & de Sienne ,  
Sainte Magdelene de Pazy , la Bienheureuse An-  
gele de Foligni ont eu les memes épreuves. La Ve-  
nerable Mere Alix l'a été l'espace de vingt ans ; la  
sainte Abbessé Sara en Scythie durant treize ans,  
sans que jamais elle ait demandé à Dieu d'en être  
délivrée. Les Diables ont fait une guerre cruelle  
plusieurs années à sainte François Romaine, en  
l'assommant de coups , & luy apparoisant pour la  
tromper sous diverses formes de Saints du Paradis,  
de JESUS-CHRIST & de la sainte Vierge , de  
son Ange-Gardien & de son Confesseur.

6. Mais il est necessaire de faire icy une reflexion  
importante , sur ce qu'elle dit souvent qu'elle étoit  
la plus criminelle du monde , qu'elle consentoit à  
toute sorte de pechez , & qu'elle faisoit sur terre le  
malheureux employ que font les Demons en enfer.  
Premierement , on fera reflexion que le même est  
arrivé à de tres-grands Saints , qui se croyoient &  
se disoient coupables des plus énormes pechez du  
monde , pour y avoir pleinement consenti , quoy-  
qu'ils en fussent tres-innocents. Secondement , que  
tous ceux qui l'ont connue dès son enfance , & qui  
ont examiné la conduite de toute sa Vie , n'y ont  
jamais rien veu qui ne fût innocent & entierement  
éloigné du peché : on n'a même jamais rien remar-  
qué en elle , qui ne fût digne d'une excellente Reli-  
gieuse , & ceux qui ont connu le plus intime de son  
ame , ont assuré & sont prests d'assurer saintement  
en la presence de Dieu , que jamais elle n'a offensé  
Dieu mortellement , & qu'elle a conservé jusqu'au  
dernier soupir de sa Vie son innocence baptismale.  
Troisiétement , on doit tenir pour assuré que  
toutes les choses dont elle s'accuse , & dont elle se  
dit criminelle , ne luy étoient pas volontaires , quoy

q  
ce  
m  
&  
s  
y  
ci  
qu  
de  
tra  
to  
ré  
ell  
Di  
les  
me  
le  
fen  
qu  
for  
mé  
au  
gou  
gra  
n'y  
d'e  
qu  
cét  
meu  
per  
est  
gue  
un  
& to  
nion

qu'elle se persuadât qu'elle s'y portoit de tout son cœur. Cela se faisoit en elle par l'operation des Demons, qui remplissoient tellement son imagination & toutes ses puissances de leurs impressions; qu'elle s'imaginoit aisément, quoy que tres-faussement, y donner un plein consentement, & se laisser vaincre sans aucune resistance. De même lors qu'elle dit que la sainte Vierge, son Directeur celeste le Pere de Brebeuf, & d'autres Saints du Paradis la contraignoient malgré qu'elle en eût, de desavoüer tout ce que les Demons avoient malignement operé en elle; elle se persuadoit ainsi que c'étoit malgré elle, à cause qu'en même temps que la grace de Dieu operoit en elle par les impressions furnaturelles qu'elle en recevoit, les Demons luy imprimoient des sentimens tout opposez qui étoient mille fois plus sensibles. Or ce qui est le plus sensible, semble prévaloir & l'emporter au dessus de tout ce qui est audessus de nos sens. La grace qui est au fond de l'ame qui n'a rien de sensible, & souvent même l'amour de Dieu le plus pur qui puisse être au monde, qui est tout spirituel; sont comme une goutte d'eau qui seroit absorbée au milieu d'un grand vase tout remply d'un vin fort & coloré. Il n'y a que le vin qui paroisse à nos sens, cette goutte d'eau ne paroît plus & semble être aneantie, quoy qu'elle s'y conserve toujours en sa substance. Ainsi cet Amour de Dieu caché au fond de l'ame, y demeure toujours, quoy que celuy qui aime, ne l'aperçoive pas, à cause que sa propre operation luy est imperceptible. Lorsque nous parlons d'une langue que nous possédons bien & dont nous avons un grand usage, nous y gardons toutes les regles; & toutefois il ne nous semble pas que nous donnions aucune attention à ces regles, & nous assen-

nerions aisément que nous n'y faisons aucune réflexion, & que nous n'en avons aucune veüe, quoy que sans doute nous y ayons quelque application, autrement nous ne parlerions pas avec justesse: mais il est vray que certe attention est si delicate & si peu sensible, qu'il nous est difficile de la remarquer. Du commencement qu'on apprend à parler par regles, comme on n'en a pas encore l'habitude, l'attention que l'on y fait est si distincte & si sensible, que l'on n'en peut pas douter. Si cette bonne fille avoit parlé juste, elle auroit dit que sa foy, son esperance, sa charité & la resistance au peché luy étoient si cachées & si imperceptibles, qu'elle eût aisément crû n'en avoir point du tout, & manquer même du desir d'en former aucun acte; mais au contraire que l'impression que les Demons luy donnoient d'infidelité, de desespoir, de haine contre Dieu & de toutes fortes de pechez, étoit si forte & si sensible en toutes ses puissances, qu'elle se fût aisément persuadée être abîmée dans le peché, & y consentir de tout son cœur, si ce n'eût été que les Anges & les Saints du Paradis, la sainte Vierge & JESUS-CHRIST même, qui tres-souvent luy apparoissoit, & que ses Confesseurs & Directeurs auxquels elle se découvroit entierement & sans réserve, l'asseuroient qu'elle se trompoit, & que ce qui étoit de plus sensible en elle, n'étoit pas ce qui étoit de plus fort ny de plus intime dans son cœur. En un mot, elle auroit dit qu'elle ne vouloit pas le mal, qu'elle croyoit vouloir de toute son ame; & qu'au contraire elle vouloit en esprit & en verité le bien qu'elle ne croyoit pas vouloir, & contre lequel les Demons luy donnoient des impressions si puissantes, que le peché luy paroissoit être le maître de son cœur. C'est en effet l'assurance que J E S U S-

CHRIST, la sainte Vierge & plusieurs Saints du Paradis luy ont souvent donnée, ainsi que Monseigneur l'Evêque de Petrée son premier Supérieur qui connoissoit le fond de son ame, & tous ceux qui ont-eu le soin de sa conduite, ou qui en ont été consultez; toutes personnes tres-capables & tres-experimentées dans les voyes de Dieu, & d'une vertu approuvée. C'est dont elle-mesme demouroit convaincuë par ses propres lumieres, ou plutôt par les lumieres du saint Esprit, lorsque les operations des Demons avoient cessé, & que le seul esprit de Dieu la possédoit: c'est à quoy elle se soumettoit durant ses doutes, & dans les troubles de son cœur; conformant son jugement & ses pensées à ce qui luy étoit dit & ordonné par ceux qui la dirigeoient, renonçant pour lors aux sentimens contraires que luy imprimoient les Demons, auxquels par la grace de Dieu elle n'a jamais obeï; quelques efforts qu'ils ayent pû faire contre elle.

7. Avant que nous parlions du détail de la Vie de cette vertueuse Religieuse, en voicy comme un abrégé dans une lettre que Monseigneur l'Evêque de Petrée écrivit à la Reverende Mere Marie de S. Augustin, Fondatrice & Superieure des Religieuses Hospitalieres de Bayeux, après la mort de celle dont la Vie est icy décrite.

Ma chere Mere, il y a grand sujet de benir Dieu de la conduite qu'il a tenuë sur nôtre Sœur Catheline de saint Augustin: c'étoit une ame qu'il s'étoit choisie pour luy communiquer des graces tres-grandes & tres-particulieres: sa sainteté sera mieux connue dans le Ciel qu'en cete vie; car assurément elle est extraordinaire. Elle a beaucoup fait, & beaucoup souffert avec une fidelité inviolable, & un courage qui étoit au-dessus du commun. Sa cha-

rité pour le prochain étoit capable de tout embrasser pour difficile qu'il fût. Je n'ay pas besoin des choses extraordinaires qui se sont passées en elle pour être convaincu de sa sainteté ; ses veritables vertus me la font parfaitement connoître. L'on envoie au R. Pere Ragueneau les remarques que l'on a faites de ce que l'on a pû connoître des grâces & des vertus qui ont paru davantage en elle. Vous aurez sans doute bien de la consolation de voir ce que l'on en a recueilly. Dieu a fait une faveur bien particuliere à nos Hospitalieres de Quebec, & même à tout le Canada, lors qu'il y a envoyé cette Ame qui luy étoit si chere. A Quebec, le 10. Octobre 1669.

Ma chere Mere,

Votre tres-humble & tres-obeissant  
 serviteur F R A N C O I S,  
 Evêque de Petrée.

8. Il y a dans la suite de cette Vie diverses choses qui paroîtront extraordinaires, & d'aucunes qui sembleront surprenantes à ceux qui ont moins d'habitude dans la lecture des Vies des Saints, qui sont moins connus au commun des Chrétiens : mais on se souviendra que les bontez de Dieu sont infinies, & que la variété de ses conduites sur les ames saintes, n'est pas moins admirable dans l'ordre de la grace, qu'elle le peut être dans la nature ; & que l'Eglise a sujet de dire de la plus-part des Saints, qu'ils n'ont point eu leur pareil. *Non est inventus similis illi.* Peut-être a-t'on veu rarement une conduite semblable à celle que Dieu a voulu tenir sur la personne dont nous écrivons la Vie ; luy ayant donné un Directeur celeste si frequemment visible, si assidu & si familier, que luy a été les six dernie-

Voyez le  
 chap. 7.  
 du liv. 3

res années de sa vie, celuy qui la conduite par des voyes véritablement perilleuses, & qui avoient besoin d'un secours tout extraordinaire. Peut-être qu'on ne trouvera pas aisément dans la Vie des Saints, aucun exemple semblable que tant de Demons ayent fait une guerre si terrible & si opiniâtre à une fille qui leur servoit de prison; & que même les Saints du Paradis se soient interessés auprès de Dieu, à ce que les Demons n'entraissent en elle, après en être sortis, chassés par JESUS-CHRIST; & qu'en même temps elle se soit veüe attaquée de toutes sortes de tentations, dont elle étoit victorieuse, lorsqu'elle s'en croyoit vaincuë. C'est en quoy Dieu veut être glorifié des richesses incomprehensibles de ses graces, pour confondre un jour la lâcheté d'un trop grand nombre de Chrétiens qui se laissent vaincre si malheureusement aux moindres tentations, & qui se plaignent que la grace de Dieu leur manque, lors qu'ils manquent eux-mêmes de correspondre aux graces que Dieu leur fait.

Voyez le  
chap. 8.  
du livre  
4.

9. Exprés je mets en cette Vie diverses choses que je prévois bien que des esprits mal-intentionnez pourront prendre autrement qu'il ne faut: mais des personnes plus remplies de l'esprit de Dieu, ont jugé qu'il y auroit du mieux de ne les pas obmettre, la connoissance en devant être utile pour la conduite de certaines Ames que Dieu mene par des voyes extraordinaires, que trop aisément l'on condamneroit, ou que l'on prendroit pour chimeriques n'en ayant pas l'expérience, & n'ayant rien entendu de semblable dans les Vies des Saints.

10. Au reste tout ce qui est écrit en cette Vie, est soumis au jugement que l'Eglise en fera; à laquelle seule il appartient d'approuver ou d'improver les choses qui font la véritable sainteté, & qui sont selon l'esprit de Dieu & de la foy.

*Comment on peut s'assurer de la verité des visions  
& des revelations contenuës en cette Vie.*

C'Est une demande tres-raisonnable que de vouloir sçavoir quelle assurance on peut avoir de la verité de tant de visions, apparitions, & revelations si extraordinaires & si frequentes, dont toute cette Vie est remplie; car sans doute il est de la prudence de ne pas déferer aisément à tout ce qui se dit des choses semblables, à moins que les preuves n'en soient bien établies, & que le tout n'ait été bien examiné par des personnes de grande experience & de capacité, & qui ne soient pas trop credules, veu quel'on y a été trompé si souvent, & que de tres-grands personnages qui ne manquoient pas de science ny de sainteté, s'y sont laissé surprendre: d'ailleurs il n'est que trop veritable que l'imagination, principalement des filles qui sont portées à la pieté, se trompe aisément, & qu'elles croyent fort legerement avoir veu & entendu ce qu'elles se sont imaginé: outre que ce n'est pas d'aujourd'huy que les Demons se transforment en Anges de lumiere, & qu'ils font prendre le mensonge pour la verité. Il ne faut donc pas y être trop credule.

Mais d'autre part aussi en fuyant cette extremité, plusieurs tombent dans l'autre & se rendent opiniâtement incredules à tout ce qui leur est rapporté de ces choses extraordinaires, ne voulant croire que ce qu'ils auroient veu, & ce qu'eux mêmes auroient examiné; comme si leurs yeux & leur jugement étoient l'unique regle infallible de toutes choses, & que tous les hommes du monde fussent



plus qu'eux, sujets à l'erreur & à l'illusion.

C'est legereté de tout croire, c'est opiniâreté de vouloir donner de tout ce qui est d'extraordinaire : il faut prendre un juste milieu pour ne pas s'égarer ny de côté ny d'autre.

Les Apôtres avoient de la peine à croire la resurrection de JESUS-CHRIST sur le rapport de la Magdelene & des femmes, qui toutefois disoient tres-vray; JESUS-CHRIST leur ayant apparu, leur ayant parlé, & leur ayant donné commission d'en aller porter la nouvelle à ses Disciples bien-aimez.

Dieu fait des graces à qui il veut, & quand il veut; & si quelquefois il se fait voir aux femmes plutôt qu'aux hommes, c'est souvent un manquement d'humilité en nous, de vouloir leur dénier toute creance. JESUS-CHRIST benissoit Dieu son Pere de ce qu'il avoit caché les Mysteres & les merveilles de nôtre foy aux grands esprits, & aux hommes les plus prudens & les plus sages de la terre; & de ce qu'il les avoit revelez à de simples personnes qui n'avoient ny une grande capacité, ny un esprit sublime.

C'est ainsi que Dieu a pris plaisir de se communiquer par des apparitions, par des visions extraordinaires, & par des revelations frequentes, à sainte Gertrude, à sainte Brigitte, à sainte Mechtild, aux saintes Catherines de Sienne, de Genne & de Boulogne; & en nos derniers siècles à sainte Theresse & à quantité d'autres de même sexe, dont la vie sainte & solidement Chrétienne, a donné créance à ce qu'elles en ont dit & écrit. Leurs revelations & leurs visions ont sans doute reçu une veneration plus grande depuis qu'elles ont été canonisées & reconuës Saintes par l'Eglise: mais avant cela, elles

ne laissent pas d'être approuvées par la plus-part des personnes de bons sens, elles ont été publiées, & ont été d'un tres-grandfruit pour un tres-grand nombre de bonnes Ames, qui comme des Abeilles tirent le miel des fleurs; quoy que quelques esprits ou mal-faits, ou libertins, ou qui sont dans l'ignorance & dans l'inexperience de ces conduites de Dieu sur ses Elûs, convertissent tout en venin, comme font les bêtes veneneuses tout ce qu'elles approchent. D'aucuns même vont si avant dans leur incredulité, que ne voulans rien croire de tout ce qui se dit d'extraordinaire & de miraculeux dans les Vies des Saints, bientôt après ils passent plus avant, & commencent à douter même des miracles, des apparitions & des visions qui sont dans la sainte-Ecriture: Un homme qui est né aveugle, ne peut pas concevoir tout ce qu'on luy dit des couleurs; & ceux qui luy veulent expliquer ce que c'est que le blanc & le noir, le rouge & le jaune, ne peuvent pas luy faire entendre ce qu'ils conçoivent bien, à cause qu'ils voyent de leurs yeux ce qui ne se peut connoître que par la veüe. Il en est le même de ces gens-là qui n'ont point d'experiance des voyes de Dieu, ny des visions veritables, ou sensibles, ou intellectuelles, ny de paroles interieures, soit des Saints & des Anges, soit de Dieu même à ceux auxquels ils parlent aussi intelligiblement, aussi certainement, & avec non moins d'évidence que nos yeux voyent clairement ce qui leur est representé; & que nous entendons sensiblement les paroles qui nous sont dites, & qui font l'entretien des hommes. L'Amè à ses sens interieurs, comme le corps a les siens: mais un homme qui n'a jamais eu ces visions extraordinaires, qui n'a jamais entendu ces paroles interieures, dont les esprits se servent pour

se parler, & qui d'ailleurs n'a pas assez d'humilité pour défendre à l'expérience des autres à qui Dieu fait ces grâces, & qui sont plus éclairés que luy, ne peut pas concevoir ce qui en est, & son esprit se revolte aisément contre la vérité; *quacunque ignorant, blasphémant.*

Maintenant pour revenir à la demande proposée dans le titre de ce Chapitre, comment on peut s'assurer de la vérité des visions & des revelations contenues en cette Vie?

Je répons premierement, que la Vie saintement exemplaire de celle dont nous parlons, & tout ce qu'on a reconnu en elle, depuis son plus bas âge jusqu'à la mort, qui aussi a été toute sainte, ne nous permettent pas de douter de la vérité de ce qu'elle a rapporté & écrit de soy-même, par le commandement de ses Confesseurs & Directeurs, & de Monseigneur l'Evêque de Pétrée qui étoit le premier-moblie de toute sa conduite, comme on ne doute pas de ce qu'a écrit sainte Theresè d'elle-même par l'ordre de ses Directeurs.

Secondement, je répons que l'expérience tres-frequente que l'on a eue de la vérité des choses éloignées, secrètes & impenetrables à la connoissance des hommes, qu'elle voyoit comme si elles luy eussent été presentes, & qu'elle declaroit à ceux auxquels elle étoit obligée selon Dieu de le faire; sont des preuves tres-convaincantes que Dieu luy reveloit ces choses là: comme par exemple lors qu'elle connoissoit la mort des personnes decedées en France, dont les Ames luy apparoissoient pour se recommander à ses prieres, cinq & six mois avant que les nouvelles en pussent être apportées en Canada: & lors qu'elle penetrait le fond & l'intime des consciences, qu'elle y voyoit les pechez les plus

*Voyez le  
chap. 1.  
du liv. 5*

*Voyez le chap. 10. & 12. du liv. 4.* cachez, en marquant le nombre, les lieux, les complices & les rechûtes, ce qui luy est arrivé tres-souvent.

Troisièmement, la trempe de son esprit qui n'étoit aucunement imaginatif, mais qui s'attachoit uniquement au solide & à la verité, & qui naturellement avoit de l'aversion des voyes extraordinaires, dont elles'éloignoit de tout son pouvoir, ne nous permet pas de juger qu'elle y ait été trompée; & en effet, quoy que les Demons se soient transformez tres-souvent en Anges de lumiere, jamais elle ne s'y est méprise: & d'ailleurs son humilité à tenir secretes les graces de Dieu en elle, & tout ce qui auroit pû donner quelque estime de sa sainteté; son humilité, dis-je, nous donne tout sujet de croire qu'elle n'a pas voulu nous tromper. Si elle l'avoit voulu, elle n'auroit pas déclaré les choses les plus humiliantes qui soient au monde, ses tentations & obsessions, dont jamais qui que ce soit n'a eu aucune connoissance que par son seul rapport; tout ce qui paroissoit d'elle étant d'édification & vraiment digne d'une excellente Religieuse.

Quatrièmement, ceux qui ont eu le soin de sa conduite & ceux qui en ont été consultez, ont examiné de concert tout ce qui se passoit en elle, avec un soin extraordinaire & dans la dernière rigueur; ce sont des personnes qui jamais n'ont eu aucun penchant à ces voyes perilleuses par où Dieu seul la conduisoit, & qu'elle même a refusé de toutes ses forces, & l'on peut dire avec verité que c'est malgré elle que notre Seigneur l'y a menée, jusqu'à la mort.

*Voyez le chap. 3. du liv. 3.*

*Voyez le chap. 7. & 8. du liv. 6.*

Cinquièmement, ce quelle est apparüë apres sa mort & en Canada & en France, où elle a été veüe dans la gloire des Saints. par diverses personnes que

*de saint Augustin.*

l'on ne peut soupçonner ny de mensonge ny d'illusion, les témoignages irréprochables de sa sainteté; et c'est aussi la connoissance que l'on a eue de ses vertus solides, par ce que l'on a veu continuellement en elle durant toute sa vie: sa véritable sainteté a été connue par ses œuvres, comme le bon arbre ne se connoît que par la bonté de ses fruits, & c'est sur cela seul que se sont appuyez ceux qui ont rendu des témoignages si authentiques de l'innocence de sa vie, de la grandeur de ses vertus, & de la sainteté de sa mort. Chap. 5.  
dalin. 6.

Sixièmement, j'ajoute enfin que la vie crucifiée par où nôtre Seigneur a voulu la conduire, & ses souffrances continuelles auxquelles elle s'étoit saintement abandonnée pour les pecheurs & pour les ames du Purgatoire, comme une victime destinée à la mort, qui pouvoit dire avec saint Paul, qu'elle mouroit tous les jours: cette vie, dis-je, crucifiée est le véritable chemin des grandes Ames, & qui conduit à la vraie & à la plus grande sainteté. Liv. 4.  
Chap. 5.





LIURE PREMIER.

**S A V I E**  
 D A N S L E S I E C L E  
 E T  
 D A N S L A R E L I G I O N .

CHAPITRE PREMIER.

*Ce qui luy est arrivé jusqu'à l'âge de huit ans.*

SA NAISSANCE.



LE nâquit dans un Bourg de l'E-  
 véché de Coûtance , nommé saint  
 Sauveur le Vicomte , en basse Nor-  
 mandie , à sept lieuës de Cherbourg,  
 le 3. May 1632. de fort honêtes pa-  
 rens ; son pere se nommoit Jacques Simon sieur de  
 Longpré , natif de Cherbourg ; sa mère Françoisé  
 Jourdan , fille de Monsieur de Launé-Jourdan ,  
 Lieutenant Civil & Criminel dudit lieu de saint  
 Sauveur.

Elle fut ondoyée incontinent apres sa naissance,  
 & le

& le même jour portée à l'Eglise, & nommée Catherine: la Paroisse se nomme saint Jean Baptiste; ce fut à cause de quelques convulsions qui la prirent qu'elle fut si-tôt baptisée.

Elle a été allaitée par sa propre mere, qui étoit extrêmement bonne & paciente, Dieu l'ayant voulu nourrir d'un lait qui la formât à la vertu, qu'il luy vouloit faire pratiquer éminemment: car il n'y a eu qu'elle seule entre ses freres & sœurs, qui ait été ainsi nourrie du lait de sa mere.

Etant sevrée, sa grande mere la prit chez elle; elle y fut élevée jusques à ce qu'elle entrât en Religion, & instruite en toute vertu. Monsieur de Launé-Jourdan son ayeul maternel, grand homme de bien, homme d'oraison & grand aumônier, dont la vertu a été estimée de tout le monde, voyant un jour cette petite innocente qui n'étoit âgée que de deux ans; eut un présentiment de sa future sainteté. Voyez, dit-il à ses domestiques, cette petite fille sera un jour Religieuse, une grande servante de Dieu, d'un grand courage, de genereuse entreprise, & une Sainte. Ce que même il avoit assuré lorsqu'elle étoit encore dans le ventre de sa mere, quarante jours apres qu'elle eut été couceüe; & ce qu'il assura derechef en bonne compagnie, lorsqu'elle fut baptisée, ayant été son Parrain.

*Dés l'âge de trois ans & demy elle est touchée  
de Dieu.*

**D**Es l'âge de trois ans & demy, dit-elle en son Journal, j'avois un desir très-grand de faire la volonté de Dieu, & qu'il la fist en moy absolument. Il me souvient que le motif qui avoit plus de force sur moy pour me faire éviter le peché, étoit que

Dieu ne le vouloit pas, & cela m'étoit assez pour me retenir. En effet, quand on vouloit obtenir quelque chose de moy, ou m'empêcher de faire quelque chose; Dieu veut cela, il le faut faire; ou bien, Dieu ne veut point cela; je me portois & deportois facilement de quoy que ce fût, quand on m'objectoit la volonté de Dieu: j'étois heureuse quand j'entendois parler des avantages qu'il y avoit à être soumis à Dieu, à vouloir & ne vouloir pas ce qu'il vouloit; & je ne manquois pas de m'informer souvent de ma bonne mere, comme il faloit faire la volonté de Dieu. Cela l'obligea un jour que le Pere Malherbe Jesuite étoit à la maison, de m'appeller devant luy, & dire que j'étois importune à demander ce que c'étoit que la volonté de Dieu, & comment il la faloit faire; & se tournant vers moy, elle me dit que je fisse mes demandes au Pere, & qu'il m'enseigneroit mieux qu'elle. Je demanday donc tout ce qui me vint en l'esprit touchant cette matiere; & il me souvient qu'une des dernieres questions, fut de sçavoir qui est-ce qui fait bien la volonté de Dieu? Le Pere à l'occasion d'un pauvre qu'on venoit d'apporter fort malade, tout rempli d'ulceres & couvert de vermine, me dit; mon enfant, c'est ce pauvre-là qui fait bien la volonté de Dieu, prenant son mal de bon cœur comme il fait; car, ajoutoit-il, on fait plus assurément la volonté de Dieu dans les afflictions, les humiliations & les souffrances, que lorsqu'on a tout à souhait. Je luy demanday pourquoy cela, & si ceux qui ne souffroient point seroient damnés, ne faisant pas si bien la volonté de Dieu que les autres? Il me dit que non, & m'expliqua pourquoy les marques de la volonté de Dieu étoient plus assurées dans ceux qui souffroient, que dans les au-

tr  
fo  
ne  
m  
Vi  
ble  
tou  
éto  
loie  
C  
elle  
pre  
lifo  
lede  
le m  
crue  
cou  
app  
sain

U  
ne  
exho  
son  
une  
mere  
qu'il  
duren  
me di  
fait de  
dema  
Dieu



tres. Sa réponse me donna un desir si vehement de souffrir pour mieux faire la volonté de Dieu, que je ne pensois plus qu'à souffrir bien du mal. Afin d'y mieux reussir dans mon dessein, je priois la sainte Vierge avec des instances qui ne sont pas croyables, qu'elle m'envoyât bien des maladies, & cela tous les jours plusieurs fois; & mon petit cœur en étoit ordinairement si attendry, que mes yeux parloient plus que ma bouche.

On ne doit pas s'étonner qu'en un âge si jeune, elle eût des desirs si ardens de souffrir: quand Dieu previent un ame, il la rend capable de tout. Nous lisons dans les Histoires Saintes de l'Eglise de Tolède en Espagne, qu'un enfant de trois ans y souffrit le martyre, la flagellation, le couronnement, & le crucifiement comme JESUS-CHRIST, avec un courage Chrétien; il avoit nom Christoffe, & fut appelé à cause d'une si sainte mort en un si bas âge, saint Innocent de la Garde.

*Elle desire de souffrir pour les autres.*

UNE seconde chose que je desiray fut de souffrir pour les autres; & ce fut par le moyen du même Pere Malherbe que j'en eus la pensée, ayant exhorté ce pauvre dont j'ay parlé icy dessus, à offrir son mal pour le salut de sa mere, laquelle menoit une vie debordée. Je tiray le Pere, & luy dis que la mere de ce pauvre homme avoit trop peché, & qu'il ne faloit pas qu'il souffrit pour elle, qu'il endureroit trop de mal: le Pere se prit à sourire, & me dit: Ma petite fille nôtre Seigneur n'avoit point fait de mal, & neanmoins il a tant souffert. Vous demandez tant ce que c'est que faire la volonté de Dieu; c'est une chose qui plaît à Dieu que d'en-

durer, & bien prier pour son prochain. Cela s'imprima bien avant dans mon esprit & mon cœur; & je ne manquay pas d'aller devant l'Image de nôtre-Dame, pour luy protester que si j'endurois quelque chose, je voulois que ce fût pour les autres plutôt que pour moy.

Il est à remarquer que ce pauvre avoit été amené chez sa grand' mere pour y être traité; car sa maison étoit comme un hôpital, où tous les malades étoient receus charitablement, & y étoient traités comme dans un Hôtel-Dieu; & nôtre petite dès-lors étoit faconnée pour être un jour Hospitalière par la Providence de Dieu, qui par ses admirables ressorts conduit tout à la fin qu'il projette.

*Elle a une tendre devotion à la sainte Vierge.*

J'avois une imagination, dit-elle dans son Journal, qu'une certaine Image de la sainte Vierge parloit à moy; à cause de cela je l'appellois ma sainte Vierge; & jamais je ne faisois quoy que ce soit, sans luy demander permission; je luy racontois tout; je luy demandois avis plus simplement, avec plus de franchise & de tendresse, que je n'aurois fait à ma mere; & il me sembloit qu'elle me traitoit avec des caresses & des amours de mere. Je me jouois avec le petit J E S U S qu'elle portoit, comme si c'eût été mon frere; je luy portois toujours de ce qu'on me donnoit à manger avant que d'y toucher, & il me sembloit que la sainte Vierge me disoit, portez-en un peu aux pauvres, pour l'amour de mon Fils & de moy; à quoy j'étois obeissante. Quand je n'en trouvois point, j'allois luy demander qu'est-ce que je ferois de ce que j'avois gardé; & quelquefois elle m'ordonnoit de le manger, &

que  
qui  
de n  
don  
Au  
com  
cho  
dans  
qui  
nion  
de m  
te V  
de c  
C  
fans  
son  
d'an

E

E

il do  
dispe  
la G  
& ce  
espr  
oncl  
man  
ce qu  
l'un  
toit  
lors  
Pa  
un é

quelquefois de le garder pour le premier pauvre qui viendroit. J'allois quelquefois dire à ma grand-mere: Maman, la sainte Vierge m'a dit que vous donniez telle & telle chose à un tel qui en a besoin. Au commencement elle disoit qu'elle le feroit; mais comme elle voyoit que je disois toujours la même chose, elle me tança fort. Je persistois toujours dans ma creance; & cela me dura jusqu'à huit ans, qui fut le temps auquel je fis ma première Communion, après laquelle les choses ne se passoient plus de même. Ce n'est pas que ma confiance en la sainte Vierge fût moindre, mais elle ne me parloit plus de cette façon.

Ces bontez de la sainte Vierge pour de jeunes enfans ne sont pas extraordinaires, saint Bernardin dès son enfance, fut ainsi favorisé de cette Mere toute d'amour.

*Elle fait sa première Confession à quatre ans.*

EN 1636. Monsieur l'Archevêque de Tolose venant visiter une Abbaye qui luy appartenoit, il donna la Confirmation; & pour cet effet, je m'y disposay par une confession que je fis à un Pere de la Compagnie de J E S U S, desirant être confirmée; & ce fut la première confession que je fis avec un esprit de penitence. Auparavant j'allois avec mes oncles & mes Sœurs, & tous ensemble nous demandions la benediction. Chacun disoit tout-haut ce que l'on avoit fait, & l'on se faisoit ressouvenir l'un l'autre de ce que l'on avoit fait ou dit, qui n'étoit pas bien. Je ne fus pas toutefois confirmée pour lors, ayant été jugée trop jeune.

Par-là il semble que Dieu attendoit qu'elle fût en un état & plus saint & plus âgé, afin qu'il eût lieu

de luy faire les graces qu'il luy a faites , lorsqu'elle receut ce Sacrement en la nouvelle France à Quebec en 1660.

*Elle souffre beaucoup de mal, & saintement, dès l'âge de cinq ans; & elle en est guerrie par une voye extraordinaire.*

**I**L semble que les Demons prevoient dès lors les dommages & les pertes que leur feroit souffrir un jour cette jeune fille : car dès l'âge de cinq ans elle se sentit poussée par trois fois du haut d'une montée en bas ; mais elle n'en fut point offensée : au contraire elle se sentit doucement portée comme par une main invisible.

Comme elle demandoit à nôtre-Dame des Souffrances, enfin sa requête luy fut octroyée. Voicy ce qu'elle en dit elle-mesme.

J'avois cinq ans, & j'étois pour lors dans mes grandes ardeurs à souhaiter des maladies, afin de bien faire la volonté de Dieu ; quand je commençay à souffrir de violentes douleurs de tête qui ne me donnoient aucune trêve. Cela continua un mois de suite ; au bout duquel comme on me vint voir, on me trouva toute remplie de pus, comme d'une apostume. On vit que cela couloit par mes oreilles, ce qui donna esperance que bien-tôt je guerirois : mais tant s'en faut qu'il m'amadât, qu'au contraire mes douleurs augmentèrent notablement, & l'humour étoit si abondante, que quelque remede qu'on y apportât, on ne pouvoit venir à bout de la desseicher. Je fus deux mois entiers depuis que l'apostume fut percée, & je souffrois des douleurs si cuisantes, qu'on s'étonnoit comment j'y pouvois resister. J'avois néanmoins une telle joye dans mon cœur,

dans la pensée que je faisois la volonté de Dieu; que quoy que la douleur me fist verser des larmes, & jeter force cris, dans mes plaintes ordinaires je ne disois autre chose, sinon que la volonté de Dieu fût faite en moy, que je faisois la volonté de Dieu, & que ce n'étoit pas pour moy que j'endurois. Enfin au troisième mois de ma maladie, les Medccins étant au bout de leurs industries, conclurent qu'il n'y avoit point de remede, & que le pus ayant carié des os, ma tête se disloqueroit peu à peu: déjà il y en avoit deux qui branloient, & étant soulevés, commençoient à vouloir sortir de leur place. Il arriva sur cela un certain homme qui se disoit bon & habile Chirurgien, lequel promit de me guerir en peu de temps, & par un seul remede; mais il ajoûta qu'à la verité ce remede étoit bien violent: on luy demanda si je pourrois bien le porter, veu la grande foiblesse où j'étois & mon peu d'âge; il dit qu'il garantissoit que je n'en mourrois pas: on l'interrogea pour voir s'il n'étoit point de ces Operateurs qui courent les Villes; car on ne s'en fût pas servy, crainte qu'il n'y eût quelque magie; il donna pour réponse qu'il venoit de Paris & d'Italie, où il n'avoit fait autre chose que d'apprendre la Chirurgie sous d'habiles Maîtres, & persuada par de bonnes raisons qu'il étoit fort sçavant; on luy laissa donc faire son remede, lequel ne fut autre chose que de prendre de la cendre rouge, & avec un petit entonnoir m'en verser dans les deux oreilles, & souffler fort, afin que cette cendre s'épandît & entrât bien avant dans ma tête; cela me fit d'horribles douleurs, mais il eut l'effet que l'on en pretendoit. Je fus parfaitement guerie en peu de jours, & il ne me resta autre chose que de la foiblesse; & les deux os qui sembloient quitter leur place, demeurèrent

dans une élévation extraordinaire. Ce Chirurgien s'en alla dès lors que l'on eut appliqué son remede, & l'on ne sçait ce qu'il devint, j'en ay ouï souvent faire le recit avec étonnement; & quelque recherche qu'on en ait faite, l'on n'en a jamais pu rien découvrir.

*Voyez  
cy-apres  
la fin du  
chap. 10.*

*Elle fait sa premiere Communion à huit ans.*

**E**Lle a été instruite par les Peres de la Compagnie de J E S U S pour la Confession & la Communion, & particulièrement par le Pere François Malherbe; & fit sa premiere Communion en l'année 1640. jour & Fête de tous les Saints. Voicy ce qu'elle en dit elle-même.

Lorsque je fis ma premiere Communion, j'eus une si forte conviction d'esprit, que Dieu me vouloit Sainte, & qu'assurément je la ferois; que je ne pouvois ôter cela de ma pensée, quoy que je fisse. Car d'un côté je voulois bien être Sainte; mais d'ailleurs j'avois de la peine à me résoudre de faire ce qui me devoit santifier.

Si l'âge de huit ans paroît à quelques-uns un peu avancé pour la Communion, on sçaura que dans le Mexic la sainte Vierge y étant apparue à une fille de sept ans, malade, l'avertit de demander la Communion; & que dans trois jours son pere & elle mourroient de peste: ce qui arriva.

## CHAPITRE II.

De ce qui luy arriva jusqu'à l'âge de douze ans.

*Elle se relâche de la vertu.*

J'E commençay, dit-elle, quelque temps après à perdre un peu ma ferveur; mes grands desirs de souffrir s'amortirent; j'avois toujours néanmoins soin de faire la volonté de Dieu, & cela me servoit d'un bon frein pour moderer un peu mes passions, qui étoient pour me mettre en un mauvais état, si Dieu par une bonté & un amour extraordinaire, ne m'eût pour ainsi dire menée & portée hors de ces occasions. Ce m'est maintenant un sujet de confusion épouvantable, quand je réfléchis sur les graces que Dieu m'a faites, & sur mon ingratitude, & la perte que j'ay faite en abusant de toutes ses graces: car il est vray qu'il n'a tenu qu'à moy que je ne me sois santifiée d'une bonne façon. J'ay eu des avantages qui en auroient santifié plusieurs, si Dieu les leur avoit donnez; & cependant où suis-je? Mais ce qui empêchoit l'effet des graces, est que j'avois une vanité insupportable, & j'y avois beaucoup de penchant; non seulement j'aimois par excez la braverie, le soin de conserver mon tein, pour agréer & paroître aux yeux des hommes, mais je recherchois encore avec avidité d'être estimée avoir bien de l'esprit, être de belle humeur, de belle conversation: En un mot, je voulois que l'on crût que j'avois de belles qualitez, lesquelles me devoient acquérir & l'amitié & l'estime des creatures. J'ay pas-

sé & employé beaucoup du temps à railler & dire bien des paroles vaines, afin de paroître avoir l'air du monde. J'ay quelquefois par complaisance chanté diverses chansons d'amour. J'ay eu passion pour les Romains, lesquels m'ont pensé perdre. J'ay donné par une trop grande complaisance sujet d'offenser Dieu. J'ay pris plaisir à être aimée, & à rechercher de l'amitié sans le vouloir faire paroître, au contraire témoignant beaucoup de rigueur, afin de passer pour un esprit fort. Je résistois fortement aux inspirations que nôtre Seigneur me donnoit de tenir un autre chemin. Je tâchois d'étouffer tout à force de divertissemens : à quoy je reüssissois fort mal ; car plus je faisois la sourde oreille, plus je souffrois de peine, & avois peu de contentement, & si par une bonté inconcevable de Dieu, il ne m'eût tenuë par la main, je serois tombée dans une abîme de pechez, quoy que j'aye quitté le monde à douze ans & demy.

*Songe mystereux de son entrée en Religion.*

**I**L semble que Dieu ait voulu faire paroître à cette jenne fille le mal qu'elle devoit fuir, & le remede qu'elle devoit y apporter incontinant, afin de la preparer à le recevoir. Car à l'âge de neuf à dix ans, elle vit en dormant un grand homme horrible avec un coutelas en main, qui s'approchoit d'elle pour la maltraitter ; il luy sembla pour lors qu'elle s'enfuit dans une tour : ce malheureux la poursuivant, la frappa, mais non pas dangereusement, & comme elle invoquoit la sainte Vierge à son secours, une Religieuse avec un surplis se presenta à elle en cette tour ; à sa veuë elle reclama son aide & s'en vit protegée, & incontinant elle se ré-



veilla. Ces coups non dangereux , étoient sans doute ses petits dèreglemens ; & la protection de cette Religieuse , étoit sans doute sa vocation en Religion , veu qu'elle n'avoit jamais eu d'Hospitalité ; elle reconnut cette Religieuse au visage , lors qu'elle y entra , qui fut ensuite sa premiere Supérieure. Ce qui est encore confirmé par la résolution qu'elle prit pour lors d'être un jour Religieuse.

Or attendant le temps de son entrée en Religion ; voicy les moyens que la divine Providence suggera à cette Ame élevée , pour la conserver dans son innocence , par un de ses serviteurs , & qu'elle garda inviolablement. Les voicy comme elle les écrivit pour lors.

1. Je ne manqueray point tous les matins à mon lever apres avoir adoré Dieu & fait mes prieres, de prendre les pensées de l'éternité par l'espace d'un petit demy-quart d'heure , selon l'ordre que m'en a donné le Pere Malherbe Jesuite.

2. J'écriray tous les jours mes pechez à la fin de mon examen.

3. J'auray l'œil à garder les avis que m'a donné le Pere Planterose Jesuite.

1. *La veille sur moy même.*

2. *La fidelité en mes petites pratiques.*

3. *La devotion à nôtre-Dame.*

4. *La fuite des occasions.*

5. *L'humilité.*

6. *Communier tous les huit jours.*

7. *Me confesser deux fois la Semaine , selon l'avis du Pere le Grand Jesuite.*

Si l'on s'étonne pourquoy elle parloit à tant de

Jesuites , c'est qu'ils venoient en Mission de temps en temps au lieu où elle demeueroit ; les Ancêtres maternels de nôtre sainte fille ayans ce saint zele pour le salut des Ames dans le Pais du Costantin qui en avoit une extrême necessité , pour le peu d'instruction qu'il y avoit parmy les peuples de la Campagne. Le fruit qu'y firent ces Missions fut si considerable , que dix ans apres le Pais n'étoit pas connoissable , la pieté s'y étant répanduë.

---

**Donation qu'elle fit de soy-même à la  
sainte Vierge , à l'âge de dix ans.**

*En l'année 1642. le 8. de Septembre , elle fit l'acte suivant à nôtre-Dame , lequel elle signa de son propre sang , & le composa sans l'aide d'aucune personne visible ; je dis visible , parce qu'il est trop bien fait , pour qu'une fille de dix ans l'ait pu faire d'elle-même , sans une particuliere assistance de Dieu.*

**S**Ainte Mere de Dieu , permettez moy que je vous prenne pour ma Maîtressé & pour ma Reine , acceptez moy pour vôtre fille , & pour vôtre plus petite servante ; je me donne à vous , & souhaite que tous les momens de ma vie vous soient consacrez ; je veux pour honorer vôtre conception Immaculée, vous offrir le desir que j'ay de me Conserver dans une entiere pureté toute ma vie. Aidez moy sainte Vierge à cette entreprise , éloignez de mon cœur toute impureté , faites-moy plutôt mourir maintenant que de permettre que mon corps & mon ame soient souillees de la moindre taché. Je vous demande cette grace par le moyen de vôtre sainte & pure Conception ; je desire honorer vôtre

sainte Naissance par un desir continuel que je veux avoir, que v<sup>o</sup>tre amour s'augmente dans mon cœur, & dans le cœur de tous les hommes : pour honorer v<sup>o</sup>tre Presentation au Temple, je veux qu'à tout moment je sois présentée à vous par mon bon Ange : en l'honneur de v<sup>o</sup>tre sainte Annonciation, je vous consacre ma liberté & veux à jamais être v<sup>o</sup>tre esclave : je desire pour honorer v<sup>o</sup>tre humble Purification, tenir mon Ame nette de tout peché, & fuir les occasions de vanité. Enfin tres-sainte Vierge, dans le desir d'honorer v<sup>o</sup>tre mort d'amour, & v<sup>o</sup>tre triomphante Assomption, je veux tous les jours de ma vie mourir à moy-même, à mes desirs & inclinations, & avoir une continue memoire de vos saintes vertus, pour les imiter autant que je pourray. Je veux remercier tous les jours la tres-sainte & adorable Trinité, de toutes les graces dont elle vous a comblée : le Pere, de vous avoir choisi pour sa fille ; le Fils, pour sa mere ; le saint Esprit, pour son épouse ; par ces glorieux titres, je vous conjure d'abaisser vers moy v<sup>o</sup>tre maternelle bonté, & d'aggréer que je me dise absolument v<sup>o</sup>tre. Je le proteste à la face du Ciel & de la terre, & je donnerois volontiers mon sang pour sceler cette verité. Permettez, ma tres-sainte Dame & Reine, qu'en foy de ce que je viens d'écrire, je le signe Catherine Simon v<sup>o</sup>tre esclave, seruante & fille, quoy qu'indigne.

Ce même jour elle se mit de la Confrairie du Rosaire, & de celle de la Redemption des Captifs.

En 1643. le jour de la saint Joseph elle se mit de l'Association de la sainte famille de Jesus, pour obtenir la grace de bien mourir.

Le jour de l'Annonciation de la sainte Vierge, la même année, elle prit le petit Habit de nôtre-

Dame, & fut guerie ce même jour-là d'une fièvre qui la tourmentoit depuis trois ans, & cela tout subitement, ayant fait pour ce même sujet quelques devotions à la sainte Vierge.

*Elle est preservée des Sorciers.*

**L**E jour & Fête de saint Augustin, la même année 1643. quelques Sorciers qui avoient la peste, dont quelques-uns qui en moururent six ou sept heures apres, luy avoient parlé, étant venus chez sa grand' Mere, à dessein de la donner à quelques-uns de la maison, en vengeance de la persecution que leur avoit fait son grand Pere; elle leur fut porter l'aumône; & en même temps ces malheureux l'ayant fait approcher, l'un d'eux luy souffla sur le visage; ce que cette petite ayant apperceu, craignant que ce ne fussent quelques Sorciers, en ayant déjà entendu parler; elle se recommanda fortement à saint Augustin, auquel même elle avoit quelque devotion; & ainsi elle fut preservée. Ce que je viens de dire fut avéré par un de la troupe en mourant.

---

CHAPITRE III.

Dieu la dispose à être Religieuse.

*On luy predit qu'elle sera Religieuse.*

**U**N Predicateur Missionnaire qui conduisoit pour lors une vertueuse fille, nommée Marie des Vallées de Coutance, luy dit vers ce temps-là, qu'infailiblement elle seroit Religieuse; & ce fut

sans doute par l'entremise de cette bonne Ame, à laquelle on l'avoit recommandée. Il n'y avoit néanmoins guere d'apparence qu'elle le deût être; en effet son sentiment étoit que si cela arrivoit, il y auroit bien du monde trompé, quoy qu'elle s'y sentît portée.

Le S. Esprit la voulant disposer à être Religieuse, luy fit faire les trois vœux suivans.

Le premier, de prendre la sainte Vierge pour sa mere.

Le second, de ne jamais commettre aucun peché mortel.

Le troisiéme, de vivre en perpetuelle chasteté.

---

Ses combats lors qu'elle délibera d'être Religieuse.

*Voicy ce qu'elle dit de son entrée en Religion.*

**A** Douze ans & demy, ou environ, j'eus une rude secouffé; Dieu m'attiroit à luy pour la Religion d'un côté, & le monde de l'autre me tenoit fort attachée à luy. Je jugeois qu'avec la grace de nôtre Seigneur, j'y ferois mon salut; des personnes spirituelles & religieuses me confirmoient dans ma pensée, & vouloient porter mes parens à ne me pas mettre en Religion; j'avois beaucoup plus de panchant pour le monde, & il n'y eut que cette pensée qui me poursuivoit malgré moy, & je sentoie ce reproche en mon cœur; quoy si je fais mieux & plus parfaitement la volonté de Dieu en Religion, ya-r'il à hesiter d'y entrer? Ensuite je me faisois cette objection, que j'étois encore trop jeune & trop petite pour déliberer de cela; & qu'il

faloit attendre ; mais ce reproche continuant , me disoit , tu es donc trop jeune pour être à Dieu ? & tu es assez prête à délibérer pour être au monde ? cela me causoit une peine extrême ; néanmoins le premier jour , qui étoit un Samedi en l'année 1644. apres avoir communiqué , je me resolus d'entrer en Religion , puisque la volonté de Dieu demandoit cela de moy ; & comme je craignois d'en sortir , je ne voulois pas dire que mon dessein fût d'être Religieuse , mais seulement d'essayer & voir un peu comme les Religieuses font.

Ce fut au 7. Octobre de la même année, que j'entray au Monastere des Religieuses de Bayeux, avec une de mes sœurs qui étoit mon aînée : mais comme j'avois dit aux Religieuses mêmes , que je ne venois pas pour demeurer chez elles ; cela me valut de bonnes mortifications ; car on m'éprouva au double, crainte que ma vocation ne fût fondée sur des respects humains. Quelque chose que l'on me dit & fist , je demeuray ferme dans la pensée qu'assurément je serois Religieuse , & je disois à la Mere des Novices faites moy tout ce que vous voudrez, vous ne m'ôterez point l'Habit, & je ne sortiray point d'icy, sinon pour aller en Canada. La sainte Vierge m'avoit donné cette esperance si ferme , que rien n'étoit capable de me la faire perdre , ou d'en avoir la moindre défiance.

### *Ses premieres épreuves.*

**L**A Maison des Religieuses Hospitalieres de Bayeux n'avoit commencé que cette même année 1644, au mois de May, par la fondation qu'en avoit faite une parente maternelle de nôtre petite Catherine , la Mere Marie de saint Augustin , fille aînée

ainée d'un Gentilhomme de pieté, Monsieur de la Hanodiére ; laquelle ayant fait son Novitiat au Monastere de Dieppe, en amena deux Religieuses pour faire cette fondation, dont cette heureuse Fondatrice fut la premiere Professe, y ayant donné tout son bien, & y ayant fait sa profession le 14. May, veille de la Pentecôte.

Nôtre Catherine & sa sœur ainée étans venuës dans les commencemens de cette maison, furent employées par la necessité des affaires, nonobstant leur peu d'âge, comme si elles en avoient eu davantage : en sorte que les pauvres ayans été receus dans l'Hôpital fort peu de jours apres leur entrée, elles servoient les malades de jour & de nuit, comme les autres, avec une ferveur qui surpassoit leur âge & leurs forces ; principalement nôtre petite Catherine. Et comme elle étoit d'un naturel agissant, adroit, & industrieux, chacune desiroit de l'avoir pour Compagne dans les offices & les emplois de la maison ; son cœur étoit grand & genereux, & ne trouvoit rien de difficile ny audessus de ses forces, en quoy elle employoit encore son industrie.

Elle avoit une voix assez belle & forte, & elle eut bien-tôt appris le plein chant, ce qui étoit un puissant soutien pour le Chœur.

On la mettoit au tour, à la Sacristie, à la cuisine, au refectoir, à l'Hôpital, & elle s'aquitoit tres-bien de tous ces soins, & avec une maturité qui alloit au delà de son âge, & toujours dans une gayeté qui marquoit la paix de son ame.

Dès cette âge là elle communioit aussi souvent que les Professes. On remarquoit qu'elle en profitoit beaucoup, & elle la desiroit avec une grande ardeur.

Elle se faisoit fort aimer des pauvres, auxquels elle

rendoit service avec tant de promptitude & de charité, qu'ils ne se croyoient jamais mieux servis que lors qu'ils avoient la petite Sœur Catherine. Les Seculiers étoient si parfaitement édifiez d'elle, que plusieurs s'afflembloient au tour du lit des malades qu'elle servoit, pour la voir; & admiroient sa douceur, sa modestie & son adresse; & lors qu'elle rendoit quelque autre service parmy la salle, ils la suivoient de veüe; & d'autant qu'elle étoit fort fidele à ne leur parler qu'autant que la regle le permet, ils la demandoient au parloir, sans la connoître autrement, pour avoir le moyen de l'entretenir, étans édifiez de ses paroles & de tout ce qu'elle faisoit.

L'unique, ou du moins le plus grand deffaut qu'on remarquoit en elle, c'est que quand elle croyoit que quelque Sœur avoit besoin d'aide, ou que quelque Officiere s'oubloit, ou manquoit à quelque chose de son devoir, aussi-tôt elle se mettoit en état de la secourir, & d'y suppléer avec une charité officieuse & bienfaisante à tout le monde: De là on prenoit sujet de la reprendre & mortifier, comme d'une infraction de la Regle, qui ne permet point de se mêler de l'office d'autrui, sans obeïssance: Comme elle agissoit dans ces occasions par motif de charité, elle étoit surpris de ce que l'on l'en reprenoit comme d'une faute, & de ce que on luy en donnoit penitence: mais comme d'ailleurs on trouvoit peu à corriger en elle, on n'en laissoit pas perdre l'occasion, afin de l'éprouver.

Un jour qu'elle s'étoit mêlée de sonner l'examen & le refectoir sans ordre, en l'absence de celle qui en avoit le soin; sa Maîtresse luy en fit dire sa coulpe au refectoir, avec assez d'exageration: on luy donna pour penitence de se mettre à la place de la

Super  
fond  
ment  
tion,  
on s'  
l'alla  
larme  
sion e  
ne du  
gna d  
vanta

**L**E  
en avo  
profess  
Religi  
élevée

Dar  
pour D  
me ép  
avoit d  
ses amo  
pratique  
Religio  
pée pou  
dre que  
que la  
étoit re  
même.



Superieure; dont elle vouloit déjà anticiper les fonctions. La pauvre petite en fut extraordinairement humiliée; & au lieu de s'en aller à la recreation, sortant de table, elle alla se cacher: Comme on s'apperçeut aussi-tôt qu'elle étoit absente, on l'alla chercher, & on la trouva toute baignée de larmes. Elle a avoué du depuis que dans cette occasion elle avoit été tentée de sa vocation; mais cela ne dura pas long-temps. Et parce qu'elle en témoigna quelque chose, cela fit qu'on l'éprouva davantage.

---

#### CHAPITRE IV.

##### *Elle prend l'habit de Religieuse.*

**L**E 24. Octobre 1646. elle prit l'habit de Religion, avec autant de joye de son cœur, qu'elle en avoit de désir. Le même jour sa sœur aînée fit profession, & sa grand' mere entra pour être aussi Religieuse; qui est telle chez qui elle avoit été élevée.

Dans ce nouvel état ses ferveurs & sa fidelité pour Dieu redoublerent, & se regardant déjà comme épouse de JESUS-CHRIST, auquel seul elle avoit dedié tout son cœur, tous ses desirs & tous ses amours, elle s'appliqua particulièrement à deux pratiques, pour se sanctifier dans les emplois d'une Religion, dont la vie étant agissante & toute occupée pour la charité du prochain, il y auroit à craindre que l'esprit ne s'y répandît trop au dehors, & que la devotion ne s'y dissipât, si l'interieur n'y étoit réglé, & s'il n'y trouvoit Dieu dans soy-même.

Sa premiere pratique fut le frequent usagè des oraisons jaculatoires & des aspirations vers J E S U S. C H R I S T son veritable Epoux ; qu'elle faisoit d'un cœur tout animé de son Amour : Mon J E S U S , mon tout , mon amour ! disoit-elle cent fois le jour ; vous êtes toute ma joye , toute mon esperance , & tout mon bien. Vous me voyez du haut du Ciel où sont vos recompenses , luy disoit-elle d'autrefois ; je pense à vous , & vous pensez à moy. Vous avez travaillé pour moy , que mon travail soit donc pour vous , ô mon J E S U S ! Vous êtes mort pour moy , n'est-il pas raisonnable que ma vie se consume à vôtre service ? Vous m'aimez , mon aimable Jesus ; ouï , je veux que mon cœur vive & qu'il meure de vôtre amour ! Par de semblables aspirations de son cœur elle s'animoit & doucement , & fortement au saint Ambur.

Sa seconde pratique fut de prendre la sainte Vierge pour son modele , sur lequel elle vouloit régler ses desirs , ses actions , ses mouvemens , & toute sa vie ; se la representant en tout ce qu'elle faisoit & devoit faire. Comment avez vous prié Dieu , ô sainte Vierge , luy disoit-elle lors qu'elle alloit à l'oraison ? Que disoit vôtre cœur , ô Mere toute d'amour ! lorsque vous receviez le Corps de Jesus vôtre Fils , luy disoit-elle s'approchant de la Communion ? Rendant service aux pauvres , elle luy disoit , avec quelle humilité l'avez vous fait , ô sainte Vierge , avec quelle douceur , & avec quelle joye ? Dans les plus petites actions , de faire un lit , de balier la place , de donner à boire à un pauvre , elle se representoit avec quel sentiment & avec quelles veuës la sainte Vierge s'y feroit comportée , & elle tâchoit de l'imiter ; & dans les petites souffrances , dans les petits rebuts , & les petites contradictions dont la

vie humaine est remplie ; pour y être fidelle à Dieu, elle joignoit son cœur à celuy de la sainte Vierge, se disant à elle-même : Le cœur de la sainte Vierge a été doux en semblables rencontres ; un cœur humble, un cœur patient ; que le mien soit semblable au vôtre, ô sainte Vierge ! Souvent elle luy demandoit conseil, souvent elle luy disoit : Que feriez vous, ô sainte Vierge ? que diriez-vous en cette rencontre si vous étiez en ma place ? En un mot, elle desiroit que sa vie fût un portrait vivant & une image formée sur la vie interieure, & sur l'esprit qui animoit le cœur de la tres-sainte Vierge.

## CHAPITRE V.

Elle se donne à la sainte Vierge.

*Le 15. de Mars de l'année 1648. elle fit une nouvelle & totale donation de soy-même à la tres-sainte Vierge, de la façon qui suit.*

**T**Res-sainte & immaculée Mere de Dieu ! je Sœur Marie Catherine de saint Augustin, quoy que tres-indigne de vôtre aimable présence, vous choisis de tout mon cœur, pour mon heritiere universelle de tout ce que j'ay fait de bien, dit, pensé, enduré, soit interieurement, soit exterieurement, spirituellement ou corporellement, tant pour le passé, que pour le present, ou l'avenir ; ce que je ratifie par cét Ecrit, comme par donation irrevocable, sans qu'il puisse être cassé ou diminué par aucun autre. Je vous constitue encore, ô ma sainte Reine & Maîtresse ! heritiere de mon corps, de mon cœur, de mon ame, de ma vie & de ma mort, à laquelle je vous supplie tres-humblement, ma chere Mere

& Dame , vouloir assister pour avoir soin de ce qui vous appartient en qualité d'heritiere. Je vous supplie encore dans toute l'étendue de mon ame , de présenter à vôtre cher Fils , ce pauvre & indigne heritage , afin qu'il daigne pour l'amour de vous, agréer cette action ; & comme vôtre heritage , de l'accepter & le mettre dans le domaine de son infinie bonté & miséricorde. Je m'assure , ma tres-sainte Maîtresse ! que si vous me voulez tant favoriser , quoy qu'il soit moindre en valeur & merite , que le denier de la pauvre vetuve de l'Evangile , il l'acceptera pour un précieux Thresor venant de vôtre part. J'attens cela de vôtre faveur : ne rebutez pas , s'il vous plaît , cette pauvre ame pechereuse , la plus miserable , & la plus ingratitude de celles qui par leurs offences ont irrité vôtre tres-aimé Fils & vous. O les neuf Chœurs des Anges , que je prends à témoins de cette action , comme je fais pareillement vôtre glorieux Epoux saint Joseph , les bienheureux Apôtres , mon saint Pere saint Augustin , & tous les Saints & Saintes du Paradis , particulierement vous autres Saints & Saintes qui avez été les favoris de la Reine que je constitue aujourd'huy mon heritiere ; je vous supplie en toute humilité de m'assister au grand jour du Jugement , & par avance au jugement particulier qui se fera de moy à l'heure de ma mort , en la presence de Dieu & de sa tres-sainte Mere ; en cas que mes ennemis eussent quelques pretentions sur mes actions, mes paroles ou mes pensées , comme ayans été offertes , consacrées & données irrevocablement à la Mere de mon Sauveur ! Et cependant ô bienheureux Citoyens du Ciel ! impetrez à mon ame , qui a dissipé tant de biens & de graces que Dieu luy a faites , la parfaite contrition de ses offences , &

la grace de pouvoir être telle, que sa Divine bonté le desire. Obtenez-moy encore toutes les vertus qui sont requises pour ma perfection, & pour l'augmentation de l'heritage de la sainte Vierge; luy protestant ( de quoy je vous prends à témoins) que si je pouvois augmenter cet heritage qui est à elle, d'autant de bonnes œuvres, d'actes d'amour, de foy, de reconnoissance, & de toutes sortes de vertus, comme il y a d'étoilles au Ciel, de grains de sable dans la Mer, d'atomes aux rayons du Soleil, de creatures animées & inanimées qui sont & seront jusques à la consommation du monde, & qui pourroient être produites en toute l'éternité; je le ferois de tres-bon cœur, & j'estimerois avoir tres-heureusement travaillé pour une Reine si parfaite & si auguste. Telle est ma volonté, & en foy de ce que dessus; je signe, Sœur Catherine de saint Augustin, FAIT & passé l'an de nôtre salut 1648. le 25. Mars, jour de la bienheureuse Annonciation de la tres-pure & Immaculée Mere de mon Dieu, ma Reine, ma Dame; ma Mere & Maîtresse, mon unique esperance & mon tout, apres son aimable Fils; de mon âge le 15. an passé.

## CHAPITRE VI.

*Sa vocation pour le Canada & son voyage de Bayeux jusqu'au Port de Mer pour s'y embarquer.*

**L**Es grands desirs qu'elle avoit de souffrir & d'entreprendre pour l'amour de Dieu & le salut des ames, tout ce qui pourroit se presenter à son courage & à son zele, luy firent prendre la reso-

lution de tout quitter, parens & amis, & la France même, pour s'en aller en Canada où elle n'avoit aucune connoissance, & où elle seçavoit qu'il y avoit beaucoup à souffrir & tout à craindre: mais elle ne craignoit rien, y étant uniquement portée par l'amour de Dieu qui l'y devoit accompagner, & auquel elle mettoit toute sa confiance.

Les Religieuses Hospitalieres de Quebec qui y avoient été envoyées de la Maison de Dieppe, dès l'an 1639, avoient demandé quelques Religieuses de France pour leur secours. La proposition en ayant été faite dans le Monastere de Bayeux, entre celles qui s'y présenterent, les deux plus ferventes furent les deux Sœurs, & celles aussi qui paroissoient plus propres pour ce dessein. Mais d'autant que nôtre Catherine n'étoit que Novice, & qu'elle n'avoit pas encore l'âge de faire profession, on ne pouvoit pas l'engager; & ainsi on donna parole pour son aînée qui étoit Professe.

En ce temps se rencontra la profession de leur bonne grand'mere, nommée en Religion la Mere Renée de l'Incarnation; où s'étans rencontrés plusieurs de la parenté, & de ses enfans; entr'autres le Pere Jourdan Jesuite, tant les uns que les autres se servirent de tous moyens pour détourner ces deux Sœurs des desirs & des desseins qu'elles avoient pour le Canada. L'aînée se laissa enfin gagner; mais la cadette se rendit invincible à toutes leurs poursuites; & plus on luy apportoit de raisons, plus elle s'affermissoit dans ses saintes & genereuses résolutions: & sa Sœur luy cedant sa place, elle vit enfin que le fort tomboit heureusement sur elle.

Monsieur du Longpré sonpere, duquel elle avoit été toujourns la plus chérie de tous ses enfans, s'opposa de toutes ses forces à son dessein; & même

presenta Requête en Justice pour l'empêcher, se tendant inflexible à cette resolution. Mais nôtre genereuse Pretendante aux souffrances du Canada, crût que gagnant le Ciel, elle gagneroit sa cause; elle eut recours à Dieu, faisant vœu de vivre & de mourir en Canada, si Dieu luy en ouvroit la porte, & même elle alloit signer de son sang le vœu qu'elle en avoit fait, si la Maîtressè des Novices ne fût survenue, lorsqu'elle se picquoit pour offrir ainsi les premices de son sang à Dieu. Peu apres le cœur de Monsieur du Longpré son pere se trouva heureusement changé: Nôtre Seigneur permit que ce bon Gentilhomme étant tombé malade de chagrin & de mélancolie à cette occasion, demanda à voir une Relation nouvellement venue du Canada, qui parloit de la mort du Pere Isaac Jogues Jesuite, massacré par les Iroquois l'année d'auparavant 1647. lors qu'il étoit allé pour la troisieme fois dans leur pais, pour leur porter la Foy de JESUS-CHRIST. Ce pere abbatu de tristessè, fut saisi tout d'un coup d'un assoupissement & d'un sommeil, sans doute mysterieux; pendant lequel il fut inspiré & porté fortement de permettre à nôtre Catherine de faire ce grand voyage; & Mademoiselle sa mere en même temps eut aussi la même pensée, quoy qu'elle fût éloignée pour lors de son mary. À son réveil son cœur se sentit tout changé sur ce genereux sacrifice que vouloit faire sa fille d'elle-même; & il conçût une si vive apprehension que Dieu ne luy demandât compte à l'heure de la mort, de l'opposition si opiniâtre qu'il faisoit à ses volontez, & aux desseins que le Ciel avoit sur sa fille, que touché de cette pensée qui le pressoit fortement; il accorda à Dieu ce qu'il avoit refusé aux hommes.

Comme il falut tout declarer aux Religieuses,

afin qu'elles y donnassent leur consentement , le Chapitre étant assemblé pour ce sujet , il s'y rencontra tant de nouvelles difficultez , que l'affaire pensa être rompuë ; Apparemment le Demon faisoit ses derniers efforts pour empêcher le voyage de cette fille , qui devoit luy être si contraire dans le Canada. Les difficultez qu'on y trouvoit , étoient , que la fille n'ayant pas encore fait ses Vœux , si elle venoit à se dégoûter sur les chemins , on risquoit sa vocation ; qu'ayant de si beaux talens comme elle avoit , elle rendroit un jour de grands services au Monastere de Bayeux , si elle y demouroit , & que c'étoit elle entre les autres qui se presentoient , qu'on y devoit le moins envoyer.

Sur ces entrefaites Mademoiselle du Longpré arriva au Monastere , laquelle apportoit le consentement du pere , & luy venoit dire adieu : de sorte que son arrivée termina les difficultez qui s'opposoient à son voyage.

La resolution ayant été prise de donner ce précieux thresor au Canada , les Religieuses n'y voulurent jamais consentir , qu'à condition qu'elle feroit des vœux simples de Religion avant son départ , sous l'autorité de l'Eveque de Bayeux ; qu'elle reconnoîtroit toujourns la Superieure du Monastere de Bayeux pour sa vraye & legitime Superieure ; qu'en quelque lieu ou Monastere où elle feroit profession , elle ne la feroit qu'à ces conditions ; & qu'elle seroit toujourns tenuë & censée Professe de Bayeux , & non d'ailleurs ; en sorte qu'elles le retiennent toujourns le droit de la rappeler ; & d'en disposer ainsi que l'on fait des Religieuses que l'on envoie en fondation , ou pour assister quelqu'autre Monastere.

Le 25. d'Avril 1648. qui fut le Mercredy d'apres



Pâques, sur les trois ou quatre heures apres midy, elle fit ses vœux simples, n'ayant pas encore l'âge de 16. ans, qui est requis pour la profession Religieuse. Ce fut en présence de Monsieur de Bernays, homme de sainte vie, Theologal de Bayeux; de Messieurs les grands Vicaires, & de plusieurs Chanoines & amis de la Maison. Toutes les Religieuses y assisterent, & tout se fit en la même forme que l'on tient en la profession solennelle; on luy donna le voile noir; elle fit cette action avec grande joye & devotion; ensuite elle fut visitée par plusieurs personnes de qualité, qui étoient parfaitement édifiez de sa vertu, dont ils ont toujours conservé une grande idée.

Comme on avoit veu tant de difficultez pour 'ce voyage, la Reine Regente avoit écrit aux grands Vicaires, l'Evêque pour lors étant mort, & à Monsieur du Tronchay pour lors Intendant, afin que tous ensemble donnassent l'ordre nécessaire à ce que la Novice fût conduite. On avoit député pour cét effet Monsieur de la Bardouliere, un des grands Vicaires & Archidiacre, lequel n'approuvoit pas trop le dessein de ce voyage: mais ayant parlé à la Novice, & ayant entendu ses raisons & les motifs de sa vocation, & voyant sa grande resolution en l'âge où elle étoit, il en demeura tout surpris, & il ne pût qu'il ne louât & n'approuvât son genereux dessein; & il conçût tant d'estime de cette Novice, qu'il la regardoit comme une Sainte. Pour marque de son estime, il voulut avoir quelques grains de son Chapelet, qu'il portoit par devotion: Tous les ans il luy écrivoit, & il luy envoyoit quelques petits presens pour donner aux pauvres Sauvages.

Feu Monsieur Seruien Evêque de Bayeux, l'avoit en telle estime, qu'il baisoit ses lettres, & s'en fit

lire une dans sa maladie mortelle, & témoignoit une grande joye d'avoir une si sainte fille pour une de ses Religieuses. Il disoit que ses lettres luy causoient une tres-grande devotion; & pour en témoigner ses reconnoissances, il luy envoya cent francs en sa dernière maladie, pour être distribuez aux pauvres Sauvages.

Le lendemain 17. du même mois d'Avril, elle se ressouviut du commandement que Dieu fit autrefois à Abraham lors qu'il luy dit: Sors hors de ton pais, de ta parenté, & de la maison de ton pere, & va à une terre que je te montreray, & je te beniray. Ce ne fut pas sans sentiment que son cœur se separa de tout ce qu'elle avoit au monde de plus cher, elle étoit aimée de tous ceux qu'elle connoissoit & qu'elle alloit quitter; & elle sçavoit bien qu'elle alloit en un pais Barbare, & parmy des Sauvages infideles & cruels, où il n'y avoit rien d'aimable, sinon à un cœur qui ne veut aimer que Dieu seul. La tendresse de sa mere qui étoit venuë luy dire adieu, & pour qui cette chere fille avoit tout l'amour possible, ne servirent qu'à faire paroître la force de sa vocation pour le Canada, & ce que peut l'amour de Dieu sur un cœur qui déjà est tout à luy. Mais la Communauté des Religieuses de Bayeux où elle avoit deux sœurs, sa grand' mere, & une tante sœur de sa grand' mere, & une cousine germaine Fondatrice de cette Maison, & où toutes les autres Religieuses la portoient dans leur cœur, & pour lesquelles elle avoit des tendresses inimaginables; toute cette chere Communauté luy causa au point de sa separation une douleur plus sensible qu'elle ne le pouvoit exprimer: le seul amour de Dieu qui faisoit cette playe & qui donnoit le coup de mort, en pouvoit être le remede.

Elle sortit donc de Bayeux regardant le Canada comme le lieu où J E S U S - C H R I S T l'appelloit , & où elle devoit être la victime de son saint Amour.

La Mere de l'Assomption Professe de Dieppe, qui devoit faire le même voyage avec elle , avoit les commissions necessaires afin qu'elle fist sa profession en chemin , lorsqu'elle auroit l'âge , qui manquoit seulement de quelques jours.

Le Pere Barthelemy Vimou Jesuite les conduisoit avec une bonne compagnie.

Passant par la Ville de Vennes en Bretagne , une troisiéme Compagne se joignit aux deux premieres : la Mere Jeanne de sainte Agnes excellente Religieuse , & qui fut aussi un riche present pour le Canada.

Par les chemins tous ceux qui voyoient nôtre jeune Religieuse , étoient ravis de son courage , de sa modestie & des vertus qu'ils voyoient reluire en elle. Son humilité , sa patience & sa douceur l'accompagnoient par tout. On l'appelloit un Ange , & une Sainte.

On écrivoit de tous côtez à la Communauté de Bayeux les admirations qu'on avoit pour elle ; & toujours elles ont regretté à Bayeux cette sainte fille , n'y ayant eu que les seuls interêts de la gloire de Dieu qui les avoit fait consentir à son éloignement.

Ce fut à Nantes que nôtre genereuse Novice fit sa profession dans la Chappelle de nôtre-Dame de toute joye , le 4. jour de May , son âge de 16. ans n'ayant été accompli que le jour precedent , le 3. de May.

Le Pere Vimou Jesuite qui la conduisoit en Canada , fut commis par Monsieur le grand Vicaire & Official de Nantes , pour recevoir les vœux , qu'el-

le fit sous l'autorité de Monsieur l'Evêque de Bayeux. Ledit grand Vicaire fut present avec trois Chanoines, & tous signerent ses vœux.

Elle ne se rendit pas seulement fidelle envers Dieu pour luy tenir les promesses qu'elle luy avoit faites; mais aussi pour se tenir sujette & dépendante des Superieurs de son Monastere de Bayeux; ne manquant pas de rendre toutes les années ses respects aux Evêques, aux Superieurs particuliers, aux Superieures, & aux autres Meres & Sœurs, leur écrivant si cordialement, si religieusement & si saintement, qu'elle ravissoit les cœurs, même de ceux & de celles qui ne l'avoient pas connue. Cette Maison de Bayeux l'ayant aussi reconnue pour sa bien-aimée fille, & luy ayant toujoursourny sa pension pendant sa vie (quoy qu'elle n'y fût pas obligée:) & apres sa mort luy ayant fait les mêmes services, & rendu les mêmes charitez que si elle étoit decedée à Bayeux.

Les deux Religieuses qui avoient plus d'amour pour elle, la Reverende Mere Marie de saint Augustin, la Fondatrice de la Maison & sa cousine, & la Reverende Mere Renée de l'Incarnation sa grand'mere, pour lesquelles reciproquement elle avoit aussi de plus tendres, de plus fortes & de plus saintes effections, furent les deux uniques, qui bien loin de la détourner de sa vocation pour le Canada; au contraire elles l'y animoient fortement, lorsque tout le monde s'opposoit à ce dessein. Ce qui est un témoignage bien puissant que de part & d'autre la grace unissoit plus leurs cœurs, & lioit plus leurs affections; que ne faisoient les liens les plus étroits de la nature. En effet, la grace ne cherche que Dieu, veut que Dieu soit obeï, & soit servy aux dépens de tous les autres amours.

## C H A P I T R E VII.

Sur Mer étant malade à mourir, la sainte  
Vierge luy apparôit & la guerit.

*De Nantes, il faut promptement se rendre à  
la Rochelle, où l'embarquement se faisoit.*

*Le 27. du mois de May elles s'embarquerent,  
& trois jours apres elles firent voile.*

*Au mois de Juin elle tomba malade, & son  
mal s'augmentant, elle fut red.ise à l'extremi-  
té; mais elle fut miraculeusement guerie. Voicy  
ce qu'elle en dit.*

**E**Tant sur Mer pour venir en ce païs, je fus ma-  
lade de la peste jusqu'à l'extremité, & on n'at-  
tendoit que le moment auquel je deusse expirer.  
Dans cét état, je priay qu'on me laissât un peu de  
temps seule, on y eut de la peine, mais pour me  
satisfaire, tout le monde sortit de ma chambre: j'a-  
vois pour lors l'esprit dans un grand calme, & j'é-  
tois tres-contente de mourir dans le voyage, d'au-  
tant qu'il me sembloit que je rendrois en cela plus  
d'hommage aux volontez de Dieu. Comme j'étois  
donc seule, pensant à Dieu avec paix & confiance,  
voilà qu'un gros dragon se met à côté de moy. Sa  
gueule grande & ouverte sembloit me vouloir en-  
gloutir. Il tenoit deux griffes levées en haut, com-  
me pour me saisir, si-tôt que je serois jugée. J'eus  
une grande peur à la veüe de ce monstre d'Enfer:  
mais ce qui pensa me faire mourir, fut la veüe  
claire & distincte du nombre & de la qualité de

tous mes pechez qui me parurent si horribles , que moy-même je me condamnois à l'Enfer dans ce moment ; car cette veüe ne dura pas. Je jettay ensuite un soupir , & adoray sans rien dire , ce que Dieu ordonneroit de moy à toute éternité. Aussitôt cette veüe horrible s'effaça de ma memoire & de mon esprit , & je prie Dieu que jamais telle chose ne m'arrive , car je craindrois de tomber en desespoir. Le dragon demeura là encore , & me fit comme l'abregé de tous mes pechez passez , m'affeurant que la rage & le desespoir suivroient une si malheureuse vie ; je ne me souvenois de quoy que ce fût qui me pût donner tant soit peu de consolation ; car il ne me venoit point en la pensée d'avoir fait aucun bien en ma vie. Dans cette extrémité je tournay mon cœur à Dieu , & je croy que je luy dis ces paroles: Mon bon J E S U S ! j'ay tousjours esperé en vous , j'y espere & je mourray avec paix , dans la confiance que j'ay qu'à toute éternité , je ne me départiray point de vos saintes volontez : damnez-moy , j'en suis contente ; mais mon Dieu ! en enfer j'y feray vôtre sainte volonté , & puisque vous avez dès mon bas âge imprimé si avant dans mon cœur ce desir , il y restera à toute éternité , malgré tout l'Enfer.

M'adressant ensuite à la sainte Vierge , je luy dis avec toute la tendresse & la confiance d'un enfant envers sa bonne mere : hé bien sainte Vierge , il sera donc dit qu'une personne , laquelle apres Dieu a mis toute sa confiance en vous , sera damnée? j'en suis contente sainte Vierge , & en Enfer vous y ferez ma Reine , ma Dame , ma maîtresse & ma mere. Je veux vous aimer plus que si j'étois à vos pieds dans le Ciel. Oüi je vous proteste que mon amour y sera plus grand pour vous , que la rage &

la haine des demons & des damnez. Comme j'achevois de luy parler, je 'la vis paroître comme une Dame pleine de majesté & de douceur; le dragon s'enfuit à la veüe de cette sainte Dame, & elle me dit: Ma fille & ma sœur! tu as blessé le cœur de mon Fils & le mien: si tu veux mourir, ne crains point, le demon ne te sçaurroit nuire, Je suis icy pour te recevoir. Mais on te demande encore pour la terre; que veux tu? Ce que je veux sainte Vierge, vous le sçavez; que la volonté de vôtre Fils & la vôtre soit faite en moy? Vous resterez donc encore au monde; mais avec incertitude de vôtre salut: pensez-y? Helas ma chere Mere! Je n'ay rien à choisir que ce que vous aimerez le mieux. Je sentois pourtant un grand combat; mais je ne pouvois avoir de desir que pour la volonté de Dieu. Elle toucha d'un doigt ma peste, laquelle s'étant ouverte au même temps, mon cœur commença à se fortifier: Elle s'en alla me donnant sa sainte benediction, & me laissant l'ame comblée de douceur, & fortifiée pour tout souffrir, avec un entier abandon aux volontez de Dieu.

La fièvre cependant fut continuë, la plus ardante & la plus violente du monde, avec une espee de ceinture autour du corps composée d'onze charbons de peste? Sur mer, dans un Navire, où quelque soin que l'on puiffé avoir d'une malade, on peut dire que quasi tout luy manque, mais sa vertu ne luy manqua pas.

Ce qui la travailloit le plus, fut la soif, l'eau douce ayant manqué dans le Vaisseau; on mettoit des linges pour recevoir la rosée du Ciel, qu'on luy portoit pour luy donner quelque soulagement, & quelque petit rafraichissement.

Plusieurs dans le même Navire étoient tombez

malades avant elle ; & Monsieur de Repentigny General de ladite Flotte en étant mort depuis huit jours , avoit été trouvé le corps demy couvert de taches de pourpre noir , larges comme des doubles.

La mort n'étoit pas ce qui étonnoit nôtre heureuse malade , qui recevoit avec joye cette maladie , & toutes les incommoditez qui l'accompagnoient , comme un don de Dieu qui n'est pas moins precieux que la santé ; sa patience y fut invincible , son obeïllance toujours constante , sa douceur en tout inalterable , sa resignation aux volontez de Dieu toujours égale ; elle ne se plaignoit que de soy-même & de son peu de vertu.

Ses deux compagnes , la Mere Anne de l'Assomption & la Mere Jeanne de sainte Agnes, luytinrent toujours fidelle compagnie , & elles prenoient plaisir d'exposer leur vie pour la sienne.

La Mere Anne de l'Assomption étant arrivée à Quebec, en écrivit la même année à la Reverende Mere de saint Augustin , Fondatrice du Monastere de Bayeux : Je voyois bien , dit-elle, le danger où je m'exposois , mais j'eusse plutôt perdu mille vies si je les avois eues , que de manquer à ce devoir. Je n'avois que trop de motifs qui m'y engageoient. En verité on peut dire d'elle qu'elle est la bien-aimée du Seigneur ; & en deux sens , qu'elle est l'amour & les delices de la nature & de la grace ; tant pour ses bonnes qualitez , que parce que tout le monde l'aimoit par tout où nous avons passé. Elle charmoit tout le monde par ses vertus , & par je ne sçay quel présage de sa future sainteté ; les petits Villageois souvent se mettoient à genoux devant elle.

Cette apparition qui luy arriva en cette maladie, est semblable à ce qui est écrit du bienheureux Sta-



missas de Costka, qu'étant malade dangereusement, le Demon luy apparut en forme d'un chien d'enfer, comme pour le devorer. Apres quoy la sainte Vierge luy apparut & la consola.

---

CHAPITRE VIII.

Elle arrive à Quebec, & quelle étoit son affection pour le Canada.

*Le 19. du mois d'Août 1648. elle arriva à Quebec, la navigation ayant été de trois mois.*

**N**ous jugeâmes de la premiere entreveuë, dit la Reverende Mere Marie de saint Bonaventure de J E S U S, dans la lettre circulaire qu'elle écrivit d'elle apres sa mort, que c'étoit un precieux thresor pour cette Maison; son exterieur avoit un charme le plus attirant & le plus gagnant du monde: Il n'étoit pas possible de la voir & de ne la pas aimer: son naturel étoit des plus accomplis que l'on eût pu souhaitter; elle étoit prudente avec simplicité, clair-voyante sans curiosité; douce & debonnaire sans flaterie; invincible dans sa patience, infatigable en sa charité, aimable à tout le monde, sans attache à qui que ce soit; humble sans aucune bassesse de cœur, courageuse sans qu'il y eût rien de fier en elle. Nous sçavons qu'elle n'épargnoit aucunes peines dans les occasions de gagner une ame à nôtre Seigneur, soit par ses prieres, soit par ses mortifications; jusques à s'être abandonnée pour ce sujet à la divine Justice en qualité de victime, qui ne l'a pas épargnée, & qui luy a fait sentir

la pesanteur de son bras , punissant terriblement en elle les pechez de ceux pour lesquels elle se sacrifioit; Nous sçavons que ses infirmitéz corporelles étoient grandes & continuelles , & nous voyions qu'elle les supportoit saintement , & toujours d'un visage égal , répandant une joye pleine de pieté dans le cœur de ceux qui la voyoient.

Ce témoignage est d'autant plus considerable, que celle qui le rend, a vécu 20. ans avec elle ; qu'elle a été 14. ans sa Supérieure , qu'elle la receut à son arrivée à Quebec , & qu'elle luy ferma les yeux, lorsqu'elle mourut.

Passant en leur voyage à la ville de Vennes en Bretagne , elles n'y demeurèrent que peu de jours; toutefois la Sœur Catherine y laissa dans les esprits une si vive impression des vertus qu'elle pratiquoit par tout , que la Reverende' Mere de la Nativité qui étoit pour lors Supérieure ; plusieurs années apres en écrivoit en ces termes à une Religieuse de son Ordre; je prens autant de part à ma chere Sœur de saint Augustin , que si je luy avois donné l'habit & fait faire profession; & beaucoup plus même que si elle m'étoit parente , car depuis que je la vis , il me demeura une si forte impression & estime de ses vertus , qu'elle m'est toujours restée dedans le cœur & dans l'idée ; non seulement à moy , mais aussi à toutes mes Sœurs de Vennes. Elle nous a souvent servy d'entretien , & je l'ay souvent donné pour exemple d'édification. Dans le peu de temps que nous eûmes le bonheur de la posséder , elle reforma tout nôtre Chœur par son chant. Mais sa modestie & son obeïssance étoient admirables. Elle faisoit tout ce qu'on desiroit d'elle au moindre signe qu'on luy en donnoit. En sorte qu'elle y laissa une sainte odeur de sa vertu , & de toute sa Communauté de

Bayeux ; car si dans une Novice , disoit-on , tant de vertus reluisent ensemble , que sera-ce quand elle sera plus avancée ? & quelle estime doit-on faire de la maison d'où elle est ?

Celle qui rend ce témoignage est maintenant au Ciel : c'étoit une Religieuse d'un rare merite & de consideration , la premiere Professe de la reforme , qui fut envoyée de Dieppe pour la fondation de Rennes , laquelle a si bien reussi , qu'il est forty plusieurs Monasteres de ce premier de la Bretagne.

Nôtre Catherine trouva en Canada des cœurs de charité en toutes les Meres , qui la receurent avec des tendresses inexplicables ; & leurs cœurs furent si-tôt unis , que toutes les lettres qu'elles écrivoient toutes les années en France , répandoient une douce odeur de la sainteté des uns & des autres.

Mais elle y trouva ce qu'elle y étoit allé chercher , des croix & des souffrances qui l'y ont accompagné jusques à la mort.

La même année qu'elle arriva en Canada , les Iroquois prirent & brulerent un grand Bourg des Hurons , nommé saint Joseph , où ils massacrerent quantité de Chrétiens , & en emmenerent quantité de captifs , d'hommes , de femmes & d'enfans : Le Pere Daniel Jesuite leur Pasteur y ayant été tué & brûlé au sortir de l'Autel , & un moment apres la sainte Messé ; Quelques François & Sauvages avoient aussi été tuez ou emmenez captifs des trois Rivieres & de Montreal.

L'anné suivante 1649. onze cent Iroquois prirent & brûlerent deux Bourgs des Hurons , appellez saint Ignace & saint Louïs , & firent par tout un horrible massacre , emmenerent un grand nombre de captifs , les Peres Jean de Brebeuf & Gabriel

l'Allement Jesuites y ayant été cruellement brûlez à petit feu avec des cruauitez inimaginables.

En 1650. on reçeut nouvelle que la Mission de saint Jean dans la Nation du Petun aux Hurons, avoit été désolée par les Iroquois, & que le Pere Charles Garnier avoit été massacré au milieu de son troupeau; & le Pere Chabanel tué à 4. ou 5. lieues de luy. Cette même année tout le pais des Hurons étant ruiné par de nouvelles irruptions des Iroquois, tous les Peres qui y avoient fait une Eglise Chrétienne de ce peuple barbare, furent obligez de descendre à Quebec, avec les tristes restes de cette Eglise auparavant si florissante. En même temps d'autres Iroquois firent de nouveaux massacres aux trois Rivieres & à Mont-Real; jettant par tout la terreur & l'effroy.

En 1651. le Pais des Aticamegues reculez dans les terres du côté du Nort, fut ravagé par ces mêmes ennemis de la Foy, qui firent une Eglise captive de ce qu'il y avoit de plus Chrétien entre toutes les Nations Algonquines.

En 1652. le Pere Jacques Buteux leur Pasteur, retournant dans ce pais tout desolé pour y ramasser les brebis dissipées de son troupeau, y trouva une heureuse mort, y ayant répandu son sang pour ces ames rachetées du Sang de JESUS-CHRIST: & les Iroquois cette année là ayans fait sentir par tout leur fureur, la Colonie Françoisé des trois Rivieres se vit sur le point d'être toute massacrée. Monsieur du Pleffis Querbodo, Gentilhomme de courage leur Gouverneur & l'élite des habitans, y étans demeurez sur la place & quelques-uns emmenez captifs, qui furent cruellement brûlez dans le pais ennemy.

En 1653. la desolation continuoit par tout, & al-

loit même jusques aux portes de Quebec, où le Pere Joseph Poncet fut pris & emmené captif, avec un autre François qui fut brûlé tout vif.

Il faut qu'une fille ait un courage invincible, & une force toute extraordinaire, pour ne pas craindre dans ces dangers; & pour aimer le Canada, lors qu'il étoit en cet état si déplorable: Il faut que l'amour de JESUS-CHRIST & du salut des ames possede pleinement un cœur, pour le porter à vouloir demeurer parmy ces Barbares, & tous les perils d'une cruelle mort.

La même année que la Sœur Catherine y arriva, écrivant à Bayeux à la Reverende Mere de saint Augustin qu'elle aimoit fort, & qui l'aimoit mutuellement, elle luy parle en ces termes. Nous sommes enfin arrivées en la terre tant souhaitée: Nous n'y sommes pas venuës satis peine. Il a falu livrer de rudes combats pour quitter la France, souffrir de violentes tempêtes sur la Mer pour arriver dans ce petit Paradis de Quebec, où maintenant tout est changé en contentement. Je vous diray, ma chere Mere, qu'il est vray que j'ay quitté une Maison de sainteté, mais que j'en ay trouvé une autre au bout du monde qui ne luy cede en rien: C'est un même esprit, &c.

Je continuë, dit-elle dans une autre lettre des années suivantes, à être dans une pleine satisfaction, & à aimer de tout mon cœur ma chere vocation du Canada. J'apprehende plus que jamais de quitter ce bien aimé pais; l'on nous fait peur des Iroquois, & l'on dit que s'ils continuent de faire des progrès autant qu'ils en ont fait depuis trois ans, ils contraindront tout le monde de quitter le pais devant qu'il soit peu d'années. Nous mettons toute nôtre confiance en celuy qui peut tout.

Dans une autre lettre du 9. Novembre 1651. elle parle en ces termes. Nous ne nous pressons pas pour achever le reste de nos bâtimens , à cause de l'incertitude où nous sommes, si nous demeurerons long-temps icy, Dieu veuille par sa grace que nous ne soyons pas dans la peine de le quitter. C'est la plus grande de mes apprehensions : ce n'est pas que je ne croye, si je retournois en France , que je n'y fusse contente, & que Dieu me donneroit autant d'occasions de souffrir & d'être une grande Sainte, si je cooperois aux graces qu'il m'y feroit : Mais quand je pense qu'il ma appelée icy , je croy qu'il prétend de moy quelque chose de particulier en ce pais , voyant qu'il m'y donne tant de satisfactions & de contentemens ; où effectivement il n'y en peut avoir qu'en Dieu. Car je vous puis asséurer que la nature n'y en trouve aucun en quelque chose que ce soit: Il n'y faut rien chercher que Dieu seul, & dans luy on trouve toutes les choses les plus douces & les plus agreables. Je suis en luy plus contente que jamais. Je le benis à toutes les heures du jour, de la grace qu'il m'a faite. J'ay aussi toujours de plus en plus de grandes obligations à nôtre tres-chere & Reverende Mere, & à toute cette sainte Compagnie, lesquelles ont des bontez & des charitez pour moy que je ne puis exprimer.

Ecrivant la même année à Monsieur de Bernays Theologal de Bayeux & Superieur des Hospitallieres , pour lequel elle avoit une veneration toute particuliere , à cause de sa sainteté & qu'il l'avoit toujours soutenuë dans sa vocation pour le Canada, elle luy parle en ces termes: Je suis toujours fort contente & satisfaite en ce pais , & ne puis que je n'en remercie Dieu de tout mon possible, Les Iroquois continuent leur guerre ; ils ont pris

cette année deux femmes Françoises ; la première à Mont-Real, ils l'ont emmenée à leurs pais, & l'ont fait cruellement mourir ; l'autre fut prise à une lieuë & demie d'icy, & fut tuée proche de la riviere comme elle alloit à la pêche de l'anguille. Je ne sçay pas ce que Dieu veut faire de ce pais : Mais je vous puis asseurer qu'il est bien ébranlé. Dieu est le maître, il fera tout ce qu'il luy plaira, que sa bonté soit à jamais benie. Nous ne sommes pas en grand danger dans nôtre Maison ; tout le pis qu'ils nous sçauroient faire, seroit de nous brûler dedans ; car de nous emmener en leur pais, il leur seroit bien difficile. Nous sommes entre la vie & la mort : Il n'y a personne qui soit asseuré d'être garanty de la fureur de ces Barbares. Tout cela, je vous asseure, ne me fait aucune peur. Je sens mon cœur disposé à faire & souffrir tout ce qu'il plaira à mon bon maître de m'envoyer : Il connoît mes forces, & je croy qu'il ne permettra rien que pour le mieux. Les Croix du Canada qui s'ont assés fréquentes, n'ont point diminué ny alteré en aucune façon ma paix interieure. Je ne m'étonne pas d'en voir de tous côtez qui m'environnent. Mais je vous asseure, mon cher Pere ! que quand on a une fois mis sa confiance en celuy qui peut tout, l'on ne rencontre pas tant de difficultez ; du moins l'on ne les sent pas tant, ou elles semblent plus douces. Quoy que c'en soit, je sens toujours mon cœur tres-content & satisfait. Je veux absolument être à Dieu, & n'avoir rien à cœur que son service. On vous demande pour l'an prochain un nouveau secours de Bayeux, quelques filles choisies. Je vous prie au Nom de Dieu, mon cher Pere, de bien éprouver leur vocation, & n'en envoyez point qui n'ayent un desir extrême d'y venir ; car

un desir mediocre n'est pas assez. Il n'est pas croyable combien l'épreuve que l'on m'a faite avant que venir, m'a fervy & m'a fait plus aimer ma chere vocation de Canada.

---

## CHAPITRE IX.

### Son amour pour les Croix.

*On verra dans la suite de cette Histoire, que toute sa vie n'a été qu'un enchaînement de croix qui se succedoient les unes aux autres, & qui croissoient toujours extraordinairement jusqu'à la mort, d'une façon inimaginable: en sorte que l'on peut dire qu'elle a été toujours crucifiée, & qu'elle est morte en croix.*

**S**ans parler maintenant des croix interieures & qui crucifient l'ame même jusques à l'infiny, il suffira de dire qu'elle a toujours été malade, & jamais sans douleurs, qui souvent étoient bien cuisantes, sans qu'elle s'en plaignît, ny qu'elle y recherchât d'ordinaire aucun soulagement, sinon celui de la patience & de la conformité qu'elle devoit aux volontez de Dieu & à JESUS-CHRIST crucifié; auquel elle devoit s'estimer heureuse d'être semblable, pour dire avec l'Apôtre, *Christo confixus sum cruci*. Ce qui est d'autant plus considerable, qu'elle avoit un cœur tendre & compassif pour tout autre que pour elle-même, & une charité officieuse & si prévenante qu'elle eût pris volontiers sur soy, & qu'elle prenoit effectivement les miseres & les maux des autres, sans jamais se rassasier de peines.



Ma santé est toujours languissante, dit-elle dans une de ses lettres; une Esquinancie m'a pensé étrangler depuis un mois. Il m'en est resté une assez grande fluxion sur la poitrine. Ce sont des faveurs que nôtre Seigneur me fait; qu'il en soit beny à jamais. Je suis resoluë d'aller jusqu'au bout, & de soulager la Maison autant que je pourray. Tous les remedes que l'on m'a fait, ne m'ont presque point soulagée. En verité, ma chere Mere! j'ay bonne envie de profiter de toutes ces occasions. Je suis resoluë quand je devrois encore plus souffrir dans l'interieur ou à l'exterieur, de ne sortir jamais de dessus la croix où nôtre Seigneur m'a mise par son infinie bonté & miséricorde, & d'y mourir avec plaisir, ainsi que j'y demeure avec joye & satisfaction; laquelle quoy qu'elle ne soit pas sensible, n'est pas moins bonne ny moins veritable.

Le Reverend Pere N. m'a dit qu'il vous avoit écrit mes dispositions interieures, c'est pourquoy je ne vous en diray rien. Il me connoît mieux que moy-même. Je suis la plus heureuse du monde de l'avoir rencontré; j'ay une confiance totale en luy: C'est l'unique consolation que j'ay en ce pais. Quand je luy ay dit toutes mes miseres, je demeure en repos, quoy qu'il puisse arriver. Au reste tout le monde croit que j'ay facilité en tout, & que la vertu ne me coûte rien; & on craint que tournant tout en habitude, au lieu de me servir, cela ne me soit defavantageux: Mais hélas, on ne voit pas toute la pesanteur & la dreté de mon cœur, toutes les revoltes de mon esprit, les abîmes de tristesse où je suis souvent reduite, ma lâcheté & mes langueurs. Ce cher Pere vous dira tout ce que je suis. Mais apres tout, je suis contente & tres-contente; & quoy que mon cœur ressent de peines & de

craintes ; je ne laiffé pas néanmoins d'esperer que Dieu se contentera de mes foibleffes , & agréera la volonté qu'il me donne de le servir. Je luy veux être fidelle fans reserve ; je le supplie de combler vôtre ame de son tres-pur & divin amour. Je ne vous envoie point de consultation de mon mal , cela seroit inutile , le mal changeant d'un temps à un autre , & de plus je croy que Dieu veut que je me prive de cette satisfaction. Je fuis toute en luy, ma Reverende Mere , Vôtre , &c.

Notez qu'elle écrivoit cette lettre les années qu'elle étoit dans ses plus horribles souffrances, & la victime de la Justice de Dieu , comme nous verrons cy-apres. Au reste elle écrivoit à sa Supérieure de Bayeux , & la grande amie de son cœur, la Fondatrice , à laquelle la suivante lettre est encore adressée du 18. Octobre 1659.

Dieu qui seul est & possède seul nos cœurs. Ma disposition interieure n'est point autre qu'à l'ordinaire , si ce n'est que tout eroit plutôt que de diminuer. Celuy qui me connoît mieux que moy, vous en pourra mieux écrire que moy. Tout ce que je vous puis assurer , c'est que le diable est méchant , & s'il bouleverse tout chez moy , Dieu a sans comparaison plus de bonté pour me souffrir & soutenir : ses graces ne sont point sensibles , & elles m'en sont moins suspectes , & me sont plus avantageuses. Il me semble que je ne veux , ou ne veux vouloir autre chose , que l'accomplissement de sa sainte volonté en moy. J'y trouve ma paix & mon repos , & une joye qui ne peut-être ravie de qui que ce soit au monde. Vous ne devez jamais avoir aucune peine pour ce que vous avez sçeu ; peut-être que tout cessera bien-tôt. Quoy qu'il en soit, mon esprit est en paix ; j'envifageray toujours ces

accid  
cher  
possé  
dout  
Il fa  
pas d  
re, n  
se co  
que  
que  
vôtr  
L  
mes.  
tout  
& d  
d'éc  
quar  
mon  
temp  
on c  
m'y  
ra di  
les f  
à un  
stant  
L  
m'en  
nôtr  
plût  
trop  
Cro  
ou u  
pre  
& n  
You

accidens comme des motifs puissans pour m'attacher fortement à celuy seul qui veut, & qui doit posséder mon cœur. Au reste, ma chere tante! ne doutez pas s'il vous plaît de ma stabilité en ce pais. Il faut être fidelle à Dieu jusqu'à la fin. Je ne sçay pas comment on peut faire courir un bruit contraire, ne l'ayant jamais dit à personne. C'est une chose constante que je ne quitteray jamais, à moins que tout le monde ne quitte; & que je suis plus que tout le monde ensemble, ma Reverende Mere, vôtre, &c.

L'année suivante 1660. elle luy écrit en ces termes. Vous ne desaggréerez pas que je réponde à toutes vos lettres par celle-cy: J'ay si peu de temps & de santé, que cela me fait peine & m'empêche d'écrire autant que je souhaitteroïs. Ma fièvre-quarte m'a tourmenté puissamment. Je pense que mon poulmon est bien attaqué. Depuis quelque temps il m'est arrivé une fluxion sur les gencives; on craint que cela ne dégénere en un cancer. On m'y fait force remedes: peut-être que cela se pourra dissiper. Quoy qu'il en soit, j'en agréé toutes les suites; je suis contente & en paix. J'ay à faire à un bon Maître, il m'aime & me supporte, nonobstant mes ingraturides.

L'année 1666. elle luy écrit ainsi. Je n'ay pû m'empêcher de rire, ma chere tante! de l'idée que nôtre Communauté de Bayeux a eu de me rappeler, plutôt que de nous donner des Religieuses; je tiens trop au Canada pour m'en pouvoir détacher. Croyez moy, ma chere tante, il n'y a que la mort, ou un renversement general du pais qui puisse rompre ce lien. Dieu m'y a appelée. Il m'y a conduite, & m'y retient trop fortement pour m'en separer. Vous le sçavez, ma chere tante!

Quelques années auparavant cette digne Supérieure des Hospitalières de Bayeux, pour qui elle avoit toute l'amitié & tous les respects possibles, ayant sçeu ses infirmités continuelles, & les maladies qu'elle avoit en Canada, avec diverses choses qui pouvoient luy donner de la peine; luy fit non seulement des offres pour son retour en France, luy en donnant des moyens tres-faciles & tres-honorables; mais aussi luy en fit de tres-instantes prières, dans la veüe qu'elle serviroit beaucoup à leur Communauté de Bayeux: Mais cette fille genereuse le refusa absolument, mandant à cette chere amie qu'elle étoit attachée à la croix du Canada, par trois cloux dont elle ne se détacheroit jamais. Le premier, la volonté de Dieu; le second, le salut des ames; & le troisieme, sa vocation en ce pais, & le vœu qu'elle avoit fait d'y mourir: & elle ajoûtoit que quand même toutes les Religieuses voudroient revenir en France, pourveu qu'il luy fût permis, elle demeureroit seule en Canada pour y consommer sa vie au service des pauvres Sauvages, & des malades du pais.

---

## CHAPITRE X.

### Sa grande consolation est au saint Sacrement.

*Je ne veux pas parler d'une consolation sensible: nous verrons dans la suite que ses consolations étoient bien au-dessus des sens, qu'elles étoient épurées, toutes spirituelles, & vraiment crucifiantes.*

**I**L ne se passe aucune semaine que nous n'ayons deux Communions, outre celles de la regle;

( écrit-  
vous la  
Aussi es  
& les c  
Priez, i  
moy, a  
qu'il me  
Une a  
dans Q  
d'une in  
voyoit  
Religie  
leurs M  
lieu de p  
dre de c  
mes, c  
heures  
sion, &  
six heur  
que de  
Conve  
son, pa  
der le d  
Sacrem  
gustin  
tôujour  
Maisor  
& pour  
mestiqu  
leur vie  
ction p  
tellem  
ferveur  
estimez  
sant m

( écrit-elle à cette même Supérieure de Bayeux ) je vous laisse à penser quelle consolation j'en reçois: Aussi est-ce la toute nôtre joye , dans les afflictions & les croix dont nôtre Seigneur nous fait part. Priez, ma chere Mere! cét aimable Sauveur pour moy, afin que je fasse mon profit de tant de biens qu'il me donne.

Une année la terreur des Iroquois fut si forte dans Quebec même, dans la crainte qu'on étoit d'une irruption de ces ennemis de la Foy dont on se voyoit menacé, que l'on jugea à propos que les Religieuses Hospitalieres & Ursulines quittassent leurs Maisons la nuit, & s'allassent refugier en un lieu de plus grande assurance; car tout étoit à craindre de ces Barbares. Durant le temps de ces alarmes, ces bonnes Religieuses sortoient sur les six heures du soir de leur Maison, comme en procession, & n'y retournoient que le lendemain sur les six heures du matin. Il ne restoit dans le Convent que deux ou trois Religieuses ou de Chœur, ou Converses; tant pour y garder le dedans de la maison, parce que les domestiques demouroient à garder le dehors, que pour y tenir compagnie au saint Sacrement. Nôtre heureuse Catherine de saint Augustin desira que le sort tombât sur elle, & quasi toujours, ce fut elle qui demeura la gardienne de la Maison: ce qui étoit une consolation merveilleuse, & pour les Sœurs qui y restoit, & pour les domestiques qui courant avec elle le même peril de leur vie, se promettoient par ses prieres une protection particuliere de nôtre Seigneur; & se sentoient tellement animez de ce qu'elle leur disoit, avec une ferveur & une force toute divine, qu'ils se fussent estimez heureux de mourir avec elle. Le plus puissant motif qu'elle avoit, étoit de pouvoir en ces

occasions passer en prieres devant le saint Sacrement une plus grande partie de la nuit ; & consommant les saintes especes qui étoient dans le saint Ciboire, en cas d'une irruption des Iroquois ; ou de mourir sur le lieu martyre portant J E S U S - C H R I S T dans son cœur, ou d'être emmenée captive par ces barbares, & de s'y voir abandonnée ou brûlée dans leur país pour son Sauveur, qui le premier avoit été abandonné & mis à mort pour elle : Outre cela ce qui la consolait extrêmement, c'étoit que s'estimant la moindre de la Maison & la plus indigne de vivre, s'il y falloit mourir, elle aimoit mieux par charité & par justice que cet accident tombât sur elle, que sur aucune autre de ses Sœurs.

*Voicy une Histoire bien remarquable qu'elle écrit elle même dans son Journal.*

UN jour étant devant le saint Sacrement avec beaucoup d'inquietude, à cause d'une grande douleur qui m'étoit survenuë le matin tout d'un coup dans une dent ; cette douleur n'étoit point comme celles qu'on a accoûtumé de ressentir aux dens : Il me semble que cela faisoit jouer quantité de ressorts dans ma tête, & que tout venoit aboutir à cette dent. Cela me caufoit une inquietude étrange ; car mon esprit étoit tout renversé. Apres la sainte Messé je sentoís une grande pante à demander à Dieu qu'il m'ôtât, ou du moins qu'il soulageât ma douleur, ou mon inquietude : Toutefois, je pensay qu'il valoit mieux luy abandonner tout, & ne rien demander : Ainsi je tâchay, bien qu'assez imparfaitement, de produire quelques actes de vertu : J'avois grande peine à rester devant le saint Sacrement ; il me sembloit que si j'eusse été ailleurs,

leurs, mon mal eût été beaucoup soulagé. Je me résolus avec une indignation étrange contre moy-même de rester là ; & cela comme par dépit : je fus bien une bontie demy-heure en cét état ; au bout de laquelle je sentis comme un air subtil, qui sortoit de ma dent malade, & tout d'un coup mon esprit reprit sa première tranquillité. Cét air que j'avois senty sortir de ma dent, s'arrêta devant moy, comme une vapeur un peu noire, de laquelle en peu de temps je vis sortir & se former comme un fantôme, lequel se tenant debout devant moy, dit : Regarde moy bien. Il y a 25. ans que je t'ay guerie d'une dangereuse maladie: on a tant été en peine qui étoit cét habile Chirurgien : c'est moy-même. Si tu veux, je porte icy d'excellens onguens avec moy, je t'en donneray ; & si tu t'en sers, jamais plus tu ne sentiras de douleur. Ses drogues ne me revenoient pas: Je trouvois en effet qu'il ressembloit à celuy qui m'avoit guerie au temps qu'il m'avoit dit ; & je pensay que le diable avoit bien eu de la charité pour moy en ce temps-là : Il fit réponse assez promptement à cette pensée, que c'étoit bien malgré luy, mais qu'il sçauroit bien retourner au lieu d'où il étoit sorty, & y faire pis qu'auparavant. Je tournay mes yeux & mon cœur vers le saint Sacrement, & il me semble que je dis cecy: Mon Sauveur & mon tout! si la demeure des demons vous est agreable dans mon corps, je suis contente qu'ils y fassent un aussi long séjour qu'il vous plaira ; pourveu que le peché n'entre pas avec eux, je ne crains rien, & j'espère que vous me ferez la grace de vous aimer à toute éternité, quand bien même je serois au fond de l'enfer. Je continuay un peu de temps à parler à nôtre Seigneur, & je ne vis plus cét homme ; mais je sentis la même douleur qu'auparavant. Apres

le diné, je délibéray de m'aller promener, pour tâcher de dissiper mon mal; & comme j'étois allée saluer le saint Sacrement, en sortant du Chœur, je me sentis comme arrêtée tout court, & je jugeay de là, qu'il falloit préférer la compagnie de nôtre Seigneur à mon plaisir, & ne pas chercher ailleurs du divertissement. Ainsi j'y restay jusqu'à cinq heures du soir, sans en sortir. Pendant le Sermon j'entendois une voix qui sortoit de ma dent malade, qui contredisoit à tout ce que le Prédicateur disoit; & à la fin comme il raportoit des exemples qui l'avoient touché, il s'excita une si furieuse tempête dans mon esprit, que je ne sçavois où j'en étois. Cette voix me dit: Ne vois-tu pas bien que ce n'est pas JESUS-CHRIST qui est dans l'Hostie? Qu'en crois-tu? Je ne répondis rien; mais je ne croyois pas ce qu'il me disoit; & il me venoit aussi force objections à chaque parole que proferoit le Pere. Je fus en cét état jusqu'au Salut; & lorsque je voulus commencer *Benedicta & venerabilis es Virgo Maria*; Je pensay tout quitter; car je ne sçavois ce que je disois; étant arrivée à ces paroles, *Qua sine tactu pudoris*: je me sentis entierement délivrée de l'embarras où j'étois, & de ma douleur. Cela arriva le 17. Juin 1663.





## CHAPITRE XI.

*Sa conduite dans les emplois de l'obeissance.*

**O**N peut dire en verité qu'étant propre à tout faire *excellamment*, ayant toutes les qualitez & de corps & d'esprit, & de vertu pour y bien reussir, elle s'est *parfaitement* bien acquitée de toutes les observances de la Religion, n'y en ayant aucune où elle n'ait été appliquée.

Etant *Maîtresse* des Novices, elle sçavoit si bien gagner à foy les filles qui luy étoient confiées, pour les gagner à Dieu, qu'elles répandoient leur cœur dans le sien, & elle verfoit dans leurs ames l'amour de la regularité, l'amour de la Religion, avec l'amour de JESUS-CHRIST & de la sainte Vierge.

Lors qu'elle étoit *Depositaire*, elle sçavoit joindre si adroitement l'esprit interieur avec les soins des choses temporelles, que tout l'exterieur étoit animé de cét esprit; ses paroles, ses actions, ses entretiens avec les *Seculiers* & tous les ordres qu'elle donnoit aux gens de travail; en la même façon que nôtre ame vivifie toutes les parties de nôtre corps qu'elle anime; ainsi l'exterieur ne la dissipoit pas, & elle imprimoit aux *Seculiers* qui avoient à traiter avec elle, l'esprit de Dieu, sans qu'elle prit d'eux l'air & l'esprit du monde.

Etant *Hospitaliere*, son regard, sa parole & ses mains secouroient les pauvres malades qui étoient consolez jusqu'au fond de l'ame, lors que rendant au corps toutes les charitez possibles, l'esprit s'en ressentoit, dont elle avoit encore un plus grand

soin. Elle les gaignoit si doucement & efficacement à Dieu, que plusieurs ont avoué luy être redevenables de leur salut. L'édification generale qu'un chacun en a receu, est un témoignage public que personne ne peut démentir.

Dans la Maison elle étoit la premiere au travail, & des plus ferventes à se mortifier en tout ce qui regardoit sa personne, choisissant toujours pour soy les choses les plus incommodes, supportant tout des autres, excusant tout, sans jamais s'excuser soy-même; mais plutôt desirant que ses défauts fussent connus à tout le monde. Bon Dieu! disoit-elle souvent, puisque nous ne sommes que ce que nous sommes devant Dieu, pourquoy cherchions nous à paroître autres aux yeux des hommes?

Son cœur obligeant la rendoit le refuge de toutes les personnes qui avoient besoin de secours & de consolation; elle n'en renvoyoit aucune sans une parfaite satisfaction; & bien que l'esprit de la croix & de la penitence l'accompagnaissent en toutes les occasions, ce n'étoit toutefois que pour elle-même; elle n'étoit à charge qu'à son amour propre, avec lequel elle étoit dans un continuel divorce. Toutes ses complaisances étoient appliquées pour le prochain, s'ajustant d'une façon merveilleuse aux différentes humeurs de chacun, se faisant tout à tous, afin de gagner tout le monde à son divin Epoux.

C'est le témoignage que rend d'elle la Reverende Mere de saint Bonaventure de J E S U S sa Supérieure, dans la Lettre circulaire qu'elle en écrivit apres sa mort: Voici comme elle continué d'en parler.

Mais ce qui est de bien remarquable, c'est que son humilité a été si adroite à se cacher, même à

nos yeux, que nous n'avons rien sçeu qu'après sa mort, de tout ce qui étoit des graces extraordinaires de Dieu sur elle; quoy que ses solides vertus qui font la véritable sainteté, nous la firent connoître pour une Religieuse accomplie, pleine de Dieu, & qui luy gagnoit les cœurs de ceux qu'elle voyoit.

En effet, ceux qui ont eu soin de la conduite intérieure de cette fille véritablement généreuse, ont toujours remarqué en elle un si bas sentiment de soy-même, & un tel éloignement de toute élévation, que non seulement elle s'accusoit de ses fautes avec une humilité admirable, pénétrant jusqu'aux derniers replis de son cœur, & ne s'épargnant pas; mais elle étoit bien-aisé qu'on la jugeât criminelle, que l'on crût d'elle ce qu'elle en croyoit elle-même, qu'elle étoit toute abîmée dans le péché.

Elle étoit tres-prudente & d'excellent conseil, tres-clairvoyante, & qui touchoit incontinent le fond des affaires les plus importantes: Toutefois elle ne s'appuyoit jamais sur soy-même en sa propre conduite; & en toutes choses elle avoit un jugement aussi soumis, que si elle eût été la personne du monde la moins éclairée.

Quoy qu'elle eût de grandes connoissances & de grandes lumières, par les voyes extraordinaires de revelations & apparitions fréquentes des Saints du Paradis; & de JESUS-CHRIST même; toutefois jamais elle ne s'est conduite par ces voyes-là; les maximes de l'Évangile, la raison & le mouvement de l'obéissance, ont été tout son appuy & l'unique voye qu'elle a toujours suivie, & sur laquelle se sont appuyez ceux qui ont eu le soin de sa conduite.

## CHAPITRE XII.

*Elle s'attache uniquement aux vertus  
solides.*

**D**ANS la suite de cette Vie il est aisé d'y reconnoître qu'elle a été dans une pratique continuelle des vertus solides, & que c'étoit l'application de son esprit, & la nourriture de son cœur.

Les voyes de Dieu sur elle étoient humiliantes; elle s'y est tellement soumise jusqu'à la mort, que JESUS-CHRIST luy ayant souvent donné le choix, ou d'en sortir, ou d'y continuer, laissant le tout à sa liberté, & luy faisant connoître qu'elle feroit toujours toute à luy, quoy qu'elle changeât d'état, toutefois elle n'a jamais voulu sortir de son humiliation, à cause qu'elle desiroit l'humilité.

La conformité aux volontez de Dieu étoit sublime en elle; tout luy étoit parfaitement indifférent, santé ou maladie, soit la consolation, soit la desolation; l'estime ou le mépris des creatures, les visites favorables des Saints du Paradis, ou bien les sacrez abandons de Dieu; & même d'être précipitée dans les enfers pour une éternité, si c'étoit la volonté de Dieu, pourveu que ce fût sans péché, qui étoit l'unique chose qu'elle avoit en horreur.

L'obeissance ne luy étoit pas difficile, s'étant accoutumée à ne pas regarder l'homme dans l'homme même, mais JESUS-CHRIST auquel elle ne donnoit point qu'elle n'obeît obeissant à l'homme. Elle ne s'arrêtoit point à examiner si les conduites que l'on tenoit sur elle, étoient & justes & raisonnables;

disant que rien ne nous devoit arrêter dans l'obeissance, depuis que JESU-CHRIST avoit obei à l'Arret de Pilate, quoy que le plus injuste du monde; n'y ayant regardé que la volonté de son Pere, de la main duquel il recevoit le Calice de sa Passion, *Calicem quem dedit mihi Pater, non vis ut bibam illum?*

La charité pour le prochain étoit née avec elle; se portant de tout son cœur à rendre service à qui que ce fût, même aux personnes les plus viles, prévenant leurs besoins, & s'estimant être obligée lors qu'on luy donnoit occasion d'obliger les autres; n'ayant jamais fait mal à personne. Ce qu'elle a souffert pour les Ames du Purgatoire & pour les Pecheurs, même qui souvent luy étoient inconnus, pour lesquels cependant elle s'étoit si genereusement offerte à Dieu, comme une victime publique portant la peine de leurs pechez dans des excez inconcevables, est une preuve de la charité de son cœur, qui jamais n'a dit c'est assez sur le sujet des souffrances.

Sa patience à tout souffrir des hommes; des démons & de Dieu même qui se mettoit souvent de la partie contr'elle, en se cachant à elle & luy cachant tous les secours de sa grace; cette patience, dis-je, a été formée sur le modele de la patience de JESU-CHRIST, lorsqu'elle se plaignoit saintement à luy; Mon Dieu, mon Dieu! pourquoy m'avez-vous délaissée?

L'amour qu'elle avoit pour Dieu, n'étoit pas d'ordinaire un amour sensible, ny un amour délicieux; mais un amour souffrant, un amour patient, un amour obeissant: Elle appelloit les douceurs sensibles de la devotion, le sucre que Dieu donne pour l'ordinaire à ceux qui sont encore enfans à son ser-

vice ; & elle ajoûtoit que comme le sucre ne rendoit pas les viandes ny plus nourrissantes , ny plus saines ; mais au contraire que trop de sucre souvent gâtoit l'estomach , de même aussi que la devotion sensible gâtoit souvent la devotion veritable , & le veritable amour de Dieu , qui selon ce que J E S U S-CHRIST nous a enseigné , ne consiste pas à dire souvent : Seigneur, Seigneur ! mais à faire & à souffrir les volontez de Dieu ; à les faire quand il nous les commande ; à les souffrir quand il nous envoie des souffrances ; principalement celles qui sont le moins selon nos desirs , & que nous choisirions le moins. Le vœu que la sainte Vierge l'obligea de faire , de rechercher en toutes choses la plus grande gloire de Dieu & la fidelité qu'elle a eue dans l'observance de ce vœu , est une marque & une preuve bien puissante de l'amour qu'elle avoit pour Dieu.

Elle imitoit le grand Apôtre qui châtioit son corps pour l'assujettir à l'esprit ; & souvent c'étoit avec une sainte cruauté , par des disciplines sanglantes , des ceintures herissées de molettes de fer , qui entroient dans la chair ; par des jeûnes que je puis dire continuels. Elle passoit souvent les nuits en oraison , & couchant sur la dure : Souvent les démons luy causoient une soif enragée , & des desirs ardents de plusieurs choses , luy donnans un dégoût de tous les autres ; & ils venoient luy presenter ce qu'elle desiroit ; mais jamais elle n'a eu que du rebut & de l'horreur de leurs presens. En voicy un exemple tiré de son Journal.

Le 7. Juin 1662. j'avois eu , dit-elle , une envie étrangement forte de manger d'un citron ; & il me semble que si j'eusse pû en avoir un , en un lieu où personne ne m'eût veüe , je l'aurois mangé de bon cœur : Je trouvois quantité de raisons pour justifier

mon  
res ay  
deux  
romp  
sa rel  
positi  
n'y pa  
tât viv  
sentir  
lagen  
sonne  
qu'on  
çant a  
cer du  
mais e  
d'en g  
m'en  
l'odeu  
que je  
ce que  
& au  
que j'  
j'eusse  
ble, l'  
trois j  
bes lo  
quels  
entrem  
milieu  
travail  
le pos  
furen  
Ils me  
fruit ;  
moy l

mon desir : Neanmoins quelques-unes de nos Mes-  
res ayant voulu qu'on en départit entre nous toutes,  
deux qu'on avoit apporté de France ce jour-là ; je  
rompis ce dessein ; & comme elle poursuivit dans  
sa resolution , je continuay fortement à y faire op-  
position ; & j'étois resoluë si on en eût donné , de  
n'y pas toucher , quoy que ma tentation s'augmen-  
tât vivement. Je disois à part moy , si je le pouvois  
sentir à mon aise , cela me donneroit un peu de sou-  
lagement. Comme je pensois à cela , la même per-  
sonne qui avoit pour de bonnes raisons , pressé  
qu'on en donnât à toutes , en prit un , & le per-  
çant avec une grosse épingle , commença d'en suc-  
cer du jus ; ( peut-être n'en fit-elle que semblant ; )  
mais elle me voulut obliger par un motif de charité,  
d'en goûter , & elle m'en fit grande instance. Je  
m'en excusay , & ne voulus pas même en souffrir  
l'odeur ; mais en verité c'étoit bien malgré moy  
que je m'en abstenois : Je ne sçay si j'eusse été seule,  
ce que j'eusse fait. Etant allée au Refectoir à midy  
& au soir , il me fut impossible de manger , quoy  
que j'y fisse effort ; je ne pû même boire , quoy que  
j'eusse une grande soif : mon citron étoit , ce me sem-  
ble , l'unique chose qu'il me falloit. La nuit suivante,  
trois jeunes hommes assez bien-faits , vêtus de ro-  
bes longues , & ayans la tête découverte , deux des-  
quels portoient deux flambeaux de cire blanche,  
entrèrent dans nôtre chambre : le 3. marchoit au  
milieu , tenant entre ses bras un panier fort bien  
travaillé , remply de parfaitement beaux citrons ; ils  
le posèrent sur la table tout vis à vis de moy , &  
furent environ un quart-d'heure sans me rien dire.  
Ils me donnoient le temps de considerer un si beau  
fruit ; l'odeur en étoit excellente & reveilloit en  
moy le desir d'en manger : Apres ce temps ils appro-

cherent ce panier pres de moy , & m'inviterent d'en manger , m'assurant que Dieu étoit content de la privation du jour precedent , qu'ils étoient venus de sa part; & que je n'eusse aucun doute. Je ne dis rien , & ne témoignay point que j'eusse d'envie d'y toucher. Mais voila ce que je pensois. Je suis assurée que Dieu ne me doit rien , pour le peu d'abstinence que j'ay fait de ce fruit , laquelle fut même d'une tres-mauvaise grace. Ainsi cela n'exige rien de pareil à ce que je vois , & n'est icy le temps ny le lieu de manger : Mais si tant est que ce que j'ay fait agréé à Dieu , il faut faire le sacrifice tout entier , & ne pas toucher à ceux-cy. Pour lors celuy qui tenoit le panier , me donna un grand coup de poing au côté de la tête , & tout cela s'évanouit. Il resta une si mauvaise odeur dans la chambre , que je ne pouvois empêcher les soulevemens de cœur. Ce qui m'obligea d'ouvrir la fenêtre , crainte que le bruit que j'aurois fait en vomissant , n'éveillât celles qui couchoient proche de moy. Voilà ou aboutirent les beaux citrons avec leur verdeur & leur panier , & le maître du fruit.

Il luy est arrivé souvent que sentant de la repugnance & de l'horreur de diverses choses ; pour se vaincre soy-même , elle alloit au delà de ce qu'elle auroit dû faire dans le cours ordinaire ; jusqu'à avaler des phlegmes puants & pourris des pauvres gens tout-à-fait infectez des maladies tres-dangereuses dont elle sentoit de l'aversion. Elle les prenoit dans son moucheoir sans qu'on s'en apperceût , & malgré toutes les resistances horribles qu'elle ressentoit dans cette action , elle domtoit ainsi la nature , voulant qu'elle fût soumise à la grace.

Mais en quoy elle disoit qu'il se faloit mortifier principalement ; c'étoit à domter les passions du



cœur, les desirs, les joyes, les tristesses, les craintes, les impatiences & la colere, nos averfions & nos inclinations naturelles; non feulement n'en laiffant échaper aucuns actes au dehors, mais les retranchant même dans leur fource; parce que JESUS-CHRIST regardoit le cœur plus que toute autre chose, & qu'il avoit recommandé fi particulièrement la pureté, & la paix du cœur. Elle ajoutoit que lorsque la douceur étoit au cœur, aisément elle se répandoit du cœur sur le visage, sur nos paroles, & sur tout nôtre extérieur, & que c'étoit hypocrisie de paroître au dehors crainte, humble & debonnaire, si le cœur ne l'étoit.

Elle difoit que l'Oraison étoit la fource de toutes les vertus folides, & qu'il n'est pas poffible d'en poffeder longtemps aucune, fans le don d'Oraison; puis qu'il les faloit demander à Dieu, & qu'il les faloit confiderer en JESUS-CHRIST, qui étoit le Dieu des vertus, & qui nous en avoit donné les exemples durant tout le cours de fa vie; ayant voulu fe faire homme, afin d'être visible aux hommes, & qu'ils le fuiviffent en tous les âges & en toutes les fonctions de la vie humaine. Prions (difoit-elle) comme JESUS-CHRIST a prié; obeiffons comme il a obeï; foyons humbles de cœur imitant fon obeiffance; souffrons avec patience comme il a souffert; mourrons comme il est mort; & vivons comme il a vécu; que fon silence foit la regle du nôtre; & fa charité le modele de la nôtre; fes entretiens l'exemple des nôtres; & fes actions la regle des nôtres. C'est ainfi, difoit-elle, que nous vivrons de la vie de JESUS, & qu'ayant quitté nôtre vie naturelle & nos paffions qui ne regneront plus en nous, nous pourrons dire avec l'Apôtre: Je vis, non ce n'est plus moy qui vis, c'est JESUS-CHRIST qui vit en moy.

Quoy qu'elle passât une bonne partie des nuits en l'Oraison , donnant le jour à la charité & à l'obeissance ; Toutefois elle disoit que proprement le temps de l'Oraison ne devoit pas être celuy que l'on passé à son Oratoire , ou devant le tres-saint Sacrement ; mais que les Oraisons jaculatoires nous devoient accompagner par tout , offrant tout à Dieu, & l'aimant en toutes choses, & toutes choses en luy, afin que par ce moyen nôtre conversation fût au Ciel , & nôtre cœur où étoit JESUS-CHRIST , nôtre threfor & nôtre tout. Elle disoit que c'étoit en cette maniere que saint Paul avoit dit qu'il faloit prier sans relâche & sans intermission.





LIURE SECOND.

# S A V I E

E P R O V U E ' E

PAR LES TENTATIONS,  
ET VICTORIEUSE  
PAR SA FIDELITE'.

---

CHAPITRE PREMIER.

*Sa vertu se perfectionne dans les tentations.*



LES grands Saints ont été souvent  
attaqués des plus horribles tenta-  
tions ; & ce sont ces grandes tenta-  
tions qui les ont fait de grands  
Saints. Saint Paul, quoy que rayy  
jusqu'au troisieme Ciel , s'est veu contraint de trait-  
ter son corps en esclave , crainte de se voir un Re-  
prouvé apres avoir fait tant de predestinez. Saint  
Guillaume a été tenté dix ans de blaspheme & d'im-  
pureté. Sainte Claire de Montfalco l'espace de

78 *Sa Vie éprouvée par les tentations,*  
treize ans. Saint Hugues Evêque 40. ans. Sainte  
Catherine de Boulogne 5. ans. Sainte Marie Egy-  
ptienne 17. ans tout de suite. La bienheureuse An-  
gele de Folignyl l'espace de trois ans, croyant y con-  
senser, & n'en avoir aucune contrition, ny aucun  
desir de la pureté: Son Confesseur voyoit bien le  
contraire, & l'obligeoit de s'approcher de la sainte  
Table, lors même qu'elle se croyoit toute abîmée  
dans le péché: En effet, JESUS-CHRIST s'appa-  
roilla à elle apres trois ans de ces combats horri-  
bles, & mettant tout en un moment le calme dans  
son ame, luy assura qu'elle n'avoit point peché du-  
rant tout ce temps-là, & qu'elle avoit tres-bien fait  
d'obeir à son Confesseur, & que c'étoit cette obeis-  
sance qui l'avoit rendue victorieuse.

Dans la Vie des Peres, un vieillard entre les Saints  
Hermites étant comme au desespoir, à cause des  
tentations d'impureté qui le poursuivoient depuis  
dix années, dont il croyoit être criminel; sur le  
point de tout quitter pour retourner au monde; il  
ouït une voix d'un Ange qui l'assura que les dix an-  
nées qu'il avoit combatu, luy avoient acquis une  
riche couronne, & que Dieu luy seroit fidele; ce  
qui l'anima à souffrir avec patience les épreuves de  
Dieu.

Nous verrons dans la suite de cet Ouvrage que la  
Vie de celle dont nous parlons, n'a été qu'un en-  
chaînement de toutes sortes de tentations, & avec  
une violence qui fait même horreur à ceux qui  
l'entendent. Mais la grace de JESUS-CHRIST  
dans ces combats y est veüe d'autant plus glorieuse-  
ment victorieuse, que tous les démons d'enfer s'é-  
toient plus déchaînez contre elle, qui n'étoit tentée  
si fortement & si longtemps, qu'à cause qu'elle  
étoit toujours fidele à Dieu.

Nous verrons dans le Livre troisieme comme elle fut obledée des démons , qui ne la possédoient pas, mais qui étoient emprisonnez en elle en grand nombre, & qui y excitoient des tentations inconcevables, dont par la grace de J E S U S- C H R I S T elle est heureusement demeurée victorieuse. Ces grandes tentations luy ont fait pratiquer toutes les vertus Chrétiennes.

1. L'humilité jettoit en elle de profondes racines, lors qu'étant véritablement innocente, elle s'estimoit criminelle & digne de tous les supplices d'enfer; s'y soumettant de tout son cœur, & disant qu'à toute éternité elle y loueroit la Justice de Dieu sur elle, qui avoit toujours abusé de ses miséricordes.

2. Sa foy se vivoit dans l'incrédulité que les démons luy inspiroient, en voulant luy persuader que Dieu n'étoit pas Dieu, puisqu'il étoit cruel; lors qu'il punissoit d'une peine éternelle un péché d'un moment. Elle au contraire leur souvenoît que Dieu étoit son Dieu, en cela même qu'il punissoit en Dieu, n'appartenant qu'à Dieu de punir éternellement.

3. Son esperance se souvenoît contre toute esperance, lorsque les démons luy ayant donné des impressions si fortes de toutes sortes de pechez, de blasphème, de haine de Dieu, d'infidélité, de desespoir, d'impieté, d'impureté, de gourmandise, de dérober, de tuer & de souhaiter la damnation de tous les hommes; qu'elle croyoit, quoy que fausement, y avoir consenty, & avoir justement merité dix mille enfers, & l'abandon de Dieu irrité contre ses pechez. Nonobstant cela au plus fort de ses desespoirs, elle recouroit avec confiance à Dieu, aux merites de J E S U S- C H R I S T, & aux bontez de la sainte Vierge Mere de misericorde; luy disant

80 *Sa Vie éprouvée par les tentations,*

*Etiā si me occiderit, sperabo in eum:* Oūi sainte Vierge, quoy que JESUS-CHRIST vôtre Fils m'eût déjà foudroyée, j'espereray en luy & en vous, ô ma tres-bonne Mere!

4. Son amour s'enflammoit nonobstant la rage que les démons luy inspiroient, ce luy sembloit, dans son cœur, contré Dieu, contre ses attributs, & contre tout ce qui avoit rapport à sa grandeur; lorsque se condamnant elle-même à être damnée pour une éternité, Elle disoit à Dieu, oūi mon Dieu, je vous aimeray dans l'enfer, malgré l'enfer même, & mon amour pour vous sera plus fort, que ne sera la haine de tous les démons contre vous.

5. Sa charité pour le prochain étoit vrayement toute-puissante à tout entreprendre, à tout souffrir & à tout faire; lors même qu'elle sentoit tout son cœur revolté contre son prochain, par l'opération des démons, qui sembloient l'avoir toute remplie de leurs qualitez malignes; puisqu'au milieu de toutes ces revoltes, elle s'offroit à Dieu comme une victime publique qui s'immoloit pour le prochain; se chargeant des peines deües à leurs pechez, & les souffrant en patience, & continuant dans cét esprit de charité jusq' à la mort.

6. Sa mortification a été continuelle en tous ses sens, en toutes ses puissances, en son corps, en son ame, en son esprit & en sa volonté. Plus même les tentations y ont été violentes & continuelles par l'infestation d'un nombre infiny de démons qui l'obsedoient de tous côtez pour y faire regner le peché; plus sa constance a été invincible, puisque jamais ils n'ont rien emporté sur elle, & que jamais elle ne leur a rien accordé; quoy que souvent ils ne luy demandassent que tres-peu de chose; un seul regard, un petit mot.

L'Ange

L'Ange Raphael disoit saintement à Tobie, qu'il étoit de nécessité que la tentation l'éprouvât, parce qu'il étoit agreable à Dieu : Nous pouvons dire le même de cette heureuse fille, & nous dirons avec autant de verité, qu'à cause qu'elle aimoit Dieu, il a voulu par tant & de si grandes tentations, luy donner occasion de témoigner la grandeur & l'excez de son amour, par la pratique de toutes les vertus que cette vertueuse fille a continué aussi longtems que ses tentations ont duré ; & comme le combat a duré jusqu'à la fin de sa vie, il a operé en elle une vie sainte & une sainte mort.

---

CHAPITRE II.

*Elle est tentée contre sa vocation Religieuse, contre sa vocation en Canada ; & contre la chasteté.*

**L**E diable sans doute prévoyoit dès le commencement, que si cette jeune fille, prevenüe déjà de Dieu comme elle étoit, se faisoit Religieuse, elle se feroit Sainte : Ainsi pour détourner un si grand dessein, avant même qu'elle eût pris l'habit de Religion ; il la poussa & tenta fortement de quitter le Monastere, non pas pour mener une vie mondaine ; car sa ruse eût été trop grossiere ; mais pour pouvoir vivre d'une vie plus austere & plus retirée. Le Pere Malherbe Jesuite dissipa bien-tôt par ses avis, ces embûches, que l'enfer luy tendoit pour arrêter l'effort que prenoit cette ame vers la sainteté.

Dés le moment qu'elle sortit du Monastere de

82 *Sa Vie éprouvée par les tentations,*  
Bayeux, elle fut puissamment attaquée contre sa vocation Religieuse; ce qui augmenta même durant huit années sans aucune relâche, & sans que son imagination pût jamais être convaincue ny reprimée par les raisons fortes du bonheur de la vie religieuse que luy appoitait son Directeur; tant le démon avoit de pouvoir de la part de Dieu, pour la crucifier sur ce sujet. Mais comme elle se conduisoit uniquement par un esprit de foy, & par les Maximes de l'Evangile; elle se faisoit force à foy-même, & elle contraignoit la nature d'obeir à la grace, la captivant sous le joug & sous les volontez de JESUS-CHRIST.

Le 10. jour d'Octobre 1652. deux fortes & vehementes tentations surprirent cette bonne Religieuse tout d'un coup, sans qu'il en parût aucune occasion; d'un côté la tentation d'impureté, & d'autre part la tentation de retourner en France. Un coup de foudre ne l'autoit pas frappée si à l'improviste, que firent les démons par ces deux malignes suggestions.

Cette tentation de son retour en France étoit d'autant plus dangereuse, qu'elle pouvoit y succomber sans peché, & que la chose étoit licite. Elle ne manquoit pas de specieux pretextes qui paroissent venir de Dieu, & être tous des motifs de pieté: L'amour de ses parens l'y attiroit aussi puissamment; & beaucoup plus encore la tendre & la sainte amitié qu'elle avoit pour ses cheres Meres; & pour ses Sœurs qu'elle avoit quittées à Bayeux, mais d'où son cœur n'étoit pas encore sorty.

Pour ôter au démon toutes ces armes, & pour le vaincre tout d'un coup, voicy le vœu auquel elle s'obligea sur ce sujet; la tentation ayant déjà duré deux ans, & se fortifiant toujours de plus en plus.



JESUS-CHRIST mon Sauveur, qui par une disposition toute aimable de vôtre Providence divine, avez voulu me donner place en ce pais, quoy que j'en sois tres-indigne! Je Sœur Catherine de saint Augustin, desirant de tout mon cœur cooperer aux saintes intentions qu'a sur moy vôtre saint Amour, prosternée aux pieds de vôtre divine Majesté, en la presence de vôtre sacrée Mere, ma sainte Reine & Maîtresse, de son glorieux Epoux, mon bon Ange, mes Saints Patrons & de toute la Cour celeste, fais vœu de perpetuelle stabilité en ce pais; entendant le tout selon la volonté de ceux qui me conduisent: Je vous conjure, mon adorable Sauveur! qu'il vous plaise me recevoir pour vôtre perpetuelle servante & esclave en ces Contrées, & me rendre digne d'une vocation si excellente. Catherine de saint Augustin, le 18. Octobre 1654.

Il sembloit que ce vœu devoit être comme un bouclier impenetrable aux attaques du démon; ou du moins qu'elle ne devoit plus ressentir qu'un regret de l'avoir fait. Mais la malice du démon est plus ingenieuse: Il luy apprend que les vœux qui sont faits imprudemment, sont nuls; & qu'ainsi celuy-cy étant de cette sorte, il n'y avoit aucune difficulté pour ne le point garder; que ses maladies étoient trop grandes, pour demeurer sous un climat aussi difficile que celuy du Canada; que la nourriture n'étoit pas propre pour un corps mal affecté, comme le sien; & qu'il n'y avoit que le pais natal qui la pouvoit remettre. Ce que Monseigneur l'Evêque de Petrée dit un jour en pleine assemblée, confirma extrêmement son party; à sçavoir, qu'il annuloit les vœux qui s'étoient faits en particulier, & qu'il en dispensoit celles qui s'en étoient liées. Ce fut en 1660. que le démon se servit de cette bat-

84 *Sa Vie éprouvée par les tentations,*  
terie, jusqu'à s'offrir visiblement à elle de luy dicter une lettre pour s'en retourner chez les Religieuses de Bayeux : ajoutant qu'il ne falloit pas demander positivement de retourner ; mais qu'ayant déclaré ses infirmités, elle insinuoit ; qu'elle ne mettroit point d'obstacle à ce que l'on voudroit faire d'elle.

Elle repoussa promptement & genereusement ce malheureux tentateur. Retire toy de moy Satan, luy dit-elle, tu veux donc me faire tomber dans le chemin du Paradis où Dieu me fait marcher ; & tu veux m'empêcher de prendre le Calice que Dieu mon pere me veut donner. J'obeiray à luy seul, & non à toy. J'ay tes conseils en execration.

Par là il est aisé de voir que la partie superieure étoit toujours du party de Dieu, quoy que la partie inferieure fût dans des revoltes continuelles par la permission de Dieu, qui toujours étoit le Maître, & qui triomphoit toujours en elle. Aussi avons nous vu cy-devant dans le 8. Chapitre du Livre 1. les fortes & les saintes affections que son cœur conservoit pour le Canada. C'est dans le même esprit qu'elle écrivoit à sa chere Superieure de Bayeux.

Ne vous mettez point en peine pour moy ; je suis contente des conduites de Dieu sur moy. Je les adore & je les aime, ma chere tante ! O que les creatures sont inconstantes, & qu'il fait bon ne s'attacher qu'à Dieu seul ! Ce petit mot, ma tres-chere Mere & tante, est pour vous dire comme à ma chere & bonne Mere, que Dieu continuë ses bontés sur moy, me donnant un cœur soumis à toutes ses conduites, quoy qu'un peu dures à la nature, & à ce que mon amour propre desireroit : Je trouve mon repos dans cet état ; Dieu est ma force,

mon  
sirs ;  
veux  
plisse  
soit a  
mable  
chere  
fait,  
fidelit  
elle e  
d'être  
Et e  
sons  
sembl  
nous  
lées v  
de l'A  
une jo  
je vas  
a d'êt  
conn  
perfo  
tenir  
nois e  
Au  
nous  
prit f  
les el  
vint d  
ment  
sting  
elle f  
étoit  
tinuo  
tout f

mon appuy, mon esperance, & l'ame de mes desirs; pourveu qu'il soit content, je le suis, & ne veux vivre & souffrir que pour luy, dans l'accomplissement de sa tres-sainte volonte; quoy que ce soit au monde en la vie & en la mort, me sera aimable dans cette veuë. Je vous conjure, ma tres-chere Mere, de remercier Dieu des graces qu'il me fait, & de luy demander que j'y corresponde avec fidelité. Ne soyez point en peine de ma santé; elle est assez foible, mais elle ne m'empêche pas d'être contente.

Et en une autre lettre de l'année 1653. Nous jouissons icy d'une paix & d'une union si grande, qu'il semble qu'elle ne se peut desirer davantage; & nous avons une joye tres-grande de nous voir exilées volontairement en ce cher pais, pour l'amour de l'Amour même. Mon cœur possède une paix & une joye telle que je ne le scaurois exprimer; & plus je vas en avant, plus je connois le bonheur qu'il y a d'être en Canada. Je ne pourray jamais assez reconnoître les obligations que j'ay à Dieu, & aux personnes qui m'y ont obtenu place, & aidé à obtenir cette grace, dont assurement je vous reconnois comme la premiere à qui j'en suis obligée.

Au moment même qu'elle fut attaquée, comme nous avons dit, des tentations d'impureté; son esprit fut privé des devotions sensibles dans lesquelles elle s'étoit veu plongée par le passé. Le Ciel devint d'airain & de bronze pour elle: Son entendement s'obscurcit entierement; en sorte que ne distinguant pas le sentiment d'avec le consentement, elle se trouvoit coupable & criminelle, où elle étoit innocente & sans peché; les tentations continuoient sans reiâche, allant toujours croissant; & tout son esprit, tout son corps & toutes ses pensées,

tous ses desirs & tous ses sens n'étoient remplis que de ces idées abominables, qui quoy qu'elles luy donnassent plus d'horreur, qu'elle n'en auroit eu de l'enfer même, toutefois elle ne pouvoit se persuader qu'elle en eût une vraie horreur, à cause qu'elles ne cessoient pas : car elle auroit voulu, pour se voir innocente, les voir aneanties tout d'un coup, & que les démons se fussent precipitez dans le profond des enfers, & qu'ils ne fussent pas demeurez dans son cœur, où elle croyoit que le péché étoit dans son regne : Et ce qui en cela étoit de plus surprenant, est que jamais en sa vie elle n'avoit eu aucune sale pensée ny aucun mouvement d'impureté.

Son recours fut bientôt à la sainte Vierge, qui est la Mere de pureté. Elle s'adressoit par elle à JESUS-CHRIST, & elle le conjuroit par les merites de son Sang de ne la point abandonner dans ses combats. Elle invoquoit les Anges, & sur tout son Ange-Gardien & tous les Saints du Paradis. Le jour même que commença la tentation, elle s'en découvrit à son Directeur, comme si elle eût été la plus criminelle du monde : elle joignit l'austerité des jeûnes, des disciplines sanglantes, & de toutes les mortifications qu'elle pût : elle coucha sur la dure & toute habillée ; & elle se mettoit des brassellets pleins de pointes de fer aux deux bras pendant les nuits toutes entieres, & c'étoit beaucoup quand elle prenoit deux ou trois heures de sommeil : Ce qu'elle a depuis ce temps-là pratiqué le reste de sa vie ; donnant à l'Oraison ce temps qu'elle déroboit à son repos, sans jamais reposer le jour, dans quelque abattement qu'elle fût. Mais si elle se défendoit avec une telle résistance, les démons aussi de leur part l'attaquoient avec d'autant plus de for-

ce, qu'  
pour les  
acquies  
Souver  
désaire  
dans la  
chirée  
elle cro  
voit da  
grande

Not  
d'autre  
des ex  
cause ;  
grace

Die  
qu'il v  
vertes  
elle m  
minui  
étroit  
lesque  
sans s  
un gr  
On m  
vois b  
tendr  
me v  
peran  
per,  
la pe  
possi  
pein  
dem  
je di

ce, qu'ils voyoient qu'elle avoit plus de vigueur pour les combattre, & pour les vaincre; & qu'elle acqueroit autant de couronnes pour l'éternité. Souvent elle s'est plongée dans les neiges, pour se défaire de cet ennemy importun, qui la pressoit dans la dernière extrémité: Souvent elle s'est déchirée de coups, pour tirer raison d'un crime dont elle croyoit être coupable; & souvent elle se trouvoit dans un abattement de cœur, & une peine si grande, qu'elle ne pouvoit se supporter.

Nous verrons dans la suite de sa Vie que bien d'autres tentations ont suivy ces premières, dans des excès inimaginables dont l'enfer seul étoit la cause; & que toujours elle a été victorieuse par la grace de JESUS-CHRIST.

Dieu luy avoit donné un grand présentiment qu'il vouloit la conduire par des voyes toutes couvertes d'épines. Voicy ce qui luy arriva, comme elle même l'a écrit. Une nuit à une heure apres minuit, on me fit voir un chemin fort long, assez étroit, & tout herissé d'épines de côté & d'autre, lesquelles étoient tres-longues, & qui brûloient sans se consumer. Au bout de ce chemin étoit un grand quarré tout entouré d'épines semblables: On me dit, il faut que tu passè par ce chemin: J'avois bien de la peine à m'y refoudre, mais sans attendre ma resolution, on m'y poussa. Quand je me vis dans ce chemin, je me consolais dans l'esperance que je pourrois trouver par où m'échapper, quand je serois parvenuë à ce Quarré. Mais la peine fut qu'y étant arrivée, je vis qu'il étoit impossible d'y faire brèche; je me trouvay bien en peine, & pour me consoler, on me dit que je n'y demeurerois qu'un certain nombre d'années. Alors je dis: Helas mon Dieu! les douleurs de la mort

m'ont environnée, &c. Apres cela il me sembla que je me soumis à tout ce que Dieu ordonneroit: & je me trouvay hors de peine, la chose étant disparuë. Il m'est demeuré dans l'idée que ce chemin & ce *Quarré* sont la figure de deux fortes de conduites que Dieu peut tenir sur une ame. Je m'y abandonnay de tout mon cœur.

*Voiez le  
chap. 8.  
du liv.  
6.*

Ce qui augmentoit son mal, c'est que l'enfer luy rendoit souvent impossible le secours qu'elle vouloit prendre pour se fortifier, l'empêchant même de prendre de l'eau benîte. Etant fortement tentée, dit-elle, la nuit du 14. Mars au 15, je me trouvay dans l'impossibilité de prendre de l'eau benîte: j'eus pour lors recours à ma Sœur de saint Ignace, comme c'étoit le jour auquel elle étoit morte; & apres avoir dit: Ma chere Sœur vous voyez ma peine, & que les démons m'empêchent d'obeir; je sentis que l'on me jetta de l'eau benîte sur le front, sur les yeux, & à l'endroit du cœur. Mais je ne doutay point que ce ne fût cette chere defunte qui me procurât ce secours. Tout le reste de la nuit, quoy que je me sentisse accablée de coups, j'eus l'esprit tres-libre, & je n'avois aucune peine à songer à Dieu, & à m'offrir à luy.

D'autresfois se servant d'eau benîte, elle sentoit comme un feu qui la brûloit aux lieux où elle touchoit; les démons voulans luy en interdire l'usage: Mais nonobstant ce feu, elle n'en prenoit pas moins, & trouvoit en cela même son avantage; comme luy étant une mortification qui luy venoit par l'ordre & par la permission de Dieu,

## C H A P I T R E III.

*Dieu la fortifie par la veüe des horribles tourmens de l'enfer.*

**V**Oicy comme Dieu fortifie son épouse par la veüe des horribles tourmens de l'enfer, afin de la rendre inébranlable dans de si fortes tentations. C'est le recit qu'elle en fait elle-même.

Entrant un jour dans nôtre chambre, je me trouvay tout d'un coup interdite, & mon corps étoit si pesant que j'avois même assez de peine à marcher alors: Je me jettay sur mon lit avec assez de difficulté. Mon esprit & mon cœur suivoient la pesanteur de mon corps; & je me trouvay dans une étrange abattement. A dix heures, je vis proche de moy un fantôme horrible; ses yeux étincelans me faisoient grand peur, & le feu qui en sortoit, me servoit de lumiere pour le voir distinctement. Il me regarda, & me prenant par le bras, il me dit d'un ton terrible, viens, viens voir le lieu où tu seras à toute éternité. Ma crainte redoubla, & je demeuray toute interdite. Il me fit descendre dans un lieu fort profond, & me montrant un étang épouvantable, il me laissa sur le bord. Je considéray attentivement ce lieu, & je voyois que le feu & le froid s'y trouvoient unis, pour rendre les tourmens plus cruels. La fumée qui en sortoit rendoit une puanteur si intolérable, qu'elle ne peut être comparée à aucune infection quelque grande qu'on se la puisse imaginer. L'ardeur du feu y étoit si extrême, que le plomb fondu, ny l'huile, ny le souffre, ny la poix, ne sont que rosée à compa-

raison de son activité. Je vis là toutes sortes de bêtes veneneuses, qui servent d'un tourment inconcevable aux infortunez habitans de ce lieu. Mais ce qui est de plus horrible, sont les cris, les hurlemens, les larmes, le desespoir & la rage continuelle de ces miserables, desquels le nombre est si grand, & croit de telle sorte à chaque moment, que cela surpassé tout ce que l'on en peut concevoir. Je les voyois tomber comme une pluye impetueuse, & sans discontinuation. Là on ne se souvient de Dieu que pour le maudire, le blasphemer, & faire sans cesse des imprécations intolerables contre luy. On y a une haine implacable contre sa bonté; & on voudroit la communiquer à tous les hommes s'il étoit possible. La sainte Vierge & les Saints sont aussi les objets de leur aversion & de leur rage. C'est là que se voit une confusion qui ne se peut exprimer ny concevoir. Tous les Livres, les Peintures, & tout ce que l'esprit humain peut former d'horrible & d'affreux, n'est rien en comparaison de cette prison. J'envisageay ces choses avec une frayeur si grande, que je ne scay comme je n'en mourus pas sur l'heure; car je sentoys que ma vie devoit mille fois finir, de la peine que je souffrois, & de l'horreur qui me remplissoit. Cela m'obligea, quoy que ce fût sans reflexion de dire: Helas mon Dieu! que vôtre Prophete a eu raison de dire que les morts ne vous loueront point; ce sont veritablement ceux-cy qui sont du nombre des malheureux. Comme je jettois de profonds soupirs, mon Conducteur me regardant d'un œil severé, me dit: Allons, allons, ce n'est pas icy où tu dois demeurer, c'est icy où sont tourmentez les gens du commun qui meurent en peché mortel: Il me fit descendre plus bas sur le bord d'un autre étang qui étoit



encore plus terrible que le premier : Le nombre des personnes qui y étoient plongez, étoit à la vérité moindre, mais aussi les tourmens y étoient beaucoup plus grands. Mon guide me dit que c'étoit là qu'étoient les gens du monde, à qui Dieu avoit fait des graces plus speciales ; & comme ils en avoient abusé, ils étoient punis plus sévèrement que les autres. Je ne tarday guere sur le bord de ce second abîme. On me fit descendre dans un troisiéme, encore bien plus profond que les deux precedens : Ce fut là que l'on me montra ma place : Ce lieu surpasse les deux autres en horreur, en tourmens, en haine contre Dieu, & en tout. Et tous les supplices y sont redoublez si épouvantablement, que tout ce que j'avois vu auparavant, ne me paroiffoit rien en comparaison de ce lieu. Et ce qui me surprenoit le plus, étoit la différence des supplices d'un chacun, en tous les trois lieux. La desunion y étoit continuelle, & on se desiroit l'augmentation de ses peines les uns aux autres. Dans ce troisiéme lieu, il n'y avoit que des personnes consacrées à Dieu, des Papes, des Cardinaux, des Evêques, des Prêtres, des Religieux & Religieuses ; & cependant il y en avoit un nombre si prodigieux, que cela est inconcevable. Je reconnus un Evêque, quelques Religieuses & une Abesse ; je ne les reconnoiffois pas par les marques qu'ils portoient au monde, comme de Crosses, de Mitres, de Croix & autres choses ; mais je voyois la marque du caractère d'un chacun, qui me les distinguoit parfaitement. De toute cette multitude, on m'en montra presque un nombre infiny qui étoient damnez pour les mêmes pechez dont j'avois eu des tentations continuelles. Mon guide me les faisant regarder, me dit : Regarde, tu seras ainsi à toute

92 *Sa Vie éprouvée par les tentations,*  
éternité ; car voilà le nombre épouvantable de tous  
tes pechez. A même temps qu'il me disoit cela , je  
vis en effet un tableau horrible de moy-même ; & je  
me trouvois toute accablée sous la pesanteur into-  
lerable de tant de crimes que je voyois , comme si  
je les eusse commis ; & cette veuë me portoit de  
moy-même à me condamner à ces peines. Je ne  
pensay point que Dieu me traitât avec trop de ri-  
gueur ; mais je jugeois que les crimes excedoient de  
beaucoup la peine & le châtement : C'est pourquoy  
je demeuroid contente de cét Arrêt , qu'on me di-  
soit être prononcé contre moy. Ce qui me faisoit  
neanmoins peine , étoit que je me voyois obligée  
de vomir à toute éternité des blasphèmes execra-  
bles contre un Dieu qui avoit toujourns eu de la bon-  
té pour moy , de haïr la sainte Vierge & les Saints ;  
& reciproquement d'être à jamais l'objet de leur  
haine. Cela me causoit une amertume étrange.  
De plus la discorde que je voyois parmy cette mul-  
titude de desesperez , me dornoit de l'horreur.  
Chaque peché est puny d'un supplice particulier , &  
rien n'est caché de tout ce qui a été dit , ou fait , ou  
pensé , en quoy la Majesté de Dieu a été offensée.  
Comme je considerois attentivement tous ces fu-  
nestes objets , mon guide me demanda si j'avois  
perdu l'esprit : Pourquoi repetes-tu si souvent, mon  
Dieu , vous êtes mon Dieu ? Ne vois-tu pas bien  
qu'il n'y a plus de bien pour toy ? Quoy , ce Dieu  
là te traite-il bien en Dieu ? C'est en vain que tu  
l'invoques ? Je ne me souvenois pas d'avoir dit une  
seule fois ces paroles : Mais je me souviens bien  
que lorsque ce malheureux guide me tenoit ce dis-  
cours , il me tarδοit qu'il n'eût achevé pour luy  
répondre ; Oüi , oüi , Dieu est mon Dieu , & ja-  
mais je ne l'ay mieux connu que je fais mainte-

nant ; & il me traittera en Dieu à toute éternité, quand il me réduira dans l'extrémité de peines & de tourmens , où je voy tous ceux-cy : Et je voy bien qu'il n'y a qu'un Dieu qui puisse faire souffrir de si grands châtimens pour les pechez. Il est juste : Ainsi je reconnois qu'il est mon Dieu : & j'acquiesce à ces volonteiz. Il est vray que je fis cette réponse comme par une impression étrangere ; car pour lors je sentoiss un si grand penchant au peché , qu'il me sembloit que je ne ressentoiss autre chose ; & que tout en moy étoit peché. D'amour pour Dieu ; je m'en voyoiss bien éloignée. Ce n'est pas que je ne conceussé assez, ce me semble, ce que c'étoit que le peché , & combien il déplait à Dieu ; le malheur épouvantable d'une ame qui s'y engage , les supplices qu'un peché mortel merite ; mais je regardoiss cela comme une chose qui ne me touchoit en rien , & à laquelle je n'avoiss aucune part. L'on m'avertit ensuite qu'il falloit s'en aller ; & au lieu d'un guide , l'on m'en donna quatre. Celuy qu'on m'avoit donné marchoit devant ; deux autres à côté pour m'aider à remonter ; & ceux-cy avec le quatrième qui avoit les yeux continuellement attachez sur moy , faisoient tous leurs efforts par un redoublement de tentation , pour tirer de moy quelque consentement au peché. A mon retour je me trouvay sur mon lit , comme je m'y étoiss misé. Je n'avoiss pas été si long-temps en mon voyage comme je pensoiss ; deux heures sonnerent incontinent. Les quatre autres qui m'avoient ramenée , demeurèrent deux heures entieres à m'exhorter l'un apres l'autre , à bannir la crainte de mon esprit , & à me satisfaire le peu de temps qui me restoit à vivre. Ne te suffira-il pas, me disoient-ils , d'être malheureuse apres la mort?

Que crains tu? aussi bien il n'y a rien à esperer pour toy, tu seras damnée. Apres avoir longtems demeuré sans leur rien répondre; je leur dis avec un mouvement de colere, Dieu fera de moy tout ce qu'il luy plaira apres la mort; si je n'ay plus guere à vivre, tant mieux pour moy; au moins ce peu de temps, je veux m'abstenir de ce qui luy peut déplaire. Il y en eut deux qui me frapperent assez rudement à cette réponse, & ils disparurent tout en un moment.

Il est à remarquer que c'est ainsi que Dieu a fait voir les peines d'enfer à plusieurs Saints qui vivoient encore en terre; comme à sainte François Romaine, à saint Anuphe, à saint Josaphat, à sainte Christine le modele admirable des ames souffrantes; & à sainte Theresé qui vit le lieu qui luy étoit préparé, selon qu'elle le décrit dans sa Vie, qu'elle composa elle-même par l'ordre de ses Superieurs & Directeurs; qui tous sont demeurés d'accord que cette grande Sainte n'avoit jamais peché mortellement, quoy qu'elle parle en telle sorte dans sa vie, qu'on jugeroit, selon ce qu'elle en dit, qu'elle eût été coupable de grands crimes. C'est ainsi que Dieu conduit les Saints, & qu'ils se jugent les plus grands pecheurs de la terre, quoy qu'ils soient remplis de sainteté. C'est ainsi que le grand saint François d'Assise se disoit le plus grand pecheur qui jamais eût été au monde, & qu'il s'estimoit quasi reprové, même fort peu d'années avant sa mort; en sorte qu'il en fut près de deux ans tout accablé de chagrin & de frayeur. Les tentations qu'il enduroit étoient si vehementes, qu'elles le privoient de toute la douceur de l'esprit, & luy faisoient croire qu'il étoit tout à fait abandonné de Dieu.

Ainsi il ne se faut pas étonner que nôtre Cathedrine ait eu souvent de semblables sentimens de foy-même, quoy qu'elle ait toujours vécu avec une grande innocence. Ceux qui l'ont gouvernée, & auxquels tout son cœur étoit parfaitement connu, ayans assuré saintement devant Dieu que jamais en sa vie elle n'avoit commis de peché mortel ; & que jamais elle n'étoit décheuë de la premiere grace qu'elle avoit receuë au Baptême.

La Venerable Mere Alix le Clerc, la premiere des Filles de la Congregation de nôtre-Dame, qui a vécu, & qui est morte à Nancy en Lorraine, en reputation de sainteté, l'année 1622. a été un exemple illustre en ce siecle, d'où l'on peut voir comme Dieu permet que les meilleures ames soient tentées: ses tentations épouvantables & inimaginables luy ayant duré les vingt années dernieres de sa vie, jusqu'au dernier soupir: son Confesseur & Directeur le R. P. Poirson Fourrier Curé de Matincour, homme tres-saint & tres-éclairé dans la conduite des ames, la traitant impitoyablement, en même temps que tout l'enfer étoit bandé contre elle, & que les démons l'infestoient d'une obsession continuelle. Ce saint homme sçavoit tres-bien son innocence, puis qu'il la connoissoit par revelation de Dieu; & même nôtre-Dame l'avoit assuré qu'elle étoit confirmée en grace; mais pour l'humilier encore davantage, dans les tentations les plus humiliantes qui soient au monde, il se comportoit avec elle comme s'il l'eût jugée criminelle, & abandonnée à tout ce qu'il y a de plus infame dans le peché. Dieu est admirable dans la conduite sur ses Saints.

## CHAPITRE IV.

*Vne Religieuse défunte qui luy apparoît, luy offre d'être délivrée de ses tentations, & on luy donne assurance de sa future gloire.*

**L**A même Françoisé de saint Ignace, fille de Monsieur Giffard, Hospitaliere dans la même Communauté, étant morte le 15. Mars 1657. nôtre Catherine fut peu de jours apres son enterrement dans le caveau où l'on avoit mis le corps de cette défunte, pour le visiter; à cause de la particuliere affection qu'elles s'étoient portées l'une à l'autre; d'où étant retournée, & priant devant le saint Sacrement dans le Chœur, elle sentit presente d'une façon spirituelle, celle qu'elle venoit de visiter; & qui luy parlant interieurement, luy disoit: Voulez vous être délivrée de vos tentations? J'espère d'en venir à bout, si vous le desirez: Mais prenez garde que l'humilité n'en souffre: Je vous aimois beaucoup dans le monde; mais je vous aime encore beaucoup davantage dans le Ciel. Elle luy fit réponse: Vous sçavez mieux que moy ce qui m'est le meilleur; je demande seulement la fidelité, je demanderay là dessus l'avis de mon Confesseur.

*Voyez le  
chap. 8.  
du livre  
6.*

Deux mois apres, la même défunte luy apparut dans son sommeil, lors qu'elle faisoit les exercices: Voicy ce qu'elle en écrivit elle-même au mois de May 1657. Ayant eu l'esprit combattu extraordinairement de tentations, & le cœur ferré d'une tristesse assez considerable; la nuit entre le 24. & le 25. environ sur les onze heures & demie, sommeillant il me sembla qu'on me venoit querir, pour aller

aller parler au Reverend Pere Châtelain ; je priay celle qui me venoit avertir , qu'elle prît la peine de passer à l'Eglise , parce que j'eusse bien souhaité de parler au Pere , en ce lieu la. Incontinent je m'en allay au Chœur , où ayant ouvert la grille , j'aperçû le Pere qui ne faisoit qu'entrer ; apres je vis tout proche de moy ma Sœur de saint Ignace , laquelle se tournant vers moy , me dît : Allons , ma Sœur , hâtez-vous de faire ce que vous voulez , car je ne peux tarder longtemps. Je ne me trouvay aucunement surprise de la voir , & de l'entendre parler , quoy qu'elle fût vêtue d'un grand voile qui la couvroit toute , excepté le visage qu'elle avoit fort beau ; & que le ton de sa voix fût autre : Mais en souïrant , je luy dis ; hé quoy , ma chere Sœur , vous qui étiez si ennemie de la précipitation pendant vôtre vie , presséz-vous ainsi les gens apres vôtre mort ? Donnez moy un peu de patience , l'action que je veux faire , merite bien un peu d'attention. Alors le Pere qui étoit à genoux devant l'Autel , s'approcha de la grille , & je demeuray quelque espace de temps sans rien dire. Ce que voyant cette chere défunte , elle me dît d'un ton plus haut , dépêchez vous , car je vous assure que si vous ne dittes promptement , ce que vous avez à dire , je ne seray plus gêner icy : pour lors je commençay à demander pardon au Pere , & je le priay qu'il n'eût point égard à tout ce que je luy avois dit le Mercredy précédent ( en effet , je luy avois dit bien des choses assez mal digerées ) qu'en la preseuce de nôtre Seigneur , de la sainte Vierge , de mon bon Ange , de luy & de ma Sœur François de saint Ignace qui étoit là presente , je desavoüois tout ; & je suppliois nôtre Seigneur , qu'il n'eût point égard à mon amour propre ; qu'aux dépens de ma satisfaction ,

je le conjurois d'accomplir en moy & sur moy , ses tres-saintes & adorables volontez , en telle maniere qu'il luy plairoit ; & poussée d'un desir extrême de satisfaire à son amour ; je luy dis , oüi , mon Dieu, mon Sauveur & mon tout , faites de moy tout ce qu'il vous plaira. Coupez , tranchez , brûlez , non seulement en cette vie , mais même à toute éternité, si c'est vôtre plus grande gloire : Oüi , Monseigneur , malgré tous les démons , je vous en beniray , & aimeray les rigueurs de vôtre divine Justice. Apres je renouvelley mes vœux & toutes les protestations que j'ay faites à Dieu , tant auparavant que je fusse Religieuse , que depuis que je la suis. Comme j'eus achevé , le Pere me demanda pourquoy je nommois la Sœur François de saint Ignace comme presente : Voyez , luy dis-je , mon Pere , la voila. Ne la voyez vous pas actuellement ? elle vous regarde avec attention. Assurément , me dit le Pere, vous pleurâtes tant hier , que vos yeux en sont encore mouillées : Point du tout , mon Pere , luy re-partis-je ; je vous assure que la voila. Alors me quittant , il s'en alla prier Dieu , durant que je parlois à nôtre bonne Sœur ; & en me tournant incontinent vers elle , avec un peu d'étonnement , je luy demanday pourquoy elle n'étoit pas veuë du Pere? Il me sembla qu'elle baissa les yeux & la tête , & me dit : Ma Sœur , il n'est pas en mon pouvoir de le faire , je veux bien que vous en sçachiez la raison : Si j'étois capable maintenant de regret & d'affliction , j'en aurois pour ce que je vous vas dire. Souvenez vous que pendant ma maladie , j'ay souvent évité de le voir & de luy parler ; & que j'y ay été portée par un malheureux respect humain : Vous ne l'ignorez pas , vous sçavez bien que quand vous m'invitiez d'avoir ce bien , je vous en témoi-

gnois  
bien de  
du Pere  
quoy c  
faire à  
moura  
creatur  
voyant  
nôtre S  
fus que  
en acc  
de mes  
les je d  
manday  
pas dit  
la peine  
juste a  
faire à  
elle av  
jour de  
durant  
er ses  
te ulcer  
quefois  
luy dem  
Sœur ,  
trois m  
elle me  
mort ;  
gatoire  
mais el  
m'invit  
mais c  
Ma Sœ  
il est vra



ignoïs du mécontentement ; & vous vous souvenez bien de ce que je vous ay dit , tant du Pere N. que du Pere Châtelain ; j'ay perdu beaucoup en cela ; quoy que nôtre Seigneur m'ait fait la grace de satisfaire à cette faute , par la priuation que j'ay eu en mourant , de tout secours spirituel de la part des creatures : J'eus pour lors une grande peine , me voyant seule ; mais au même moment j'offrois à nôtre Seigneur cet abandon , en satisfaction du refus que j'avois fait souvent de ce même secours , en acceptant cette privation pour un juste payement de mes ingratitude vers ces personnes là , auxquelles je devois mon salut & ma sainteté : Je luy demanday si trois jours avant que mourir elle n'avoit pas dit au Pere , tout ce qui luy avoit pû donner de la peine. Elle me dît qu'oüi ; mais que Dieu étant juste aussi bien que misericordieux , il falut satisfaire à sa Justice ; & que pour cette même Justice elle avoit été privée du bonheur de Communier le jour de sa mort , pour avoir trop negligé de le faire durant sa maladie , par trop de crainte de renouveler ses douleurs , si elle se fût remuée , étant toute ulcerée depuis les pieds jusqu'à la tête ; quelquefois aussi par pure negligence. Ensuite de cela je luy demanday si Madame de Lauson de Charny sa Sœur , qui étoit morte avant elle il y avoit plus de trois mois , l'étoit venuë inviter effectivement quand elle me l'avoit dit , trois ou quatre jours avant sa mort ; ou bien si elle révoit. Sortoit-elle de Purgatoire ? Je ne vous dis pas cela , répondit-elle , mais elle y a été : Je la vis effectivement , & elle m'invita : Nous jouïssons toutes deux de la gloire ; mais cependant avec une tres-grande difference. Ma Sœur de Charny a mené une vie bien innocente , il est vray ; elle a beaucoup aimé Dieu & l'a bien

100 *sa Vie éprouvée par les tentations,*  
servy : mais j'ay ce qu'elle n'a pas. Vous sçavez la  
peine que j'ay soufferte pour m'être faite Religieu-  
se ; ma Sœur n'a rien de tout cela ; elle a fait sa vo-  
lonté ; j'ay consacré la mienne à Dieu ; j'ay incom-  
parablement plus souffert qu'elle , & de corps &  
d'esprit ; Dieu dont les miséricordes sont infinies , a  
recompensé tout cela avec des profusions qui ne se  
peuvent concevoir : Un jour , un jour , ma chere  
Sœur , vous l'éprouverez. Et si j'ay été traitée si  
avantageusement ; vous qui avez tant à souffrir , &  
tant d'ennemis à combattre , que sera-ce ? O que  
Dieu est bon , & que le bonheur de s'être consacré  
à luy , est inconcevable ! Il faut mourir , ma Sœur ,  
pour le comprendre. Je luy repartis ayant le cœur  
extrêmement pressé. Ma chere Sœur , je croy ce  
que vous me dites , encore que je ne le conçoive pas  
comme vous ; mais que j'espere éprouver toutes ces  
faveurs , je vous assure que je n'oze m'en assurer.  
Vous sçavez ce que j'ay demandé à nôtre Seigneur  
avec instance , de satisfaire & de porter les peines  
d'un si grand nombre de pecheurs : Si sa bonté m'ac-  
corde cette faveur , je ne seray pas en vôtre compa-  
gnie , & une éternité ne sera pas trop longue pour  
payer tant de crimes. Outre que j'ay tellement tout  
donné aux Ames de Purgatoire , qu'en cette vie ny  
en l'autre , je ne me suis rien réservé du tout : Ohi,  
ma Sœur , je sçay tout cela ; mais assurez vous que  
Dieu a des bontez pour ceux qui le servent , tout  
autres que ce que nous en pensons : Vous le recon-  
noîtrez un jour ; il n'est pas temps à present , Allons.  
Voyant qu'elle étoit sur le point de s'en aller , je luy  
recommanday mon frere , pour lequel j'étois en  
peine , & je la priay aussi avec une grande instance,  
qu'elle demandât pardon à la sainte Vierge pour  
moy , des infidelitez que je commettois à son servi-

ce , &  
tion de  
part , q  
qu'elle  
n'eût p  
que je v  
à elle &  
je me r  
ze heure  
nuit. Il  
de dorm  
qu'en d  
le jour p  
Sœur Fr  
fist pour  
tes la m  
cœur n'  
ge ; & c  
d'impre  
que cert  
moy , et  
elle , qu  
que je l  
Voilà m  
commar  
par pure  
peine qu  
gneur q  
propre ;  
recevoir  
C'étoit à

ce, & des obftacles que j'apportoïſ à l'augmentation de fon heritage; qu'elle luy proteſtât de ma part, que tout de nouveau je m'offrois à elle, & qu'elle fiſt de moy tout ce qu'il luy plairoit; qu'elle n'eût point égard aux revoltes de mon cœur, puifque je voulois malgré ce méchant cœur, être toute à elle & à fon Fils. Je vis qu'elle s'en alloit, & moy je me réveillay en même temps. Il n'étoit que douze heures: depuis je ne pûs dormir le reſte de la nuit. Il eſt vray que ce m'eſt une choſe ordinaire de dormir tres-peu. Je ne m'étonne point non plus, qu'en dormant je ſongeaffe à tout cela; parce que le jour precedent j'avois beaucoup ſongé à madite Sœur Françoisſe de S. Ignace; & l'avois priée qu'elle fiſt pour moy les mêmes proteſtations que j'ay faites la nuit. Il eſt vray, & je ne puis nier que mon cœur n'ait été fortifié particulièrement par ce ſonge; & que certaines choſes n'ayent fait beaucoup d'impreſſion ſur mon eſprit; la liaison & l'union que cette ame bienheureuſe veut bien avoir avec moy, eſt aſſez particuliere; & jamais je ne penſe à elle, qu'avec une douceur extraordinaire. Tout ce que je luy recommande, me reuſſit avec profit. Voilà mon Reverend Pere, ce que vous m'avez commandé d'écrire, je l'ay fait, je vous aſſeure, par pure obeiſſance; & je vous avouë que c'eſt avec peine que je vous donne cét Ecrit. Priez nôtre Seigneur qu'il aneantiffè mon orgueil & mon amour propre; afin que mon cœur ſoit mieux diſpoſé à recevoir les impreſſions de ſon Eſprit adorable. *C'étoit à ſon Directeur qu'elle donna cét Ecrit.*

*Voyez le  
chap 8.  
anl. 6.*

## CHAPITRE V.

Elle voit la place qui luy étoit préparée  
au Ciel, par quatre diverses fois.

*Première vision qu'elle en eut.*

**L**E jour de l'Ascension de nôtre Seigneur 1657. Quoy que je fusse, dit-elle en son Journal, agitée ce jour là extraordinairement d'une violente tentation; j'eus au temps de mon Oraison, comme un petit instant d'intervalle; pendant lequel je ressentis que Dieu n'avoit pas moins de bonté pour consoler une ame, & la fortifier de son amour, que de rigueur, quand sa main adorable se fait sentir pesante dans l'affliction. Cela ne dura que tres-peu; & dans ce peu de temps, je ne sçay ce que je fis: car quoy que j'en aye la memoire encore toute recente, je ne sçaurois bien m'exprimer: Tout ce que je voudrois dire n'étant pas la chose en effet. Ce qui est vray, est qu'étant bien-tôt retournée dans mes premieres folies, quoy qu'elles fissent beaucoup d'impression sur moy, j'avois néanmoins plus d'acquiescement à toutes les volontez de Dieu, & je sentoisp un grand desir qu'il continuât, même avec accroissement, sa conduite sur moy. Ce qui m'obligea de l'en supplier instamment: Il me souvient que ce fut presque l'unique demande que je luy fis pour lors, & au temps de la Communion. Ce n'est pas que ce desir fût sensible d'une certaine maniere; mais seulement je m'y sentoisp poussée, & comme pressée, par la venue que j'avois qu'en cela je ferois plus la volonté de Dieu; car la nature y repugnoit autant

qu'elle pouvoit. A deux heures & demie, comme j'étois attentive à écouter le Sermon que l'on faisoit pour lors, j'étois toute triste de ce que je ne pouvois rien concevoir de tout ce que l'on disoit: Cela ne faisoit aucune impression sur mon esprit; & comme j'étois si interdite qu'il m'eût été impossible de dire un seul mot de ce que j'entendois; Je me plaignois à nôtre Seigneur de l'indisposition où je me trouvois, d'être si endurcie & insensible à ses paroles; nonobstant que j'eusse un bien grand desir de penetrer ce que disoit le Pere. Il me semble que son dessein avoit été de nous montrer la façon avec laquelle JESUS-CHRIST regnoit, & devoit regner dans nos cœurs; & particulièrement au jour de son Ascension glorieuse: Il fit voir clairement tout cela; mais avec toute mon attention; je ne reconnois rien du tout. Apres environ un quart d'heure que le Sermon avoit été commencé, continuant de me plaindre à nôtre Seigneur de ma dureté; j'entendis une voix interieure qui me dit, *audi & vide*. Je fus un peu émeué à l'abord; j'eus peur qu'il n'y eût de la tromperie: toutefois le calme s'étant presque en même temps rendu maître entierement, je regarday le Pere qui prêchoit, & je redoublay mon attention à l'écouter, pensant que c'étoit ce que la voix m'avoit fait entendre. Je vis à côté droit du Pere un personnage venerable, vêtu d'une Tunique tres-blanche & tres-déliée; par dessus il avoit un long manteau traînant jusqu'à terre, d'un rouge tres-éclatant; des sandales à ses pieds, dont les attaches étoient de couleur de pourpre: sur chaque pied, & sur chaque main, & au côté droit un peu en biaisant, paroissoit une escarboucle qui jettoit un éclat merveilleux; sur sa tête il portoit une couronne d'or émaillée de toutes sortes de pierreries; & toutes ces

pierreries étoient disposées en lettres, lesquelles assemblées faisoient ces mots en lettre Italique, *L'Agneau qui a été tué, est digne de tout honneur, de toute gloire, de toute louange*: Ensuite j'entendis une voix qui disoit: *Venite & videte*. J'avois plus d'attention à regarder un objet si aimable; qu'à regarder ailleurs d'où venoit le son de la voix. C'est pourquoy la voix recommença, disant: *Venez & voyez où le Roy de gloire fera sa demeure*. Ce Roy de gloire étoit celuy que je voyois. Il jeta un œillade vers la porte de l'Eglise; & j'y regarday aussi pour voir quel étoit le sujet de ce regard: Je vis une procession tres-auguste d'ames bienheureuses qui entroient. Saint Jean Baptiste paroissoit à la tête, & portoit une bannière blanche comme neige, sur laquelle étoient écrits en gros caracteres rouges, ces mots; *Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi*. Toute cette troupe s'étant approchée, se prosterna profondément devant l'Autel où étoit le Roy. Puis s'étant relevée par son commandement, elle sembloit vouloir l'enlever. Pendant ce temps je pensois, c'est icy environ l'heure que nôtre Seigneur monta au Ciel; peut être que ce que je vois, me le veut signifier: Mais je voudrois bien sçavoir ce que nôtre Seigneur dit à ses Apôtres en allant sur la montagne, avant que de les quitter. Alors celuy que je voyois & qui me representoit ce veritable Seigneur, sembla me montrer par une petite inclination, qu'il agréoit ma curiosité; & s'approchant ensuite du Prédicateur, il luy souffla sur la bouche, & puis se tint un peu à côté. Aussi-tôt le Pere s'éloigna entierement de son sujet, & dit, n'y a-t'il pas quelqu'un qui volontiers me feroit cette question, sçavoir quelles furent les dernieres paroles de JESUS-CHRIST à ses Disciples bien-aimez;

demandons luy à ce Roy de gloire , & voyons quelle réponse luy même en daignera faire ; & se tournant vers le saint Sacrement , il demanda lumiere pour connoître ce secret inconnu aux hommes : puis se retournant , il dit : Il me semble que j'entens ce divin Roy qui nous dit , que ces dernieres paroles furent les mêmes qu'il leur dît en la Cene , dans le Sermon adorable qu'il nous a laissé , & que le Disciple d'amour nous a enseigné dans son Evangile. . Apres il fit une repetition en abrégé de ce Sermon avec beaucoup de zele. Et au même temps qu'il parloit , celuy qui étoit aupres de luy , sembloit aussi proferer avec luy les mêmes paroles ; & c'étoit à ce qu'il me semble , ce qui donnoit tout le poids & la valeur au discours , & à l'action du Prédicateur : (*Notez que les Religieuses s'apperceurent bien que le Pere changeoit son dessein, & s'écartoit de son discours;*) Le Sermon étant finy , cette procession sembla s'élever en l'air , & le Roy de gloire au milieu de toute cette troupe , étoit porté d'une façon admirable par sa propre vertu : Je le suivois tant que je pouvois , & mon esprit l'accompagna par la permission que j'en eus. Saint Joseph étoit le plus proche à l'entrée des portes éternelles : & ce fut luy , ce me semble , qui parla le premier à la tres-auguste Trinité ; & s'adressant à la personne du Pere , apres que la tres-sainte humanité fut placée au lieu destiné , il luy dît d'un langage de Bienheureux, voilà le talent que vous m'avez confié : Ce talent a si bien profité , que non seulement je vous le rends au double , mais voyez cette troupe qu'il a acquise ; je vous rends tout , & vous l'offie. Le Pere Eternel ensuite , non seulement le constitua sur beaucoup de personnes ; mais même luy dit ; Serviteur fidele ! comme vous avez été l'économe de ma

106 *Sa Vie éprouvée par les tentations,*  
maison en terre, je veux qu'icy vous y commandiez,  
& que vous y ayez tout pouvoir. Le Fils même luy  
donna pouvoir sur luy, tout Roy de gloire qu'il  
étoit, & voulut qu'il eût l'honneur de luy com-  
mander. Pour lors me tournant vers ce Saint, je  
luy dis: Grand Saint je suis à vous, demandez à ce  
Roy de gloire qu'à toute éternité je ne sois point  
séparée de son amour: Il ne vous refusera pas en son  
avenement. Ma demande me fut accordée, à con-  
dition toutefois que j'aurois un soin particulier de  
ce que j'avois promis le matin; à faute de quoy on  
me changeroit de lieu: Ce lieu me fut montré, qui  
étoit disposé en sorte que facilement je serois veüe,  
& pourrois voir J E S U S, Marie, Joseph. J'eusse  
bien désiré qu'il y eût eu un peu de modification;  
mais voyant que la chose étoit resoluë, je m'y aban-  
donnay du mieux que je pûs, & me trouvay incon-  
tinent bien éloignée du lieu où je pensois avoir été.  
Il est vray que nonobstant la peine où je me trou-  
vay après, mon esprit & mon cœur, malgré les  
sentimens de la nature, trouvoient leur paix & leur  
repos dans l'état où Dieu me vouloit. Outre que  
depuis ce temps là j'ay eu plus d'estime de la gran-  
deur de Dieu & de sa sainteté; & que si mon cœur  
étoit mieux disposé, il en auroit beaucoup plus d'a-  
mour; & il y a je ne sçay quoy que mon esprit pen-  
se mieux, que je ne sçauois l'exprimer. Ce n'est  
pas que je veuille me persuader que les choses se  
passent dans une voye extraordinaire en moy; je suis  
parfaitement convaincuë que s'il y a de l'extraordi-  
naire, c'est en mes défauts.



---

Seconde vision qu'elle eut de sa place en  
Paradis.

*Sept ans apres , au même jour de l'Ascension  
1664. Dieu luy fit voir pour la seconde fois la  
place qu'elle auroit en Paradis : Voicy ce qu'elle  
même en écrit.*

**L**E 12. May Fête de l'Ascension de nôtre Sei-  
gneur , au temps de la premiere Messé , ayant  
un grand desir de voir & connoître la gloire de la  
sainte humanité ; mon esprit fut comme enlevé &  
emporté au Ciel , où il me sembla que je vis ce que  
je desirois , & de plus la gloire de la sainte Vierge,  
& des Saints. J'ay crû aussi voir les places que nô-  
tre Seigneur préparoit aux Bienheureux. J'en vis  
une bien spatieuse , & qui répondoit droit aux pieds  
de Nôtre-Dame ; quoy que bien éloignée. Je con-  
çeus un grand desir de pouvoir occuper cette pla-  
ce ; mais je n'ozois pas la demander , connoissant  
combien j'en étois indigne. Alors il me sembla que  
Nôtre-Dame me dit , que ce seroit pour moy ; j'en  
eus bien de la joye , & luy en fis beaucoup de remer-  
ciemens ; mais je n'ozois pourtant me promettre de  
jouir de ce bonheur : Elle m'assëura neanmoins que  
je jouïrois à toute éternité de la veuë de la presence  
de son Fils. J'avois pour lors une forte tentation  
contre la Foy , touchant la seconde personne de la  
tres-sainte Trinité ; & ne pouvois soumettre mon  
esprit à croire l'égalité. En un moment il me sem-  
bla que je penetray jusques dedans la divinité , &  
que voyant l'humanité , je connus la divinité ; en

108 *Sa Vie éprouvée par les tentations*,  
sorte que je fus convaincu de l'égalité des per-  
sonnes adorables, & de leur éternité. Je ne sçau-  
rois pas m'expliquer de cela; car ce que je puis di-  
re, n'est pas ce que j'ay conçu. Cela ne dura qu'un  
moment. Tout ce que j'ay oüi dire, leu & conçu  
par le passé de la gloire des Bienheureux, de la beau-  
té du Paradis, & sur tout de la gloire immense de  
JESUS-CHRIST & de la sainte Vierge, n'est rien  
en comparaison de ce que j'ay connu dans cette  
veuë. Il me semble que ce fut le Pere de Brebeuf  
qui m'introduisit proche de nôtre-Dame. Cette  
veuë ma laissë, au moins dans le temps que les dé-  
mons me laissent libre, une haute idée & une grande  
estime de Dieu, de JESUS-CHRIST, & de la sain-  
te Vierge; & ce m'est un motif puillant pour re-  
cûeillir mon amour envers eux, & avoir pour ces  
augustes personnes un respect profond & une re-  
connoissance continuelle.

---

### Troisième vision.

*L'année 1665. Dieu luy donna encore une pa-  
reille consolation. Voicy comme elle en parle.*

**L**E 26. Mars étant dans une grande tentation, je  
m'en allay devant l'Autel de nôtre-Dame, pour  
trouver quelque soulagement à la peine que je souf-  
frais. Je n'eus pas plutôt exposé ma peine à cette  
Mere de bonté, que tout d'un coup je sentis mon  
esprit fortifié, & je n'eus aucune difficulté à m'en-  
gager pour l'amour d'elle, à m'abstenir de ce dont  
j'étois tentée extraordinairement. Un peu apres,  
je vis en même temps le Ciel & l'enfer ouvert:  
Dans le Ciel, je vis la sainte Vierge, comme je

J'avois veü , il y a quelques années ; & ensuite la place que Dieu m'y prépare. Le lieu où elle reside me parut être d'une grandeur immense ; & je connu que sa place seule , j'entens le lieu de sa demeure , étoit d'une plus vaste étenduë , que n'est & sera tout ensemble ce qui contient & contiendra à toute éternité tous les Bienheureux ; & que cette place avoit pareillement plus d'éclat , que tout le reste du Paradis ensemble ; excepté le lieu où est la place de la sainte Humanité , qui surpasse tout infiniment. Cette place où est nôtre-Dame , me sembla comme une Ville d'une étenduë immense ; elle étoit close tout à l'entour & suspenduë , & tant les murailles que tout le reste étoit transparent : de sorte que la sainte Vierge étoit veü facilement de tous côtez. Les murailles étoient d'un or tres-fin , travaillées fort délicatement & émaillées par tout. Il me paroissoit sur le haut de ces murailles une tres-belle corniche , d'une matiere de diamant , mais ravissamment bien faite. Cela rendoit un éclat admirable. Il y avoit quatre grandes portes belles au possible , & enrichies de plusieurs pierres & perles , & toutes pleines de devises faites en l'honneur de la Mere de Dieu. La première des portes me parut d'yvoire , belle , luisante , blanche , & si transparente , qu'il n'y a point de diamant qui aye plus d'éclat : la 2. d'émeraude : la 3. d'ametiste : la 4. d'escarboucle ; ces portes seules étoient capables d'orner tout le Paradis. Au dedans de ces murailles étoit une ville la plus belle que l'esprit humain se puisse figurer , & infiniment plus éclatante que tous les Palais les plus magnifiques ; on y voyoit des jardins , des fontaines , des rivieres : mais tout cela d'une matiere si ravissante , qu'il n'est pas possible de l'exprimer. Les fleurs & les fruits y sont perpetuels ; on y entend

110 *Sa Vie éprouvée par les tentations,*  
sans cesse le chant tres-melodieux des Anges & des Saints ; & cette harmonie est si bien concertée , & composée de si diverses voix , qu'on ne peut rien entendre de si charmant : Le son des instrumens s'y fait aussi entendre d'une maniere si melodieuse , qu'il est impossible de ne pas pâmer de douceur. Tous les<sup>s</sup> sens trouvent là leur rassasiement. Les odeurs y sont si douces , si suaves & si penetrantes , qu'il est impossible de n'être pas charmé de tant de beautez. Cette Ville me sembloit située sur une montagne , & sur cette montagne étoit un Thrône de gloire où est la Mere de Dieu. Ce Thrône est composé d'une matiere si lumineuse , que je ne pus pas distinguer de quoy & comment il étoit fait ; Il jettoit de tous côtez des rayons comme un Soleil ; mais ces rayons avoient bien d'autres charmes que ceux de cét Astre , & avoient bien un autre éclat. Il me sembloit que la sainte Vierge donnoit un facile accez à tous ceux qui la vouloient aller visiter. Pour ma place , je vis qu'elle étoit directement au-dessous des pieds de nôtre-Dame , & qu'ainsi en m'élevant , rien ne pourroit m'empêcher d'aller souvent baiser ses pieds sacrez. Elle me paroissoit être de dix ou douze lieus d'étendue , & bien plus ornée que lorsque je la vis la premiere fois : Sur tout une espece de Thrône qui étoit élevé au milieu , & qui avoit aussi bien d'autres embellissemens , beautez & richesses ; quoy que neanmoins tout ne fût pas encore dans sa perfection. Je remarquay même qu'en divers endroits il y avoit du vuide , & j'avois pour lors un grand desir que cét Ouvrage fût accompli , & qu'il me fût conservé. La sainte Vierge me promit de me le garder si je le voulois ; mais à condition de bien souffrir auparavant ; & il me sembloit que c'étoit à mon choix de prendre cette

plac  
qui  
selo  
peti  
tour  
Je r  
conf  
horn  
aller  
que  
reve

L  
grat

I  
ce  
on m  
laque  
coura  
temp  
rude  
m'en  
un ab  
de di  
jugeo  
tres-p

No  
sainte  
dis ;  
te Ch  
ne , f

place dans le Ciel, ou bien une autre dans l'enfer, qui avoit des qualitez bien contraires. Car elle étoit selon que je la vis, dans un lieu fort profond, tres-petite, & ferrée de toutes parts; tres-obscur, entourée & comme penetrée de toutes sortes de maux. Je remarquay dans cette malheureuse region, une confusion si épouventable, que cela me fit grande horreur, & me donna beaucoup d'apprehension d'y aller; ce qui m'est resté du depuis: quoy qu'après que cette veüe eut cessé, je sentis bien que j'étois revenuë dans mes premieres folies.

---

### Quatrième vision.

*Le premier jour de Novembre 1666. Dieu la gratifia encore de la même veüe.*

**I**L me fut montré comme en passant, dit-elle, Ice que j'ay veu & conçu autrefois du Paradis: on m'y fit remarquer la place que j'y avois veüe, laquelle me sembla avoir plus de lustre. On m'encourageoit pour y arriver: mais je voyois à même-temps le chemin qui y conduisoit, si difficile & si rude, que cela me faisoit peur. Le Pere de Brebeuf m'encouragea beaucoup; mais je me trouvois dans un abattement si grand, que je n'avois pas le cœur de dire un mot; Je m'offrois cependant à ce qu'il jugeoit que Dieu demandoit de moy. Cela dura tres-peu.

Notez que Dieu a fait la même grace à plusieurs saintes Ames, de leur montrer la gloire du Paradis; comme à saint Anuphe, saint Josaphat, sainte Christine l'admirable, sainte Catherine de Sienne, sainte Therese, & à bien d'autres; aussi bien

112 *SA VIE ÉPROUVÉE PAR LES TENTATIONS,*  
qu'à saint Paul, lorsqu'il fut ravi jusqu'au troisième  
Ciel, où il vit & entendit des choses que l'œil n'a  
jamais veü, & qu'une langue humaine ne peut ex-  
primer; bien que ce grand Saint ne sçeut pas, si ce  
transport jusqu'au troisième Ciel s'étoit fait en  
corps ou en ame. *Sive in corpore; sive extra corpus,*  
*nescio, Deus scit.*

## CHAPITRE VI.

On luy fait voir une Croix où elle devoit  
être attachée.

*C'est par la Croix que Dieu vouloit qu'elle  
montât au Ciel, où il luy avoit fait voir sa place  
préparée, afin de l'animer aux souffrances, en  
ayant veü la recompense si admirable: Voici  
ce qu'elle en escrit.*

**L**E premier & le second jour de May 1664. en  
diverses rencontres j'ay senty la presence du  
Pere de Brebeuf. Il m'a fait reproche, & ma re-  
prise de ce que je ne rendois pas assez d'honneur à  
la bonté & à la misericorde de Dieu, parce que sou-  
vent je ne voulois pas croire que l'un & l'autre at-  
tribut seroit exercé sur moy. Je n'entendois pas  
bien au commencement ce que cela vouloit dire.  
Mais le Pere me l'expliqua, & me dit que je me  
gardasse bien deormais de plus dire que je ne vou-  
lois pas aller en Paradis, & que cela n'étoit pas ra-  
sonnable; car encore bien que j'en sois indigne; il  
veut que non seulement j'espere & me confie en la  
bonté & misericorde de Dieu; mais il veut que

certe

cette esperance soit ferme, & que j'envifage déjà le Ciel comme ma demeure assuree. Il m'a aussi donné avis que j'eusse à prier mon Confesseur de n'avoir aucune pitié de moy, & que je ne laissasse rien passer que je ne luy disse au plûst.

Le 3. de May étant devant le saint Sacrement à quatre heures du matin, on me fit voir une grande Croix de cinq à six pieds. Elle me sembla toute herissée de tous côtez. Il y avoit quatre trous, deux aux bras & deux aux pieds. Dans ces trous il y avoit des cloux gros & longs; au milieu de la Croix étoit un cercle de fer, qui faisoit le tour, & avoit au milieu une grande pointe. Tout cela me sembla être apprêté pour y attacher quelqu'un. La Croix avoit un titre de deux lettres C. P. & ces deux lettres faisoient un rejaillissement sur le bas de la Croix, au-dessous des cloux; & y marquoient les deux memes lettres. Mais la difference que l'on m'y fit reconnoître, est que celles d'en haut signifoient Charité Perpetuelle; & celles d'en bas Croix Perpetuelle. Le Pere de Brebeuf me l'expliquant ainsi, il me demanda pour qui je croyois que fût préparée cette Croix; je luy répondis, pour ceux qui auront bien envie d'y être attachez. Je n'en avois pour lors aucune envie, au contraire: le Pere insista, & me fit entendre que ce n'étoit pas sans raison que j'étois née le jour de la Croix; car je suis née le 3. May, jour de l'Invention de la sainte Croix; & ainsi que cette Croix étoit préparée pour moy. Je ne me rendois pas volontiers à cela, ne jugeant pas avoir dû être née le jour de la Croix, pour en recevoir aucun avantage: Toutefois je me sentis tout d'un coup pour lors changer de disposition, & je desiray avec ardeur de pouvoir être attachée à cette Croix, quoy qu'il m'en dût arriver. Alors il me sembla qu'on

*Voyez le  
chap. 7.  
du livre  
3.*

114 *Sa Vie éprouvée par les tentations,*  
m'y attacha avec promptitude & beaucoup de douleur interieure; quoy que de l'autre côté je le fus avec joye. Le Pere me dit, que les cloux des mains devoient être la force & la longanimité; ceux des pieds, l'humilité, & la patience. Le cercle, une soumission & abandon d'amour aux volontez de Dieu: Bref il me fit entendre, que desormais il ne me seroit plus permis, d'admettre aucun desir pour sortir de la croix; qu'il y faisoit demeurer fermement; Ce qui étoit marqué par la pointe de fer, qui entrant dans le dos, arrétoit tout le corps & le rendoit immobile; Que la pensée que j'avois souvent que la France me seroit plus favorable pour ma perfection, étoit un artifice du démon; qu'il me défendoit d'y plus songer; Que lorsque je me trouverois dans des rencontres où il y auroit quelque chose de rebutant & de contrariant, je me donnasse de garde de les quitter, sans pretexte de vouloir éviter de commettre quelque faute; que plutôt je restasse sur le lieu même, afin d'avaler tout à loisir l'amertume. Cét entretien me penetra pour lors vivement, & le desir que je sentoie d'être entièrement crucifiée, ne me faisoit trouver difficulté à quoy que ce fût. C'est pourquoy je m'abandonnay à tout, à l'avengle.

Environ deux heures apres mon esprit fut rempli de crainte, & ce desir de souffrir s'évanouit. Je vis en ce temps un démon qui me dit: C'est moy qui suis le destructeur de la gloire de Dieu; J'ay bien fait jouier tantôt ton imagination, je me vis de ta crédulité. C'est moy qui t'ay fait voir ce que tu penses venir de Dieu: Qui es tu, pour que Dieu se soucie de toy? Crois tu avoir aucun mérite? C'est un abus: Si l'étoit ainsi que tu te le persuades, il faudroit dire que Dieu, qui connoit tout, & ne se

pour  
que to  
mon d  
longte  
couvre  
rent la  
un sen  
indigne  
cela m  
pour D  
tendois  
ver à la  
que e'e  
qu'il en  
à detri

Sain  
qui est  
exercit  
soluon

L E  
sain  
mitly; c  
sur ces  
plait il  
levé; &  
comme t  
à l'écart  
si facile  
rien desir  
seule dan  
de plaisir



peut tromper, & se tromperoit; puisqu'il est vray que tout ce qui arrive, s'est causé & te vient par mon ordre. Ainsi ne desirant pas que tu sois plus longtemps trompée; je t'en avertis, afin que tu découvres l'erreur où tu es? Ces paroles me redoublèrent la crainte, & elles operoient en moy, non pas un sentiment d'humilité, de ce qu'en effet j'étois indigne que Dieu pensât à moy; mais au contraire cela m'excitoit à une haine & à un mépris terrible pour Dieu même: Neanmoins de fois à autres j'entendois une voix intérieure qui me faisoit acquiescer à la première veüe, & qui vouloit que je creusse que c'étoit Dieu qui me conduisoit de la sorte. Quoy qu'il en soit, c'est une grande peine d'avoir affaire à deux maîtres si differens.

---

CHAPITRE VII.

*Saint Ignace luy enseigne le chemin du Ciel, qui est une échelle de Croix: & elle fait les exercices pour la protection de ce Saint.*

**L**E 3<sup>e</sup> de Mars 1666. étant, dit-elle, devant le saint Sacrement, environ les deux heures apres midy; commençant ma consideration que je faisois sur ces paroles de saint Paul, Seigneur que vous plait-il que je fasse? Mon esprit m'a été comme enlevé; & transporté en un lieu tres-vaste: C'étoit comme une plaine, toutefois un peu élevée, & fort à l'écart du reste de la terre; de là je voyois le Ciel si facilement; qu'il me sembloit que je ne pouvois rien desirer de plus; sinon d'y avoir entrée. J'étois seule dans cette vaste plaine, & cela me donnoit du déplaisir, d'autant que je sçavois bien que du lieu

Voyez le  
 chap. 7.  
 du liv.  
 3.

où j'étois il y avoit un chemin qui conduisoit au Ciel ; mais je ne le voyois pas , & ne le pouvois découvrir sans guide dans cette plaine. Je m'adressay donc au Pere de Brebeuf , & je le priay de m'en vouloir servir. Au même instant je l'apperçû devant moy ; & à sa droite un autre Jesuite qui étoit fort rayonnant de lumiere. Le Pere de Brebeuf me dit que ce seroit celuy là qui étoit avec luy , qui me montreroit le chemin que je cherchois , & qui m'enseigneroit à y marcher droit. Je sentoie beaucoup de respect pour ce Saint ; mais je le voyois si lumineux , que je craignois de l'approcher , me semblant qu'il m'ébloüiroit trop , si je le suivois : C'est pourquoy je priay le Pere de Brebeuf , de me mener luy-même , & me montrer le chemin. Il me dit : j'iray aussi , mais priez celuy cy de vous y conduire. C'est mon Pere , suivons le , il ne vous refusera pas. J'obéis au Pere de Brebeuf , & m'adressant à son Pere saint Ignace , car alors je connus bien que c'étoit luy , il me reçut avec tant de bonté , que j'en restay toute consolée. Il me témoigna agréer & prendre plaisir aux petits devoirs que je rendois au Pere de Brebeuf , & se les reputoit comme rendus à luy-même. Je sentis une si grande pante à épancher confidemment mon cœur à ce Saint , que je luy dis toute ma disposition intérieure ; avec une confiance d'enfant ; & luy m'écoutoit avec une bonté de Pere , & me traitoit même d'une façon tres-tendre. Il me dit que ce lieu à l'écart où j'étois , me marquoit que Dieu prétendoit de moy que je m'appliquasse serieusement à l'Oraison , & que pour cela il falloit être retirée à l'écart. J'eus moy-même une difficulté , à raison du peu de loisir que nous laissent nos occupations : Mais on me fit entendre que lorsque la charité ou l'obeissance exigeroit de

moy quelque chose, il falloit s'en acquiter préféra-  
blement à tout, étant d'une obligation indispensa-  
ble; & que dans ces occupations il y falloit trouver  
son cœur, & l'y tenir en solitude; ne voulant, ne  
cherchant, ne s'attachant qu'à Dieu seul; étant  
dans un continuel desir de luy plaire, & de ne se  
plaire qu'en luy. Pour lors une ame ne goûte que  
luy, ne pense qu'à luy, & vrayement telle ame  
peut dire, que sa conversation est au Ciel, & que  
tout ce qui est de la terre & du monde luy déplaît &  
luy est à charge. Il m'ajouta diverses autres choses  
que je conçois; & que je ne puis exprimer. Ce  
Saint me donna aussi à entendre, que hors des oc-  
cupations de la Regle ou de l'obeissance, je devois  
employer à l'Oraison le temps que j'avois libre, &  
que dans cette pratique je trouverois un tresor ca-  
ché; & de fortes armes pour combatre les dé-  
mons.

Ensuite on me montra le chemin qui alloit au  
Ciel. Ce chemin étoit merueilleusement rude, &  
il me paroissoit être comme une échelle, dont les  
échellons étoient autant de croix sur lesquelles il  
falloit marcher. Il y en avoit de temps en temps de  
plus grandes, de plus rudes, & de plus picquantes;  
comme dans les grandes échelles on met pour les  
rendre plus fortes, de certains échellons plus forts  
d'espace en espace. Or, ces croix plus rudes & plus  
picquantes me sembloient la recompense que Dieu  
donne à une ame fidelle dans la pratique de l'Orai-  
son; & cela bien à propos; car elle a bien plus de  
force, qu'une autre; pour les porter avec tout le fruit  
qu'elles peuvent produire; & plus il l'a fait mon-  
ter, plus il luy donne de part à ses souffrances. Je  
vis aussi parmi ces croix, des tenebres & des obscu-  
ritez terribles. La plus-part du temps il me sembloit

qu'il falloit monter sur ces croix, sans y voir : Par fois il paroissoit un petit rayon ; mais incontinent il se déroboit aux yeux. Or pour suivre les desseins de Dieu, il faut marcher d'un pas égal, aussi-bien dans les tenebres que dans les lumieres. Je trouvois cela fort difficile ; néanmoins je sentoys que mon esprit se rendoit aux invitations qui luy en étoient faites. Je vis que ces deux Saints parloient ensemble, & qu'ils se monroient l'un à l'autre un petit Livre, de la grandeur de celui des Exercices de saint Ignace. Ils le déferoient l'un à l'autre à qui me le donneroit ; mais enfin pas un d'eux ne le voulut. On en laissa la disposition à mon Confesseur ; & ils me firent former la résolution de suivre avec une grande soumission & obeissance, tout ce qu'il m'ordonneroit. Je le promis de bon cœur pour lors, car rien en ce temps-là ne m'étoit pénible ; je fus bien cinq quarts d'heure dans cét entretien, qui ne me durèrent pas un moment.

Je trouvay au retour de ce voyage, que mes hôtes avoient fait souffrir puissamment mon corps, & cette visite leur avoit tellement déplu, qu'ils s'efforcèrent par plusieurs fois de quitter prise & de se retirer. Mais un de mes Anges-Gardiens les avoit arrêtés, parce que je ne pouvois pas pour lors agir à leur égard. Ils m'ont fait depuis ce temps-là mille insultes, & me promettent bien de m'empêcher de rien faire de ce que j'ay promis à Dieu. Et de fait, j'y sens d'étranges peines, & il me semble que c'est pour moy, entrer dans un précipice dont je ne pourray jamais sortir. Cependant je sens qu'il y a un certain je ne sçay quoy en moy, qui veut suivre ce qui me sera montré être la volonté de Dieu.

*Voicy ce qu'elle même a remarqué des exercices  
qu'elle fit sous la protection de saint  
Ignace.*

Le 25. du mois d'Avril 1666. jour de Pâques,  
Luy'entray en retraite, & me mis particuliere-  
ment sous la protection de saint Ignace. Le Pere de  
Brébeuf me le commanda. J'ay éprouvé mille bon-  
tez de l'un & de l'autre, qui ont bien voulu être  
comme mes guides en cette retraite.

Le premier jour je fus extraordinairement tour-  
mentée des démons; & j'éprouvay sensiblement  
une force toute extraordinaire de la part de mes  
saints guides. Les démons, à cause du recours  
fréquent & de la confiance que j'avois à ces Saints,  
me firent mille insultes, & m'accusant d'une teme-  
rité insupportable, de me persuader que les Saints  
voulussent songer à une miserable creature & por-  
chetelle, comme moy; ils m'asséuroient que c'é-  
toient eux qui me donnoient cette imagination. Le  
destructeur de la gloire de Dieu me témoignoit  
avoir grande compassion de mon aveuglement, &  
me dit plusieurs choses avec apparence de desirer  
passionnement mon bien.

Le second jour, je fus dans un acquiescement  
profond à tout ce que Dieu ordonneroit de moy,  
pour le temps & pour l'éternité; & mes deux pre-  
mieres Oraisons de ce jour la se passèrent dans cet  
acquiescement. Lorsque je faisois ma revue de la  
seconde Oraison, je sentis la presence de la Sœur  
Marie de Courance, & il me sembloit aussi que je  
la voyois sensiblement, & que je l'entendois par-  
ler. Elle me fit entendre le tres-grand avantage  
qu'il y a de se laisser conduire à Dieu, & de ne

120 *La Vie éprouvée par les tentations,*  
vouloir que la tres-sainte volonté. Je la priay avec  
affection de me bien enseigner cette sainte prati-  
que. Pour me prouver que je deussis être contente  
de la conduite de Dieu sur moy, elle m'apporta cer-  
te comparaisón; que tout ainsi que les Grands  
de la terre & les Rois prenoient plaisir de nourrir  
dans leurs écuries des chevaux de grand prix, qui  
ne servoient qu'à leur divertissement, qu'ainsi Dieu  
avoit des ames choisies & bien aimées auxquelles  
il n'y avoit rien qui pût nuire, étant dans la faveur  
du Prince; qu'il y avoit aussi d'autres chevaux, mu-  
lets & ânes, qui servent à porter le faix; desquels,  
quoy qu'ils travaillent sans cesse pour le Prince, il  
ne fait point d'état, il n'y songe pas, & ne se  
soucie pas s'ils sont bien ou mal nourris; On leur  
donne le pire, & au bout de leur travail de tous les  
jours, ils sont encore souvent battus; sur tout les  
derniers qui ne savent ce que c'est que dorepos. Et  
ainsi ay-je été, me dit-elle; & ainsi faut-il que  
vous soyez; & souvenez-vous que vous aurez de  
l'avantage si vous voulez, à raison de l'état Reli-  
gieux. Ainsi contentez-vous de n'être pas regardée  
du Prince; il suffit que vous soyez appliquée à son  
service, laissez les douceurs & les caresses à ceux  
qui les meritent; & si Dieu vous en fait sentir  
quelque trait, prenez le comme une faveur dont  
vous êtes indigne, & ne vous y accoutumez pas.

Le troisieme jour j'ay été comme accablée de  
peines; j'ay eu encore la véné de la même Sœur  
Marie de Coustance, laquelle sembloit être com-  
blée de joye de me voir souffrir. Cela m'a obligé  
de luy dire, que si elle étoit sans pitié pour moy, je  
l'étois aussi à son regard; que j'étois bien consolée  
de ce que Dieu l'avoit traitée comme il avoit fait;  
que j'avois regret qu'elle n'avoit davantage souf-

fert. Nous nous souhaittrons l'une à l'autre force mal ; mais cela dans un bon motif. Le même jour faisant l'apres-midy la meditation du Royaume de JESUS-CHRIST, j'ay entendu des paroles interessantes si douces & si charmantes, que je n'ay point de termes qui les puissent expliquer. Il m'a semblé que c'étoit maintenant que je pouvois dire avec verité: Enfin voicy l'heure venue, que je suis à Dieu pour toujours.

Le quatrième jour, j'ay été dans une aridité, secheresse, & ennuy, & un délaissement qui n'a rien de comparable. Nonobstant cela je n'ay pas laissé d'employer tout le temps de mes Oraisons & de mes exercices ; & je me suis servie de cette pensée pour m'encourager & tenir bon contre la pente que j'avois de tout quitter ; que si ceux qui vouloient parler aux Grands, avoient tant de patience & de perseverance à attendre pour obtenir un peu de bien, ou quelque honneur passager ; à combien plus forte raison dois-je attendre avec patience & humilité, le temps, l'heure & le moment, qu'il plaira à Dieu me faire connoître ses volontez ; étant trop juste que je sois toujours dans le respect, sans vouloir plus avoir que ce que l'on me veut donner.

Le cinquième jour je me sentis poussée à reprendre le sujet des meditations du jour precedent, de l'Incarnation & de la Nativité. A la premiere, mon ame fut comblée d'un ocean de douceur, à la veüe des merveilles qui se sont passées en cette Incarnation du Verbe ; tant au regard des personnes de la tres-sainte Trinité, que de la sainte Vierge & de l'Angé : Je m'arrêtay particulièrement à admirer les operations du Verbe incarné, lequel rendit dès le premier moment de sa vie, plus de gloire & d'hon-

122 *So Vie éprouvée par les tentations,*  
neur à Dieu que tous les Anges, les Saints & la  
sainte Vierge n'en rendront à toute éternité. Je vis  
comme dès ce premier moment il combla la tres-  
sainte Mere de graces ineffables; comme tous les  
Anges luy rendirent de tres-profondes adorations.  
Il me sembla que ce divin Verbe enfant me jetta  
un regard tres-benin de dedans les entrailles de la  
tres-sainte Mere; & j'entendis ses paroles: *Mon  
amour dès ce premier moment est si grand pour les  
hommes, que je ne songe qu'à les combler de mes  
bienfaits: quiconque me cherchera, me trouvera.  
Hier je me cachay à toy, mais aujourd'uy je ne puis  
plus long-temps me laisser chercher, sans me faire  
paroître: Respiciens per cancellos, &c.* Je continuay  
le même sujet à la seconde & troisieme Oraison.  
A la quatrième, ayant pris pour sujet la Nativité  
de nôtre Seigneur; d'abord je sentis mon esprit  
transporté dans une chambre d'une grande me-  
diocere; je n'y vis aucuns ornemens; mais Nôtre  
Seigneur y entrant avec la sainte Mere, saint Jos-  
eph & des Anges; le lieu fut merueilleusement  
orné & embelly par leur presence. Nôtre Seigneur  
me parut dans un âge parfait, & non comme un  
enfant; il avoit un maintien fort grave, mêlé d'une  
douceur charmante. Il me sembloit que les endroits  
où il avoit reçû ses playes, étoient des brillans ad-  
mirables; & il me paroissoit comme n'étant pas  
encore mort; la sainte Vierge & saint Joseph me  
sembloient être extasiés. J'étois dans un profond  
respect; & je n'osois me produire, me reconnoi-  
sant tres-indigne d'être dans une si sainte compa-  
gnie: Saint Ignace & le Pere de Brebeuf qui m'y  
avoient introduit, me monterent comme au doigt  
à Nôtre Seigneur, sans néanmoins rien dire. Nô-  
tre Seigneur me commenda de m'approcher; je



m'en excusay, & j'aurois souhaité que la terre se  
fût entr'ouverte pour m'y pouvoir cacher; tant je  
ressentois d'éloignement à paroître, veu la disposi-  
tion où j'étois: il redoubla son commandement, &  
saint Ignace & le Pere de Brebeuf me dirent que  
j'obeisse promptement. Ils me conduisirent eux-  
mêmes, car j'étois toute tranche pour le respect que  
j'avois. Etant proche de Notre Seigneur, il me té-  
moigna avec une douceur admirable qu'il vouloit  
me donner l'enterinement de ce que je luy deman-  
derois. Je ne dis pas un mot, & je n'ozois pas mé-  
me lever les yeux. Il me pressa; & adressant sa pa-  
role à ceux qui étoient là presens, il témoigna  
avoir pris plaisir en ce que dans mes meditations  
precedentes je l'avois considéré, non comme hom-  
me & enfant seulement; mais que dans cette huma-  
nité j'y avois reconnu & adoré sa divinité; que  
pour cette raison il se monroit à moy dans un âge  
parfait; il me traita avec des caresses qui me jet-  
toient dans une extrême confusion. Il me dit, j'ay  
les mains pleines pour les verser sur toy tres-libera-  
lement; demande ce que tu voudras. Je n'ozois  
pendant rien demander; mais mes deux saints  
Guides me commanderoient de demander ce que je  
voudrois, sans qu'ils voulussent me prescrire au-  
cune demande, me laissant libre: Alors j'adressay  
ma pense à Notre Seigneur, & dis: Que voudrois-  
je Monseigneur, autre chose que vous? Il répondit  
à mon desir, & m'assura que je le possédois, & le  
posséderois à toute éternité; mais il voulut que je  
luy demandasse quelque chose en particulier: Je luy  
demanday que tant que je vivrais, je ne passasse pas  
un moment sans participer à ses douleurs & humi-  
liations. Cela luy plût; il me promit qu'il me dou-  
neroit beaucoup plus que je ne luy demandois.

Mais comme je conçus qu'il me vouloit gratifier de quelque faveur extraordinaire, je le priay instamment de n'en vouloir rien faire, & j'avois une forte apprehension de cela. Il ne me dit, ny oui, ny non; & me laissa dans l'incertitude du succez. Toute la journée je restay plus comblée de douceurs, que je n'eusse souhaité. Les démons cependant étoient dans une rage étrange; mais je les regardois comme n'étans pas chez moy.

Le sixième & septième jour, je fus dans des peines interieures & exterieures très-sensibles, & tentée en toutes manieres. Mes hôtes m'imprimoi-ent une espèce de rage contre mon Confesseur, & me témoignoi-ent un grand regret de ce qu'il ne tâchoit par toutes voyes qu'à me perdre, & ne se faisoit que rire de moy, étant bien-aisé d'avoir sujet de se divertir de mes imaginations: c'est pourquoy il m'y entretenoit.

Le huitième jour, je me trouvoy dans une avidité extrême des croix, & il me sembloit que quelques rudes & continuelles qu'elles puissent être, je n'en pourrois jamais être rassasiée. Pour conclusion, je conclus que Notre Seigneur vouloit de moy trois choses; la première, que je sarchasse son Royaume & sa Justice; la seconde, que je portasse ma croix; & la troisième, que je renoncasse à moy-même; & la troisième, que désormais je véquisse comme une personne morte.

J'ay continuay ma retraite jusqu'au 16. May. Je me suis sentie confirmée dans les mêmes sentimens. Saint Ignace m'a beaucoup aidée; & m'a donné grande force pour résister aux attaques des démons; un grand desir de m'unir à Dieu; de ne chercher que luy; & de ne vouloir plaire qu'à luy.

Notez qu'elle fit tous les exercices de saint Ignace.

te  
cha  
mir  
a c  
  
La  
d  
  
v  
vibr  
tan  
pag  
sou  
me  
qu  
165  
  
E  
JESU  
de d  
plac  
Ima  
i pour  
lant  
ou f  
con  
tran  
Mer  
te V

te pendant un mois entier ; meditant cinq heures chaque jour ; dont une étoit celle qui se doit faire à minuit , qu'elle fit en se levant pour lors ; ce qu'elle a continué jusqu'à la mort.

## CHAPITRE VIII.

La Vierge luy donne le petit Iesus par deux diverses fois ; & luy donne du lait de ses mamelles.

*Un soir apres avoir passé la journée en d'horribles tentations , avec la plus grande partie de la nuit , outre une fièvre double quarte , accompagnée de beaucoup d'autres douleurs qu'elle souffroit pour lors ; elle se laissa aller à un sommeil fort léger , où elle eut la vision qui suit. Ce qu'elle écrit par l'ordre de son Directeur en 1656.*

**E**Tant en vne grande salle , dit-elle , j'aperçus une Image de la sainte Vierge tenant son Fils JESUS entre ses bras , lequel paroissoit comme à l'âge de deux ans. Je me mis en peine pour trouver une place plus décente & mieux ornée pour mettre cette Image ; à quoy ayant travaillé , je m'approchay pour la porter au lieu que j'avois disposé. En la voulant prendre , je vis que ce n'étoit plus une Image ou statue , mais qu'elle étoit animée : & ayant inconsciemment remarqué que le petit JESUS étoit tout transy & saisi de froid , je m'adressay à sa sainte Mere avec beaucoup de confiance , & luy dis ; Sainte Vierge ma tres-honorée Maîtresse & Reine ! si

116 *La vie éprouvée par les tentations,*  
vous vouliez bien me donner votre tres-cher Fils,  
je le réchaufferois. Helas que j'ay grande pitié de  
le voir ainsi nud & tremblottant ! Elle me répondit  
d'une assez triste voix : Personne ne luy donne de  
robe pour le vêtir ; & en même temps, comme je  
tendois les bras vers le petit JESUS, la sainte Vier-  
ge me le donna : De dire les joyes & les sentimens  
de tendresse & d'amour que mon cœur ressentit  
pour lors, c'est ce que je ne puis exprimer, non plus  
que le colloque que j'eus avec cet aimable petit  
Roy. Je pouvois dire pour lors avec la sainte Epou-  
se: Mon bien-aimé est à moy, & moy je suis à luy.  
Après l'avoir baisé, embrassé, caressé, voyant  
qu'il étoit réchauffé ; je me trouvay bien en peine  
de ce que je n'avois pas de quoy luy faire une ro-  
be. J'apprehendois que si je venois à le quitter, la  
sainte Vierge ne le reprit, & ne voulût plus me le  
redonner ; ou même que tous deux ne s'en allassent,  
lorsque je m'absenterois. Etant en cette peine &  
regardant à côté de moy, je vis une robe toute fai-  
te, laquelle étoit d'une toile blanche comme neige ;  
je la pris avec joye, & en revêtis le petit JESUS, le-  
quel me témoigna agréer beaucoup cette sorte de  
vêtement. Je recommençay tout de nouveau à  
l'embrasser, à le serrer amoureusement sur mon  
cœur ; & luy réciproquement me mettant la main  
sur mon col, il pansa sa bonne tête sur ma poitrine,  
& en cette posture s'endormit. Lorsque je le  
vis s'endormir, je pensay en moy même comment  
je pourrois le toucher à son aise ; & étant en la mé-  
me peine pour son lit, que j'avois été pour la robe ;  
je trouvay à propos un grand morceau d'un fort  
beau drap rouge que je doublay en plusieurs doubles  
& ayant étendu mon rochet par dessus ; j'y posay  
le petit JESUS. Je restay l'espace d'une heure dans

une p  
cile ;  
& se  
cond  
tres-  
fort  
perfo  
à mon  
voit  
gœur  
pas-m  
& res  
dispo  
toijou  
aux ca  
aimab  
donna  
de le  
la pro  
& la c

*La sa  
per  
ran  
Ch  
me*

**D**  
cun m  
profon  
confid  
l'Offe  
tion

une posture fort contraincte, mais tout m'étoit facile; je prenois un plaisir indicible à le voir dormir, & souvent je repetois ces paroles, *Dilectus meus candidus & rubicundus.* Je considerois dans ce tres-aimable enfant, la sainte Trinité; mais je fus fort en peine de ne ressentir en aucune façon la personne du saint Esprit, & même je m'en plaignois à mon petit Roy, lequel me répondit qu'il me devoit suffire que le saint Esprit residoit dans mon cœur, & que pour être moins sensible, il n'étoit pas moins present. J'acquiesçay à cette réponse, & regardant la sainte Vierge, je luy voulus aussi disposer un lieu pour la faire reposer; car elle étoit toujours restée debout, & sembloit prendre plaisir aux caresses & à l'entretien que j'avois en avec son aimable enfant. Et comme elle vouloit que je luy donnasse ce précieux gage, je le lui rendis avec regret de le quitter; mais toutefois je restay consolée de la promesse qu'elle me fit de me le redonner encore: & là dessus je m'éveillay.

*La sainte Vierge luy donna une seconde fois le petit IESVS, non pas en songe, mais durant l'Office divin, lors qu'elle étoit au Chœur. Voici, comme elle l'a écrit elle-même, dans son Journal du 28. Decembre 1662.*

**D**epuis les onze heures de la veille de Noël, jusqu'à la dernière des Fêtes, je n'ay eu aucun moment sans être dans un calme & une paix profonde en toutes façons. J'eus une peine assez considerable l'autant veille, & la veille de Noël à l'Office divin, & à mes petites pratiques de devotion; il me semble néanmoins que je me sustinoy;

& que je n'oubliai rien de ce que je devois faire ; ayant un certain desir de témoigner à Nôtre Seigneur par ce peu de fidélité ; une petite disposition à la Fête de sa sainte Nativité. Lorsque nous fûmes arrivées aux Leçons du second Nôcturne, j'eus l'intelligence parfaite de toutes les paroles ; & vis en esprit la joye du Ciel ; pour la naissance du Sauveur. Chaque Ordre faisoit ses remercimens aux adorables personnes de l'auguste Trinité. Au Pere d'avoir donné son Fils : au Fils de s'être donné avec tant d'amour : au saint Esprit d'avoir operé cet Ouvrage d'amour : Puis s'adressant à la très-sainte Humanité, ils luy rendoient mille actions de grâces de s'être ainsi donné ; bénissoient la Mere d'avoir enfanté cet Homme-Dieu ; & tous sembloient luy donner à l'envi des loüanges. Elle recevoit des honneurs & des adorations inconcevables en qualité de Mere de Dieu. Apres elle saint Joseph participoit le plus à la Fête, & le saint Ange Gabriel. Je priay cette sainte troupe de me donner une petite part de leur joye, & que pour un petit de temps je possédasse le divin enfant nouveau-né. On me le promit, ce qui me donna plus d'hardiesse, & me fit demander que ce fût donc entre les bras de sa sainte Mere. On sembla s'accorder à mon desir. Je restay depuis ce temps-là dans un grand desir de voir ce divin enfant, & je ne cessois de l'inviter, & la très-sainte Mere, à venir promptement. Lorsque l'on entonna le *Te Deum*, je ressentis mes desirs se redoubler extraordinairement ; & l'Oraison étant finie, je restay au Chœur attendant que la Messe commençât. Ce fut pour lors que mes souhaits furent accomplis, & la très-sainte Vierge me parut visiblement, portant entre ses bras ce divin enfant nouveau-né. Mon cœur étoit si pénétré de consolation,

que

que je  
surer.  
Enfant  
jugente  
me per  
voyant  
vec crai  
manda  
m'invit  
excusay  
moy. E  
me sent  
me : Je  
demy q  
je resta  
que vou  
été dans  
cemen  
illusion  
jeus cra  
C'est  
des, visu  
Vierge  
de faire  
quelque  
qu'elle c  
Confessi  
lovent  
à saint F  
gny, au  
ngueux  
de J. a u  
Ange de  
nun des  
nie me a

que je n'estimois pas que le Ciel eût rien plus à desirer. Apres avoir profondement adoré ce divin Enfant, je m'écriay *Quis mihi det se flatrem meum* *jugentem ubera Matris meae.* &c. La sainte Vierge me permit de luy baiser les bras & les mains; & voyant que je n'osois par respect m'approcher qu'avec crainte, elle le mit entre mes bras; & me commanda de le baiser; & en me le donnant, elle m'invita de luy faire quelque demande. Je m'en excusay, la supplians elle-même de la faire pour moy. Elle m'obligea de la faire moy-même; je ne me sentis portée qu'à luy dire, *Fiat voluntas tua in me*: Je le repetay plusieurs fois. Cela dura environ demy quart d'heure; apres je ne vis plus rien, mais je restay beaucoup fortifiée à m'abandonner à ce que voudroit Dieu. Et pendant les trois Fêtes, j'ay été dans un talme entier. Je n'eus ny au commencement, ny à la fin aucune pensée que ce fût une illusion; au contraire: mais quelques jours apres j'eus crainte que ce n'en fût une.

C'est ainsi que sainte Therese, apres avoir reçu des visites de JESUS-CHRIST & de la sainte Vierge, & des cartiles qu'ils se plaisent souvent de faire à des Ames d'élite, doutoit-elle même quelquefois des graces qu'elle avoit reçues, & qu'elle craignoit d'être trompée, & de tromper son Confesseur. Au reste de semblables faveurs ont été souvent faites à divers Saints; à saint Dominique, à saint François, à la bienheureuse Angele de Foligny, au bienheureux François de Borgia, au bienheureux Smeillas de Kostza, au bienheureux Enfant de JESUS; JESUS-CHRIST ayant pour de certaines Ames des homes qui se passent les pensées du commun des hommes, *Ludens in orbe terrarum, & delin-*  
*tiæ meæ esse cum filiis hominum.*

Une autre fois la sainte Vierge luy donna du lait de ses mamelles; ce fut trois ans apres au même jour de Noël en 1665. Voicy ce qu'elle en a écrit.

Avant Matines, dit-elle, je vis en songe la sainte Vierge, comme étant nouvellement accouchée, qui avoit les mamelles si remplies de lait, qu'elles luy faisoient mal. Il me sembla qu'elle regardoit pour voir si quelqu'un ne la soulageroit point: Je pris la hardiesse de m'offrir à elle, & luy dis que je succerois si doucement son lait, qu'elle n'en sentirait point du tout de douleur. Elle me fit approcher, & me donna permission de la tetter; ce que je fis avec une grande joye. Apres que j'eus tout succé le lait d'une de ses sacrées mamelles, je la priay aussi d'en donner à nos petits enfans; & dans mon rêve, il me sembla que je les éveillay toutes quatre, & les avertis que la tres-sainte Vierge leur alloit donner de son lait, qu'elles le reçussent avec bien du respect: Elle leur en tira elle-même, & leur en jeta sur les lèvres, & ce à plusieurs fois; & pendant ce temps, il me sembloit que les cœurs des ces innocentes Ames étoient tout embravez d'amour, & prenoient une nouvelle candeur. La sainte Vierge les regardoit avec un œil si tendre, que j'en étois toute ravie; & elles reciproquement témoignoient à cette Mere de bonté, tout plein d'amour & de desir d'être à elle & à son Fils. Je n'ay trouvé rien de semblable à la douceur & suavité que je sentoie en suçant ce sacré lait, sinon lorsque je Communie; car ce me semble, c'est le même goût; avec pourtant cette difference qu'à la Communion; & quelque temps apres je sens la présence réelle de Nôtre Seigneur; & là seulement j'y sentis le goût, & beaucoup de suavité & de paix. Cette paix m'a duré extraordinairement jusqu'au 5. Janvier, & pendant



*Et victorieuse par sa fidelité.*

131

tout ce temps, j'ay ressenty souvent la presence de Notre-Dame, & presque toujours celle du Pere de Brebeuf; trois fois celle de saint Jean l'Evangeliste. C'en'est pas que pendant ce temps mes tentations n'ayent continué aussi fortes & aussi frequentes que jamais, & que je n'aye toujourns eu la même compagnie de mes hôtes; mais leur operation me sembloit comme absorbée par une autre puissance plus forte; & je sentoies les tentations, non plus comme s'adresser à moy, mais je les envisageois comme si elles eussent regardé une tierce personne, & sans peine. J'aurois bien demeuré en cet état toute ma vie.

Le jour de saint Jean l'Evangeliste apres ma Communion, je me sentis intimement unie à ce Saint; & rendant avec affection mes actions de graces à Notre Seigneur J E S U S - C H R I S T, pour les faveurs qu'il luy avoit communiquées; je sentis la presence de la sainte Vierge, de saint Jean, & du Pere de Brebeuf. Il me sembla que la sainte Vierge les regardoit tous deux comme ses enfans tres-chers; & le Pere de Brebeuf me fit entendre qu'il avoit obligation singuliere à saint Jean, & me porta à l'en remercier; ce que je fis avec affection. Apres que je les priay tous deux, puis qu'ils étoient si chers à la sainte Vierge, & ses enfans par excellence, qu'ils me donnassent à elle; & qu'ils la suppliasent qu'elle n'acceptât pour sa fille: Ils le firent de si bonne grace, qu'elle ne dédaigna pas de me prendre pour elle; & me promit que jamais je ne perdrois cette aimable qualité. D'exprimer qu'elle fut ma joye, c'est ce qui ne se peut. Je fus bien un quart-d'heure effrayant la presence de la sainte Vierge, & de ses deux saints Enfans; & dans cette espace, je ressentis un avant-goût des douceurs du Paradis, &

132 *Sa Vie éprouvée par les tentations ;*  
même la pensée me les renouvelle.

Durant l'Octave de saint Jean , je ressentis encore sa présence , avec de nouvelles assurances de sa protection , & des secours de ses fideles serviteurs , qui me sembloient aussi presens.

---

## CHAPITRE IX.

*Elle voit la sainte Vierge en sa Conception immaculée , & une autre fois la gloire de son Assumption.*

**L**E 8. Decembre 1663. faisant mon Oraison devant le saint Sacrement , je me sentis conduire par le Pere de Brebeuf , dit-elle en son Journal , dans une chambre de mediocre grandeur : Elle étoit investie par tout d'une grande splendeur ; mais l'effet de cette lumiere avoit un particulier pouvoir d'inspirer la pureté ; & il sembloit qu'on ne respiroit que qu'un esprit de pureté & de candeur. Le Pere de Brebeuf voyant que j'admirois plutôt l'effet que produisoit cette lumiere , que l'éclat & la beauté qui en sortoit ; il me dit que c'étoit un rayon de lieu où la Mere de Dieu avoit été conçue ; qu'à raison du desir que j'avois eu le jour precedent d'honorer sa Conception immaculée , elle vouloit me faire un present à ce jour de sa Fête ; que je demandasse hardiment , & qu'elle m'accorderoit ce que j'en luy demanderois. Je m'en excusay & priay le Pere de ne rien demander ; mais plutôt de dire à la sainte Vierge que j'étois entierement indigne qu'elle peussât à moy. A même temps que le Pere m'eut promis de luy dire , je vis paroître au haut de cette chambre une petite fille ; mais dans cet enfant je reconnois

des graces & des privileges nompareils ; en sorte que je conclus sans hesiter , que cette petite enfant n'étoit autre que la Mere de Dieu , laquelle avoit été comblée dès la Conception de toutes sortes de graces ; & je ressentois une joye inexplicable de voir que cette admirable enfant avoit tant agréé à Dieu dès ce premier moment. Mon cœur éclatoit en loüanges envers la sainte Trinité , pour tant de faveurs qu'elle luy avoit communiquées. Comme mon esprit étoit entierement occupé à ces actions de grace , cette petite fille m'invita d'aller avec elle. Je n'osois m'en approcher ; le Pere m'y pouffoit ; mais je ne pouvois me refoudre d'y paroître devant une si grande pureté , étant remplie d'impureté , & y étant comme abîmée ; nonobstant quoy il me disoit que j'approchasse ; mais je ne pûs du tout m'y refoudre. Ce que voyant , elle même vint à moy , & se tourna un peu vers le Pere. Elle sembloit luy demander ce qu'elle me donneroit en cette Fête : le Pere luy laissoit tout à sa volonté. Je priay le Pere que je ne changeasse point d'état , si en cela Dieu n'étoit point offensé. Il m'assëura que non , mais que la volonté de la sainte Vierge étoit de me faire une échange , de la tentation d'impureté à celle d'infidelité. Dès ce moment je me trouvay affranchie de ma premiere tentation , & furieusement attaquée de la seconde. Dès que le Pere m'eut prononcé ce changement , je me trouvay seule , & ne sentis , & ne vis plus rien : Il me sembla que j'avois veu cette petite enfant des yeux du corps : mais pour le Pere , j'avois seulement senti sa presence ; excepté le temps qu'il délibera avec la sainte Vierge de ce qu'elle me donneroit ; car pour lors il me sembla le voir proche d'elle. Apres que le tout fut passé , quoy que je restasse assez agitée de la tenta-

134 *Sa Vie éprouvée par les tentations*,  
tion d'infidélité; néanmoins mon esprit se trouvoit  
content & en paix; & il ne m'eût pas été possible  
d'avoir de volonté contraire. Cette dispositiõ pour-  
tant ne fut pas de longue durée; car dès le même  
jour apres la Communion, les démons firent une  
conference qui me renversa toute ma soumission.  
Il me sembloit qu'ils se demandoient les uns aux au-  
tres si j'étois obligée de croire que JESUS-CHRIST  
fût dans l'Hostie: Les uns disoient que oui, & les  
autres que non. Puis s'adressant à moy, ils me di-  
soient qu'en crois-tu? Or en même temps ils ope-  
roient en moy une obstinée infidélité; & comme je  
ne répondois pas, ils recommencerent entr'eux à se  
faire des demandes sur les articles de la Foy: Sur  
tout ils disputoient de la personne de Nôtre Sei-  
gneur JESUS-CHRIST. Ensuite que l'on est obli-  
gé sous peine de peché de croire le Mystere de l'In-  
carnation, puis qu'on le commande. Au contraire,  
quelques-uns disoient que c'étoit peché de se croire,  
puisque c'est avoir de trop bas sentimens de la gran-  
deur de Dieu, & trop indignes de Sa Majesté. Une  
autre chose qu'ils propoisoient, fut qu'il n'y a pas  
grand peché à croire une chose qui n'est pas, veu  
qu'il est commandé de la croire. Ils se firent quan-  
tité de questions semblables: mais au plus fort de  
leur dispute, il survint un démon plus puissant en  
apparence que les autres, qui se disoit avoir été des  
premiers Cherubiens, lequel fit taire les autres, &  
me dit que tous étoient des ignorans; parce que  
JESUS-CHRIST étoit le vray & unique Fils de  
Dieu, digne de l'adoration & du respect du Ciel &  
de la terre: qu'il étoit vrayement au saint Sacre-  
ment de l'Autel: Bref, il me prouva avec beaucoup  
de force ce que j'étois obligée de croire de toutes  
ces choses; & que sans cette créance il n'y avoit

point de salut, ny de Paradis pour moy. Cependant son discours operoit en moy tout le contraire; C'est pourquoy, comme s'il eût leu tout ce qui se passoit en moy, il me regarda avec indignation, & me dit: O malheureuse que tu es! de ne pas croire que JESUS-CHRIST Fils de Dieu s'est fait homme pour les hommes; que c'est luy même qui se donne aux hommes en nourriture au Sacrement de l'Autel: Malheur, malheur à toy incrédule! de formais tu recevras ta condamnation en communiant, au lieu de ton salut. Ces paroles étoient comme de l'huile mise sur le feu, car cela augmentoit mon infidélité. Apres il changeoit de batterie, & disoit que c'étoit se tromper de se persuader qu'il y eût un Dieu tout-puissant & tout bon; s'il étoit tout-puissant, tu en ressentirois d'autres effets; s'il étoit bon, il te traitteroit avec plus de douceur. C'est un Dieu cruel, il ne merite pas que tu ayes recours à luy: Apres il recommançoit, & vouloit que je fusse obligée de croire en luy; de sorte qu'il se contredisoit à tout moment. Mais son impulsion ne se contredisoit point du tout; & comme pour me dire adieu, ils me frapperent de quelques coups, & puis ils me dirent que tout n'avoit été que pure imagination: Apres ils m'inspirerent une grande joye d'être sans foy. Dans ces sortés d'états, tout ce qui me fait plus de peine, est le desaveu que quasi malgré moy on m'oblige de faire de toutes ces choses: C'est mon grand supplice, & cela me donne des impressions de haine contre le Reverend Pere de Brebenf.

Notez qu'en ces rencontres les démons font une si vive impression dans l'imagination de la personne qu'ils obsèdent, qu'elle croit y consentir pleinement, quoy qu'elle n'y consente pas; & les mêmes

136 *Sa Vie éprouvée par les tentations ;*  
démons broüillent tellement toutes les idées de la même personne, qu'ils luy empêchent de réfléchir sur les actes surnaturels qu'elle opere en son cœur; de foy, d'esperance, de charité, & autres actes semblables de vertu; dont ne luy restant aucune mémoire, elle ne voit en foy que le mal, & n'y voit aucun bien; & elle se juge criminelle lorsqu'elle est innocente. Ce que Dieu permet saintement pour humilier les Ames qu'il élève le plus à foy; & qu'il possède plus pleinement, lorsqu'elles pensent être plus éloignées de luy, & n'avoir ny amour ny sentiment pour luy.

*Vne autrefois elle vit la gloire de l'Assomption de la sainte Vierge. Voicy comme elle le rapporte.*

**L**E 15. Août 1665. jour de l'Assomption, environ une heure apres minuit, il me sembla sentir la presence du Pere de Brebeuf, lequel me dit que je regardasse, & que c'étoit l'heure du triomphe de la sainte Vierge; qu'elle étoit morte un Vendredi, immédiatement apres avoir reçu la sainte Communion; & que sa mort avoit été par un excès d'amour: Que trois jours apres elle étoit resuscitée & montée au Ciel en corps & en ame; & que c'étoit à la même heure. Alors il me sembla voir la sainte Vierge qui s'élevoit en haut avec une grande majesté, accompagnée d'un nombre innombrable d'Anges & de Bienheureux qui faisoient tout retentir l'air de leurs chants; ils se servoient de divers Versets & Antiennes que l'on dit en cette Fête, y ajoutant plusieurs *Alléluya*. Je fus si transportée de joye, que sans considerer ce que je faisois, je me mélay avec toute cette bande celeste,

& pouffois du cœur & de la voix les mêmes airs, Cela dura fort peu; mais depuis que j'eus perdu cette veuë; mon esprit resta tellement attaché à la sainte Vierge, & abîmé dans ses grandeurs, que depuis une heure jusqu'à quatre, il me sembla que ce temps n'avoit duré qu'un moment.

## CHAPITRE X.

*La sainte Vierge la donne pour Epouse au saint Esprit.*

**L**E premier Juin Fête de la Pentecôte 1664. il me sembla, dit-elle, que la sainte Vierge me donnoit pour Epouse au saint Esprit, d'une façon toute speciale; & que le saint Esprit me considerant en cette qualité, prenoit une possession entiere de moy: De sorte qu'il me sembloit que j'étois entièrement unie à luy, & que luy étoit tout à moy. Je me persuaday que la sainte Vierge, les Anges & le Pere de Brebeuf, prenoient un plaisir singulier de me voir ainsi unie au saint Esprit. Cette veuë me remplit d'une certaine plénitude que je ne puis exprimer. Je me persuadois que tous les dons du saint Esprit ne cesseroient d'être toujours avec moy, puis que l'Auteur de ces dons y residoit; & je me promettois que jamais il ne s'en separeroit, quoy qu'il arrivât; l'enfer même se deût-il bander contre moy. J'éprouvay le contraire le même jour, quoy que pourtant de temps en temps, & comme malgré moy, je sentisse une certaine reiteration du saint Esprit en moy.

*C'est ainsi que la sainte Vierge donna sainte Catherine de Sienne pour Eponse à IESVS-CHRIST, & que saint Laurent Justinien fût donné pour Eponx à la Sagesse éternelle.*

**P**EU de jours auparavant, faisant ses exercices & sa retraite spirituelle sur la personne du saint Esprit: Voicy ce qu'elle en dit. *Commençant mon Oraison; le Pere de Brebeuf me fit dire trois fois le Verset, Hostem repellastongius.* Apres quoy l'operation des démons perdit sa force, quoy qu'ils demeurassent toujourns avec moy. Je m'adressay avec confiance au saint Esprit, & le priay avec instance qu'il me fist connoître en quoy je ne luy étois pas agreable: Dans ce moment, sentant d'une façon spciale la presence de cet Esprit adorable, j'eus les yeux de l'entendement dessillez, & je vis en même temps deux choses bien opposées, qui me causèrent ensemble des sentimens bien differens. D'une part je voyois comme dans un miroir, la beauté de la grace, & de la protection du saint Esprit, & l'obligation infinie que luy ont les Ames: Je vis clairement diverses occasions, circonstances & temps auxquels cette grace & protection m'avoit soustenuë, gardée, preservée, & comme portée dans son sein. Je concevois de cela des choses que je ne puis dire ny expliquer; sur-tout touchant l'obligation dont j'étois redevable à ce saint & divin Protecteur & Défenseur. D'autre côté je découvrois tout à clair l'horrible ingratitude avec laquelle j'avois payé tous ces bienfaits, & cet adorable Esprit m'en faisoit le reproche, lequel m'étoit autant sensible que je découvrois en même-temps son amour; car l'opposition du peché avec la grace est une chose

si é  
ne  
per  
for  
rels  
tant  
peu  
mer  
sain  
pû f  
je n  
donc  
vent  
men  
gée c  
gret f  
puis  
inqui  
To  
Il est  
ticulie  
sembl  
je le s  
ma vic  
normi  
voulu  
qui n'é  
si en p  
qu'il e  
re que  
13. Ma



si épouventable, que je croy que sans miracle on ne scauroit supporter cette veüe sans mourir; & je pense qu'à moins que la toute-puissance de Dieu ne fortifiât une ame, qui auroit la veüe de ses pechez, tels qu'ils sont, on tomberoit dans le desespoir, tant le peché est horrible. Helas! que l'on conçoit peu ce que c'est que le peché: Je n'ay eu qu'un moment de veüe de mes seules ingrattitudes envers le saint Esprit; & en verité je ne pense pas que j'eusse pû supporter cette veüe sans mourir d'horreur, si je n'eusse été soutenuë d'en haut. Qu'auroit-ce donc été si j'avois veu le nombre & la qualité épouventable de tous mes pechez? Que sera-ce au jugement particulier? Depuis ce temps-là j'ay été plongée comme dans l'amertume; & la crainte & le regret se sont si fort emparez de mon cœur, que je ne puis me souffrir moy-même. Cela neanmoins sans inquietude.

Tout ce jour là se passa dans cette disposition. Il est vray que de temps en temps j'ay ressenty particulièrement la presence du saint Esprit, lequel sembloit même vouloir appaiser ma douleur; mais je le suppliay de m'y laisser, puis qu'aussi bien toute ma vie ne seroit pas assez longue pour regretter l'énormité de mes ingrattitudes. Les démons m'ont voulu persuader que j'attribuois au saint Esprit ce qui n'étoit pas; & que je ne devois pas me mettre si en peine pour des vaines imaginations. Quoy qu'il en soit, je ne puis l'attribuer à autre; & j'espère que le souvenir ne m'en sera pas inutile, ce fut le 13. May.

## CHAPITRE XI.

*Les Saints du Paradis luy apportent la  
Communion.*

**P** L U S les démons d'enfer s'efforçoient d'em-  
pêcher que cette ame innocente, quoy que tou-  
jours tentée dans des extremitez inconcevables, ne  
reçût la Communion d'où elle tiroit son plus puis-  
sant secours, & des forces pour demeurer toujours  
victorieuse; plus au contraire ceux qui avoient soin  
de sa direction, l'obligeoient de communier sou-  
vent; Mais les Anges & les SS. du Paradis l'y enga-  
geoient encore davantage, Dieu permettant qu'eux  
mêmes luy apportassent le Corps de JESUS-CHRIST,  
& qu'elle le reçût de leurs mains. Voicy ce qu'elle  
en écrit dans ses Memoires.

Le 6. May 1664. Fête de saint Jean l'Evangeliste,  
& de son Martyre à la-Porte-Latine, à trois heu-  
res du matin je sentis la presence de ce Saint, qui  
calma entierement mon cœur beaucoup agité de-  
puis quelques jours. J'eus un colloque si doux avec  
luy l'espace d'une demie-heure, que mon ame en  
étoit comblée de douceur & de joye. Pendant ce  
colloque; ce grand Saint m'insinua de prier pour  
une certaine personne qui étoit en France, & de  
luy appliquer ma Communion de ce jour-là. Je luy  
dis que je ne devois pas communier ce jour-là;  
mais que si j'avois eu la permission de le faire, je  
luy aurois donné de bon cœur ma Communion, &  
qu'il en auroit disposé à sa volonté. Il m'assura  
que je Communierois, & m'ajouta qu'il vouloit  
que je le priasse d'appliquer cette Communion à la

Juste personne, me faisant connoître qu'il prenoit un soin particulier de son salut. Il vouloit particulièrement que m'adressant à Dieu, je luy demandasse par les merites de la grande pureté de saint Jean, qu'il luy plût effacer entierement toutes les taches & pechez d'impureté, que cet homme avoit commis. Lorsque j'assistois à la sainte Messe, je sentis derechef la présence de ce Saint, il me sembla que luy même me communioit. Ce fut un peu après l'élevation. La présence de Nôtre Seigneur causa beaucoup de paix & de suavité à mon ame; car encore bien que les démons souvent agissent en moy dans mes Communions, plus fortement qu'en d'autres temps; toutefois leur operation ne sert qu'à me faire mieux sentir la force & le pouvoir de celuy qui est dans mon cœur.

Le lendemain le Pere de Brebeuf me fit communier encore pour la même personne, & m'ordonna de demander pour elle la même chose que j'avois fait le jour precedent: Depuis que je communie, j'ay ressenty toujourns un goût dans la sainte Hostie, autre que celuy du pain. Ce goût n'a aucun rapport ny à la douceur, ny à la saveur qui se trouve dans les mets les plus exquis, lesquels sont fades au prix de cette viande sacrée. Il me semble que le propre de ce goût-contient éminemment tout ce qui est renfermé de savoureux dans les autres: Surtout il fortifie l'ame & y fait couler une certaine onction, du moins selon mon sentiment & l'experience que j'en ay, qui passé tout ce que l'on en peut concevoir.

Le 27. Juin, le Pere de Brebeuf m'ordonna de commencer une neuvaine en l'honneur de saint Pierre & de saint Paul, & de la commencer le lendemain veille de la Fête. Cette neuvaine devoit

142 *sa vie éprouvée par les tentations*,  
être spécialement pour remercier Dieu des grâces  
faites à ces Saints ; & sur-tout du pouvoir qu'il leur  
avoit donné sur les démons. J'avois particuliere-  
ment en veüe saint Pierre, quoy que l'un & l'autre  
y fût compris. Le jour de la Fête des le grand ma-  
tin, je sentis la presence de ces deux grands Saints,  
lesquels me témoignèrent avoir volonté de me fai-  
re du bien. Saint Paul me sembla tout ceder à saint  
Pierre ce jour-là ; quoy que l'un & l'autre fussent  
toujours unis. J'avois pour lors beaucoup de dé-  
mons en moy, lesquels me faisoient bien de la pei-  
ne. Toute cette troupe ne fut pas renvoyée ; mais  
on leur défendit de m'inquieter. Au même mo-  
ment je me trouvoy dans une profonde paix, &  
mes hôtes ne me faisoient plus aucune peine ; mais  
eux en souffroient bien, d'être ainsi contraints de  
tester ; car ils étoient liez. Étant allée à quatre  
heures devant le saint Sacrement, il me sembla voir  
comme une image & une partie de la gloire de saint  
Pierre. Je vis une grande Fête au Ciel pour ce  
saint Apôtre. J'admirois comme un pauvre Pêcheur  
avoit été élevé à une si éminente gloire ; & que  
tout le Ciel luy rendoit honneur. Tous les Anges  
Gardiens luy déferoient l'honneur du salut de ceux  
qu'ils avoient en garde. Il me sembloit que pres-  
que tout ce qui étoit au Ciel, reconnoissoit luy de-  
voir son bonheur. Comme j'étois dans l'admira-  
tion des grandeurs de ce Saint, il me sembla qu'il  
me fit approcher, & me promit place au Ciel,  
m'assurant que je jouirois à toute éternité du bon-  
heur que je voyois, dont on étoit comblé dans ce  
lieu où il faisoit sa demeure ; & même qu'il ne m'é-  
loigneroit pas de luy.

Le lendemain j'eus presque la même veüe pour  
saint Paul, lequel me promit que je ne serois ja-

mais  
CHR  
teurs  
conce  
ces, &  
suis se  
me ser  
Croix.

Tou  
presen  
tous le  
par leu  
beuf, a  
ce bon  
ces Sai

L'an  
person  
abimée  
imagina  
ces de I  
se peut  
fin sou  
tions, l  
éprouva  
que l'aut  
qui étoit  
fut qu'el  
niant, m  
parle.

J'ay to  
amertum  
Jean l'Ev  
bien de la  
& de per  
pouvoir r

mais separée de l'amour de Nôtre Seigneur J E S U S  
CHRIST. Ils m'ont promis d'être mes Prote-  
cteurs particuliers le reste de ma vie. Ils m'ont fait  
concevoir une haute idée du bonheur des souffran-  
ces, & m'encouragerent beaucoup. Depuis je m'en  
suis senty toute fortifiée; & il me semble que la vie  
me seroit ennuyeuse, si elle n'étoit toujours dans la  
Croix.

Toute l'Octave j'ay presque toujours reslenty la  
presence de ces Saints Apôtres, & j'ay communié  
tous les jours. J'ay crû par deux fois que c'étoit  
par leur main; les autres de celles du Pere de Bre-  
beuf, auquel ils commanderent de le faire. C'a été  
ce bon Pere qui m'a procuré cette faveur auprès de  
ces Saints Apôtres.

L'année 1666. s'étant offerte à Dieu pour une  
personne qui luy étoit recommandée, & qui étoit  
abîmée dans le peché, avec une dureté de cœur in-  
imaginable, & une resistance continuelle aux gra-  
ces de Dieu qui ne luy manquoient point, il ne  
se peut dire ce que nôtre Catherine de saint Augu-  
stin souffrit à son occasion de peines & de tenta-  
tions, la Providence de Dieu ayant voulu qu'elle  
éprouvât elle-même toutes les mêmes tentations  
que l'autre souffroit, & la peine de tous ses pechez  
qui étoient quasi innombrables. Une de ces peines  
fut qu'elle ne sentoit plus de douceur en commu-  
niant, mais de l'amertume. Voicy comme elle en  
parle.

J'ay toujours resté dans un accablement & une  
amertume de cœur étrange, depuis le jour de saint  
Jean l'Evangeliste 1666. Depuis ce jour-là j'ay eu  
bien de la peine à communier les jours de la Règle  
& de permission: il m'est arrivé deux fois de ne me  
pouvoir remuer du tout, au temps de la Commu-

144 *Sa Vie éprouvée par les tentations*,  
nion: De sorte que ces deux fois je fus privée de  
communier; dont je fus extrêmement mortifiée;  
car je le souhaittois ardemment. Ce fut le jour des  
Saints Innocens; & le jour suivant. Depuis ce  
temps-là je ne sens plus cette douceur & suavité en  
communiant qui m'étoit ordinaire; mais au con-  
traire une amertume, une froideur & un dégoût le  
plus grand du monde. Il me semble toutes les fois  
que je vas communier, que je vas faire comme Ju-  
das, & y recevoir ma condamnation; car j'ay l'ame  
comme toute plongée dans le peché, & comme  
dans la volonté du peché. Cependant je sens une  
pante à m'approcher souvent de cet auguste Sacre-  
ment, & il me tarde que l'heure & le moment n'ap-  
proche. Depuis ce temps pourtant, je n'ay fait au-  
cune Communion extraordinaire, & même Dieu  
n'a pas voulu qu'on m'en ait permis en certains  
jours que je l'avois demandé à nôtre Mere.

*Voyez  
les avis  
au Le-  
cteur  
num. 6.*

Tout le long de l'Avent j'avois communiqué, quel-  
que résistance que j'y eusse apportée. Il me semble  
que c'étoit le Pere de Brebeuf qui me communioit  
aux jours qui n'étoient pas d'obligation. Apres  
Noël j'ay crû aussi que c'étoit luy qui m'en privoit,  
& qu'il commandoit aux démons de m'empêcher  
de marcher; & il me faisoit offrir cette privation,  
pour satisfaire à l'abus qu'a fait la susdite personne  
des Communions. Ce bon Pere est depuis ce temps  
à mon égard, comme un Juge severe à l'endroit  
d'un criminel; il n'a nulle pitié de moy, & même  
il ne fait pas semblant de me voir. Je ressens assez  
souvent sa presence, mais sans aucune consolation  
sensible. Tout m'est à charge, & j'ay le cœur tel-  
lement appesantý, qu'il me faut faire une violen-  
ce extrême pour me trouver dans la conversation.  
J'ay quelquefois l'esprit tout interdit; il m'est im-  
possible

possible dans cet état de pouvoir rendre compte de ce qui se passé en moy. Je me trouve depuis quatre mois assez souvent dans cette disposition.

Notez que cette même grace a été accordée à beaucoup de Saints, saint Jean Chrysostome fut à sa mort communié de la main des Apôtres saint Pierre & saint Paul: Le bienheureux Stanislas de Kostka de la Compagnie de JESUS, étant tombé malade avant que d'être Religieux, & ne pouvant obtenir de son frere aîné ny de son Gouverneur qui étoient Lutheriens, qu'on luy apportât le saint Viatique, eut recours à sainte Barbe, pour laquelle il avoit en son enfance une grande devotion: Cette Sainte le vint visiter en la compagnie de deux Anges, de la main desquels il merita d'être communié.

---

## CHAPITRE XII.

*Elle participe à la Dedicace & à la consecration de l'Eglise de Quebec.*

L'Eglise Cathedrale de Quebec fut dediée & consacrée le 18. de Juillet 1666. par Monsieur l'Evêque de Petrée, sous le titre de l'Immaculée Conception. Nôtre Catherine de saint Augustin y participa, & s'y trouva presente d'esprit par une faveur du Ciel toute particuliere. Voicy comme elle en écrit.

J'ay participée à la Dedicace & consecration, & à tout ce qui s'est fait dans cette ceremonie. Le Pere de Brebeuf m'y ayant conduite, & me faisant observer chaque chose, me l'appliquant & me le faisant appliquer par Monsieur l'Evêque, ou plu-

146 *Sa Vie éprouvée par les tentations*,  
tôt par Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, que je voyois sensiblement comme incorporé & uni à mondit Seigneur l'Evêque: En sorte qu'il me paroïssoit qu'en tout ce qu'il faisoit, il étoit comme mené, conduit & poussé par Nôtre Seigneur, lequel faisoit en même-temps les mêmes choses avec luy; & il me sembloit qu'à chaque action de la cérémonie, le Pere de Brebeuf me faisoit approcher pour y recevoir la même part que l'Eglise. Dans le commencement j'y sentoïis une grande opposition; d'autant que les démons operoient fortement en moy, & ne pouvoient souffrir qu'avec une rage extrême ces opérations: Neanmoins le Pere me fit faire tous les actes qu'il voulut; & saint Augustin & sainte Catherine m'y aiderent aussi; car je les vis venir à moy, pour être comme mes cautions & répondans. S. Joseph & la sainte Vierge daignerent bien de temps en temps m'offrir à la tres-sainte Trinité & à JESUS-CHRIST, pour être de nouveau dediée & consacrée à la divine Majesté.

Le Pere me faisoit ressouvenir à chaque chose, de ce que j'avois lû autrefois de la signification de ces ceremonies, & il m'en faisoit faire une application; & je voyois aussi qu'il faisoit à peu près la même chose à quatre personnes: sçavoir, N. N. N. N. Il en fit aussi donner participation à plusieurs autres qui s'étoient recommandez à luy; mais non pas si amplement: & les Patrons des quatre personnes susdites intercedoient pour elles, comme étans les titulaires de ces Temples spirituels; saint Pierre, saint Hierôme, saint François, & saint Charles.

Avant qu'on sortit de l'Eglise pour commencer, le Pere me dit en forme d'instruction ce qui suit, en propres termes: Ma fille! tout ainsi que de tout



temps on a été soigneux en l'Eglise de Dieu de consacrer & dedier les Eglises, afin que par la consecration elles fussent purgées de toutes souillures; contraires à l'effet des prieres qui y devoient être offertes; ainsi est-il tres-à-propos que ton cœur & ton corps soient de nouveau dédiés & consacrez à la divine Majesté; & comme l'Eglise est dédiée sous le nom & la garde d'un Saint ou Sainte, je paray tes Saints Patrons de prendre tout de nouveau un soin special de toy: Disposé toy à une action si sainte par une tres-profonde humilité, un grand respect, & un abandon total de toy même, à ce que Dieu voudra de toy pour le temps & l'éternité.

Lorsque l'on faisoit les trois, tours autour de l'Eglise, aux aspersions & aux Prieres; je sentoie comme si cela eût tombé sur moy, & me sembloit que c'étoit autant de coups de fouët que je recevois. Mes hôtes eussent bien voulu dès le premier tour s'en aller; mais on ne le leur permit pas. Quand on entra dans l'Eglise, il y en eût trois mille, vrais Ministres d'impureté, lesquels receurent commandement de sortir & d'aller droit en enfer: Ce qui leur fut tres-rude, car ils apprehendent plus qu'on ne scauroit s'imaginer cétte prison. Ils étoient bien-aisés de sortir d'avec moy, mais ils ne desiroient pas de descendre si bas. En sortant, ils me briserent & me brûlerent, & je sentis comme si un éclat de tonnerre fût sorty de dedans moy, & la violence m'en a laissé de tres-sensibles douleurs. Les autres démons furent aussi commandez de sortir, mais non pas de me quitter tout-à-fait. Ceux-là sont maintenant à l'entour de moy, comme m'accompagnant: Le destructeur de la gloire de Dieu en est le Chef. Or ceux-cy souffrirent beaucoup pendant

148 *Sa Vie éprouvée par les tentations*,  
la ceremonie ; & quoy qu'ils ne fussent pas dedans  
moy , je ne laissay pas de participer à leur peine :  
Mais je n'en vis aucun ny de ceux-là ny d'autres  
qui operassent sur pas un de la compagnie. Ils  
étoient liez , & ne pouvoient pas lors fuire à qu  
que ce fût.

Aux trois coups de la Croix pour entrer dans l'E  
glise , le Pere de Brebeuf me dit que cela signifie  
le pouvoir de J E S U S Souverain Evêque de l'Eglise  
Comme aussi le pouvoir des Prêtres en l'Eglise ; à  
la priere & benediction desquels les esprits malins  
visibles & invisibles obeissent ; & aussi pour nous  
donner à connoître que l'Eglise est dédiée à la tres  
sainte Trinité , & qu'elle en prend possession par  
trois effets de sa puissance : Le Pere , par creation ;  
le Fils , par regeneration ; le saint Esprit , par sancti  
fication.

L'entrée en l'Eglise represente l'entrée de J E S U S  
C H R I S T au monde , y étant venu pour renouër la  
paix entre Dieu & l'homme.

L'Escriture avec la Croix sur la cendre , nous ap  
prend la connoissance de nous memes.

L'Alphabet leçon des enfans , nous fait ressouve  
nir que nous devons avoir la simplicité & l'humili  
té , & que nous devons être les enfans de J E S U S  
C H R I S T nôtre Maître , qui nous enseigne l'Al  
phabet.

Il est en Croix , parce que nôtre seule science  
doit être de J E S U S - C H R I S T crucifié.

L'Autel est la plus sainte partie de l'Eglise , ainsi  
doit être nôtre cœur.

Dessus l'Autel est J E S U S - C H R I S T , & dessus  
les Reliques des Saints : J E S U S - C H R I S T doit  
toujours tenir le premier rang dans nôtre cœur , &  
être posé audessus , comme en étant le maître. L

devotion aux Saints nous aide à chasser les démons, qui souvent se veulent rendre maîtres de nôtre cœur & tâchent de le prendre de tous côtez.

Les trois grains d'encens mis avec les Reliques, nous figurent la Foy, l'Espérance & la Charité des saints ; & pour montrer l'acceptation que Dieu a fait de leurs merites.

La Boîte où sont les Reliques des Saints, est placée sous l'Autel ; c'est à dire, approuvée & scellée des sceaux de Dieu. La charité des Martyrs nous a fait connoître Dieu, par les souffrances qu'ils ont endurées en le confessant, & cette connoissance est la source de nôtre perfection.

L'Eau benite faite d'eau, vin, sel, & cendres nous signifie :

1. Les larmes de la penitence. 2. La joye spirituelle. 3. La sagesse de la foy. Et 4. la profonde humilité.

Les sept aspersions à l'Autel, les sept dons du saint Esprit, qui prennent possession de l'ame en grace.

Les quatre Croix ointes des quatre coins de l'Autel, signifient que les Catholiques épandus aux quatre coins dumonde, s'unissent à la croix du milieu qui a des rayons, & qui est celle de Nôtre Seigneur, où il a été attaché au milieu du monde ; laquelle croix ils doivent porter en quatre façons ; 1. au cœur, par la meditation continuelle de la Mort & Passion de Nôtre Seigneur, 2. en la bouche, par la confession, sans crainte, d'un J E S U S crucifié ; 3. en leur corps, par la mortification & souffrances pour J E S U S- C H R I S T, 4. au front & à l'estomach, par l'impression de la même croix qui donne terreur aux diables.

Les sept tours autour de l'Autel, sont pour nous

150 *Sa Vie éprouvée par les tentations*,  
faire ressouvenir des sept pelerinages de Nôtre Sau-  
veur au monde ; du Ciel au ventre de la sainte Vier-  
ge ; de la sainte Vierge à la Crèche ; de la Crèche  
à la connoissance des hommes ; des hommes à la  
croix ; de la croix au Sepulchre ; du Sepulchre aux  
Limbes ; des Limbes au Ciel.

Le reste de l'eau benite est jetté aux pieds de l'An-  
gel, pour nous signifier que les merites de JESUS-  
CHRIST ne seront jamais épuisez, & que sa grace  
s'entre répandus sur tous les hommes, il en retourne  
toujours abondamment.

Les douze croix de l'Eglise, divisées par trois,  
sont les quatre parties du monde, d'où les hommes  
seront assemblez au jugement, pour être jugez de  
Dieu & des Apôtres ses Assésseurs.

L'Onction de JESUS-CHRIST, & sa croix an-  
noncées par les Apôtres, sont dépeintes aux Egli-  
ses. L'onction faite ausdites croix, signifie encore  
que pour porter sa croix, il faut être aidé de l'on-  
ction de la grace.

Le rond qui enceint la croix, est la marque de  
l'unité de la Foy de l'Eglise.

Les Peintures, sont les vertus que la Foy vive  
ouvriere de la charité, produit.

Les douze sieges, les douze Patriarches & les  
douze Apôtres, tant de prieres & d'encensemens,  
& les ceremonies dont on se sert à la consecration  
d'une Eglise, marquent la dignité d'un Temple dé-  
dié & consacré à la divine Majesté ; le respect que  
l'on doit porter à ces lieux, & comme ce n'est qu'une  
figure de l'ame consacrée à Dieu, cela nous doit  
faire estimer infiniment le bonheur que nous avons  
d'être Chrétiens ; & de plus d'être consacrez parti-  
culierement au service de Nôtre Seigneur : Il faut  
prendre garde de ne pas polluer ce Temple, &

n'en pas chasser le saint Esprit. Je concevois tellement l'horreur du peché mortel, & l'opposition qu'il a à Dieu qu'il me sembloit que c'étoit une chose impossible de pouvoir vivre un moment, sans s'être laissé emporter & entraîné par un si horrible monstre. J'avois pour lors une tres-haute idée de la Majesté de Dieu; & quoy que lorsque l'on faisoit les onctions, les aspersions, les encens & autres choses, je sentisse une extrême aridité dans moy; néanmoins j'étois comme abîmée & absorbée en Dieu, par la Majesté que ces mysteres operoient.

Je voyois que tous les assistans recevoient beaucoup de grâces, à proportion néanmoins de leur disposition. Les absens qui s'unissoient à l'action, y participoient semblablement, selon leur disposition & preparation.

Je vis assister à cette ceremonie JESUS-CHRIST, Notre-Dame, saint Joseph, les Apôtres, saint Michel, l'Ange de l'Eglise qui est je croy une des Puissances, & plusieurs autres Saints Pontifes; des Martyrs, entre lesquels faisoient grande fête ceux de cette nouvelle Eglise, qui avec toute cette celeste troupe, avoient une tres-grande joye de voir ce Temple dédié à l'honneur de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge. La Sœur Marie de Coustance n'y étoit pas des dernieres.

Depuis ce temps j'ay l'esprit entierement libre. *C'est ce qu'en écrit notre heureuse Catherine de saint Augustin.*

Notez que plusieurs Saints ont veu & ressenty de semblables operations de JESUS-CHRIST; comme il arriva à saint François de Sales, lors qu'il fut sacré Evêque; la tres-sainte Trinité luy ayant fait & connoître & sentir, qu'elle operoit dans son

152 *Sa Vie éprouvée par les tentations*,  
ame les mêmes actions que les Evêques faisoient  
sur son corps ; en luy donnant l'intelligence de ces  
saintes ceremonies , en présence de la glorieuse  
Vierge & des Apôtres saint Pierre & saint Paul.

### CHAPITRE XIII.

Elle voit le saint Esprit qui se décharge  
comme une nuée.

*Peu de jours auparavant elle avoit veu le  
saint Esprit , qui se déchargeoit comme une nuée  
sur quantité de personnes qu'elle voyoit en es-  
prit , & qui recevoient bien differemment cer-  
te grace. Entendons la parler.*

**L**E 12. Juin 1664. veille de la Pentecôte, comme  
lon commençoit Vêpres , je vis le saint Esprit  
sous la forme d'une grosse nuée , qui ne demandoit  
qu'à se décharger de toutes parts : Je vis sous cette  
nuée un grand nombre de personnes , sur lesquelles  
le saint Esprit s'écouloit , mais bien diversément.  
Cette rosée pénétrait les premiers avec une grande  
facilité & suavité : Elle s'écouloit des seconds , &  
tomboit à terre ; & des troisièmes , non seulement  
elle se perdoit pour eux ; mais lorsqu'elle tomboit  
sur eux , elle y trouvoit une si grande résistance,  
qu'elle en rejaillissoit loin , quelquesfois plus, quel-  
quesfois moins. Je distinguay sous cette nuée , la  
plus-part des Peres & Freres de la Compagnie de  
JESUS qui demeurent icy , & quelques-uns qui  
sont en France : Je vis aussi des Prêtres seculiers,  
& des Religieuses , & quelques Laiques hommes

& femmes. Entre les Prêtres séculiers & les Religieuses, je n'en vis aucun qui fist rejaillir cette divine rosée ; mais bien quelquefois qui la laissoient couler, qui plus, qui moins: J'en remarquay quelques-uns qui en étoient bien plus pénétrés que d'autres ; & d'autres qui la recevoient avec bien plus de suavité. D'autres en avoient, ce me sembloit, beaucoup, mais cela ne leur étoit plus sensible. Quoy qu'il en soit, je conceus que la plus-part des personnes susceptibles de recevoir le saint Esprit, toutefois je concevois que le même saint Esprit auroit souhaité de se communiquer plus abondamment. Cette veüe me donnoit un tres-grand desir que ces personnes que je voyois, élargissent davantage leurs cœurs, & ne fussent pas privées des dons qu'on leur vouloit faire.

Le jour de la Pentecôte j'eus la même veüe de cette nuée, & des mêmes personnes. En ce même temps je voyois le Pere de Brebeuf sous cette nuée, lequel étoit tout pénétré du saint Esprit. Je le voyois avec une colombe ; comme autrefois, & il étoit disposé d'une certaine maniere, que son ombre rejaillissoit sur moy, ce qui me donnoit part de son abondance.

L'Octave, je l'eus toujours present en la même maniere : & quoy que les démons pendant ce temps n'ayent pas cessé leurs diverses operations, cela toutefois ne m'a pas empêché de jouir d'une profonde paix, qui a duré presque de la même façon jusqu'au 29. du mois, que cette douceur & cette paix se sont changées en ennuy & accablement. Il me semble pourtant que je le reçois avec acquiescement, & je n'admets aucun desir de changer de disposition.

La même année le 27. Septembre, lorsque

154 *Sa vie éprouvée par les tentations,*  
l'on commençoit la Messe, le Pere de Brebeuf me fit,  
dit-elle, souvenir que ce jour étoit celuy de la confir-  
mation de la Compagnie de Jesus ; & il me dit qu'il  
vouloit que j'offrisse la Messe & ma Communion  
pour remercier Dieu de ce qu'il avoit donné à  
Eglise une Compagnie si sainte: Que je priaise pour  
tous ceux qui y sont, & en particulier pour un  
Durant la Messe je me sentis comme environné  
toutes parts, de quantité de Jesuites qui jouissoient  
de la gloire. Je me sentois fortifiée & encouragée  
à souffrir, quoy que mes peines s'augmentassent  
plûtôt que de diminuer. Le Pere de Brebeuf me  
dit qu'il falloit se resoudre à être longtems de cette  
sorte. Je m'y abandonnay, & le priay de le faire  
pour moy.

Notez qu'ayant un jour jetté les yeux sur un jeun-  
ne Jesuite, qui n'étoit pas encore Prêtre, elle con-  
nut son interieur, & dit à qui elle le devoit; que ce  
jeune Religieux n'étoit point enfant de saint Igna-  
ce. En effet, il fut renvoyé de la Compagnie, n'y  
étant pas propre.



P O  
—  
Die

L  
dem  
de so  
le m

I  
sant  
cœur





LIURE TROISIÈSME.

# S A V I E

O B S E D E ' E

D E S D E M O N S ,

E T

P O S S E D E ' E D E D I E U .

CHAPITRE PREMIER.

Dieu la dispose aux grandes souffrances  
par son amour & par le desir des  
souffrances.

*L'année 1658. Notre Seigneur dilata grandement son cœur, par des desirs extraordinaires de souffrances de son saint Amour. Voicy ce qu'elle même en écrit.*



A 7. journée de mes Exercices, m'étant occupée dans mes deux premières meditations à la consideration de Jesus conversant parmy les hommes & les enseignant, mon cœur a été extraordinairement touché & animé à

suivre les exemples de ce divin Maître; sur-tout quand il invite à être debonnaire & humble de cœur, à aimer les persecutions, les mépris, les humiliations interieures & exterieures; & il me sembloit que souvent il m'adressoit particulièrement ces paroles; *Qui vult venire post me, abneget semetipsum, & tollat crucem meam*; ( changeant ce mot *crucem* en *crucem meam*: ) comme me voulant dire que cette croix est à moy avant que d'être à toy; & que j'ay santifiée: elle est mienne, puisque je l'ay choisie avec ceux qui souffrent pour mon amour; elle est mienne, parce qu'elle est selon mon choix, & non pas selon le vôtre. Mon cœur répondoit à cela. Oüi mon Dieu! c'est la vôtre, je la reçois comme telle, je la veux cherir, je la veux aimer, rien ne m'en pourra separer: *fiat, fiat.*

Pendant ma troisième meditation, je me suis sentie attirée à écouter comme la Magdeleine, les paroles de JESUS-CHRIST; & pour cet effet m'étant prosternée à ses pieds, j'ay tout d'un coup ressenty, comme si une voix interieure m'eût dit, demandez au Seigneur qu'il vous enseigne. Plus je me suis sentie poussée de faire cette demande, plus je m'en suis éloignée, à la veüe de mon indignité. Apres avoir resisté un peu de temps; enfin jettant les yeux de l'esprit sur Nôtre Seigneur, duquel je sentois la presence plus réelle que si je l'avois veüe de mes yeux du corps, j'apperceus qu'il jettoit les yeux sur moy; & à même temps je sentis une grande confiance, quoy que mêlée de crainte. Je luy dis avec respect, Monseigneur! je voudrois être une seconde Magdeleine en amour. Je suis pacheresse, mais souvenez vous qu'elle l'a été avant que d'être votre sainte Amante: vous luy avez départy si souvent le pain de votre sainte parole. Donnez moy

ô m  
divin  
tre d  
cœur  
prof  
ra/  
m  
b  
six  
veut p  
playe  
épou  
croix  
ches  
fais u  
ma Pa  
les cra  
baum  
meurt  
charit  
pour  
capab  
don;  
de me  
qu'en  
volon  
absolu  
ton Pe  
dre à  
joye,  
ta bal  
comp  
Elûs p  
ne qui  
de qui

Ô mon JÉSUS ! une petite miette de ce pain tout divin : Alors , il me dit : bannissez la crainte de vôtre esprit , afin que mes paroles entrent dans vôtre cœur. Incontinent je me trouvay dans un calme profond ; & pour lors il commença à me dire. *Vulnerasti cor meum soror mea , sponja mea , vulnerasti cor meum !* Tu t'étonnes de ces paroles ; tâche qu'elles soient véritables en toy. Toute ame qui aime la croix , & qui pour mon amour s'y attache , & n'en veut point sortir , me navre le cœur & me fait une playe toute d'amour. Telle ame est ma sœur , mon épouse , ma bien-aimée , & la compagne de ma croix. Ne l'es-tu pas , ne la veux-tu pas être ? Sçaches aussi que souffrant pour les pecheurs , tu me fais un aussi grand plaisir , comme si au temps de ma Passion tu eusses essuyé avec un linge pur & net , les crachats qui couvroient ma face ; & qu'avec un baume odoriferant , tu eusses frotté mes playes & meurtrissures. O si on sçavoit combien je prise la charité desintéressée , on s'oublieroit de soy-même pour le salut de son prochain. Tu n'es pas encore capable de penetrer les trefors cachez dans cét abandon ; mais un jour viendra que tu seras contrainte de me dire que j'ay trop de bonté pour toy : Il faut qu'en attendant ce temps-là , tu me laisses faire mes volontez en toy. Mais entens bien que je veux être absolu : Je suis ton Roy , ton Seigneur , ton Maître , ton Pere & ton Epous : C'est à toy à correspondre à toutes ces qualitez : Souffre avec paix , avec joye , avec amour & constance ; humilie-toy dans ta bassesse ; supporte les foiblesses de tes autres ; compatis aux affligez ; & réjouis toy de voir mes Elûs persecutez. C'est leur gloire , c'est la mienne ; ne quitte pas le chemin que tu tiens , à moins que de quitter la vraye voye du Ciel ; laisse dire & pen-

ser de toy ce que l'on voudra ; qu'il te suffise de me chercher en esprit & verité. Ne t'étonne pas que la douceur de mon amour se tourne en amertume en toy, car ce n'est que pour te benir avec plus d'amour. La croix sera vôtre partage, & la paix possèdera vôtre cœur. Il m'est resté un solide desir d'être tout à Nôtre Seigneur, & de suivre avec fidélité ce chemin Royal de la sainte Croix, & d'être soumise à ses ordres, & à tout ce qu'il voudra : Quoy que le choix me fût libre, de changer l'état present où je suis avec l'état des Bienheureux, je ne le voudrois pas.

Cette même année 1658. le jour & Fête de tous les SS. comme on lisoit l'Evangile, elle vit que toutes les huit Beatitudes lui convenoient entierement, & que quoy que pour lors la tentation d'impureté l'inquietât extraordinairement, elle ne laissoit pas de posséder la pureté de cœur ; & cela avec une telle assurance, qu'elle ne pût jamais se persuader le contraire, ny voir en elle autre chose que cette impression.

---

## CHAPITRE II.

**JESUS-CHRIST** la dispose aux souffrances par une Onction sacrée, dont il daigna l'oindre luy-même.

*Voicy ce qu'elle en écrit par obeissance.*

**L**A veille de l'Assomption 1659. étant au Chœur pour entendre la sainte Messé & y Communier, & m'étant depuis huit jours disposée à recevoir le Sacrement de Confirmation : Apres la Commu-

nion, j'en ressentis les effets par la force qui me fut communiquée, pour desormais resister aux tétations, & acquiescer en tout avec amour aux volontez de Dieu sur moy. Je sentoys Nôtre Seigneur si intimement présent, qu'il m'étoit impossible de douter qu'il n'y fût d'une maniere extraordinaire. La chose se passa à peu pres de la sorte, quoy qu'il me soit impossible de l'expliquer comme je l'ay connu & ressenty. M'offrant à Nôtre Seigneur, & le suppliant de me donner les veritables dispositions pour le Sacrement de Confirmation, attribuant à mon peu de disposition & à mon indignité, le retardement de Monseigneur nôtre Evêque, qui nous avoit promis de venir chez nous ce jour-là pour y donner la Confirmation; tout d'un coup il me sembla que Nôtre Seigneur, sa sainte Mere, saint Joseph, saint Pierre, saint Jean l'Evangeliste, sainte Catherine, & plusieurs autres Saints & Saintes dont je ne sçavois pas les noms, étoient proches de moy; & que la sainte Vierge & saint Joseph me presenterent à Nôtre Seigneur, pour recevoir une Onction sacrée de sa main. Ce qu'il accepta avec beaucoup de bonté; & saint Pierre recevant de saint Jean un baume d'une odeur excellente, bien qu'extremement forte, sur une espee de patene qui avoit quelque chose du vermeil doré, mais un peu plus rouge; il le presenta à Nôtre Seigneur, lequel de sa sacrée main m'en oignît le front; & saint Paul avec une petite boule de cotton me l'essuya, en disant. La grace de JESUS-CHRIST aura son effet en toy: & la sainte Vierge & saint Joseph dirent; & nôtre protection ne luy manquera jamais. Et derechef me presentant à Nôtre Seigneur, ils luy dirent: Celle-cy qui est vôtre Epouse, étant ainsi ointe par vous de vôtre grace, ne l'aggrées-

vous pas ? Au même moment cét aimable Sauveur sembla incliner la tête ; & me fit baiser sa main droite , par l'endroit de la sacrée playe qui y paroïssoit. Apres quoy diverses choses se passerent qu'il m'est impossible de dire ny d'exprimer. Je restay longtems dans ces sentimens , qui ne pouvoient , ce me semble , être produits que de Dieu seul & operez par sa seule grace.

La Fête de saint Barthelemy ensuite , qui fut le jour auquel Monseigneur de Petrée me conféra le Sacrement de Confirmation , ces choses me furent renouvelées encore plus fortement. Depuis ce temps , quoy que la tentation , les secheresses , les dégoûts , & toutes mes miseres ordinaires continuent , & même s'augmentent souvent , je sens toutefois que mon cœur veut cét état , & qu'il l'aggrée , & ne voudroit pour rien du monde en sortir. Pourveu que Dieu en tire sa gloire & soit content , ce m'est assez , & deusse-je être toute ma vie dans ces tourmens , je le veux ; & en cét état j'aimeray Dieu , & y feray sa tres-sainte volonté malgré tout l'enfer.

Il est à observer que quelques Saints ont reçu de semblables faveurs. Sainte Liduvine reçût l'Extreme-onction de la main même de JESUS-CHRIST, le jour de Pâques ; la sainte Vierge , les Apôtres & quantité d'Anges & de Bienheureux y étant venus de compagnie , & y ayant apporté les Saintes-Huiles , une croix admirable & un saint Cierge qui remplissoit toute la chambre d'une lumiere du Paradis ; JESUS-CHRIST revêtu d'habits Sacerdotaux, luy ayant oint de cette Huile toutes les parties du corps qu'on a coûtume d'oindre aux malades , luy mit la chandele benîte en la main , luy presenta la croix , & luy donna parole que dans deux jours elle chanteroit

dans le Paradis un celeste *Alleluja*, en la compagnie des saintes Vierges; ce qui arriva le Mardy suivant.

Le Pere Jean Montanus Compagnon de saint Dominique, rapporte d'une Dame Espagnole de qualité, qu'ayant été enlevée & emmenée captive par les Infideles, où elle fut contrainte de faire toutes les fonctions d'une servante, quoy qu'elle fût enceinte; son unique consolation étant en la tres-sainte Vierge, cette Mere de Misericorde vint l'assister dans une étable où elle se déchargea de son fruit, que J E S U S - C H R I S T luy étant aussi apparu, baptisa de ses divines mains, & que peu de jours par apres il transporta miraculeusement & la mere & l'enfant proche du Château qui étoit leur demeure; le Seigneur du Château ne pouvant assez benir les bontez de la sainte Vierge, qui luy rendoit en un moment, & sa femme & son fils, & toute la joye de son cœur.

---

### CHAPITRE III.

*Ses Maximes touchant les visions, revelations & autres graces gratuites; qu'il faut s'en défier & jamais ne les desirer.*

**S**A grande Maxime étoit que pour marcher en sseureté dans les voyes de Dieu, il faloit s'appliquer uniquement sur la pratique des vertus solides, l'humilité, la patience, l'obeissance, la charité, la douceur, & la conformité aux volontez de Dieu; puisque c'est ce que J E S U S - C H R I S T nous a recommandé uniquement. Bienheureux sont les pauvres d'esprit, Bienheureux sont les debon-

naires; Bienheureux ceux qui souffrent persécution; & elle remarquoit fort bien, que les Apôtres revenans un jour de Mission, & se voulans conjoûir avec JESUS-CHRIST de ce qu'ils avoient chassé les diables en son nom; ce bon Maître les avoit avertis que ce n'étoit pas de ces choses éclatantes qu'ils devoient se réjoûir; mais bien de ce que leurs noms étoient écrits au Ciel dans le Livre de Vie & des Prédestinez; ce que nous n'obtenions que par l'obeissance que nous rendons aux Commandemens de Dieu, & par la soumission à ses saintes & adorables volontez.

Elle ajoûtoit que qui desire ces choses extraordinaires, qui souvent ont plus d'éclat que de solidité, s'exposoit au danger de perdre l'humilité, & d'être aisément trompé du diable, qui se transforme en Ange de lumiere, & qui a déjà une grande entrée dans les ames de ceux qui estiment trop ces choses-là, visions, apparitions, revelations, don de miracles; qui se les desirent & ne s'en défient pas; & qui devoient plutôt s'en estimer indignes. Aussi jamais elle n'a rien désiré de semblable; elle a été toujours dans la défiance de tout ce qui étoit extraordinaire; elle s'en éloignoit de tout son possible, & ne s'y appuyoit aucunement.

Elle disoit que dans la conduite des affaires il étoit dangereux de prendre d'autres Maximes, ny d'autre guide, que les veritez inébranlables de l'Evangile & de la Foy; ensuite les lumieres que Dieu nous a données pour nous conduire; & enfin l'obeissance que Dieu nous a recommandée; avec le conseil des personnes sages & prudentes, qui vivent dans la crainte & l'amour de Dieu, lorsque la conduite de l'obeissance nous manque.

Aussi jamais Dieu n'a permis que cette ame qui



luy étoit humblement fidele, ait été trompée, ny qu'elle ait pris des fausses lumieres pour des veritables; quoy que souvent les Anges de tenebres ayent fait tout leur possible pour la surprendre en toutes sortes de façons. J'en rapporteray icy quelques exemples où l'on pourra voir que la faulle-monnoye n'est pas plus semblable à celle qui est de bon aloy, que le sont les fausses apparitions à celles qui sont veritables, & qui vrayement viennent de Dieu.

Elle remarquoit enfin, qu'il n'y a rien que le diable craigne davantage, que lorsque l'on se découvre fidelement en tout, à ceux qui nous doivent tenir la place de Dieu, comme à ses Superieurs, à ses Directeurs & Confesseurs, nous défiants de nous-mêmes & de nôtre propre jugement, & nous confians en Dieu, qui jamais ne permettra que nous nous égarions par la voye de l'obeissance qu'il nous a tant recommandée; *Qui vos audit, me audit: Qui vous obeit, il m'obeit*, disoit-il à ses Apôtres; & en leur personne à ceux qui leur devoient succéder pour le gouvernement de l'Eglise, & la conduite des Ames dans le service de Dieu.

#### CHAPITRE IV.

##### *On luy donne le soin d'une fille possédée.*

Vers la fin de l'année 1660. il y avoit à un lieu de Quebec, chez Monsieur Giffard Seigneur de Beauport, un certain meunier que l'on a soupçonné avec raison d'être Sorcier & Magicien: Il fut pendu l'année suivante 1661. à Quebec, pour des blasphèmes horribles qu'il avoit prononcez, & pour avoir profané avec mépris les Sacremens de

164 *Sa Vie obsédée des Démonz,*  
l'Eglise, ayant par une conversion simulée abjuré  
le Huguenotisme à son arrivée dans le Canada.

C'est à ce malheureux qu'on attribua l'obsession  
des démons, qui parut dans une jeune fille de 16  
ans nommée Barbe Hallay, Servante dudit sieur  
Giffard, & qui dégénéra en possession formée dans  
le mois de Decembre 1660.

Le lieu de la demeure de cette fille en étoit telle-  
ment infesté, que l'on voyoit les pierres voler de  
tous côtez, jettées par des mains invisibles, sans  
blesser qui que ce soit, quoy qu'elles passassent au  
travers d'une vingtaine de personnes, avec un bruit  
& une force aussi grande, que si elles eussent été  
poussées d'un puissant bras. On y voyoit journal-  
lement des bouleversemens & des tintamarres épou-  
vantables, sans qu'il en parût aucune cause sensi-  
ble. La seule fille possédée voyoit les démons qui  
luy apparoissoient sous diverses formes d'hom-  
mes, de femmes, d'enfans, de bêtes, & de spectres  
d'enfer; & qui enfin parlerent par sa bouche, &  
qui souvent aussi se faisoient entendre d'une voix  
intelligible, sans qu'il parût qu'ils se servissent des  
organes de la possédée.

L'on jugea à propos de faire changer de demeure  
à cette pauvre fille, tantôt en une maison, tantôt  
en une autre; les démons la suivoient par tout: En-  
fin on la mit dans une chambre qui joignoit un  
parloir du Convent des Religieuses Hospitalières  
de Quebec; & l'on crut que personne ne seroit plus  
capable de rendre toutes les charitez nécessaires à  
cette pauvre malade, que la Mere Catherine de  
saint Augustin qui étoit toujours en disposition de  
soulager les affligez. En effet elle en eut un soin  
digne d'un cœur vraiment Chrétien, & d'une  
charitable Hospitaliere, qu'elle prit durant un fort

longtemps, & de jour & de nuit. Les démons enrageoient contr'elle des mépris qu'elle faisoit d'eux, & de ce qu'elle leur arrachoit leur proye, étant plus forte pour conserver l'innocence de cette fille possédée, que n'étoit tout l'enfer pour la porter au peché.

Ces malheureux démons ne pouvans pas l'intimider par toutes leurs menaces, tâcherent de la surprendre par leurs ruses, se transformans en Anges de lumiere, pour la jetter dans l'illusion.

---

### CHAPITRE V.

Le Diable la veut tromper par une fausse apparition de JESUS-CHRIST crucifié; & par une fausse apparition d'une Religieuse decedée, comme sortant du Purgatoire; & Dieu permet qu'elle soit obsédée.

*Voicy ce qu'elle en écrit.*

**L**E Samedi 2. Avril 1661. étant à la sainte Messe avec application particuliere à la Passion de Nôtre Seigneur, un peu apres l'élevation, une devotion sensible me surprenant tout d'un coup, j'en fus d'abord en peine, n'en connoissant pas la cause. Au même temps il me sembla qu'un crucifix se presenta à mes yeux, lequel me parut d'abord si défini & si couvert de playes, que mon cœur commençoit déjà à se fendre de douleur & de compassion: La sensibilité croissoit; mais avec tant de douceur & de suavité, que si mon esprit eût été sans

crainte d'illusion, j'aurois dit volontiers comme saint Pierre, qu'il faisoit tres-bon en ce lieu: Ce Jesus prétendu me parla premièrement avec des paroles si tendres & si pleines d'un apparent amour pour moy, que j'aurois volontiers acquiescé aux desirs qu'il me témoignoit être véritablement bons & assurez, non seulement pour ma perfection, mais même pour mon salut. Après cét essay, s'apercevant que mon esprit, quoy que baigné dans la douceur, ne laissoit pas d'en avoir du soupçon & même de l'incredulité, il prit un ton severe; quoy-que néanmoins il y entreméloit toujours des paroles fort tendres pour faire plus d'impression sur mon cœur. Il me reprochoit ma dureté de cœur à croire à ses paroles, qui étoient des paroles de vie pour moy. Il me conjuroit par le sang qui découloit de ses playes, de n'en pas perdre le merite par ma faute. Il me representoit que le plus court & le plus assuré chemin de ma perte étoit celuy que je prenois, dans la disposition où j'étois. *Quitte au plutôt, ô ma chere fille!* disoit-il, le danger où tu t'es engagée toy même: Lorsque l'on veut éviter l'embrasement, il ne faut pas s'approcher du feu; & de s'y jeter soy-même, n'est-ce pas se vouloir perdre: *Que t'auront servy tant de graces que je t'ay faites, si en un moment tu perds ce qu'avec tant de peine tu as conservé cy-devant? Ne méprise point la faveur que je te fais; ne dédaignant pas moy-même de t'en venir donner avis. Quitte dès aujourd'huy ce lieu où tu couches; & afin que la chose se fasse avec plus de douceur & sans qu'on s'en apperçoive, n'allegue point d'autre raison pour t'en dispenser, que celle de prendre un peu de repos. Après je t'inspireray ce qu'il faudra faire. Suy le conseil que je donne dans mes Ecritures Saintes; mon secret à*

moy seul. Ce mot redoubla mon doute ; & comme il me pressoit de le regarder & de luy répondre ; Je pensay , sans rien dire , que si c'étoit J E S U S - C H R I S T , j'étois indigne de le regarder ; mais plutôt que c'étoit à moy de regarder la terre , & ne pas présumer d'arrêter mes yeux sur un objet qui meritoit l'adoration des Anges , & des respects infinis. Pource qui étoit de l'apprehension de me perdre dont il me menaçoit ; je pensay que je ne devois rien craindre , pourveu que je continuasse d'obeir à ceux qui me conduisoient , & qui me tenoient certainement la place de Dieu. Outre que je commençois de croire que fort probablement celuy qui m'étoit présent , n'étoit pas vrayement J E S U S - C H R I S T , & que mes yeux s'y pouvoient aisément tromper. Pour ce qui est du secret qu'il me conseilloit : Je me répondois à moy-même , que je ne devois point en avoir pour les personnes que j'étois obligée de regarder comme me representant la personne de Dieu.

Pour lors il me vint en pensée : mais on dira que je suis folle d'aller dire une chose qui peut-être n'est qu'une pure imagination : n'importe , répondis-je , qu'on pense ce que l'on voudra ; ce n'est pas à moy à examiner tout cela. C'étoit lors que ce crucifié me parloit , que je pensois toutes ces choses à part moy. Le temps de la sainte Communion s'approchant , je quittay l'incertain pour le certain ; & cette vision ayant disparu , cette douceur spirituelle se changea tout d'un coup en une inquietude si importune , que je reconnus facilement que le diable étoit auteur de l'une & de l'autre. Cette inquietude fut suivie d'une tentation si violente & de si longue durée , que cela me confirma de plus en plus dans cette pensée. Quant au crucifix , ce n'étoit point

comme un Tableau, mais comme un homme vivant attaché en croix : Il touchoit du pied de la croix sur le plancher, & étoit à deux pas de moy. En sorte que quoy que je ne le regardassé point, je voyois toutefois le sang tout fumant qui dégoûtoit sur le pied de la croix, & même à-bas. Les paroles dont il se servoit en me parlant, étoient ; Ma fille, ma bien-aimée, ma tres-chere, l'unique de mon cœur, ma joye.

*Vne autre fois le Diable la voulut tromper par une fausse apparition d'une Religieuse decedée, comme sortant du Purgatoire.*

**L**E 29. Novembre 1661. (dit-elle en son Journal) étant parfaitement éveillée, tout d'un coup je vis paroître une grande lueur qui éclairoit toute la chambre : Cette clarté étoit comme quand la Lune est en son plein ; mais avec cette différence, que la lumiere qui me paroissoit, étoit rougeâtre, comme est la lueur que rend un grand feu ; d'abord je fus saisie d'une grande frayeur, & quelque raison que je m'apportassé à moy-même pour calmer mon esprit, je ne pouvois m'affranchir de cette crainte. J'abaissay mon voile sur mes yeux, & les fermay, afin de ne voir ny lumiere ny autre chose. Je voulois me persuader que c'étoit un songe, & que je ne voyois rien : Mais pour me persuader le contraire, on tira mon voile de dessus mon visage, & on leva les rideaux, même à plusieurs reprises. Je me cachay le visage avec la couverture, on la retira. Alors pensant à moy-même si celle pour qui nous faisons l'annuel, n'auroit point besoin de quelque secours particulier ; je commençay à entrer en doute si elle ne me causeroit point tout ce trouble :

Neanmoins je ne fus pas longtemps dans cette pensée, ne m'étant pas facile de me persuader que les Ames du Purgatoire voulussent s'adresser à une personne comme moy. Je dis pour lors en moy même; si c'est une ame de Purgatoire, qu'elle aille à mon Directeur ou à mon Confesseur, qui sont capables de l'aider; si elle desire me prier de quelque chose, qu'on me le fasse ordonner par les personnes qui me conduisent, je le recevray plus assurément de cette part. En même temps, sans que j'eusse prononcé aucune parole; j'ouïy proche de mon lit une voix, qui répondant à ce que j'avois pensé; je n'ay que faire, dit-elle, ny d'un tel, ny d'un tel; je ne veux ny leurs prieres ny leur avis: C'est à vous, ma chere Mere! à qui j'ay affaire: je viens vous dire adieu, & vous remercier. Oüïy, ma chere Mere, je vous remercie de tout mon cœur de vôtre charité; & sur-tout de la bonne volonté que vous eûtes hier au soir pour moy. Je n'ay plus besoin de cela maintenant; & il ne faut point que vous ayez soin de moy davantage. Je vais posséder, comme j'espere-le bonheur, auquel depuis si longtemps j'ay aspiré. Regardez moy donc, & me parlez pour la dernière fois. Je dis en moy-même: Je ne parleray point du tout, & ne regarderay pas non plus. La voix pour lors redoublant d'un ton fort affectueux, me dit: Helas, ma pauvre Mere! ne me refusez point cette grace; du moins souffriez qu'avant mon départ je vous embrasse: Accordez moy cette dernière grace que je vous demande, je vous en prie. Je ne parlay point, mais je pensay que quant je serois assurée que ce fût une Sainte du Paradis, je ne l'embrasserois pas sans avoir demandé auparavant conseil. Alors ce fantôme disparut, grondant, & disant que je serois fa-

chée de ne l'avoir pas voulu ny voir, ny embrasser. Cependant une heure s'étoit passée en cét entre-tien.

Tout étoit, ce me sembloit, dissipé, & la lumière entièrement obscurcie; tout d'un coup mon lit fut secoué fortement à diverses reprises; & il sembloit qu'il se devoit renverser sur moy. A quatre reprises cela recommença, avec des importunités & des violences qui durèrent jusqu'à deux heures & trois quarts, quelque recours que je pussé avoir à JESUS-CHRIST, à la sainte Vierge & au signe de la Croix. Mais enfin toute cette canaille d'enfer se retira. Je restay toutefois dans une humeur la plus noire du monde contre mon Directeur & mon Confesseur, pour lesquels je ne dois avoir que du respect. J'avois senti des tentations extraordinaires si fortes, que j'en étois au désespoir. La pensée me venoit que tout cela n'étoit rien, que je ne devois pas m'y arrêter, ny en parler à qui que ce soit, & que je n'en avois aucune obligation, puisque je sçavois bien n'y avoir pas offensé Dieu. Cela m'arriva encore deux autres fois dans le mois de Decembre.

*Jusques icy est le recit de cette fidele servante  
de IESVS-CHRIST, qu'il vouloit éprou-  
ver en toutes façons.*

**L**Es effets de cette obsession furent en grand nombre.

1. Un redoublement de tentations en toutes manieres, & dans des excez inconceyables.
2. Une aversion effroyable de la Communion, n'y ayant rien que les démons ne fissent pour l'en empêcher.
3. Une infestation des démons qui luy apparois-



soient, & qui tâchoient de la tromper sous diverses figures.

4. Quelques années apres, lorsqu'elle prioit pour le salut de quelques Ames qui étoient ou dans l'abîme du peché, ou sur le bord du précipice, Dieu prit souvent cette voye de conduire avec elle, qu'elle étoit comme une prison à plusieurs milliers de démons, qui se voyoient contraints, malgré toutes leurs résistances, d'entrer dans cette fille vraiment Sainte, dont ils avoient plus d'horreur que de l'enfer même: Car plus ils exerçoient contr'elle toute leur rage, par toutes sortes de tentations dont les impressions étoient extrêmes; toujours ces maudits esprits d'enfer se voyoient vaincus par cette ame, qui étoit si fidele à la grace de JESU-CHRIST, que jamais ils n'ont pû obtenir d'elle qu'elle consentît à la moindre chose qu'ils desiroient, quoy que souvent ce ne fût presque rien, comme un seul regard, un seul mot, & le moindre mouvement de sa main, un seul de ses cheveux: En sorte que bien loin de la posséder, ils étoient eux-mêmes captifs en elle; & ne pouvoient agir sur d'autres que sur elle; & souvent le nombre en a été si grand & si excessif, dont elle sentoit les impressions, que cette pauvre fille avoit à combattre des armées entieres de démons.

Pour l'éclaircissement de plusieurs doutes qui pourroient survenir à diverses personnes sur ce sujet, il est bon de faire icy deux ou trois remarques, dont conviennent ceux qui en ont écrit plus raisonnablement.

La premiere, que l'obsession est une operation manifeste de Sathan pour nuire à l'homme. On l'appelle manifeste pour la distinguer de la tentation, qui ordinairement est occulte, au moins en

son principe. La possession est une operation maligne, par laquelle le diable se rend maître des puissances de l'homme, jusques à luy ôter la reflexion & la liberté, & à parler & répondre personnellement par sa bouche. En sorte que la différence qu'il y a entre obsession & possession, est que le diable dans la possession répond personnellement par la bouche de la personne possédée: mais lorsqu'il obsede, il peut bien produire quantité d'autres effets qui se trouvent en ceux qu'il possède; mais non pas parler par la bouche de celuy qui est simplement obsédé, ny répondre en sa propre personne, en le privant de l'usage de la raison & de la liberté. Ce qui est la véritable marque de la possession. Ainsi qu'il arriva à un Religieux de saint Bernard, lorsque le Pape Innocent II. l'alla visiter à Clair-vaux: Car le Pape & les Cardinaux étans entrez dans le Chœur où se chantoit actuellement l'Office, un de ces Religieux fut possédé, & apres des blasphèmes horribles, le diable parla personnellement par sa bouche, disant qu'il étoit le Messie, & qu'il devoit être adoré, & qu'il le vouloit. Saint Bernard à l'heure même délivra ce Religieux de cette possession, & le diable demeura confus & vaincu, qui avoit voulu jeter le desordre & la confusion dans cette sainte Maison, & parmy une si illustre Compagnie.

Anna-  
les Cis-  
tercié-  
es an  
no 1131.

La seconde remarque est qu'en cét empêchement que l'homme reçoit de la part du démon, dans l'usage de ses facultez, tant interieures qu'exterieures; ceux qui sont travaillez de cette maniere de vexation qu'on appelle obsession, sont fort souvent privez de la liberté de leurs fonctions naturelles; & particulierement ils ont l'imagination occupée d'une espee d'obscurité qu'il y répand; & le cœur

sent  
telle  
que  
que  
me  
La  
est  
men  
perfe  
mar  
beau  
ner  
nerfs  
fort  
ainsi  
tres-  
sonne  
vienn  
Au  
mette  
livrée  
en vo  
que J  
à Sat  
gne,  
lem,  
eût pu  
sembl  
Saints  
Chry  
divine  
ne de  
pelle l  
mission  
trois I

sensiblement serré en diverses rencontres ; mais de telle sorte qu'eux mêmes s'apperçoivent tres-bien que tout cela se fait par un principe extérieur , bien que quelquefois ces chaînes soient invisibles & même fort cachez.

La 3. remarque que font les Docteurs sur ce sujet, est que souvent dans l'obsession les démons impriment des sentimens de douleur sur le corps de la personne , & donnent encore d'autres sensibles marques de leur présence ; ayant coûtume de faire beaucoup de bruit , de frapper de terreur , de donner des tortures dans les entrailles , ou dans les nerfs ; y causer des pesanteurs & des obstructions fort penibles ; d'y faire même naître des maladies, ainsi qu'il arriva à Job ; outre les impulsions au mal tres-violentes. Ce qui se fait de sorte que la personne obsédée connoît aisément que ces operations viennent du démon.

Au reste , il ne se faut pas étonner que Dieu permette quelquefois que des Ames tres-saintes soient livrées de la sorte en la puissance des démons , qui en voulant leur nuire , aident à leur sainteté. Apres que JESUS-CHRIST luy même a donné pouvoir à Satan de le transporter sur le haut d'une montagne , & sur le haut du Temple de la ville de Jerusalem , pour le tenter & pour l'induire au peché s'il eût pû ; rien ne nous doit surprendre en des choses semblables. Dieu a permis diverses fois que les Saints aient été possédés des diables : Et saint Chrysostome à ce sujet , écrivit trois Livres de la divine Providence , pour la consolation d'un Moine de tres-grande vertu nommé Stagyryus , qu'il appelle le plus intime de ses amis ; lequel par la permission de Dieu fut possédé du diable. Dans ces trois Livres il l'exhorte à la patience & à la soumiss-

sion aux volontez de Dieu ; l'assurant que tant s'en faut que cette possession luy soit préjudiciable pour sa sainteté , qu'au contraire elle luy sera tres-avantageuse ; y pratiquant toutes les vertus qui font les Saints ; & qu'un seul peché volontaire, quoy que seulement veniel , luy seroit bien plus dommageable , que d'être possédé des diables comme il étoit.

Pour ce qui est de l'infestation & de l'obsession des démons ; tres-souvent Dieu la permis sur les Ames les plus saintes , même en nos temps. Le Pere Eusebe Nieremberg , un des plus doctes & des plus éclairez de ce siecle , en rapporte un exemple illustre dans la Vie du Pere Jean de Castille Jesuite, qui mourut en Espagne en opinion de sainteté , le 4. May 1599.

Cét homme fut élevé par les faveurs de la sainte Vierge à un don d'Oraison tres-sublime. Un jour il se sentit poussé interieurement à souffrir pour Dieu des choses extraordinaires , & il luy vint en pensée qu'il n'en pouvoit souffrir davantage , qu'en se livrant entre les mains des démons pour le tourmenter. Cette pensée le tenoit en perplexité , jusqu'à ce que disant un jour la Messe , la sainte Vierge & sainte Agnes luy apparurent , & l'animerent au combat , luy promettant que le secours du Ciel ne luy manqueroit pas , dans les maux que les malins esprits luy seroient souffrir. A peine cette apparition eut cessé , qu'il entra dans sa chambre une troupe de démons , avec grand bruit , qui luy faisoient prononcer de sa bouche mille blasphèmes contre Dieu , JESUS-CHRIST & sa sainte Mere, malgré qu'il en eût , & luy disoient : Tu es nôtre à present , & tu ne nous échapperas pas ? Ils luy donnoient des impressions si vivés de pechez tres-

grief  
croy  
étoit  
faiso  
merv  
parle  
ces bl  
reren  
Saint  
vie.  
son A  
ment  
des de  
ses Su  
admir  
de Die

Vn gr

L E  
Lph  
côté v  
blemen  
attende  
Elle  
Novic  
re du d  
tencien  
Monfr  
Honn  
Voicy c

griefs, qu'il s'en jugeoit pour lors criminel, & croyoit y avoir consenty : mais apres que le calme étoit revenu dans son ame, JESUS-CHRIST luy faisoit connoître qu'il en étoit tres-innocent. La merveille étoit que quoy que les démons le fissent parler bien haut, personne pourtant n'entendoit ces blasphêmes. Ces épreuves de Dieu sur luy, durèrent jusques à la mort, qui fut dans la paix des Saints, & qui fut toute sainte comme avoit été sa vie. Il avoit eu une tres-grande familiarité avec son Ange-Gardien, qui luy apparoissoit visiblement; & jamais Dieu ne permit que ces infestations des démons parussent en public; son Confesseur & ses Superieurs en étoient les unques témoins, qui admiroient sa solide vertu, & les voyes adorables de Dieu sur luy.

---

## CHAPITRE VI.

*Vn grand Serviteur de Dieu, mort depuis huit ans, luy apparoît pour la consoler & la fortifier.*

LES combats que l'enfer luy livroit se multipliant & s'augmentant toujours, le Ciel de son côté voulut luy donner secours, & luy faire sensiblement connoître la protection qu'elle en devoit attendre.

Elle avoit eu pour Superieur, lors qu'elle étoit Novice à Bayeux, un saint Homme, grand Vicairre du Diocèse, & Chanoine Theologal & Penitencier, qui étoit mort dès l'année 1654. nommé Monsieur Michel Rocher de Berneys : Ce saint Homme luy apparut pour la fortifier & la consoler. Voicy comme elle en parle.

Le 28. Janvier 1662. comme je recitois Matines avec la Communauté, je sentis Monsieur de Berneys present, proche de moy; & quoy que je ne visse rien, je ne pouvois néanmoins douter de la presence de ce bon serviteur de Dieu. Il me fit ressouvenir de l'entretien que j'avois eu avec luy, trois jours avant mon départ de Bayeux, & ce souvenir m'a depuis fort servy. Il m'exhorta d'avoir une grande confiance en Dieu, parce qu'il me soutiendrait dans tous les besoins où j'étois; Que j'eusse à dire, ou à faire dire à Monsieur l'Evêque, qu'il ne devoit pas être en peine pour moy, & que la cause de mon état n'étoit pas ce qu'il pensoit: qu'il avoit tout sujet d'esperer que Dieu ne me manqueroit pas dans les necessitez pressantes où j'étois, & qu'il ne falloit rien craindre, mais plutôt se confier en Dieu, que sa protection continueroit sur moy; que je fisse un grand fond sur sa bonté, & que j'eusse une entière soumission à ses saintes volontez; qu'il ne falloit pas s'ennuyer, mais avec courage s'offrir à tout ce que la Providence ordonneroit; Que la sainte Vierge seroit toujours ma bonne Mere; Que je m'abandonnasse à ses soins; & que je ne perdisse jamais le souvenir de ce qu'elle m'avoit été; non plus que la confiance que de tout temps j'avois eue en elle; qu'il me falloit bien garder de la perdre, ou de la laisser amortir. Que c'étoit maintenant le temps d'un plus grand besoin, & ainsi que je m'affeurasse qu'elle m'aideroit. Car tout de même, me dit-il, qu'une bonne Mere ne pourroit pas abandonner son enfant qu'elle verroit sur le bord d'un precipice; mais au contraire ce seroit alors qu'elle en prendroit plus de soin, de peur qu'il ne se precipitât, & qu'elle ne le laisseroit pas un seul moment sans être à ses côtez; ainsi la sainte Vierge qui vous

aime

aime m  
sera pas  
fiance  
soin? A  
contres  
vé la p  
lire le 6  
thiens,  
j'avois e  
voudrois  
En effet  
Homme  
me fit  
trouvée  
que peu  
Maison  
Que cet  
amertun  
mais mé  
j'y trou  
nes sero  
tois: Ma  
creatures  
de bonté  
contre v  
content  
tourment  
es vous p  
ez bien v  
pensez-y  
e faire c  
Il me se  
oit: mais  
ouvois r  
té. Ce f

aime mille fois plus que vôtre Mere, ne vous laissera pas, pourveu que vous ayez une entiere confiance en elle. Vous a-t'elle jamais manqué au besoin? Alors il me remit en memoire plusieurs rencontres assez perilleuses où j'avois tout-à-fait éprouvé sa protection. Il m'ordonna aussi que j'eusse à lire le 6. Chapitre de la seconde Epître aux Corinthiens, & que je n'oubliaisse pas la resolution que j'avois eüe de m'abandonner à tout ce que Dieu voudroit de moy, lorsque j'étois venuë en Canada. En effet, étant sur le point de mon départ, ce saint Homme qui étoit le Superieur de nôtre Monastere, me fit diverses interrogations, lesquelles se sont trouvées toutes avoir eu leur effet. Car il me dit que peut-être je n'aurois pas eu le pied hors de la Maison où j'étois, que je changerois de disposition; Que cette paix & cette douceur se changeroit en amertume; Que non seulement sur les chemins, mais même lorsque je serois arrivée dans le pais, j'y trouverois bien du changement; Que les personnes seroient bien différentes de celles que je quittois: Mais, disoit-il, ma fille, si non seulement les creatures vous font souffrir; mais si ce Dieu plein de bonté à vôtre égard, se met même de la partie contre vous, ce sera bien le plus rude: & si non content de cela, il permet aux démons de vous tourmenter, que direz-vous? car toutes ces choses vous pourront bien arriver. Voyez si vous voulez bien vous exposer à tout cela; je vous en avertis; pensez-y, il n'y a rien qui vous oblige absolument de faire ce voyage.

Il me semble que je conceus assez ce qu'il me disoit: mais Dieu m'attiroit si fortement, que je ne pouvois resister à son appel, sans une grande infidélité. Ce fut ce qui m'obligea de luy faire cette ré-

ponse : Mon Pere , vous sçavez quelle est la peine de mon cœur , quand je pense à faire ce voyage ; cependant je sens que Dieu veut cela de moy ; & ainsi quand tout ce que vous me dites , m'arriveroit , si Dieu le permet , j'espere que sa bonté me soutiendra , & dès à present je m'y soumets. Il m'assura depuis qu'il avoit toujourns eu la pensée que je devois être préférée à mon ainée pour le Canada ; & que Dieu assurément m'y vouloit.

Trois jours apres l'apparition de ce saint Homme , le démon s'étant apparu à elle , sous la ressemblance de son Confesseur , pour la tromper par ses mauvais conseils ; entr'autres choses il luy deffendit d'ajouter aucune créance à ce qu'elle avoit ressenty de Monsieur de Berneys , & de ne pas lire le Chapitre 6. de la seconde Epître aux Corinthiens ; luy disant que ce n'étoit qu'une pure imagination ; & en la quittant , il luy dit qu'il s'en'alloit prier Dieu pour elle. Mais Dieu qui l'a conduisoit , permettoit qu'elle discernât le vray d'avec le faux ; & jamais autant qu'on a pû le sçavoir , elle n'y a été trompée.

Une fois entr'autres le démon luy ayant apparu sous la figure de son Directeur , lorsqu'il étoit sur mer allant de Canada en France , il luy dit que Dieu l'avoit ainsi miraculeusement transporté pour sa consolation , & pour luy donner conseil dans son besoin : mais elle découvrit bien-tôt l'artifice de Satan , & n'eût garde de s'en laisser surprendre.

Dieu luy  
radu

LEPER  
L'Baye  
dans le C  
CHRIST  
païs des I  
mille Chr  
de l'Espr  
pris par  
1649, ave  
étoient a  
encourage  
pouillées  
leur appli  
on leur p  
feu ; on le  
res en der  
Chaudiere  
eurs corp  
es lèvres a  
angue, luy  
che , étans  
qu'il porte  
Dieu dans  
parler de D  
ayant enlev  
evorerent  
ne de Dieu



## CHAPITRE VII.

*Dieu luy donne un Directeur choisi dans le Paradis : sçavoir, le Pere Jean de Brebeuf qui luy apparoît souvent.*

**L**EPere Jean de Brebeuf Jesuite, natif de la ville de Bayeux, avoit mené une vie toute Apostolique dans le Canada, où il avoit porté la Foy de J E S U S-CHRIST dès l'année 1625. principalement dans le pais des Hurons; & apres y avoir fait plus de sept mille Chrétiens, & une Eglise vraiment animée de l'Esprit de Dieu, au milieu de la Barbarie: Il fut pris par les Iroquois ennemis de la Foy, l'année 1649, avec le Pere Gabriel l'Alement, lors qu'ils étoient actuellement à confesser, à baptiser, & à encourager leur troupeau. Ensuite ils furent dépouillées tout nuds, charges de bastonnades; & on leur appliqua des flambeaux ardens par tout le corps; on leur pendit au col des haches toutes rouges de feu; on leur en mit sous les aisselles; & ces Barbares en derision du saint Baptême, leur verserent des Chaudieres d'eau boüillante sur leurs têtes, & sur leurs corps tout déchirez; ils couperent le nez & les lèvres au Pere de Brebeuf, & ils luy brûlerent la langue, luy metant des charbons de feu dans la bouche, étans furieusement animez contre luy, de ce qu'il portoit les Chrétiens Hurons à recourir à Dieu dans leur martyre, & voulans l'empêcher de parler de Dieu. Enfin ils le mangerent tout vif, luy ayant enlevé de grands morceaux de chair, qu'ils levorerent devant ses yeux à demy rôtie. Cét homme de Dieu brûlé ainsi à petit feu l'espace de trois

heures , ne jetta jamais aucun soupir ; il avoit toujours les yeux au Ciel , & invoquoit sans cesse le saint Nom de J E S U S , avec autant de douceur & de paix , que s'il eût été en son Oratoire faisant son Oraison. Ce fut le 16. Mars 1649.

Sa Vie n'avoit pas été moins sainte que sa mort ; car il possédoit dans un éminent degré toutes les vertus qui font les Saints ; l'humilité , la patience , la douceur , la charité , & une mortification continue , dans la vie du monde la plus austere. Il étoit toujours uny à Dieu , qui le favorisoit d'un don d'Oraison tres-sublime , & de beaucoup d'autres graces gratuites que l'on admire dans les grands Saints.

Nôtre Seigneur s'étoit souvent apparu à luy ; quelquefois en état de gloire , mais d'ordinaire portant sa croix , ou y étant attaché. Cette veuë imprimoit dans son cœur des desirs si ardens de tout endurer pour son Nom , que quoy qu'il eût déjà beaucoup souffert en mille occasions , des peines , des fatigues , des persécutions & des douleurs étranges , il comptoit tout cela pour peu de chose , & se plaignoit toujours de ce qu'il ne souffroit rien , & que Dieu ne le trouvoit pas digne de luy faire porter la moindre partie de sa croix.

Nôtre-Dame luy étoit aussi tres-souvent apparue , qui d'ordinaire laissoit en son ame des desirs tres-violens de souffrir , mélez cependant d'une suavité si sainte , & d'une telle soumission aux volontés de Dieu , que son esprit en demouroit ensuite dans une paix profonde , & dans un sentiment fort élevé des grandeurs de Dieu , l'espace de plusieurs jours.

Saint Joseph , les Anges & plusieurs Saints du Paradis , s'étoient souvent fait voir à luy ; souvent

Dieu luy avoir donné la grace de penetrer dans le fond des cœurs, & d'y voir l'état interieur des consciences, ou pour les dons de Dieu qui y étoient répandus, ou pour les pechez les plus cachez, & que qui que ce soit au monde ne pouvoit sçavoir.

Nôtre Seigneur luy avoit revelé tres-souvent les choses futures; & quelquefois il luy faisoit connoître les bontez toutes particulieres & toutes amoureuses qu'il avoit pour ceux qui s'abandonnoient eux-mêmes, & tous leurs interêts, pour le salut des Ames: & luy avoit fait voir la place, qu'il leur reservoit dans le Ciel pour une éternité.

Plusieurs années avant sa mort il avoit fait vœu de faire en toutes choses ce qu'il connoitroit être à la plus grande gloire de Dieu.

Ce fut à ce grand serviteur de Dieu, à ce grand Homme Apostolique, à ce premier Apôtre des Hurons; que JESUS-CHRIST confia le soin de sa fidele servante & épouse, pour la protéger puissamment contre toutes les attaques & embûches des démons; & afin de luy servir de Directeur & Conducteur, dans un chemin si difficile & si dangereux, par où la divine Providence la vouloit conduire à une haute sainteté. Elle ne l'avoit jamais veu ny connu durant sa vie; mais étant arrivée à Quebec l'année 1648. le Pere de Brebeuf qui étoit aux Hurons, trois cent lieuës plus loin dans les terres, y fut martyrisé l'année suivante; & la nouvelle en ayant été apportée à Quebec, dès-lors cette heureuse fille fut touchée d'une si sainte mort, le considéra comme un Martyr de JESUS-CHRIST, & le prit pour un de ses Protecteurs dans le Ciel; & depuis conserva toujours pour luy un respect & une dévotion toute particuliere; dont ce bon Pere la recompensa abondamment, luy ayant servy de Di-

*Voyez  
les avis  
au Le-  
cteur  
num. 8.*

recteur jusqu'à la mort. Voicy comme elle-même en a parlé dans son Journal.

Le 25. Septembre 1662. apres la Communion, je pensay avoir veu devant moy le R. P. de Brebeuf tout brillant de lumiere, portant une couronne éclatante de gloire, & à l'endroit du cœur une Colombe blanche comme neige, qui marquoit la douceur & la mansuetude, qui avoit paru en ce serviteur de Dieu pendant sa vie. Cette colombe portoit écrit sur les grandes plumes de ses ailes; les sept Dons du saint Esprit, & les huit Beatitudes. D'une main il tenoit une palme, & de l'autre il monroit cette susdite Colombe. Il étoit revêtu d'une Aube, & par dessus il avoit une Etole d'une broderie d'or & de perles tres-blanches, & me paroissoit toute environné de rayons. Il me sembloit néanmoins être comme triste dans cet état de gloire. Et il dit: *Qui aura pitié de moy? Qui est-ce qui me soulagera?* Je ne luy voulus rien dire, mais j'adressay la réponse à la tres-sainte Vierge. Et alors il me dit: *Que sa peine étoit de voir qu'un país pour lequel il avoit tant travaillé, & où il avoit donné son sang, fût maintenant une terre d'abomination & d'impieté: & s'adressant à moy en particulier, il me dit: Sœur de saint Augustin! nous porterez-vous compassion? Aidez-nous je vous en prie? Comme je continuay à m'adresser à la sainte Vierge pour répondre; il me dit: dites cecy à vôtre Confesseur, & faites ce qu'il vous dira. Ne vous mettez pas en peine des raisons qui vous viennent au contraire. Comme il parloit, je sentis approcher de moy plusieurs démons; mais je vis que le Pere inclina un peu la tête vers le saint Sacrement, & à ce moment même ils s'enfuirent, & je ne les ressentis plus de tout le jour, jusqu'au soir qu'entrant dans nôtre chambre, je vis deux*

rangs de Spectres & de Monstres, qui se disoient l'un à l'autre, comme en raillant, place, place à la Sainte, elle est bien avancée, elle parle déjà aux Saints du Paradis; & en disant cela, ils me déchargèrent plusieurs coups.

Le 28. Octobre jour de saint Simon, depuis le Mercredi au soir jusqu'au Samedi commencé, je n'eus pas un quart-d'heure de libre; mais sur-tout depuis les huit heures du soir du Vendredy, jusqu'à minuit & un quart, je fus dans un état si déplorable, qu'il me sembloit que j'étois actuellement dans l'enfer avec les démons. Apres ce temps, ayant veu subitement une grande lumiere dans nôtre chambre, je fus saisie d'une telle frayeur, que j'en demeuray toute interdite. Cette crainte étoit si violente, qu'elle dissipa toutes mes tentations. Alors comme me réveillant d'un profond sommeil, je commençay à dire, sans y penser: Ha sainte Vierge! que je suis miserable, & que ma vie est longue, étant remplie de tant de malheurs; Je me vois abandonnée de tout, excepté des démons, qui me remplissent si fort de leurs maudites impressions, que je leur suis entierement semblable. Est-il vray sainte Vierge! que vous n'abandonnez jamais ceux qui esperent en vous? Ah! j'éprouve, ce me semble, le contraire. Vous me laissez perdre: Ne ressentiray-je jamais pleinement vos bontez? Montrez à cette pauvre délaissée que vous êtes sa Mere. Je dis ces paroles sans reflexion, dans une tres-grande frayeur; car la lumiere que je voyois m'imprimoit cette crainte, ayant je ne sçay quelle majesté, que je ne sçauerois pas bien exprimer. Tout d'un coup je sentis le calme dans mon cœur, & mes yeux furent comme des filez. Je vis deux personnes fort proches de moy: L'une étoit la sainte Vierge, l'autre

son bon Chapelain & fidele serviteur , le Pere de Brebeuf , revêtu d'un Surplis & d'une Etole. Car ce fut elle-même qui le nomma devant moy , son bon Chapelain. Je ne doutay aucunement que ce ne fût la Mere de Dieu. Je n'osois rien dire par respect ; mais je la regardois , & tout me charmoit en elle. Elle m'adressa ces mots , pourquoy te plains tu , ma fille ? N'ay-je pas plus de sujet de plainte contre toy , puisqu'hier tu dis à ton Confesseur , que tu voudrois n'avoir jamais songé à moy ? Tu ne voulus pas me saluer avec luy ? Que me répons tu à cela ? Je fus surpris entendant cela ; car il ne me souvenoit pas avoir rien fait de semblable ; & je luy dis : Pardonnez-moy , Madame ; je croy que vous êtes la Mere de Dieu ; & je ne me souviens pas que de ma vie je vous aye ainsi méprisée ; vous le sçavez , sainte Vierge , que je suis toute à vous , & que j'ay toujours été vôtre servante. Mais repartelle , comment êtes-vous à moy , n'étant pas à mon Fils ? A vôtre Fils , sainte Vierge , j'y suis , & y seray à toute éternité , malgré tout l'enfer ; c'est mon Sauveur , c'est mon Roy , mon Pere , mon Epoux , & mon Tout. Comment dis-tu que c'est ton Epoux , puis que tu ne le veux pas ? Ensuite me faisant remarquer tout ce que j'avois fait & dit le jour precedent , & me nommant devant qui je l'avois dit , je fus frappée d'un étonnement terrible ; car je ne me souvenois point de tout cela. Je me mis à pleurer amèrement ; & n'osant plus rien dire , je m'adressay au Pere de Brebeuf , & luy témoignay ma douleur & mon affliction. Alors il adressa ces paroles à la sainte Vierge , avec une extrême douceur ; *Domina inimicus homo hoc fecit.* Quand j'eus entendu que ce bon Pere prenoit ma défense , je commençay de prendre courage , & m'enhardis de luy dire : Croyez-

le s'il vous plaît, sainte Mere de Dieu ; car vraiment l'ennemy seul de mon salut a operé toutes ces choses. Je renouvelley mes vœux, dont j'avois le jour precedent rendu l'Escrit au Pere Châtelain mon Confesseur, comme par dépit, dans l'impresion que les démons faisoient en moy. Je priay ensuite la sainte Vierge, que nonobstant mes desirs contraires, si c'étoit pour la plus grande gloire de Dieu, les démons continuassent de me tourmenter; qu'elle disposât de moy comme d'une chose qui luy appartenoit; qu'elle me préservât seulement d'offenser son Fils; Que si par malheur quelque chose m'arrivoit, comme les jours précédens; qu'elle me fît faire penitence pour le peché que le diable prétendoit me faire faire; Qu'elle inspirât à ceux qui me conduisoient, de ne m'épargner en quelque chose que ce fût. Je la priay beaucoup de me faire donner la benediction par son Chapelain; elle me l'accorda; à condition toutefois que cela ne m'exempteroit point de ce que je devois à mon Confesseur. Et comme je la suppliois de m'imposer une penitence, pour punir le diable en moy; elle me refusa, & me dit que je la ferois telle que mon Confesseur la jugeroit: Mais que je luy demandasse permission de l'offrir pour la personne qui m'avoit été recommandée. De plus que je demandasse la sainte Communion pour Lundy prochain; & que ce seroit à mon Superieur à en faire l'application. Je me sentois pressée fortement à m'abandonner à l'aveugle, à tout ce que Dieu voudroit. Le temps d'une si sainte & aimable Compagnie étoit court selon mon desir; & il me sembloit qu'il n'y avoit pas un moment que cela duroit, lorsque je me trouvay seule, & deux heures sonnerent aussi-tôt apres. J'employay le reste de la nuit jusqu'à quatre heures à

186 *Sa Vie obsédée des Demons,*  
dire mon Rosaire, & à m'offrir derechef à JESUS  
& Marie. A chaque *Pater & Ave*, il me sembloit  
que mon cœur penetrait le sens de chaque parole;  
& je les proferois avec un grand sentiment interieur.  
Je restay fort en paix jusqu'au soir environ les qua-  
tre heures, que je me trouvoy dans mes peines or-  
dinaires.

J'ay raconté tout cecy pour me mieux exprimer,  
comme si ce que j'ay veu avoit été exterieur; mais  
la lumirere, ny les personnes n'ont point été veuës  
des yeux du corps: Je n'ay pas non plus entendu  
de paroles; & ma bouche n'en a point proferé, si-  
non quand j'ay dit mon Rosaire; mais cela m'étoit  
plus clair, plus distinct & plus intime, que si je l'a-  
vois veu, entendu, & touché. Mon ame ne me pa-  
roissoit pas plus assurément unie à mon corps, que  
vrayement je sentoie & voyois ce que dessus, & le  
moindre doute ne m'est pas venu, qu'il y eût de l'il-  
lusion.

Le 27. Février, je sentis à mon Oraison, dit-elle  
en son Journal, un grand reproche, de ce que je  
n'avois pas en quelque rencontre contribué à faire  
honorer le Pere de Brebeuf; il me sembloit que c'é-  
roit luy qui me faisoit ce reproche, & qui me mar-  
quoit les occasions que j'avois negligées sur ce sujet.  
Il me fit entendre que Dieu se vouloit servir de luy,  
pour proteger le pais; & que ceux qui auroient re-  
cours à luy, en ressentiroient un puissant secours.  
Je ne fis point état de cela, & pris cette veuë pour  
une pure imagination. Une seconde & une troi-  
sième fois la même veuë recommença, & on me fai-  
soit toujours ressouvenir de tout ce qui avoit precedé  
il y avoit quatre mois. Je ne me rendis point du  
tout à cela, & j'y sentis une si grande contrariété,  
que je tâchay à éloigner le plus qu'il me fut possible,



cette pensée de mon esprit. Au commencement de la sainte Messe, ayant atteint une Relique du Pere de Brebeuf, & la portant à ma bouche pour la baiser, j'eus la bras retenu & ne pûs pour lors, quelque effort que je fisse, l'approcher de ma bouche. Je sentis plus fortement que le matin le même reproche; & il me semble que la raison pour laquelle je fus empêchée de baiser la Relique, fut pour m'ôter hors du doute que j'avois, que ce fût le diable qui me voulût tromper. J'eus l'esprit tout-à-fait convaincu que le Pere me vouloit protéger spécialement. J'ay eu une grande opposition de la part des démons de mettre ce que dessus par écrit. Ils ont une haine & une rage toute extraordinaire contre ce saint Martyr.

Le 7. Mars, faisant mon action de graces apres la sainte Communion, je sentis le Pere de Brebeuf present, lequel me vouloit faire entendre quelque chose. Je sentis en même temps une grande opposition à me persuader sa presence, & je détournay même aussi-tôt mon esprit de cét objet, de crainte qu'il n'y eût de l'illusion. Toutes mes précautions néanmoins furent assez foibles; car malgré toutes mes resistances, mon esprit se retrouvoit comme uny à la presence de ce Saint Homme. Cependant voulant encore rejeter plus efficacement ce que je croyois être distraction; je recitay vocalement le *Pater*: Mais comme je prononçois ces paroles, *sanctificetur nomen tuum*, je me trouvay attachée au même objet, & plus attentive qu'auparavant. Aussi à même temps ma crainte redoubla, & je pris une resolution de reciter le *Pater* avec plus d'application. Pour y mieux reussir, je m'adressay à la sainte Vierge, & la priay instamment de ne pas permettre que mon esprit s'égarât de la sorte: Je luy fis en-

suite de grandes protestations du respect que j'avois pour son bon serviteur le Pere de Brebeuf; & que ce n'étoit pas par mépris, que je ne voulois pas écouter celuy qui me vouloit parler; mais seulement pour éviter la tromperie, qui pourroit être cachée sous cette apparence. Apres divers colloques que je fis avec la Mere de mon Dieu, mon esprit s'appliqua si insensiblement à ce saint Martyr, que sans aucune reflexion j'écoutay tout ce qu'il vouloit me dire. Il me donna à entendre qu'il souhaitoit de moy quelque chose; & me demanda deux ou trois fois, ce que je luy donnerois pour le jour de son triomphe. Comme j'étois en peine en moy même de ce que je luy pourrois donner, il me témoigna que je devois par l'avis de mon Confesseur, commencer le lendemain une neuvaine, & qu'elle finiroit le 16. du mois; que je ferois en cela ce que mon Confesseur m'ordonneroit; & que luy me promettoit de me donner trois choses, telle que je voudrois demander; ou plutôt telles que le voudroit mon Confesseur: Il me reprit doucement de la résistance que j'avois apportée à l'écouter, & m'assura qu'en cela il n'y avoit rien à craindre de la part du démon; qui ne vouloit pas me laisser jouir en paix de cette faveur, à cause de la haine & la rage qu'il porte aux serviteurs de J E S U S- C H R I S T. Il m'encouragea beaucoup à m'abandonner à Dieu, & je me sentis pour lors tout-à-fait fortifiée. Cela s'étant comme évanouï, je restay assez en paix environ une heure & demie; mais apres je me trouvay plus en doute qu'auparavant, & fis une bonne resolution de ne pas une autre fois me laisser emporter si facilement. La resolution que j'avois prise de dire au plutôt ce qui m'étoit arrivé, se changea, & je ne pouvois me résoudre à rien dire plutôt que le Vendredy.

Le  
envir  
d'ob  
qu'à  
ce qu  
la dé  
Le  
Conf  
mand  
ayant  
vois f  
je dev  
volon  
La  
de mo  
nité,  
& son  
m'y a  
te; &  
dront  
La s  
faire c  
& le f  
pour l  
penda  
aupres  
pour c  
La t  
ment &  
pour l  
Ames

Le même jour 7. Mars avant les Vêpres, le soir environ les quatre heures; je fus derechef pressée d'obeir au Pere de Brebeuf; & même si fortement, qu'à chaque fois je le promettois de bon cœur, à ce qu'il me sembloit; mais apres je retombois dans la défiance.

Le lendemain ayant occasion de demander mon Confesseur, je ne m'y pouvois refoudre; & je le demanday sans le vouloir, ny penser le faire. Luy ayant dit tout cela; il m'ordonna ce que je devois faire pour la neuvaine; & les trois choses que je devois demander au Pere de Brebeuf, suivant sa volonté.

La premiere, qu'il plût à sa divine Majesté faire de moy au corps & à l'ame; dans le temps & l'éternité, tout ce qu'il jugera pour sa plus grande gloire & son plus agreable plaisir; me faisant la grace de m'y abandonner moy-même d'une volonté parfaite; & donner sa benediction à tous ceux qui voudront entrer dans ce sentiment avec moy.

La seconde, qu'il plaise au Pere de Brebeuf de se faire connoître en ce pais, pour la gloire de Dieu & le salut, tant des François que des Sauvages; pour lesquels & aupres desquels il a tant travaillé pendant sa vie, & qu'il employe le credit qu'il a aupres de Nôtre Seigneur, & de Nôtre-Dame, pour ce sujet.

La troisiéme, que le même Pere assiste puissamment & efficacement ceux qui travaillent en France, pour le bien de la gloire de Dieu, & du salut des Ames en ces quartiers.

## CHAPITRE VIII.

Le Pere de Brebeuf luy donne le choix de l'état où elle est, ou de l'état ordinaire; & il la conduit en son Oraison.

*Voicy ce qu'elle en écrit.*

**L**E 18. de Mars de la même année 1663, environ sur les huit heures trois quarts, faisant mon examen du soir, je sentis la presence du Pere de Brebeuf d'une façon qui étoit tres-intime, quoy qu'il n'y eût rien de visible ou d'exterieur. Il me sembla que ce bon Pere me faisoit offre & me donnoit choix, de rester comme j'étois, ou de passer en un état plus paisible: qu'en l'un & l'autre je plairois à Dieu, quoy que l'un neanmoins fût plus sanctifiant, & plus propre pour aneantir en moy tout ce qui étoit de moy-même; toutefois il vouloit que je choisisse librement ce que je voudrois, & se promettoit en cela de me donner toute satisfaction. Mon esprit ne fut aucunement combattu pour demander l'un des deux états; mais sans m'arrêter à faire de réponse au Pere que je sentois proche de moy, je m'adressay à luy, en le regardant comme dans le Ciel; & il me semble que je proferay ces paroles: Ce que je sens maintenant, peut bien être une tromperie & une illusion; mais je suis assurée que le Pere de Brebeuf est dans le Ciel: Je sçay bien aussi qu'il a de la charité pour moy, & comme je m'y confie de tout mon cœur, je le supplie de m'obtenir, non pas ce que je souhaitterois, mais bien ce que luy même connoitra le plus utile & le plus

avant  
& en  
dre la  
aucun  
de ten  
m'éto  
servoi  
une g  
me tie  
une m  
nature  
pour c

Au  
Brebeu  
neuvai  
necessi  
que se  
volont  
la neuv  
peniten  
les augr  
mission  
permise  
commu  
dernier  
Commu  
la sainte  
la ne m  
Vépres  
& m'éta  
Image d  
je me se  
ver; &  
arrêter,  
apporter

avantageux pour plaire à Dieu. Je le supplie en cela, & en toute autre chose qui me touche, d'en prendre la conduite absolument, sans avoir égard à aucun de mes desirs. Je parlay de cette sorte un peu de temps; & je sentoís que celuy dont la présence m'étoit si intime, approuvoit la façon que j'observois à luy répondre; & m'imprimoit doucement une grande soumission & dépendance de ceux qui me tiennent la place de Dieu; & il me demandoit une mortification continuelle des satisfactions de la nature, m'en remarquant même quelques exemples pour ce jour-là.

Au commencement de Mars 1664. le Pere de Brebeuf me fit entendre qu'il desiroit qu'on fist une neuvaine; par laquelle on s'adressât à luy pour les necessitez du pais; & que Monseigneur nôtre Evêque se joignît à cette devotion. On me remit à la volonté de mon Confesseur, pour la direction de la neuvaine; mais luy m'ayant ordonné quelques penitences & abstinences, le Pere de Brebeuf me les augmenta; m'ordonnant d'en demander la permission. Outre les Communions qui me furent permises, il me sembla que le Pere de Brebeuf me communia, sans que je pusse m'en dispenser. Le dernier jour de la neuvaine, je me deffendis de la Communion que l'on me voulut donner pendant la sainte Messé, dans la crainte que j'avois que cela ne me fût procuré par les démons. Allant apres Vêpres pour servir au Refectoire pendant le dîné, & m'étant un peu arrêtée en passant devant une Image de Nôtre-Dame, m'y étant mise à genoux, je me sentis comme immobile, en me voulant relever; & il me sembla que la sainte Vierge me faisoit arrêter, & que sans que mes resistances y pussent apporter d'empêchement, elle me fit donner la

Communion par le Pere de Brebeuf, mais ce fut d'une façon toute autre que les precedentes : car il me sembla que je sentis l'Hostie sur ma langue, avant que de sçavoir comme cela se faisoit ; & je reçus une consolation toute extraordinaire, & telle qu'il me sembloit être entierement changée en celui que je venois de recevoir. Les especes durerent longtems à ce qu'il me sembloit, & plus qu'à l'ordinaire ; quoy que selon que je me persuade, à chaque fois que je communie ; je ressente la presence réelle de Nôtre Seigneur plus de deux ou trois heures.

La veille du glorieux saint Joseph, environ à neuf heures & demie du soir, je me trouvoy comme enlevée dans un lieu spacieux, & là il me sembla voir saint Joseph, le Pere de Brebeuf, & le Pere Gabriel l'Alement. Chacun avoit deux Anges qui les avoient accompagnez pendant leur vie, à cause de la Mission Apostolique, & du Martyre, où Dieu les avoit destinez. Saint Joseph s'adressant au Pere de Brebeuf, luy demandoit ce qu'il me donneroit le jour de sa fête, pour le soin que je prenois d'un pais qui luy appartenoit : Le Pere sembloit le pousser à continuer & effectuer la bonne volonté qu'il avoit pour moy ; & il me sembla que tous deux me demandoient ce que je voulois. Je m'excusay de rien demander, & ne voulois du tout adherer à leurs desirs. Ils me pressoient, mais j'étois dans la crainte de faire quelque réponse qui fût contraire au dessein de Dieu. Enfin étant obligée par le Saint & par le Pere, de demander ce que je voudrois pour moy & pour les autres ; je les priay de donner au pais ce qu'ils connoissoient y être pour le mieux ; & à moy, selon que Dieu l'aggréeroit davantage. On n'accepta pas une demande si generale pour mon égard,

égard ; & le Saint voulut que je nommâsse en particulier ce que je desirois ; m'offrant la délivrance des démons , si je le voulois ; à quoy je n'acquiesçay point , ayant comme une assurance que ce n'étoit pas le meilleur pour moy. Je voulois que ce grand Saint me donnât selon ce qu'il verroit de plus expédient pour mon bien ; mais absolument il voulut que je fisse choix moy-même : De sorte qu'étant pressée de faire ma demande, je le suppliy de m'obtenir de Dieu une remission entiere de mes pechez ; en sorte que mon ame fût totalement purifiée de toutes les soüillures que le peché y avoit faites jusqu'à maintenant ; & qu'à l'avenir je ne fusse plus si infidèle à Dieu que de l'offencer , non seulement grièvement , mais même venieusement. A même temps il me sembla que j'étois purifiée de tous mes pechez , & que mon ame étoit ornée d'une grâce admirable ; qui me rendoit tres-agreable à Dieu ; & si me sembla que saint Joseph fit intervenir la sainte Vierge , pour me montrer à elle en cet état. Elle m'en témoigna grande satisfaction , & me congratula d'avoir demandé ce que j'avois demandé. J'y ajoutay encore pour d'autres qu'ils eussent pareille grâce : Et sur tout qu'ils fussent comme confirmez pour l'avenir. On me l'accorda pour quelques-uns qu'on me nomma. Cette venue , ou plutôt cette assurance de la présence de ces Saints , se dissipa , & me laissa toute la nuit & le jour suivant , dans de très-grandes reconnoissances & beaucoup de paix intérieure. Il me seroit difficile d'exprimer la consolation que je ressentois , quoy qu'elle ne fût pas d'une manière sensible.

*Ce bon Pere eut la bonté de la vouloir conduire en son Oraison, elle s'en est ainsi déclarée.*

**L**E 25. Mars à une heure apres minuit ; je me sentis portée à remercier Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST des graces qu'il avoit faites au Pere de Brebeuf ; sur tout de l'avoir rendu semblable à luy par les souffrances. Je fus environ un demy quart d'heure à faire divers colloques à Nôtre Seigneur sur ce sujet ; & m'adressant quelquefois à luy, je luy témoignois la part que je prenois à son bonheur, & à l'honneur qu'il avoit reçu de son bon Maître. Je m'entreténois avec luy, comme si je l'eussie veu ; & mon cœur y trouvoit une joye, quoy que peu sensible : Il me sembla que ce bon Pere vouloit m'aider particulièrement en ce jour ; & il me faisoit tres-souvent offrir à Dieu pour être une victime de sa tres-sainte volonté. A deux heures j'ouïs une voix qui disoit : à cette heure JESUS-CHRIST a été flagellé pour la premiere fois chez Caïphe. La même voix sembla m'inviter à accompagner Nôtre Seigneur ; & je crû que c'étoit mon Ange-Gardien : De sorte que je me mis en devoir de faire la discipline ; mais j'y fus aidée par quatre bras si forts des démons qui se vangeoient sur moy, que je pensay être accablée sous la pesanteur & la grêle des coups. Quoy que je sentisse mon corps tout moulu, mon esprit néanmoins étoit content & en paix ; & je ne pouvois du tout desirer un état différent de celuy-cy.

A trois heures, étant allée devant le saint Sacrement, apres quelques Prieres, on me fit commencer mon Oraison en cette maniere. C'étoit le Pere de Brebeuf qui me mettoit dans la pensée ce que je devois dire.



1. Je remerciay les trois Personnes de la tres-sainte & tres-adorable Trinité, chacune séparément, de l'amour qu'ils avoient eü pour l'homme, en l'Incarnation & Mort de JESUS-CHRIST. Je me rejoüissois avec elle de la gloire que cette mort leur avoit apporté, & leur apportera à toute éternité.

2. Après m'adressant à la sainte Vierge, je ne pouvois assez la louer, l'estimer, & la remercier, de nous avoir donné ce Fils adorable, & d'avoir été la Corredemptrice du genre humain. C'est vôtres Sang, sainte Vierge! que je vois découler sur le corps de vôtres aimable Fils; & ce divin Corps tout meurtry, tout déchiré & tout livide de coups, est à vous; c'est vôtres chair. O que je me sens obligée à vous, ma sainte Maîtresse! de nous avoir donné ce divin Redempteur. C'est vous, sur toutes les creatures, qui meritez des louanges infinies, & des benedictions; non seulement pour avoir été la Mere du Fils de Dieu, mais pour avoir été la nôtre; à la mort de ce Fils, nous enfantant au pied de la croix.

3. A saint Joseph, d'autant qu'après la sainte Vierge, c'est luy qui a le plus cooperé à l'ouvrage de la Redemption, par ses sueurs, ses soins & ses travaux, nourrissant le Fils & la Mere.

4. A saint Michel, parce qu'il avoit toujours accompagné la tres-sainte Humanité!, depuis le moment de son Incarnation, non seulement jusqu'à sa mort, mais même jusqu'au jour de son Ascension; & il accompagna toujours Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, même dedans les Limbes, & dans les Enfers. Je ne pouvois me rassasier de me conjoüir avec ce Prince des Anges, de l'honneur qu'il avoit reçu, & de celui qu'il avoit rendu à Dieu.

5. A saint Gabriel, qui avoit été particulièrement employé à cét ouvrage.

6. Je remerciay particulièrement mon bon Ange Gardien, de l'honneur qu'il avoit rendu à la divine Majesté au commencement de sa création, d'avoir rendu hommage à l'Homme-Dieu, & de ce qu'en suite il avoit toujours obéi à ses ordres; de ce qu'il prenoit tant de soin de faire profiter le Sang du Fils de Dieu dans mon ame. Je souhaittois pouvoir luy en augmenter de la gloire, pour luy témoigner combien je me sentoís obligée de la part qu'il prenoit à la mort de son bon Maître.

7. Je m'adressay aux Saints Apôtres, principalement à saint Paul, à cause que je le considérois plus particulièrement un fruit de la Croix de JÉSUS-CHRIST; & séparément je leur rendois mes actions de grâces, pour la part qu'ils avoient prise à la mort de leur Maître; le grand soin qu'ils avoient eu d'imprimer bien avant dans les cœurs l'amour de Jésus crucifié, & la gloire qu'ils avoient rendu à Dieu.

8. Apres on me fit adresser à mes Saints Patrons en particulier; puis à chaque ordre des Saints en general. Je passay bien trois quarts-d'heure en cette occupation. On m'aida encore à quatre heures, à la discipline que je faisois avec la Communauté. Mais on avoit si fort agité mon bras, que plus d'une heure apres j'en avois un grand battement de cœur; & il me sembloit que naturellement il eût été impossible de résister au mal que j'avois souffert, & que je souffrois longtemps apres.

Lorsque l'on prêchoit la Passion, je sentoís une grande contrariété en moy même de la part des demons; ils eussent bien voulu me quitter; mais ils étoient retenus malgré eux: & il me sembloit que

le Pere de Brebeuf les arrétoit, & ne leur permettoit pas de s'écarter pour un moment. J'en fus jusqu'à trois heures apres midy fort tourmentée; mais ce n'étoit que pour le corps qui souffroit; car les démons n'avoient pour lors aucun pouvoir de me nuire intérieurement; & ils enrageoient, & auroient bien voulu pour lors être hors d'avec moy. En contre-échange, pendant le même temps je sentis toujours le Pere de Brebeuf; mais d'une maniere si intime, qu'il me sembloit être comme l'organe où se formoit premierement tout ce que j'operois intérieurement ou extérieurement: De sorte que je ne pouvois ny dire, ny penser, ny operer quoy que ce soit, que dépendamment de sa volonté; & quoy que je sentisse redoubler ma gêne de la part des démons, mon esprit cependant étoit content; & au lieu de vingt-cinq que je sentoist distinctement autour de moy, j'étois prête d'en souffrir au double & au triple. On m'en ajouta seulement six.

En un autre lieu elle marque comme le Pere de Brebeuf la dirigeoit mot à mot. Voicy ses paroles:

Au temps de l'Oraison & de la Messe, le Pere de Brebeuf me faisoit prier Dieu & faire des actes, me les suggerant mot à mot, & ne me donnant pas même la liberté de luy resister, & de luy desobeir; quoy qu'en ce point mon obeissance fût fort contrainte & forcée. Il me fit commencer par un acte d'adoration, que je repetay, malgré moy plusieurs fois, puis de desir que Dieu fût glorifié par toutes ses créatures, & en elles; de soumission & d'abandon à ses saintes volontez; d'offrande, d'action de grace, de demande, & autres actes semblables: & parfois il me permettoit de me plaindre; & comme je disois: Monseigneur! je ne diray point comme Job que vous me tourmentez admirable-

*Voyez les avis num. 6.*

ment ; mais je ressens la pesanteur de vôtre main, avec quelque espece de cruauté. Il me faisoit ajouter au plutôt, *Domine! vim patior responde pro me*, comme me voulant faire excuser aupres de Dieu, & prier que si mes paroles s'éloignoient du respect que je devois à la divine Majesté, il luy plût luy-même les rectifier ; & qu'il voyoit bien qu'il étoit l'auteur de ces plaintes. Le même Pere de Brebeuf m'ayant fait repeter plusieurs actes ; enfin pour conclusion, luy même dit à Dieu pour moy, ce que pour lors il ne m'étoit pas possible de moy-même de proferer : & je disois aux pauses qu'il faisoit, je le veux & l'aggrée de tout mon cœur : mais ce n'étoit pas que je le disse avec aucun sentiment sensible d'aggrément, parce que pour lors je n'en pouvois avoir ; mais par violence, & par force que le Pere vouloit que je me fisse.

C'est ainsi que dans la guerison miraculeuse du Pere Marcel Mastrilly par saint François Xavier qui luy apparut, lorsqu'il étoit proche de mourir, ce grand Saint le dirigeoit mot à mot, luy faisant faire vœu d'aller au Japon, pour y être Martyr.

---

## CHAPITRE IX.

*Le Pere de Brebeuf l'assure qu'elle ne fera rien par l'operation des démons qui la rende desagreable à Dieu.*

**L**E 9. Avril à une heure apres midy, éat allée devant le saint Sacrement pour l'adorer, ayant le cœur serré & accablé de tristesse pour ce qui s'étoit passé le jour & la nuit precedente ; je me plains de moy-même d'avoir si peu de force à resister

au démon, & me sembloit que je luy obeissois en tout. Comme je representois à Nôtre Seigneur ma foiblesse & ma peine, il me sembla que le Pere de Brebeuf vint proche de moy, pour me consoler & encourager; quoy que je ne visse rien, j'étois toutefois assésurée que c'étoit ce bon Pere, & qu'il me donnoit une liberté entiere de luy découvrir mon cœur, & de luy parler en la même maniere qu'il me parloit. Comme je concevois la promesse qu'il me faisoit, non seulement qu'en ce qui m'arrivoit, il n'y avoit point de peché, & que le diable n'en tiroit point d'avantage, j'eus peur que ce ne fût une illusion, & que le démon sous l'apparence du Pere de Brebeuf, ne voulût me donner une assurance presomptueuse & fausse. Je dressay ma pensée au Ciel, au veritable Pere de Brebeuf, & luy demanday que si cela n'étoit pas contraire à la gloire de Dieu, il permît que pour ma plus grande humiliation je continuassé autant qu'il voudroit dans l'état & les sentimens où j'étois souvent, supposé que Dieu n'y fût pas offensé; parce que je voyois que rien n'étoit plus capable de me confondre moy-même. Cela agréa fort au Pere, & il m'assésura que je ne devois rien craindre, & qu'il auroit soin de moy, & que le diable ne me feroit rien faire, ny dire, ny penser, qui pût me rendre desagreable à Dieu. Comme j'apportoïs grande créance à ses promesses, je luy demanday instamment qu'il eût soin de ce pais. Il me repeta plusieurs fois qu'il prendroit soin des affaires du pais.

## CHAPITRE X.

*Les démons qui l'obsèdent, luy causent un redoublement de tentations de toutes sortes, dans des excès horribles.*

ON ne peut voir ny plus clairement, ny plus fidelement l'état de son ame, que par le recit qu'elle en faisoit tous les ans a un Pere Jesuite, qui avoit été son Directeur depuis l'année 1650. jusqu'en l'année 1662. qu'il partit de Quebec pour la France. Voicy comme elle luy écrit du 24. Septembre 1663.

Mon cher Pere! je vous diray que la conduite de Dieu sur moy continuë, & que tres-souvent, ou pour mieux dire continuellement, je sens d'étranges revoltes à me soumettre à cette conduite. Le murmure contre Dieu, & cela tres-souvent; & je ne scaurois assez vous expliquer l'indignation que j'ay & contre luy, & contre la tres-sainte & digne Mere: C'est bien loin de les aimer, comme vous le pensez. Lorsque ces malheureux démons m'obsèdent, je fais icy sur terre le malheureux métier qu'ils font eux-mêmes dans l'enfer: Et pour lors il me semble que je le continueray à toute éternité: Car mon cher Pere, mon ordinaire occupation interieure en ce temps-là que je suis obsédée; & l'expression que mes paroles donnent aux sentimens de mon cœur, c'est de proferer les blasphèmes, execrables. Ce n'est pas sur un sujet particulier, ou sur un seul attribut de Dieu; car je repugne à tous, & j'ay du rebut & de l'horreur pour tous. Tres-souvent il me semble que je n'ay

Voyez  
l'avis  
au Lecteur  
num. 6.

Effets de  
l'obsession.

point  
peu q  
pas s  
craint  
le dis  
où je  
allez  
horre  
munie  
tre les  
que de  
point.  
Et vo  
me vo  
nion q  
se don  
une ha  
frir cer  
n'est p  
cause d  
mais c  
pouvoi  
J'ay  
je vout  
à suivre  
tion &  
comme  
effets,  
l'autre  
temps-l  
qui m'o  
ainsi pr  
Les d  
pais ils  
ous ét.

point de foy, & n'en veux point avoir; & même si peu qu'il m'en reste, m'est un supplice. Ne croyez pas s'il vous plaît que ma peine soit causée d'aucune crainte d'offencer Dieu, mon cher Pere, je vous le dis dans la sincerité; la peine que l'état present où je suis me cause, est de n'être pas souvent avec assez de plenitude semblable aux démons. J'ay une horreur extrême de m'approcher de la sainte Communion. Et en verité je choisirois plutôt d'être entre les mains des Iroquois, & d'entrer dans un feu; que de recevoir Nôtre Seigneur, & la peine en ce point est au delà de ce que je vous en puis exprimer. Et voicy le principal motif de ma peine; c'est de me voir obligée malgré moy, de souffrir l'union que Nôtre Seigneur daigne faire en moy, en se donnant luy même à moy. Or comme je sens une haine tres-grande pour luy, je ne sçaurois souffrir cette union qu'avec une espece de martyr: Ce n'est point du tout la veüe de mon indignité qui me cause de la peine, car je ne m'en soucie nullement; mais comme je vous ay déjà dit, le déplaisir de ne pouvoir pas encore être pire.

J'ay un grand rebut de tout ce qui m'assujettit, & je voudrois faire ma volonté, & n'être pas obligée à suivre celle d'autrui. J'ay souvent de l'indignation & de la haine contre celuy à qui je dois obeïr comme à Dieu; & si mes souhaits étoient suivis des effets, il y a longtemps que le bon Pere seroit en l'autre monde, & même fort malheureux; car en ces temps-là d'obsession, ma charité est telle pour ceux qui m'obligent le plus, je leur souhaite force mal. ainsi prenez garde de m'obliger.

Les démons continuent de me tenir compagnie; mais ils sont moins souvent visibles, que lorsque vous étiez icy, & beaucoup plus sensibles; leur

nombre est augmenté, & leur pouvoir plus grand; & assez souvent je m'en trouve si investie, que je suis comme une personne qui est prise de toutes parts, laquelle ne sçait par quel côté s'échaper & se sauver; d'autrefois je les sens comme me remplissant, & l'operation d'un chacun m'est sensible distinctement, tant pour le nombre, que pour le rang qu'ils tiennent, ou plutôt qu'ils ont tenu.

J'ay eu à souffrir à l'occasion de cette bonne fille dont on vous écrit; car souvent les démons m'en ont fait sentir leur rage, & interieurement, & exterieurement. Cela m'est arrivé aussi à l'occasion d'autres personnes, pour lesquelles je m'étois offerte, sans presque le vouloir, ny même y faire de reflexion.

Quelquefois je voy les démons, & je les entens parler; mais cela fait peu d'impression & d'effet sur mon esprit: Ce n'est point ny leur veüe, ny leurs discours qui penetrent le plus; l'operation interieure est bien plus forte.

La tentation d'impureté n'est pas maintenant celle qui me donne le plus de peine; quoy que pourtant elle continuë assez constamment & fortement. L'impieté a plus d'empire maintenant, & la peine que j'en souffre est de la façon que je vous ay déjà dit, qui est de n'être pas encore assez impie.

Mais voicy le comble de mon tourment, & ce qui pour lors m'est plus insupportable. C'est que le Reverend Pere de Brebeuf, que le Pere Châtelain m'a confirmé pour mon Directeur, me fait dedire de mes murmures & impietés, & m'oblige de rendre à Dieu les adorations qui luy sont deuës; en sorte que lors même que mon esprit est plus revolté, il me fait proferer de bouche le contraire de mes desirs; & cela sans que je puisse y resister. Il me fait



abandonner à Dieu, lors que j'en ay plus d'éloignement, & quoy que je sente une étrange peine à le faire. Ce Directeur celeste n'a égard ny à ma peine, ny à mes dépits : il me fait passer pardessus tout, sans dispense aucune.

Une autre peine non moindre que la précédente, est que depuis huit mois il m'arrive assez souvent de me trouver presque en même temps, dans deux états bien opposez : car soudain je me trouve comme une personne de l'autre monde, lors même que les démons agissent plus fortement sur moy : & je ressens dans ces momens une union si intime avec Dieu, qu'il me semble que je puis dire pour lors avec verité ; ce que la sainte Epouse dit : Que son bien-aimé est tout à elle, & qu'elle est toute à luy. Alors assez souvent on me donne la pensée de m'offrir à la divine Justice, pour satisfaire, non pour moy, mais pour les autres ; & l'on me marque même quelquefois de certains pechez ; & des personnes particulieres, pour lesquelles il est expedient que je m'offre à Dieu, sans qu'il me soit libre de faire aucune reflexion s'il est à propos de le faire, ou non. Je m'y donne, & m'y abandonne absolument, sans pouvoir m'en empêcher. Apres ces momens je viens dans mon état d'enfer ; & pour lors je sens une grande peine de ce qui s'est passé, & je n'en ay d'idée, que pour accroître ma peine. D'une part je ne puis douter que cette operation n'ait été de Dieu ; & d'autre côté les démons s'efforcent de me donner du trouble, & de me persuader que ce n'a été que pure illusion : Ils me font sur ces sujets diverses insultes. Je vous assure, mon cher Pere, que la peine que je souffre à cette occasion est telle, que je choisirois de bon cœur de ne ressentir jamais ces douceurs : & de fait cela est si

opposé à ce qui se passe continuellement en moy, que c'est avec bien du fujet que je dois craindre la tromperie. Dans le commencement je m'étudiois fort à étouffer ces sentimens, mais assez inutilement : car toute mon étude ne me servoit qu'à augmenter ma peine.

Il est à noter que les plus grands Saints qui ont reçu du Ciel des graces plus extraordinaires, ont eu souvent les plus grandes craintes qu'ils ne fussent dans l'illusion : comme il est arrivé souvent à sainte Theresé ; Dieu ayant permis aux démons de la persécuter & de l'épouvanter, luy apparoisant, tantôt en Anges de lumieres, tantôt sous des formes monstrueuses, qui vomissoient des flammes de leur bouche infernale, & des voix effroyables, & ces horribles paroles : Tu t'es échapée de nos mains, mais bien-tôt nous te possederons. Un jour ils tourmenterent cette Sainte pendant cinq heures entieres, avec de si horribles douleurs, & avec un trouble si grand au corps & en l'ame, que cela luy étoit insupportable. La cause principale de la rage des démons contre cette grande Sainte, étoit lors qu'elle obtenoit de Dieu de délivrer quelques Ames de la captivité du peché, où des peines de Purgatoire : le zele admirable de cette Sainte la portant à se charger des peines des pechez d'autruy pour les en délivrer, s'étant offerte à Dieu de souffrir elle-même toutes les persécutions, & tous les tourmens des démons ; pourveu seulement qu'il luy plût de la soutenir de sa main, & de la conserver en sa grace. C'est justement ce qui est arrivé à nôtre Catherine de saint Augustin.

## CHAPITRE XI.

*Elle continué d'exposer l'état de son ame du 6.  
Aouÿ 1664. C'est à son même Directeur  
qu'elle écrit.*

JE vous diray, mon tres-cher Pere, que Nôtre Seigneur n'a pas moins de bonne volonté pour moy, que les années précédentes; & que ses conduites continuent, & me semblent d'autant plus aimables, qu'elles sont plus rigoureuses; non pas que je les aime d'un amour sensible, mais dans l'estime que Nôtre Seigneur m'en donne, sans qu'il me soit libre de les envisager volontairement d'une autre maniere. Cela ne m'empêche pas neanmoins de me plaindre souvent, de murmurer, & d'avoir un esprit de revolte à la volonté de Dieu; & c'est même d'une façon qui à la verité me paroît toute volontaire & criminelle; mais qui toutefois dans le sentiment présent que j'en ay, n'a de crime que celui de la violence qui est causée de la part des hôtes qui resident en moy. Je vous avoué qu'en ces rencontres il m'en coûte bon, & que cela ne se fait pas sans en souffrir terriblement; Mais, mon tres-cher Pere, quelque peine & quelque agonie que j'y trouve, & que j'y puisse ressentir, & pour autant de temps que Dieu le voudra, je m'y soumets, & y donne tout l'agrément dont je suis capable, & volontiers je subiray que vous m'abandonniez & immoliez à la divine Justice. Oüi, je vous proteste en la présence de Nôtre Seigneur, & de son fidele serviteur le Pere de Brebeuf, que je suis & seray contente de cét abandon, en quelque maniere que

vous le fassiez. J'y suis resoluë tout de bon ; & j'espère que Nôtre Seigneur me fera la grace de ne me jamais separer de cette resolution , non plus que de celle d'avoir toujours une entiere & sincere ouverture de cœur , à qui je le dois. C'est ce que vous m'avez tant conseillé & commandé ; & ce en quoy, par la grace de Dieu , mon cœur ne me reprend point. Il me semble que je ne puis mieux me dépeindre & me faire connoître que je le fais.

Pour ce qui est des jeûnes & abstinences extraordinaires , dont vous me demandez éclaircissement ; voicy dans la sincerité ce qui en est. On me le fait faire malgré moy : De sorte qu'il ne m'est pas possible de manger ny boire. Aussi arrive-t'il souvent que je le voudrois bien , & que par une providence particuliere j'en suis empêchée. Souvent aussi il arrive qu'étant au Refectoire , & qu'ayant une faim tres-grande , & qu'ayant devant moy de quoy manger , je ne puis avancer la main pour rien prendre ; où bien je sens mon bras comme une masse que je ne peux lever. Parfois ayant déjà pris quelque chose pour porter à ma bouche , je sens que l'on me le fait quitter : Le boire m'est aussi quelquefois interdit.

Mais mon cher Pere, cela n'est pas ma plus grande peine : ce sont des Communions frequentes , & presque de tous les jours , que l'on me fait faire ; & cela depuis le mois de Mars. Cela se fait souvent , sans que j'y fasse reflexion ; & il n'y a que lorsque l'on me Communie actuellement , que je le sens bien , & que je n'en puis douter. D'autrefois l'on me dispose à ces Communions , & on me les fait offrir pour des personnes & des besoins particuliers ; & quand je veux y apporter de la resistance , on ne laisse pas de passer outre : ce qui me cause une tres-

grande  
le mon  
gneur ;  
de la pr  
quilité  
ble que  
temps-la  
mes pein  
paix. C  
quelque  
l'Hofnie  
dinairem  
ordinair  
Commun  
semblé  
mon An  
liers : Je  
munions  
que je so  
veu qu'e  
volonté

J'ay ét  
pte de la  
vous en i  
nuë , & l  
tentation  
de deses  
mandise ;  
desobeiss  
des vents  
côtez au  
momens  
états si ho  
tent, qu'il  
que je cr

grande peine, avant que la chose se fasse ; car dans le moment qu'il me semble que je reçois Nôtre Seigneur, mon esprit est calme, & je ne puis douter de la présence de cét aimable Sauveur. Ma tranquillité dure un temps assez notable ; & il me semble que les especes Sacramentellés durent pendant ce temps-là. Apres je rentre dans mes craintes, dans mes peines, & dans la perte de ce calme & de cette paix. C'est à divers temps que je reçois ces graces ; quelquefois immédiatement apres l'élevation de l'Hostie à la Melle ; d'autrefois à la fin ; & plus ordinairement apres la Communion du Prêtre, c'est ordinairement le Pere de Brebeuf qui me donne la Communion. Il m'est arrivé quelquefois qu'il m'a semblé que c'étoit Nôtre Seigneur, la sainte Vierge, mon Ange-Gardien, & quelques Saints particuliers : Je l'ay dit au Pere Châtelain, car ces Communions me donnent bien de la peine. On m'a dit que je sois en repos sur ce sujet : Je veux obeir, pourveu qu'en-cela Dieu soit content, & que je fasse sa volonté, cela me doit suffire.

J'ay été trois ou quatre mois entierement exempte de la tentation d'impureté ; je croy que le Pere vous en informera ; & comme depuis elle est revenue, & le sujet pourquoy. Mais toutes les autres tentations de haine & de blasphème contre Dieu, de desespoir, d'infidelité, d'atheisme, de gourmandise, de haine du prochain, de vengeance, de desobeissance : Tout vient fondre sur moy ; comme des vents contraires qui battent un navire de tous côtez au plus fort de l'orage, où on le voit à tous momens sur le point d'abîmer. Toutefois dans des états si horribles, on veut que mon esprit soit content, qu'il soit en paix, que j'aime cette disposition, que je croye qu'elle est tres-bonne, que Dieu a

beaucoup d'amour pour moy que j'en ay reciproquement pour luy, & qu'à toute éternité je l'aimeray & le posséderay. On me fait même produire parmy mes desespoirs & mes impietez, des actes de conjouissance & de remerciement de ce que Dieu me fait tant souffrir; & on me donne un desir si violent d'être unie à Dieu, que ce m'est un tourment que je ne puis expliquer. Or il me semble que c'est le bon Pere de Brebeuf qui me fait faire ces actes, & me procure ces desirs. Il a pour moy des soins de Pere, & des tendresses d'une bonne Mere: & de toutes ces bontez je les paye bien mal; car je n'ay pour luy que des ingratitudez; & lors qu'il me fait plus de bien, c'est lors que je le hais davantage.

Ce qui me donne encore plus de peine dans ces Communions extraordinaires dont je vous ay parlé, c'est qu'assez souvent j'ay de certaines imaginations, qui ne sont point supportables dans une personne foible en vertu, & dans les états où jeme vois. Il me persuade que je suis souvent dans la compagnie de Nôtre Seigneur, de la tres-sainte Vierge, de quelques Saints: Il m'imagine qu'ils veulent que je m'applique à contribuer à diverses œuvres de pieté. Il me semble qu'ils me font connoître diverses necessitez de personnes particulieres, & d'autres choses qui seroient plus supportables à quelque ame innocente, qu'à une miserable comme moy qui suis plongée dans le pechié. Il me semble que c'est une folie à moy de m'arêter à vous rendre compte de ces choses; & que c'est amuser mon esprit à réfléchir sur des pensées en l'air, qui ont passé dans mon imagination: Toutefois on veut que je vous rende ce compte de ma conscience fort exactement. Il y ay bien de la peine, je suis trop superbe; priez

Dieu,

Dieu, mon cher Pere, qu'il me donne l'humilité. Il me semble pourtant que de toutes les choses extraordinaires qui m'arrivent, je ne ressens nulle vanité: Tant s'en faut, cela me confond & m'humilie puissamment; car je suis bien convaincu de de ce dont je suis capable. Ce n'est pas que je n'aye un fond de superbe épouventable; car avec toutes mes misères, mes défauts, & mes ingrattitudes, je ne laisse pas d'avoir bonne opinion de moy-même; & je me persuade quasi que Dieu seroit comme obligé de me faire du bien. J'ay inclination au support & à la charité, & j'aime la paix; & cependant je ne puis souffrir, qu'on me contredise, sans en murmurer dans mon cœur. Pour l'extérieur je sçay le déguiser, & lorsque j'ay un sentiment d'aversion & de dépit, je ne veux pas qu'il paroisse, au moins je le cache le plus qu'il m'est possible. Ainsi la charité ny l'humilité ne sont pas bien établies dans mon cœur.

Il m'arrive assez ordinairement que je ne puis dire ny *Pater* ny *Ave*: Je ne sçay pas ce que Dieu fera de moy; mais quoy qu'il arrive, je veux être toute à luy, malgré l'enfer & malgré tous les démons. La sainte Vierge m'a donné cette confiance, & me l'imprime dans le fond de mon cœur, & j'espère que je ne seray point confonduë dans mon espérance. Je suis dans de continuels dangers. Je ressemble à un pauvre navire qui est battu des tempêtes & des flots de tous côtez. Il semble qu'à chaque moment il aille s'enfoncer au milieu de l'abîme, lorsque le Pilote le retient seulement par un petit filet, il le laisse quelquefois s'engager bien avant; mais néanmoins jusques à présent il l'a toujours préservé du naufrage.

Le 12. Novembre de la même année 1664. elle declare au même Pere par une seconde Lettre, comme elle est dépoüillée de tout ce qui luy restois de sensible pour la devotion.

Mon Reverend & tres-cher Pere, la paix  
de JESUS-CHRIST.

**Q** Vand sera-ce, mon cher Pere! que je possederay cette paix? En verité mon pelerinage est bien prolongé, & la vie me semble bien remplie d'amertume. Je veux cependant dire le *fiat*, malgré ce mauvais cœur, qui n'a que des revoltes pour son Dieu, dites-le pour moy, mon tres-cher Pere; j'y consens pleinement. Je vous écris la presente, étant en retraite. Il y avoit longtems que je differois à prendre ce temps; je craignois que Dieu ne m'engageât à quelque chose où j'aurois trop de peine. Qu'il en soit beny: Voicy comme la chose s'est passée.

Le 10. au soir, étant devant le saint Sacrement, je priay le Pere de Brebeuf, duquel je ressentois la presence, de me revêtir de l'esprit de Nôtre Seigneur, pour faire ce qui luy seroit de plus agreable, & prendre de vrayes resolutions pendant cette collection, pour être par apres toute à luy en la façon qu'il agréeroit le plus. Le Pere me promit de le faire, & ensuite me fit trois fois cette demande. Ma fille, es-tu prête & disposée à tout ce que Dieu ordonnera de toy? Je luy dis que oui, & j'ajoutay la troisiéme fois, qu'il le sçavoit mieux que moy. Je le priay que cette volonté fût sincere & efficace. La presence du Pere dura bien un bon quart d'heu-



re; pendant lequel temps il me consolait & encourageoit avec des tendresses inimaginables. Ensuite de sa presence, je restay beaucoup fortifiée & animée à vouloir de bon cœur la volonté de Dieu.

Hier commençant mon Oraison, je ressentis de-rechef la presence du Pere de Brebeuf, lequel fortifioit mon esprit d'une façon toute extraordinaire. Cela me donna la pensée qu'il me vouloit quitter, & que pour ce sujet il me traittoit avec ces caresses, pour me rendre son départ moins rude; ainsi que l'on fait à un enfant encore petit: Je luy demanday s'il ne me vouloit pas quitter: Il fut un peu de temps sans répondre; & je sentoits pendant ce silence, qu'il me regardoit avec amour. Mais apres rompant son silence, il me dit que les démons avoient obtenu de Dieu que je ne ressentisse plus aucuns secours extraordinaires; & que même les ordinaires me seroient fort amers & à charge; mais que je ne manquasse pas de m'en servir avec fidelité; que j'eusse courage, & que j'attendisse avec confiance, avec patience & humilité, le temps qu'il plairoit à Dieu de mettre fin à ce combat. Tout ceuy se passa intérieurement: mon cœur étoit comme penetré de douleur: je me donnay néanmoins avec une forte resolution, & m'abandonnay à Dieu, & à l'ordre de sa divine Justice, proferant de bouche avec une grande confiance, ces paroles du saint Homme Job, *Etiam si me occiderit, sperabo in eum*; avec quelques des semblables, que je reitetai plusieurs fois. Aussitôt je me sentis dépouillée de tout secours extraordinaire: Dieu, & tout ce qui a rapport à luy, me parut comme un objet d'horreur. Il me sembla qu'il n'y avoit plus pour moy que des rigueurs en nostre Seigneur JESUS-CHRIST, & en sa sainte Mere pareillement. Il me semble que je n'ay plus

d'Anges-Gardiens : Tout me paroît retiré quant au sentiment ; car je ne laisse pas de croire & d'esperer, malgré ces sentimens, que Dieu continué ses bontez sur moy.

Au moment que je sentis cette soustraction de sens, cours sensible, je ressentis entrer en la place une troupe de démons, lesquels faisans grand bruit, me promirent de me tenir désormais bonne compagnie. L'operation des uns est le blasphème, l'impieeté, l'impatience, & un esprit de superbe insupportable. Deux sont comme les Anges-Gardiens de mon cœur, & sont opposez à l'esperance & à la charité ; c'est à quoy ils travaillent incessamment, m'inspirant une continuelle haine contre Dieu, & contre ce qui a rapport à luy ; & une continuelle pente au desespoir. Ces deux démons disent qu'ils sont à la place de mes Anges-Gardiens ; car vous sçavez qu'il m'en avoit été donné un second depuis quelques années. Le destructeur de la gloire de Dieu (c'est le nom d'un de ces démons) me tient la place du Pere de Brebeuf ; mais il opere bien differemment. C'est luy qui commande aux autres ; j'en ressens encore outre plusieurs qui n'ont autre but que l'impureté. Ils font beaucoup d'efforts pour tirer de moy seulement quelque marque exterieure, qui jusqu'à present leur a été déniée ; & ce qui leur fera toujours refusé à l'avenir, avec l'aide de Nôtre Seigneur. Ce n'est pas qu'il ne me semble que tout l'interieur veut ; & que c'est du bon & du meilleur du cœur ; & que la raison pourquoy je n'accorde pas ce que je pourrois facilement, est par un motif de superbe ; parce qu'il me semble que je veux avoir cette satisfaction en moy-même, de n'avoir pas donné le moindre signe exterieur, ny accordé la moindre chose en cette matiere. Voilà, mon cher Pere,

motif épuré que je ressens : qui toutefois ne m'empêche pas d'avoir bien de la peine ; parce que les attaques sont fortes & continuelles ; la pente que j'y sens fort grande , & souvent ce que l'on exige de moy , est trop peu de chose. En sorte qu'il me faut merveilleusement veiller sur moy , pour n'y pas acquiescer. J'en ay aussi quelques-uns qui m'impriment un ennuy & un chagrin presque insupportable. Je sens des impatiences qui me rendent la vie plus rude que mille morts ; & pour comble de mes malheurs, si toutefois je les dois nommer tels , c'est que je vois l'enfer ouvert pour moy. Je le crains d'un côté ; & de l'autre mes hôtes me le font souhaiter , & veulent que le Ciel me soit à jamais interdit. Mon corps n'est pas non plus exempt de peine , il en a bien au delà qu'il n'en pourroit supporter , si on ne luy fournissoit de nouvelle forces. Ma peine apres tout , c'est que trop souvent j'ay recours à Dieu , & malgré moy il faut le faire. Voyez mon tres-cher Pere , jusqu'où va ma malice. M'avez-vous jamais connuë à fond ? Il m'est souvent venu en pensée que non ; & qu'assûrément je ne m'étois pas bien exprimée. J'ay pourtant , ce me semble , toujours procedé avec sincerité ; au moins j'ay voulu , & c'est mon desir d'y continuer jusqu'à la mort. Je prie Nôtre Seigneur de vous faire connoître par avance le besoin que j'ay que vous redoubliez vos prieres pour moy : S'il faut marcher dans ces voyes dangereuses jusques à la mort, je m'y soumets , & je l'agréé , esperant tout de la bonté de Dieu. O mon cher Pere ! que sa volonté est aimable , qu'elle est adorable , mais qu'elle est rude , quand il luy plaît ! Il n'imporre : Priez-le , je vous prie , que j'y sois inseparablement attachée. Je ne oublie aucun jour de vous.

*L'année suivante 1665. par une Lettre du 10. May, elle luy declare comment en même-temps elle est tentée en toutes façons. Voicy comme elle en écrit.*

**L**E Reverend Pere Châtelain m'ayant assuré qu'il prend luy même soin de vous faire connoître mes extravagances, il fuffit mon Reverend Pere, de vous dire que Dieu me continue ses bontez en la façon ordinaire, & que si j'avois un peu de fidelité, tout iroit bien: Mais mon tres-cher Pere, cela me manque tout-à-fait: J'ay, ce me semble, envie de commencer tout de bon: mais apres tout je n'ose vous le promettre; car je crains que cette envie ne soit auffi defectueufe que par le passé; à moins que vos saintes prieres ne m'obtiennent cette grace; aidez-y moy, je vous en supplie, pour l'amour de Nôtre Seigneur.

Depuis le 10. Novembre jufqu'au 7. Mars, j'ay resté dans une même disposition; sinon que quelquefois il y avoit augmentation. Depuis le 7. Mars je n'ay point été tourmentée de la tentation d'impureté, & je fuis pour ce point auffi en paix, que le puiſſe être une personne qui jamais n'en a refenty les moindres atteintes. J'attribue la délivrance de cette tentation, aux mérites & à l'interceſſion du bienheureux Serviteur de Dieu le Pere de Brebeuf. Je vous avoue, mon tres-cher Pere, que ce n'est pas un petit foulagement. Vous ſçavez qu'il y a long-temps que je gémifſois ſous le poids de cette fi importune tentation: & depuis un an, elle étoit tellement accrûe, que cela n'étoit pas concevable. Il me faudroit vous pouvoir parler, pour vous dire en quelle ſorte j'en ay été tourmentée; Dieu a ce

compassion de ma foiblesse. Je suis toutefois dans la disposition de retourner en pareil état, si la sainte volonté l'ordonne, l'espère que ses bontez ne seront pas moindres qu'au passé.

Mes autres tentations continuent. Je crains de m'accoutumer au mal; car je ne sçay comme je suis. Je vis aussi en paix, nonobstant mes troubles presque continuels, que si j'étois une bonne Religieuse. Cela me donne quelquefois crainte que cette paix ne provienne d'endurcissement & d'insensibilité. l'en ay averty plusieurs fois le Reverend Pere Châlain. Il dit que je dois me resigner aux volontez de Dieu: j'en suis contente, puisqu'il le veut. Jamais vous n'avez veu des dispositions si opposées, que celles qui se passent en moy. Maintenant que je vous écris, je sens une haine contre le peché qui n'est pas exprimable; je voudrois que ce monstre fût aboly & aneanty; je le conçois si opposé à Dieu, & à ses divines perfections, qu'il me semble que je choisirois mille enfers, plutôt que de m'engager volontairement au moindre peché veniel: je gemis dans mon cœur, pour l'aveuglement de tant d'Âmes, qui avallent le peché & l'iniquité comme l'eau: Cependant, mon pauvre Pere! croyez-moy, nonobstant ces sentimens, ces desirs, & toutes ces belles volontez; je vous proteste que je sens une pente épouvantable à offenser Dieu. Tout à même temps je dis que je ne veux point le peché, & dans ce même moment il me semble que je m'y engage avec plaisir. Non, mon tres-cher Pere! je ne peux assez témoigner le tourment que cette opposition me fait souffrir. Je ne puis m'empêcher de dire par fois à Dieu: Helas mon Dieu! pourquoy vous faites vous connoître à moy de la sorte? pourquoy voulez vous que mon cœur n'aspire qu'à vous

plaire? qu'il n'ait du repos qu'en vous, & pour vous? puisqu'en même temps vous le laissez comme engloutir dans l'abîme du peché: Et lors, mon cher Pere! que je dis à Dieu quelque petit mot de la sorte; tout se revolte en moy, & me semble que je suis au milieu d'une mer orageuse, & que les flots & la tempête me battent de toutes parts, sans que je sente aucune personne qui veuille me secourir. La sainte Vierge, les Saints, & toutes les personnes qui doivent m'être les plus cheres en Dieu, me sont comme autant de sujets de supplice, n'ayans, ce me semble, que de la rigueur pour moy. Ce n'est pas que malgré toutes ces pensées & ces sentimens de revolte, je laisse de croire le contraire; & je ne me souviens pas d'avoir quitté à rendre mes petits devoirs envers la sainte Vierge: Je le fais même plus frequemment, quoy qu'il me semble que ce soit par dépit. L'unique chose où Dieu m'avoit laissé de la facilité à la pratiquer, m'est depuis trois mois devenuë tout-à-fait penible: C'est au regard de la charité envers le prochain. C'est m'arracher le cœur, que de le servir & le supporter dans ses foiblesses: autant que j'avois d'inclination à excuser & à pacifier, autant ressent-je de desir d'aigrir & mettre la division. J'espere pourtant que Nôtre Seigneur ne m'abandonnera pas jusques à ce point, que de permettre que je sois cause d'aucune division. Je me veille en ce point beaucoup; & souvent je me trouve dans des occasions, où il me seroit assez facile de laisser aller quelque mot; mais par la grace de Dieu, je tâche de luy être fidelle.

Il n'y a tentation que ie ne souffre; même aujourdhuy matin allant à la sainte Messe où ie devois communier, ie sentoie un cœur tout revolté contre Dieu; ce qui m'a continué durant toute la

Messe, sinon qu'étant prête d'aller communier, on m'a interrompue, & comme forcée de dire, & même de chanter tout bas un couplet d'un Cantique que voicy.

*Cher IESVS, bonté peu connue,  
Objet d'éternels amours;  
Enfin voicy l'heure venue,  
Que je suis vôtre pour toujours;*

Et me sembloit pour assuré que cela s'alloit vérifier en moy: Ce qui me cauloit un grand tourment; car étant comme toute remplie des impressions de ces maudits démons d'enfer, il me sembloit que je ne voulois ny posséder Dieu, ny être possédée de luy. Cependant ayant reçu Nôtre Seigneur, j'ay ressenty malgré tous mes desirs contraires, l'effet de ce que l'on m'avoit fait dire.

Notez qu'un jour étant dans une tentation de desespoir étrange; j'allay y étant contrainte, devant le tres-saint Sacrement; où au lieu de l'adorer, je pris resolution de mettre fin à mes peines, me servant du motif de faire un sacrifice de moy-même à Dieu: Sortant du Chœur, je trouvay tout à propos un couteau, grand & bien aiguisé: Cela me donna de la joye, de voir que je le rencontrais si favorablement. Or comme je l'allois prendre, le Pere de Brebeuf me donna la pensée d'aller devant une Image de Nôtre-Dame, & luy demander permission. J'y allay, ne pouvant pas résister à la volonté du Pere; & y étant, mon esprit se trouva en un moment tout changé. Je ne songeay plus à autre chose, qu'à m'abandonner à tout ce que Dieu voudroit, & à remercier Nôtre-Dame de sa protection, & de ce qu'après tout, elle permettoit ces extravagances en moy, lesquelles apres le retour,

*Voyez  
l'avis  
au Lecteur  
num. 6.*

me servoient à m'humilier. Il me semble que c'est l'effet que cela cause en moy ; ce qui fait que je ne scaurois avoir de peine des impertinences, que je dis souvent aux personnes auxquelles je ne dois rien cacher.

Il est bon de remarquer icy, qu'un des effets de l'obsession, est que la personne obsédée reçoit des impressions de la part des démons, soit au corps, soit en l'ame, qui ne luy sont aucunement libres, & dans lesquelles il ne peut y avoir dépeché ; quoy que les mêmes choses faites avec liberté seroient de grands pechez. L'unique difficulté qui reste, c'est de scavoir distinguer le temps & les momens de l'obsession, & les operations des démons, d'avec les operations libres de la personne obsédée. C'est aux Directeurs à y avoir l'œil soigneusement.

## CHAPITRE XII.

*Comment se fait qu'en ces états, une ame fidele à Dieu croit avoir consenty au peché, quoy qu'elle n'y ait pas consenty.*

**U**Ne ame abimée dans la tentation, voit aisément qu'elle y refuse, qu'elle y renonce, & qu'elle en est victorieuse ; lors qu'ayant eu son recours à Dieu, ou à la sainte Vierge, toutes ses tentations se dissipent, & qu'après ses combats, elle se voit dans le calme, & que son cœur jouit de la paix qui est un fruit de ses victoires ; mais lorsque la tentation continuë opiniâtement, & que l'imagination en est si penetrée, qu'elle va croissant plutôt que de diminuer ; & que les impressions du plaisir sont si vives, qu'il semble que tout le corps & tout



l'esprit en sont tout remplis ; Il est pour lors aisé de confondre le consentement avec le sentiment ; & c'est pour lors qu'une pauvre ame croit aisément y avoir consenty, ou du moins qu'elle en est en doute, & qu'elle s'en accuse, quoy qu'elle se souviene bien y avoir rendu des combats, & avoir fait quantité d'actes de foy, d'esperance & de recours à Dieu, & des protestations de sa fidelité.

Mais quelquefois il arrive qu'une personne tentée ne se souvient aucunement d'avoir fait aucune resistance, ny aucun acte de vertu ; ny même d'en avoir eu aucune volonté. D'ailleurs se ressouvenant parfaitement, non seulement des tentations dont elle a été attaquée ; mais des consentemens qu'elle a crû avoir donné pleinement, & avec toutes les inclinations & les agrémens de son cœur, quoy que Dieu voye son innocence, sa fidelité, & les richesses de la grace qui remplissent son cœur.

Il est souvent tres-difficile, & impossible quelquefois, que la personne même puisse en porter un véritable jugement ; mais ceux qui la conduisent & qui la connoissent mieux qu'elle ne se connoît elle-même, en peuvent juger plus sainement, & souvent peuvent l'asseurer de son innocence, lors qu'elle se croit tres-criminelle. Un Directeur considerera d'une part le fond de l'ame de la personne qu'il conduit, sa vie passée, les maximes sur lesquelles elle s'est conduite dans la vertu, les habitudes qu'elle y a acquises, & la fidelité de son cœur ; & d'autre part il considerera sa conduite presente, son extérieur, ses actions, ses paroles, & sa sincerité dans la decouverte de son interieur ; desquelles choses toutes ensemble, y survenant l'Onction du saint Esprit, apres une experience assez éprouvée dans le gouvernement des Ames ; il pourra distin-

guer l'or véritable, d'avec celuy qui n'en a rien que l'apparence; & une ame qui est fidele à Dieu, d'avec celles qui luy sont infideles; quoy qu'il y ait quelquefois de certains rencontres, où l'on n'en peut pas bien juger, & où il faut s'abandonner aux jugemens de Dieu, qui seul penetre tous nos cœurs, & qui n'y peut être trompé.

La Bienheureuse Angele de Foligny fut trois ans tentée d'impureté si horriblement, qu'elle ne doutoit aucunement qu'elle ne fût criminelle: Un saint Homme & expérimenté qui la conduisoit, l'assuroit de son innocence. **JESUS-CHRIST** paroissant à cette ame fidele, apres ces trois années de tentation, luy declara qu'effectivement elle n'y avoit commis aucune faute, quoy qu'elle eût crû y en avoir beaucoup commis. Les Vies des Saints nous en fournissent quantité d'exemples semblables.

Or ce qui paroît plus difficile en ces rencontres, c'est comment il se peut faire qu'une personne n'ait pas consenty au péché, lorsqu'elle croit être assurée qu'elle y a consenty. En cela il n'y a pas plus de difficulté, qu'à ce que nous voyons tous les jours; lors qu'il y a de l'eau dans un verre coloré, & rouge par exemple; l'eau paroît colorée, & toutefois elle ne l'est pas: & lorsque dans un verre quasi plein d'eau, on y verse du vin rouge assez haut en couleur, tout paroît rouge, tout paroît vin, & il semble que l'eau ait perdu sa couleur, & ait pris la couleur du vin: Toutefois cela n'est pas vray; mais dans le mélange des deux, de l'eau avec le vin, la couleur du vin étant la plus sensible & la plus vive, emporte tellement nos sens; qu'ils y sont trompez, & font que nôtre jugement est trompé aisément, lorsqu'il assureroit que tout est rouge, & que l'eau a perdu

sa cou  
qui ce  
n'est  
coule  
ment  
à se tr

C'e  
res qu  
ne par  
pensé  
abîmé  
corrig

Joig  
nous  
nous r  
fait pl  
sion da  
quefor  
sembl  
& plus  
lors qu  
pensée  
si impe  
en sor

Ou  
cacher  
pas les  
d'Ang  
tous le  
diabes  
Dieu,  
mons p  
les acte  
tres se  
dont D

sa couleur, & qu'elle a pris la couleur du vin. Ceux qui connoissent le mélange, & qui savent que l'eau n'est pas devenuë vin, & qu'en soy elle conserve sa couleur, sont les seuls qui en portent un sain jugement, la raison corrigeant nos sens, qui sont sujets à se tromper.

C'est ainsi qu'il se fait que les imaginations impures qui surviennent à une âme chaste, sont que tout ne paroît rien qu'impureté, & que toutes les autres pensées, tous les autres desirs, sont pour ainsi dire abîmés dans l'impureté même; quoy que la raison corrige cette erreur en ceux qui la consultent.

Joignez à cela, que comme même naturellement nous nous oublions de certaines choses, & nous nous ressouvenons des autres auxquelles nous avons fait plus de reflexion, & qui ont fait plus d'impresion dans nôtre esprit; de même aussi il arrive quelquefois que les pensées d'impureté, & les autres semblables qui font la tentation, sont plus sensibles & plus pénétrantes; & qu'ainsi on s'en ressouvient, lors qu'en même temps on ne se ressouvient pas des pensées de piété, & des actes de vertu, qui ont été si imperceptibles, que l'on n'y a pas fait de reflexion; en sorte que la mémoire n'en reste pas.

Outre que comme dans un tableau, on peut y cacher quelques Personnages à la veüe, ne cachant pas les autres; par exemple, si dans un tableau d'Anges mélez parmi des diables, on avoit caché tous les Anges, on n'y verroit plus rien que les diables. De même aisément il se peut faire que Dieu, par une conduite extraordinaire, ou les démons par leur malice, cachent à une personne tous les actes de Foy, d'Espérance, de Charité, & autres semblables, qu'elle auroit toutefois formez, dont Dieu seul & les Anges resteroient fideles té-

moins: auquel cas la personne se souvenant du mal, & ne se ressouvenant pas du bien, se jugera toute criminelle, & remplie d'iniquité; ne se souvenant pas d'avoir eu la moindre pensée, ny d'aucun bien, ny d'aucune vertu. Mais c'est assez que Dieu s'en ressouviendra, qui récompensera un chacun dans la justice & dans la verité.

Les Histoires sont remplies d'exemples de personnes, d'ailleurs très-saintes, qui aux approches de la mort n'ont veu en eux-mêmes, & en toute leur vie, que des pechez abominables, dont ils se jugeoient criminels: quoy qu'ils ne les eussent jamais commis; & qui en même temps n'avoient aucun ressouvenir d'aucune bonne œuvre, qu'ils eussent jamais fait en toute leur vie; & qui ensuite se condamnoient pour une éternité malheureuse, sans que quoy que ce soit qu'on leur pouvoit dire pour leur consolation, fist aucune impression sur eux. C'est l'état où l'on vit le Frere Jean de Penna, Homme d'ailleurs très-Saint, de l'Ordre du Seraphique saint François, sept jours avant sa mort; ce qui fut un Purgatoire bien rigoureux pour luy; ensuite de la priere qu'il avoit faite à Dieu, qu'il luy fist faire son Purgatoire avant sa mort. Les sept jours s'étans ainsi passés dans un tel abandon, qui paroissoit un desespoir, J E S U S- C H R I S T luy apparut, & remit le calme en son ame, dans lequel il mourut saintement comme il avoit vécu. Dieu a des voyes bien extraordinaires pour purifier & santifier ses Predestinez, qui nous doivent être aimables, autant qu'elle sont adorables.

Les dé  
mu

I L n'y  
la Co  
tement:  
efforts p  
étoit tre  
gouvern  
gne. Ses  
quoy que  
cœur cor  
toutefois  
nion, son  
C H R I S  
le fond de  
pourquoy  
union,  
ment.

La vei  
extraord  
piété, en  
que des bl  
étant le T  
des. Pend  
sieurs dém  
phèmes &  
m'imprim  
sentant en  
maginant

## CHAPITRE XIII.

*Les démons luy donnent une aversion de la Communion, & font tout leur possible pour l'en empêcher.*

**I**L n'y a rien que les démons haïssent tant, que la Communion de ceux qui en approchent saintement: C'est pourquoy ils font souvent tous leurs efforts pour les en détourner. Nôtre Catherine y étoit tres-bien disposée au jugement de ceux qui la gouvernoient; quoy qu'elle s'en estimât tres-indigne. Ses Confesseurs avoient cette experience, que quoy que les démons revoltassent son esprit & son cœur contre Dieu, & contre la sainte Communion; toutefois au moment & au temps de la Communion, son cœur se trouvoit tout changé, & JESUS-CHRIST en étoit le Maître, & répandoit dans le fond de son ame des graces extraordinaires: C'est pourquoy tres-souvent ils luy ordonnoient la Communion, & JESUS-CHRIST encore plus frequemment.

La veille de l'Assomption 1662. je fus (dit-elle) extraordinairement tourmentée du démon d'impieété, en sorte que pendant Matines ce n'étoient que des blasphèmes dans mon cœur, excepté pendant le *Te Deum*, & ensuite durant toutes les Laudes. Pendant toute la nuit je vis & entendis plusieurs démons, qui vomissoient sans cesse des blasphèmes & des maledictions contre Dieu; & qui m'imprimoient des desirs d'en faire autant qu'eux, tant en moy un esprit de haine contre Dieu, m'imaginant que j'y aurois un extrême plaisir. Mais

je m'en sentois empêchée, ce qui, ce semble, me déplaçoit. Un des principaux démons me fit entendre que deux choses me privoient de ce grand plaisir: La Communion que j'avois resolu de faire le lendemain, & deux disciplines que j'avois prises ce jour-là; l'une publique avec la Communauté, & une particuliere pour les Ames du Purgatoire, pendant laquelle les démons m'avoient puissamment aidé, s'étant mis dans mes bras. Ce malheureux avoit grand envie de me détourner de la Communion. Le lendemain comme je m'approchois de la grille où nous Communions, j'eus peine à y aborder, & je vis en dehors de chaque côté de la grille, un gros crapau qui avoit la gueule beante, comme attirant l'air & voulant empêcher l'Hostie de passer outre. Toutefois ayant reçu la sainte Hostie, mon cœur fut tout calmé, & JESUS-CHRIST me fit connoître qu'il étoit le grand Maître, & qu'il possédoit mon ame.

Le 13. Octobre je m'en allay de là Confession, dans la resolution de ne pas communier le lendemain. J'avois eu beaucoup de peine à me confesser, & à dire diverses Prières que mon Confesseur me faisoit repeter apres luy, ce qui me revoltoit contre luy; ces Prières me déplaisant beaucoup. Je luy demanday permission de ne point communier; mais quelques instances que je luy en fisse; jamais il n'y voulut acquiescer. Je sentois une espee de rage contre luy, & je luy dis que resolument je ne communierois point: Il me dit qu'absolument je le ferois, & que la sainte Vierge seroit la Maîtresse. Toute la nuit, & tout le lendemain matin, je me fortifiois dans mon opiniâtreté, de ne point vouloir communier: Toutefois comme le temps de la Communion s'approchoit, je me rangeay avec les autres,

& malgré toute ma résistance je m'y sentojs comme portée par force : on me tiroit pour m'empêcher de marcher ; mais apres plus fortement on me contraignoit d'approcher : Je sentojs un étrange combat de part & d'autre : Je sentojs une espece de rage de ne pouvoir obeir au desir que j'avojs de desobeir. Le démon dans cette indignation où j'étojs, me pouvoit à me venger de la contrainte qu'on me faisoit, & à profaner la sainte Hostie ; & c'étoit comme malgré moy que je l'adoray toutefois, en la recevant, & ressentant la presence réelle de Nôtre Seigneur.

Le 21. apres l'Oraison, je sentojs une grande peine à communier ce jour-là ; j'avojs néanmoins envie d'obeir malgré toutes les oppositions contraires ; & je le promettojs à Nôtre Seigneur, quoy que languissamment. Tout d'un coup ma disposition fut tellement renversée, que non seulement ce jour-là ; mais pour l'avenir, je jugeojs que c'étoit une chose execrable pour moy de communier. Je pris comme par dépit des Reliques du Reverend Pere de Brebeuf, & luy adressay ces paroles : Sont-ce donc ces Reliques qui me causent tant de mal ? Je les jetteray si loin, qu'elles ne me nuiront plus : Il me sembloit qu'elles contribueroient à augmenter mes peines : Or comme je les voulojs jeter, je les approchay de ma bouche pour les baiser, quoy qu'avec grande repugnance. Au moment que mes lèvres les toucherent, mon cœur fut touché d'un pressant desir de promettre à Dieu, que nonobstant mes repugnances, je recevrojs la Communion, non seulement ce jour-là ; mais que je n'en perdrojs aucune par ma faute ; & que je me la procurerojs le plus souvent qu'il me seroit possible, m'y obligeant comme par vœu, à quoy je ne déterminay rien,

que je n'en eusse demandé conseil. Mais malgré moy on me fit promettre de le faire, si on me le permettoit. J'avois eu un grand mal des dents depuis le jour précédent ; car disant : *Domine labia mea aperies*, je senty comme un petit soufflé dans deux de mes dents, & la douleur n'étoit pas ordinaire : Elle me dura jusques au matin, & me fut ôtée lorsque l'on commençoit l'Introit de la Messe, *Salve sancta parens*. Or cela s'en alla tout subitement, & me laissa en repos. Quand je fus à la sainte Communion, je vis un petit Maure à main gauche du Prêtre, lequel souffloit sur le Ciboire, & faisoit soulever les Hosties : il excitoit en moy de grands mouvemens de colere & d'impatience.

Le 23. Octobre je commençay à apprehender tres-fort la Communion du lendemain ; néanmoins je m'efforçois de dire à Dieu que je communierois. La nuit j'entendois les démons qui s'animoient pour m'empêcher de communier. Ils me menaçoient si je le faisois. Je me sentois cependant resoluë à ne pas leur obeir. Le matin pendant la Messe ils recommencerent leur combat ; & il me sembloit que cela me fortifioit de plus en plus à communier. Je le promettois à Dieu, & pour ce jour-là, & le plus souvent que je pourrois. Au temps que je devois aller selon mon rang à la sainte Communion ; jamais il ne me fut possible de me remuer, quelque effort que je fisse. Je demeuray bien mortifiée que le diable eût le dessus : Environ demie-heure apres la Messe, j'allay à l'Autel de Nôtre-Dame, où je commençay à luy décharger mon cœur, & au bon Pere de Brebeuf, me plaignant de ce qu'ils m'obligoient de faire des promesses, & que cela n'étoit pas en mon pouvoir de les exécuter : Je leur parlois avec une grande confiance, & mon cœur étoit sen-



iblement atteint de n'avoir pû obéir. J'ouïs une voix distincte: Et est-il pas encore temps de communier? Communie: & en même temps la pensée me vint d'envoyer prier le Pere N. de venir en nôtre Eglise pour me communier; ce qu'il fit, & je communiai, mais avec bien de la peine; car un tremblement me saisit si fort, que je ne pouvois presque me tenir. Il me quitta apres la Communion; & la nuit suivante ceux qui avoient concerté la precedente, d'empêcher ma communion, me firent bien ressentir que leurs coups étoient animez de colere; ils protestèrent qu'ils ne me donneroient aucune paix, si je ne voulois les croire. Aussi bien ce n'est que par respect humain que tu nous desobeïs, me disoient-ils; & ainsi c'est une chose assurée que tu nous appartiens.

Nonobstant toutes ces apparitions de l'enfer à ce qu'elle s'éloignât de la sainte Communion, non seulement Nôtre Seigneur a voulu qu'elle s'en approchât tres-souvent, mais souvent il luy a ordonné de faire des Communions extraordinaires, comme une amende honorable pour les sacrilleges Communions qui se faisoient.

C'est ainsi que nous lisons dans la Vie de sainte Therese, que les victoires signalées que cette Sainte remportoit sur les démons, les obligerent d'assembler comme un corps d'armée contre elle, & de tenir un conseil de guerre pour déliberer des moyens de la surmonter & de la perdre; & qu'ayant conclu de luy ôter la vie tout d'un coup, une legion de diables la vint attaquer pendant une nuit, & se jetant à la foule sur elle, ils s'efforcèrent de l'accabler & de l'étrouffer. Quelques Religieuses entendans le bruit de cette alarme, accoururent au se-

cours, & y jetterent de l'eau benîte, ce qui les chassa si promptement, que la Sainte les vit culbuter, & tomber les uns sur les autres, comme si on les eût precipitez du haut d'un rocher pour les briser. Mais revenons à nôtre Catherine.

Le 23. Avril 1664. jour & Fête de Pâques, étant allée à deux heures du matin devant le saint Sacrement, (dit-elle en son Journal) apres y avoir été environ un demy quart-d'heure, je sentis comme la presence de Nôtre Seigneur & du Pere de Brebut: il me sembla que Nôtre Seigneur vouloit que je luy offrissè ma communion du jour, & celles de l'Octave, pour supplément des Communions faites en ce temps indignement; & aussi pour obtenir à plusieurs la grace de les bien faire. Depuis il demandoit que tous ces huit jours je fissè continuellement amende honorable devant sa divine Majesté, pour les sacrileges, irreverences & impietez qui se commettent envers le saint Sacrement: Le Pere de Brebut confirma le tout, & me fit entendre que les demons ne m'inquieteroient point durant ce temps-là. Il me commanda de communier autant que Dieu en ordonneroit, sans avoir crainte. Apres, luy même, en la presence de Nôtre Seigneur, m'apprit qu'un tel étoit sorcier; & m'ordonna que je travaillasse pour sa conversion. Il me fit commencer à faire amende honorable; il me fit adorer JESUS-CHRIST, & le remercier, non seulement pour moy, mais pour les autres: Je me suis trouvée depuis ce temps-là en paix, quoy que j'aye senti quelques demons; mais ils sont comme des soldats desarmez, qui n'osent rien dire, & qui n'ont point, ou fort peu de pouvoir.

Deux ans apres en 1666. veille de Pâques, 24. Avril, m'étant offerte à Dieu, à de nouvelles peines

afin qu'il fût moins deshonoré pour tant de mauvaises Communions qui se font en ce temps ; je fus prise au mot, ajoute-elle, & l'on m'accrut le nombre de mes hôtes. J'en étois tres-contente, & ne souhaitois en aucune façon sortir de cet état.

Exprès on a jugé à propos de rapporter icy le détail de toutes ces choses, & de l'operation des démons sur les personnes qu'ils obsèdent, afin que cela serve d'instruction aux Directeurs qui se trouveront dans de semblables experiences; car sans ces connoissances, aisément on prendroit des conduites tout autres qu'il n'est expedient, dont les démons tirent un avantage tres-grand, & les pauvres Ames sont privées du secours, dont ils ont un extrême besoin en ces états là extrêmement peccables; qui sont plus frequens, que d'aucuns ne pourroient penser; quoy que souvent l'operation du démon ne soit pas si connue; car souvent le démon se tient caché le plus qu'il peut, afin que l'on n'y apporte aucun remede.

---

#### CHAPITRE XIV.

##### *Les Demons tâchent de la tromper en diverses figures.*

Les démons ne pouvans pas la faire tomber dans le peché par les tentations continuelles qu'ils faisoient en elle, dans des excez inexplicables, ont eu recours à toutes les tromperies dont leur malice étoit capable. Ils luy sont apparus souvent sous l'apparence de J E S U S - C H R I S T, de la sainte Vierge, de l'Ange-Gardien, de son Conducteur, de l'este le Pere de Brebeuf, de ses Directeurs &

Confesseurs, pour la surprendre enfin, s'ils eussent pû, mais Dieu n'a pas permis qu'elle y ait été trompée. J'en rapporteray icy quelques exemples tirés de son Journal. C'est elle même qui parle.

Prêche de la Fête de l'Annonciation l'année 1662. étant à Matines, je vis paroître au milieu du Chœur, à main droite un Ange, & un peu au dessous une fille d'environ quatorze ans. Elle avoit une robe d'étoffe blanche fort propre, mais simple; un grand voile sur la tête, son visage étoit rempli d'une grande modestie, & tout son maintien préchoit & portoit à l'humilité. L'Ange avoit un visage plus éclatant, & il me sembloit participer à la gloire. Il étoit néanmoins d'une façon tres-respectueuse devant cette Vierge, & sembloit avoir pour elle de profonds respects. Ils étoient tous deux tournez vers moy, & je sentoie que leurs regards imprimoiient dans mon cœur de grands desirs d'humilité. Cela me donna plus de confiance de m'arrêter à les considérer. J'entendois ce qu'ils me disoient l'un & l'autre, comme d'une façon spirituelle: Voicy ce qu'ils me faisoient entendre. Qu'en la même façon que je les voyois pour lors, tout de même la chose étoit arriivée, lorsque l'Ange vint salüer la sainte Vierge, c'est à dire que la posture de la sainte Vierge & de l'Ange étoit semblable, que le visage de la Ste Vierge étoit tout de même; & que je considerasse les divins changemens de celui de la Vierge; & je concevrois facilement quels avoient été les divins mouvemens qui avoient possédé son cœur, lorsque ce grand Mystere s'étoit accompli. En effet, comme l'Ange l'eut salüée, son visage se couvrit d'une sainte pudeur; & faisant un pas en arriere, elle paroissoit demander avec un tres-grand respect, *Quomodo fiet istud?* L'Ange pendant ce temps que la

Vierge parloit, admiroit la sainteté & la sagesse de sa demande: Puis ayant fait une petite pause apres la demande de la Vierge, comme par plus grand respect, il acheva son ambassade avec un visage qui tenoit d'une autorité suprême. La Vierge écou-  
toit avec attention; & quand il eût achevé, elle tourna les yeux vers le Ciel, & dit dans un profond sentiment d'humilité, de respect & de soumission, *Fiat mihi secundum verbum tuum.* Pour lors je vis comme si un deluge de graces fussent tombées en elle, & elle en étoit comme abîmée. L'Ange me dit que mon desir seroit accompli, (qui étoit de n'avoir ny voix active, ny passive, dans les élections que nous devions faire dans quelque temps:) J'en demeuray d'accord; mais je voulois aussi être de la Fête, & pour lors je commençay à penser en moy-même: Apres tout la sainte Vierge avoit raison de dire, que Dieu avoit regardé l'humilité de sa servante. Mon Dieu, disois-je, je vous remercie pour elle & avec elle: Le Pere de Brebeuf me donna impression de dire le *Magnificat*; à quoy j'obeïs. Cette Vierge paroïssoit avoir de la peine à le souffrir. Cela me donna un peu de soupçon. Je continuay; & lorsque je disois *Deposuit potentes de sede*; l'Ange avoit de la peine à tenir contenance, & son visage s'alteroit grandement. Comme je repetois ce Verset, son inquietude redoubloit, & le visage de la Vierge perdoit de sa douceur: Ils s'évanouïrent tous deux: quoy que je me défiassé beaucoup de la tromperie, neanmoins je ne fus pas si-tôt détrompée, parce que cela avoit imprimé en moy un desir de l'humilité, qui me paroïssoit venir d'ailleurs que du diable. Le malheur est qu'il ne fut pas de longue durée.

Peu de temps apres, entrant un soir dans nôtre

chambre ; je vis un jeune-homme de bout , & d'un visage fort doux : J'eus frayeur de le voir si proche de moy. Il me dit d'un accent fort benin ; ne crains point , ma sœur ; Je ne viens pas icy pour te nuire : C'est moy à qui Dieu a donné le soin de te garder ; suis mes conseils , sois fidele à exécuter les inspirations que je te donneray , & tu seras heureuse : Tout son discours ne me satisfaisoit point. Il m'importunoit fort d'être si proche : Je ne me jugeois point du tout être en état de converser si familièrement avec les Anges. Voyant mon mécontentement , il me dit d'un ton plus haut : Que crains-tu ? Je n'ay aucune mauvaise intention ; puisque c'est moy qui suis ton guide ; ne méprise point les avis que je te veux donner : Confie toy en moy , & n'aye point de peur de tout le reste. Ce que je te recommande le plus , c'est d'écouter attentivement ce que je te diray interieurement , & puis te mettre en devoir de l'exécuter. Ne te donne point de peine si tu as tout dit , ou non. Il est bon de tout dire à ceux qui te conduisent : mais tout autant que tu le peux. Car à quoy bon le faire avec inquietude ? Il faut garder sur toutes choses la paix du cœur. Enfin il vit bien que sa presence ne m'étoit pas trop agreable. C'est pourquoy il me dit : Tu te défies de moy , ma Sœur ! Sçache que je n'ay aucune envie de te nuire. Je m'en vay , & pour marque de la verité de mes paroles , tu seras en paix toute la nuit , & durant ton Oraison. En effet , je fus bien en paix ; & pourtant je ne fus pas fort credule à tous les bons avis ; & si j'eusse suivy par effet ses belles inspirations , j'aurois fait d'assez mauvaises œuvres.

Un autre jour revenant de porter du feu dans la Sacristie des Prêtres , je vis comme un Pere qui étoit à genoux devant le saint Sacrement : Il m'ap

pelle  
Aug  
j'en  
Je lu  
ce fû  
enter  
occa  
doute  
dema  
en pr  
me d  
se en  
re ; q  
rien a  
Dieu  
à crai  
sur-to  
que je  
chose  
étoit c  
que de  
Dire  
que ne  
qu'il  
que q  
il me l  
que je  
le fero  
ce qu'i  
que n  
m'abste  
pouvo  
ce , &  
s'accor  
m'emp

pella, me disant: Est-ce vous, la Sœur de saint Augustin? Comme j'eus dit, oïi. C'est à vous à qui j'en veux. Qu'y a-t'il depuis que je ne vous ay veu? Je luy en rendis compte entierement, croyant que ce fût mon Confesseur. Il me dit apres m'avoir entendue, qu'il se trouvoit un peu en peine à mon occasion; que jusqu'à present il n'avoit point eu de doute, sinon depuis un jour ou deux; que pour demander lumiere au saint Esprit, il étoit souvent en prieres, & qu'il continuoit: Qu'au reste cela ne me devoit pas donner d'inquietude, que je me tinse en repos; & qu'il me diroit ce que je devois faire; que pourveu que je fusse soumise, il n'y avoit rien à perdre pour moy; qu'il falloit laisser faire Dieu, & que se laissant conduire, il n'y avoit rien à craindre. J'acquiesçay à tout ce qu'il me disoit; sur-tout lors qu'il me dit, que c'étoit avec raison que je croyois donner consentement à beaucoup de chosés; & qu'en effet, il voyoit clairement que cela étoit de la sorte: Je luy dis qu'il y avoit longtemps que de ma part je le voyois bien, & que luy & mon Directeur ne me vouloient pas croire. Il me répondit que nonobstant cela, j'eusse à demeurer en paix, qu'il continuoit à faire des prieres pour moy, & que quand Dieu luy donneroit d'autres lumieres, il me les diroit; que seulement il voyoit clair à ce que je ne communiasse pas si souvent; & que je ne le ferois, ny le jour de Nôtre-Dame, ny jusqu'à ce qu'il m'eût dit autre chose. Je luy representay que mon Directeur m'avoit expres défendu de m'abstenir d'aucune communion, & que je ne le pouvois pas faire. Il dit que j'avois trop de prudence, & que je le laissasse faire, qu'il scauroit bien s'accommoder avec mon Directeur. Je ne pûs m'empêcher de luy dire: Mais mon Pere, voyez-le,

s'il vous plaît ; car je ne croy pas qu'il me le permette ; pour moy je ne demande pas mieux. Alors il prit un ton de voix plus ferme , & me tança de ce que j'avois des raisons ; qu'il ne vouloit point que j'en eusse du tout avec luy , & que je me laissasse conduire comme un enfant. Je répondis à cela que je le ferois ; mais que je le verrois Mercredi , & que peut-être il changeroit. Pour lors il me dit que peut-être en ce temps-là , à cause des Vespres, je n'aurois pas le loisir de rester longtems avec luy , & que je ne me misse pas beaucoup en peine si je n'avois pas le loisir pour l'heure d'y aller ; qu'il m'avoit parlé suffisamment aujourd'huy avant que de me quitter. Il m'encouragea fort à souffrir , & me promit de prendre grand interêt à ma perfection ; que pourveu que je luy obeisse bien , je n'avois rien à apprehender. Mais je ne pûs douter qu'il n'y eût de l'illusion.

A quelque temps de là , comme je disois mon Rosaire devant le saint Sacrement , depuis midy jusqu'à une heure ; je fus invitée par un qui se disoit être Ange , à regarder un Livre qu'il tenoit ; & comme je n'obeissois pas à cette semonce , & même n'en faisois aucun cas , ny semblant de l'entendre ; il m'excusa sur ce que j'étois trop mal , & me convia doucement à m'aller divertir avec les autres ; & que luy demeurerait en ma place : Mais je dis en moy-même : Quant bien je devrois mourir icy , je resteray , & acheveray mon Rosaire. Pour une troisième offre , il voulut pour me soulager , dire la moitié de mon Rosaire , mais à voix basse ; en sorte que luy & moy dirions alternativement les *Ave Maria* : Je ne luy répondis rien , & continuay : Ce qui luy déplut & le fâcha ; de sorte que s'en allant , il me donna deux coups bien rudement , les-

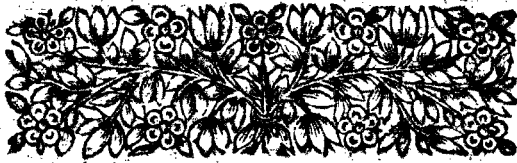
quel  
d'im  
L  
certi  
moy  
man  
mun  
fort  
saint  
me se  
& qu  
seule  
ces m



quels outre la douleur , me laissèrent une impression d'impiété horrible.

Le 29. Septembre 1664. j'eus une tres-grande certitude de la protection de saint Michel envers moy. J'acquesçay avec paix à ce que ce Saint demandoit de moy. Au moment de la sainte Communion, je me sentis prise à la gorge par deux mains fort rudes , qui me vouloient empêcher d'avaler la sainte Hostie : J'eus recours à saint Michel , & il me sembla qu'il donna la chasse à ces mauvais hôtes, & qu'après j'avalay facilement l'Hostie : il m'est seulement demeuré un mal de gorge à l'endroit où ces mains m'ont pressée.





LIVRE QUATRIÈME.  
**S A V I E**  
 SOUFFRANTE  
 POUR LES PECHEURS.

CHAPITRE PREMIER.

*Elle s'offre à Dieu pour être la victime des pechez d'autrui, & Dieu luy fait voir les causes d'un tremblement de terre épouventable qui arriva en Canada l'an 1663.*

**D**IEU a souvent donné à connoître à cette ame vraiment fidele & genereuse, les pechez qui se commettoient, quoy que tres-secrets & cachez, & par des personnes éloignées de sa veüe & de sa presence: Souvent Dieu luy faisoit penetrer dans le fond des consciences l'état de plusieurs; les graces qu'il leur faisoit, les resistances de leur cœur; leur endurcissement volontaire; les operations des démons & des Anges; la colere de sa Justice divine irritée contre leurs pe-

chez,  
 Souve  
 des Sa  
 de sa d  
 tions q  
 vent m  
 paleme  
 cheriss  
 avoir q  
 de tou  
 divine  
 chez d  
 l'obser  
 toutes  
 Le s  
 heures  
 dans le  
 fur cen  
 que des  
 & des R  
 de lit.  
 bat entr  
 non seu  
 dit que  
 pour sau  
 un boule  
 ze arpen  
 me dans  
 roissoier  
 qu'à la c  
 boient re  
 prendre  
 roissoit p  
 les de Q  
 on voyo

chez, & les peines dont il punissoit leurs crimes: Souvent il l'invitoit, où il la faisoit solliciter par des Saints du Paradis, à s'offrir d'être la victime de sa divine Justice, & de porter sur soy les punitions qui étoient préparées pour les autres: & souvent même elle a été punie sur le champ, principalement lorsque c'étoient des personnes qu'elle cherissoit particulièrement, & à qui elle pouvoit avoir quelque speciale obligation; elle s'y offroit de tout son cœur; & elle s'abandonnoit à la Justice divine, comme une victime publique pour les pechez d'autrui: L'expérience a fait connoître par l'observation qu'en ont fait ses Peres spirituels, que toutes ces impressions étoient veritables.

Le 5. jour de Février 1663. entre les cinq ou six heures du soir, il arriva un tremblement de terre dans le Canada, en deux cens lieües de longueur sur cent lieües de largeur; qui fut si prodigieux, que des Moutagnes entieres abîmerent, des Lacs & des Rivieres disparurent & d'autres chagerent de lit. Dans les forests il sembloit qu'il y eût combat entre les arbres qui se heurtoient ensemble; & non seulement leurs branches, mais même on eût dit que les troncs se détachotent de leurs places, pour sauter les uns sur les autres, avec un fracas & un bouleversement étrange: On voyoit dix & douze arpens de forest sauter en l'air, & retomber comme dans un abîme si profond, que les arbres paroissent enfoncés bien avant dans la terre, jusqu'à la cime. En d'autres lieux les arbres retomboient renversez, les branches en bas, qui alloient prendre la place des racines: De sorte qu'il n'y paroist plus qu'une forest de troncs. Dans les Villes de Quebec, des trois Rivieres, & du Montreal, on voyoit les murailles se balancer & toutes les

pierres se remuer, comme si elles se fussent détachées les unes des autres; les toits sembloient se courber en bas d'un côté, puis se renverser de l'autre; les cloches sonnoient d'elles-mêmes; les poutres, les soliveaux, & les planchers s'ouvroient; la terre s'ébranloit horriblement, & agitoit les pieux des palissades, d'une façon qui seroit incroyable, si on ne l'avoit veu en divers endroits; les cheminées & le haut des logis plioient comme des branches d'arbres agitées de vents; & par tout on croyoit que la terre s'alloit entr'ouvrir, & que tout alloit s'abîmer.

Ce tremblement de terre dans sa premiere secousse, qui fut la plus violente, ne dura qu'environ une demie-heure; & du depuis eût quelques autres reprises: mais toutes ces agitations durèrent environ quatre, cinq & six mois, ayans été encore sensibles en quelques lieux dans le mois d'Août.

Or nôtre Catherine de saint Augustin en ayant eu le presentiment avant qu'il fût arrivé, le déclara à qui elle étoit obligée de le faire. Voicy ce qu'elle en a écrit dans son Journal.

Le 5. Février ayant offert mes dévotions pour les Ames qui sont en peché mortel, je priay les premiers Martyrs du Japon de la Compagnie de JESUS, dont on faisoit la Fête; d'en faire eux-mêmes l'application, selon ce qui seroit plus à la gloire de Dieu. J'eus pour lors un presentiment assez considerable, & comme une assurance infaillible, que Dieu étoit prêt de punir le pais, pour les pechez qui s'y commettoient, sur-tout pour le mépris qu'on faisoit de l'Eglise. Il me sembla pour lors que Dieu étoit beaucoup irrité. Je ne pûs m'empêcher de souhaiter ce châtiment quel qu'il fût; car je n'eus pour lors aucune idée de ce que ce pourroit être.

Le soir au même instant qu'un tremblement de terre commença, je vis en esprit quatre démons, qui occupoient les quatre côtes des terres voisines, & les secouoient fortement, comme voulant tout renverser; & sans doute ils l'auroient fait, si une puissance supérieure, qui donnoit comme le branle à tout, n'eût mis obstacle à leur volonté. Ensuite les démons me dirent qu'ils feroient leur possible pour continuer ce renversement, qu'il y avoit bien du monde effrayé, & que la peur les faisoit recourir à Dieu, & penser à leur conscience; mais qu'ils feroient bien en sorte que cela ne leur serviroit de guere.

Deux ou trois jours apres, étant devant le saint Sacrement, je me sentis intérieurement invitée d'écouter & de voir? Je fus un peu troublée d'abord; la voix & la présence de celui qui me parla, quoy que ce fût d'une façon non visible, m'imprima une grande terreur, à raison de Sa Majesté. Neanmoins mon esprit se calma, & quoy que je fusse dans une crainte respectueuse, mon cœur possédoit une paix profonde. Il me sembla que saint Michel étoit celui qui me parloit: Voicy d'abord ce qu'il me fit entendre. *Loquimini ad cor Ierusalem, & ad vocate eam, quoniam completa est malitia ejus, dimissa est iniquitas illius.* Il portoit en la main gauche trois flèches, & à la droite une balance: sur les flèches étoit écrit, *Quis ut Deus?* Et la même devise sembloit lay composer une espèce d'habillement, les flèches étoient prêtes d'être décochées; un des bassins de la balance étoit rempli, & comme comblé des paroles précédentes du Prophete Isaye. L'autre étoit presque vuide, & on ne voyoit dedans qu'une legere vapeur. On me fit entendre que ces flèches étoient trois sortes de pu-

Sagit-  
ta tua  
tran-  
seunt.

nitions pour trois sortes de pechez , qui sont ordinaires en ce pais ; l'impieté , l'impureté , & le peu de charité , sur-tout dans les détractions , & les desunions. Je priay l'Ange d'avoir encore un peu de patience , & ne pas lancer si-tôt ses fleches. Il me dit : *Deus non iridesur.* Je luy dis ; Dieu s'oubliera-t'il de ses grandes misericordes ? Qu'il me punisse , moy qui ay attiré sa colere sur ce pauvre pais ; qu'il pardonne aux autres. On ne me fit autre réponse , sinon que je leusse bien l'écriture qui étoit dans la balance. Je restay étrangement touchée que Dieu étoit si irrité ; & mon cœur étoit dans un grand desir de pouvoir l'appaiser. Je n'ay jamais si bien conçu ce que c'est que le peché , que pour lors. Qu'il y a peu de foy , & que l'on ne comprend guere ce que c'est que Dieu !

Depuis ce tremblement de terre je suis toutes les nuits comme percluse , & dans l'impuissance de me pouvoir remuer le moins du monde. Cela a duré plus de quinze jours.

---

## C H A P I T R E II.

Elle voit le jugement de l'ame d'un homme qui mouroit ; & **JESUS-CHRIST** souffrant pour les pechez de quelques-uns.

*Elle marque le jour & l'heure , & en écrit en ces termes.*

**O**N me fit voir N. qui expiroit. Il me sembla que la mort vint à luy , sans qu'il y pensât. Au même moment que son ame fut séparé du corps , elle se trouva présente au jugement de Dieu : Ellen'y avoit

avoit pour elle que son Ange-Gardien, lequel quoy qu'il parût content, avoit néanmoins une certaine tristesse, de ce que cette ame n'avoit pas correspondu à ses desseins; ny écouté ses avertissemens: Une troupe de démons s'y trouverent aussi, & comme des bêtes farouches sembloient vouloir devorer cette pauvre ame, laquelle étoit dans un étrange confusion, se sentant redevable à la justice de Dieu, de la peine due à un nombre horrible de pechez, dont plusieurs étoient mortels, desquels il ne s'étoit pas confessé par negligence: & d'ailleurs la grande Majesté de son Juge; & sa grande fainteté la faisoient d'elle-même se condamner à des supplices éternels. Les démons commencerent les premiers à parler, & représenterent un si grand nombre de pechez, que je tremblois de peur, & j'avois une si grande horreur de ce que je voyois, que j'eusse été heureuse de me pouvoir mettre au centre de la terre, pour ne le pas voir. Après que les démons eurent bien harangué, sans être interrompus de l'Ange, il commença à déduire le bien qu'avoit fait cette pauvre ame, qui étoit si peu considerable en comparaison de ses pechez, qu'il y avoit un grand sujet de craindre que les démons ne gagnassent leur cause. Cela me donnoit une compassion tres-grande, & je sentoisi un ardent desir que Dieu luy fît misericorde: J'attendois avec une certaine impatience l'évenement de tout. Enfin la sainte Vierge sembla intervenir dans cette cause; elle représenta à Nôtre Seigneur, que depuis six ans cette ame l'avoit particulièrement honorée, ajoutant qu'elle avoit contribué au salut de quelques Sauvages. Le Juge prononça un arrêt favorable, & envoya l'ame en Purgatoire, laquelle au même temps s'y porta elle-même d'une vitesse incroyable. Son

e

Ange la suivit. Les démons enrageoient de dépit de ce que cette ame leur avoit été ravie. Cela se représenta à mon esprit, comme si ayant veu expirer ce pauvre moribond, j'avois veu son ame sortir de son corps, ainsi qu'un petit souffle; & cette ame me paroissoit comme un corps tout nuë, mais dont la nudité ne caufoit aucune mauvaise pensée: je ne distinguois rien en particulier, mais seulement cette nudité me faisoit penetrer combien devant Dieu nous sommes pauvres, & dépouillez de tout. Or cette nudité de corps étant une représentation de celle de l'ame, cela donne une peine qui ne peut être conceüe. La confusion qu'une personne tres-chaste auroit, d'être exposée nuë aux yeux de tout le monde, n'est pas seulement un grossier crayon de la confusion que ressent une ame, qui se voit sotuillée de crimes en la presence de son Dieu: Elle même se condamne aux supplices, & c'est un tourment pour elle au delà de tout ce que l'on peut penser, que de rester un moment devant ce Juge tres-exact & tres-Sainte. Lorsque je vis cette ame descendue dans le Purgatoire, il me sembla que la sainte Vierge & le bon Ange me jetterent un regard pour me dire, Aidez cette pauvre ame, elle a beaucoup à payer. La longueur de sa maladie luy avoit été fort favorable, parce que pendant icelle, outre qu'elle avoit souffert en patience son mal, il avoit eu soin d'offrir à Dieu ses actions, ce que pendant la santé il n'avoit que fort peu fait: De sorte que quoy qu'il eût soin de frequenter les Sacremens & de faire des bonnes actions; cela ayant été fait sans esprit interieur, ne luy avoit pas beaucoup servy. Il étoit merueilleusement chargé, à raison du mauvais exemple qu'il avoit donné à ses enfans, par des paroles trop libres dites devant eux, des



actions peu seantes par l'excez de boire ; & pour avoir souffert , & comme approuvé le même en eux. On luy objecta que sa vie avoit tenu de la bête, & non du Chrétien. On luy signifioit en quoy , luy marquant même les lieux & les occasions. On luy reprochoit même le mauvais exemple donné à ses serviteurs , la trop grande condescendance qu'il avoit eüe pour sa femme , les dépenses inutiles , où le bien d'autrui étoit pris & beaucoup d'autres choses. Si on sçavoit l'exacritude extrême avec laquelle nos pensées , paroles & actions sont pesées & examinées à ce Tribunal , on y prendroit garde ; & ce nous que jugeons n'être rien nous feroit peur. L'Ange a voulu que j'écrivisse cecy , sans que j'aye pu m'en dispenser. Nôtre Seigneur pendant ce jugement étoit assis comme dans l'air , ou sur une nuée.

Cette bonne fille ne tarda guere à souffrir divers maux pour cette ame , afin de diminuer ses peines, & la longueur du Purgatoire.

Il est à remarquer que lorsqu'elle dit que cette ame separée de son corps se sentoit souillée d'un nombre horrible de pechez , dont plusieurs étoient mortels ; cela ne se doit pas entendre , comme si effectivement la tache du peché mortel eût encore été dans ceté ame ; que les Theologiens appellent *Reatus culpa* ; car sans doute elle avoit été effacée par l'infusion de la grace habituelle & justifiante ; mais c'est que cette ame n'ayant pas satisfait pour l'obligation de la peine qui restoit à payer , que les Theologiens appellent *Reatus poenae* & qui est un effet & une suite du peché ; dans cet effet on y connoît la cause ; & Dieu le permettant ainsi , l'ame s'en voit comme souillée , & elle en reste encore en quelque façon criminelle. Outre qu'il est aisé que

Dieu permettant que l'ame ne se ressouvenant que des pechez qu'elle a commis, & ne se ressouvenant pas ny de sa contrition ny des Sacremens qu'elle a reçu, se juge criminelle & se condamne soy même, se jugeant digne de la peine deuë à ses pechez. Ainsi que les Histoires nous apprennent qu'il est arrivé à diverses personnes, soit au temps de leur mort, soit lors qu'elles ont été présentées au Trône de Dieu pour y être jugées, soit même dans le Purgatoire, ou quelquefois Dieu permet que de pauvres Ames se croient quasi damnées, & l'objet de la colere éternelle de Dieu.

Un jour qu'elle étoit comme accablée de tentations, & que les démons imprimoient en elle toute la malignité de tous les sentimens, & de la haine & de la revolte qu'ils ont contre Dieu; sur les neuf heures du matin étant obligée de passer dans le Chœur, les démons luy donnoient une pensée d'impieté, de ne pas saluer le tres-saint Sacrement; mais elle se sentit obligée par une force interieure d'arrêter un peu, & de faire une genuflexion. Je me fis un effort pour obeir, dit-elle, à ce que je crus pour lors que Dieu demandoit de moy; mais me relevant pour sortir du Chœur, je senty en moy un soudain changement, qui fut fait presque en un moment. Je vis & j'entendis ce qui suit: Ce fut dans l'imagination que cela se passa. **J E S U S-CHRIST** me fut représenté comme tout fraîchement flagellé, tout couvert de sang, & à l'endroit du cœur je vis que les coups avoient penetré jusqu'au fond de sa poitrine: Mon cœur fut tellement touché à la veüe de cet objet, que je pensay pâmer sur la place. La haine que les démons m'inspiroient auparavant contre Dieu, se changea en un amour si fort & si tendre, que j'étois entierement transformée. Or comme j'avois

l'idée de ma disposition passée ; je n'eus pas peine à convaincre mon esprit ; que c'étoit moy qui avois mis Nôtre Seigneur dans un si pitoyable état , & cela redoubloit ma douleur au dernier point. Mais j'entendis une réponse de Nôtre Seigneur que je n'attendois pas pour lors. Il me dit que ce n'étoit pas moy , mais bien ses plus chers amis , & les plus proches de son cœur qui l'avoient mis en cét état. Je conçus par là que Nôtre Seigneur avoit le cœur touché , de ce que ceux qui étoient ses plus intimes amis , le réduisoient en cette extrémité , & j'aurois désiré apporter du soulagement à ses douleurs ; mais je n'osois quasi luy offrir mon cœur , craignant qu'on ne me donnât un refus ; car lorsque Nôtre Seigneur me dit que ce n'étoit pas moy ; je conçus par là qu'il me vouloit signifier que j'étois trop peu de chose pour luy toucher de si près ; & ainsi je ne sçavois ce que je devois faire. Neanmoins je m'enhardy , & luy témoignay que nonobstant mon indignité , je m'offrois à le servir dans ce qu'il jugeroit à propos que je fisse pour luy. Il me dit qu'il ne vouloit point que j'eussé aucune veüe pour mon utilité , mais bien qu'en consideration des autres qui sont ses amis intimes, je fisse trois choses : La premiere , il veut que je souffre sans murmurer : La seconde , que je ne cherche point à adoucir & moderer mes peines interieures : La troisieme , que je ne perde aucune occasion de rendre la charité ; quelque repugnance que j'y puissè ressentir. Je n'eus pas de peine d'y consentir , & rien ne me sembla difficile pour lors ; car je concevois tres-clairement l'opposition du peché à Sa Majesté infinie. De sorte que j'aurois choisi tous les supplices imaginables , pour pouvoir contribuer à effacer ce monstre horrible. Depuis ce temps , quoy que je sois dans mes

revoltes ordinaires, je ne laisse pas néanmoins de ressentir une grande horreur pour tout ce qui est le moins du monde defagréable à Nôtre Seigneur ; & je suis dans une peine continuelle de le voir offensé : Quoy que cependant je ne sois pas meilleure, j'ay des momens où je me sens toute à Dieu, & puis tout d'un coup j'entre dans les sentimens & dans les idées des démons,

Le 22. Mars 1663. au soir, c'étoit le Jedy-Saint sur les sept heures & demie ; on me fit voir, dit-elle, une face de Nôtre Seigneur, & quoy que j'en voulusse détourner la veüe, elle étoit comme attachée à mes yeux & me suivoit par tout. Je remarquay que cette face ressembloit à plusieurs que j'ay veüs, excepté que sur les yeux il y avoit comme un bandeau de meurtrisseure qui les cachoit, & obscurcissoit entierement : Cela me fit horreur, & pensant en moy-même comme le peché dont Nôtre Seigneur s'étoit chargé, défiguroit horriblement une ame ; il sortit une voix de cette face qui me dit : Sçais-tu bien qui m'a ainsi meurtry ? Regarde. Je ne répondis rien, mais je pensay que peut-être c'étoit moy ; & cette pensée me causa une grande douleur : On me dit que c'étoit un soufflet qu'un tel avoit donné, il y avoit environ une heure & demie. Apres la face disparut ; je priay particulièrement pour cette personne, & il me sembla que mon bon Ange m'y invitoit.

Elle  
t  
L  
imp  
Je h  
mai  
serv  
prés  
que  
né  
le P  
l'em  
gem  
min  
port  
que  
tôt  
trois  
rem  
c'êto  
froid  
je re  
qual  
ceur  
Le  
Ange  
je ser  
quel

## CHAPITRE III.

*Elle souffre un froid insurmontable pour une faute d'autrui, & les Saints du Paradis l'encouragent à s'interessier pour les Pecheurs.*

**D**Epuis le 17. Avril jusques au 22. je ressentis aux pieds, dit-elle, un froid si importun & si impatient, que je ne pouvois presque le supporter. Je fis tous mes efforts pour y apporter du remede, mais cela ne me reussissoit nullement; car le feu ne servoit qu'à augmenter le froid. Comme j'étois auprès du feu & que je pensois en moy-même de quelle nature étoit ce froid qui se monroit si obstiné: tout en même temps je sentis auprès de moy le Pere de Brebeuf, qui me sembloit s'étonner de l'empressement que j'avois à rechercher mon soulagement. Il me dit que ce froid ne pouvoit être diminué par tous les soins & les remedes que j'y apportoys, qu'il falloit me refoudre de l'endurer; mais que je l'offrisse pour celles que je connoitrois bientôt en avoir besoin. Le même jour j'entendis par trois diverses fois, des entretiens qui étoient entièrement opposez à l'esprit de charité: On me dit que c'étoit pour ces personnes là que je devois offrir ce froid: ce que je fis; mais l'impatience que souvent je ressentois étoit si grande, que je me repentois quasi d'avoir acquiescé à la volonté du Pere, & mon cœur étoit comme en murmurant contre luy.

Le 12. Juin au commencement d'une Messé des Anges, que l'on disoit pour les necessitez du pais, je sentis, dit-elle, le R. P. de Brebeuf present, lequel prenoit plaisir de voir que l'on s'interessoit

pour une chose qu'il avoit si fort à cœur. Je ressentis ( ce me semble ) sa satisfaction , & il me pouvoit fortement à m'unir à ce dessein , voulant que je n'y épargnasse rien de mon côté. La Messe étant un peu avancée environ à l'Offertoire ; il me sembla aussi ressentir la presence de saint Ignace , lequel regardant avec plaisir le Pere de Brebeuf , & comme se complaisant dans la gloire & dans le pouvoir qu'il possédoit , cette gloire & ce pouvoir rejaillissoient sur luy continuellement , & sembloient accroître sa gloire & son contentement: En sorte que la gloire du Pere de Brebeuf étoit celle de saint Ignace , & sembloit luy servir de couronne. En effet , le Pere de Brebeuf luy renvoyoit tout l'honneur & le service qu'on luy rendoit ; mais plus il rejettoit sur saint Ignace toute la gloire , plus la sienne me sembloit grande , & son pouvoir s'accroître. Comme mon esprit étoit à les considerer , & à me réjouir de leur gloire & de leur pouvoir , je sentis la presence d'un troisiéme qui me sembla être saint Joseph ; mais d'abord je le vis tout environné d'objets affligeans , causez par les pechez & par les desordres d'un pais , dont il étoit Protecteur. Connoissant que cela étoit le sujet de son apparente tristesse , je pris la liberté de luy dire qu'il devoit se consoler , puisque ces deux bons serviteurs de Dieu qui étoient là , prendroient volontiers le soin de remédier à ces desordres. Il accepta l'offre qu'ils luy en firent eux-mêmes , & changea sa tristesse en joye , témoignant que cela luy étoit extrêmement agreable , & que ceux qui y contribueroient , luy rendroient un bon service. Je ne pûs m'empêcher de leur témoigner à tous trois ma bonne volonté , & je m'imaginay qu'ils l'acceptoient. Apres la Messe cela cessa , mais non pas le souvenir.

Elle  
m

L

luy fi  
la sin  
siéme  
son su  
elle ,  
premi  
fut élé

Je n  
de Bre  
Marie  
pendan  
pour n  
si effie  
Hôpit  
né mo  
day qu  
Brebeu  
Messes  
Dame  
me des  
une Go  
blé qu  
promes  
temps-  
de de I  
allez se

## CHAPITRE IV.

*Elle obtient de Dieu que tous les malades qui mourroient à l'Hôpital tant qu'elle seroit Hospitaliere, seroient sauvez.*

LE premier jour d'Octobre 1663. l'élection s'étant faite d'une nouvelle Superieure, où Dieu luy fit connoître à qui chacune donnoit sa voix, & la sincerité de celle qui fut éléuë Superieure au troisième Scrutin, laquelle au second Scrutin donna son suffrage à celle qui avoit eu le plus de voix avec elle, quoy qu'elle l'eût donné à une autre dans le premier Scrutin; nôtre Catherine de saint Augustin fut éléuë Hospitaliere d'Office.

Je m'adressay, dit-elle, particulièrement au Pere de Brebeuf que je sentoits présent, & à la Sœur Marie de Coutance, que j'avois aussi eüë presente pendant l'élection. Je leur demanday qu'ils prissent pour moy le soin de cét Office, & qu'ils aidassent si efficacement tous ceux qui mourroient dans nôtre Hôpital pendant que j'en aurois le soin, qu'aucun ne mourût hors de la grace de Dieu. Je me persuaday que cela m'étoit accordé, & que le Pere de Brebeuf m'ordonnoit à ce sujet de procurer quatre Messes, l'une de la Passion; la seconde de Nôtre-Dame; la troisième de saint Joseph; & la quatrième des Anges. De plus que tous les mois j'offrirois une Gommunion pour cette même fin. Il m'a semblé que dans les occasions, j'ay reçu l'effet de la promesse du Pere; du moins j'ay crü que depuis ce temps-là ceux qui sont morts, ont obtenu misericorde de Dieu, quoy que quelques-uns soient morts assez subitement.

Ce qu'il y a de plus considerable sur ce sujet, est qu'elle a averry plusieurs fois le Confesseur, que certaines confessions des malades n'étoient pas entieres, par une veuë que luy en donnoit le Pere de Brebeuf, & leur a fait recommencer à quelques-uns jusques à trois fois leurs Confessions, avec satisfaction du Confesseur.

Mais ce qui est aussi à remarquer, est que toutes les graces qu'elle obtenoit de Dieu pour les autres, luy coûtoient de nouvelles souffrances, dont Dieu vouloit qu'elle achetât de luy ces faveurs.

---

## CHAPITRE V.

Elle voit JESUS-CHRIST en colere  
contre le Canada.

*C'est elle même qui parle.*

**A**U commencement de cette année 1664. le Pere de Brebeuf me recommanda de prier beaucoup pour le pais, me faisant apprehender que Dieu ne le châtiât severement, pour des crimes énormes qui s'y commettent. Vers la fin de Janvier je vis les démons faire grande fête pour les progrès qu'ils faisoient; sur tout dans les troubles qu'ils avoient excitez, tant au regard des dixmes, que pour autre chose. Ils estimoient avoir gain de cause, ayant pour eux l'esprit de N.

En Février il m'a été montré par deux diverses fois une petite fiole remplie de l'ire de Dieu, de laquelle fiole il y avoit déjà une petite goutte versée sur ce pais; mais elle étoit alors toute prête d'être versée toute entiere. La premiere fois que je-la vis,

Itte &  
effun-  
dite se-  
ptem  
phialas  
ira Dei

je me t  
quels  
son tré  
dans un  
crûs qu  
petite  
quel je  
semblo  
J'étois  
la justic  
goutte  
étoit pe  
Je conc  
cette v  
Juge. J  
qu'il m'  
pour po  
lere & c  
Dans ce  
ces autre  
la main  
ne se me  
terriblen  
coup, je  
d'arrêter  
sembloit  
pria d'arr  
être saint  
bras de M  
peu de de  
ceu de ter  
onna un  
uler sain  
voient p  
pparenc



je me trouvoy au milieu de douze Juges, l'un desquels presidoit & étoit assis sur un lieu éminent; son trône étoit soutenu par des Anges, qui étoient dans un grand respect en la presence de ce Juge. Je crûs que c'étoit J E S U S - C H R I S T qui tenoit cette petite fiole pleine de l'ire de Dieu; à l'aspect duquel je fus saisie d'une si grande crainte, qu'il me sembloit être impossible de le pouvoir supporter. J'étois comme aneantie & écrasée sous le poids de la justice de ce Juge irrité. Je conçus que si une goutte de cette liqueur venoit à être versée, tout étoit perdu & en danger d'être renversé & détruit. Je concevois tres-vivement l'énormité du peché, & cette veuë me tenoit comme aneantie devant ce Juge. Je souffrois en sa presence une peine telle qu'il m'étoit avis qu'il falloit qu'il soutinst ma vie, pour pouvoir supporter cete rigueur; car cette colere & cette ire me sembloit être épanchée sur moy. Dans cette peine où je me trouvois, je regarday si ces autres Juges qui étoient-là, n'arrêteroient point la main de celui qui vouloit verser la fiole. Pas un ne se mettoit en peine de le faire, ce qui redouloit terriblement ma crainte; & regardant encore un coup, je reconnus le Pere de Brebeuf, que je priay d'arrêter le bras de Nôtre Seigneur; car déjà il me sembloit haussier & verser la fiole. Il y alla & le pria d'attendre. Il en survint encore un que je crûs être saint Michel, lequel avec le Pere retenoit le bras de Nôtre Seigneur, & demanderent encore un peu de delay. Il le leur accorda avec peine; mais pour peu de temps s'il n'y avoit du changement. Cela me donna une grande joye: je ne pouvois assez congratuler saint Michel & le Pere, de la charité qu'ils avoient pour le país. Les autres qui avoient aussi apparence de Juges, ne disoient mot; mais tous té-

in ter-  
ra Apo-  
calyp.  
16.

moignerent de la joye de voir le souverain Juge un peu adoucy: Saint Joseph sur tout en fit beaucoup paroître; il me sembla que la sainte Vierge y intervint, pour donner plus de poids à la priere de saint Michel & du Pere de Brebeuf. Ces douze Juges étoient ce me semble cinq Apôtres, S. Joseph, S. Ignace, S. François Xavier, le Pere de Brebeuf; & les deux autres étoient des Souverains Pontifes. Il me sembloit pour lors que je ne dormois pas. Ce qui est constant, c'est que l'idée du Juge m'est vivement restée plusieurs jours, & que le peché m'étoit tres-vivement représenté, la laideur opposée à la sainteté de Dieu, & beaucoup d'autres choses que je ne puis dire; en sorte que j'en étois toute interdite, & je souhaitois à tout moment que tout tombast sur moy, afin que la colere du Juge fust apaisée, car je ne pouvois supporter qu'il restât dans cette indignation.

J'ay veu encore apres cette même folle toute levée & prête à se répandre; j'en conceus les mêmes sentimens qu'auparavant, & priay moy-même le Juge d'avoir encore patience. Il n'en vouloit rien faire: mais je conjuray la sainte Vierge, saint Joseph, le Pere de Brebeuf, & l'Ange Tutelaire de ces contrées, de retenir le bras de Nôtre Seigneur. Ils le firent; mais pourtant il demeura la main levée, & tout prest à verser. Je souhaitois pour lors être le but, & le sujet de sa colere, & m'offrois pour être la victime de sa divine Justice. Il semble que le Pere de Brebeuf souhaite cela de moy; & depuis il a voulu que je m'y sois offerte, avec un agrément de tous les événemens forttables à cette qualité de Victime de l'ire de Dieu.

Le premier jour de l'année 1663. faisant mon Oraison, (dit-elle) je senty la presence de Nôtre

Seigneur ; mais comme un Juge en colere , & fort irrité ; ce qui me remplit d'une extrême crainte. Je vis, ce me semble , tomber de ses mains une goutte d'une liqueur si penetrante , que tombant sur terre assez proche de moy , il me sembla voir un bouleversement qui se faisoit dans la terre , & qu'il en resta de certaines crevasses par endroits : Mais le bruit & le tintamarre fut si grand, selon mon imagination , que je pensois tout être renversé , & j'en conceus une telle crainte & horreur , que j'aurois de bon cœur souhaité , que cette même terre que je voiois si émeuë , se fût entr'ouverte au lieu où j'étois pour m'engloutir , afin que je n'eussie pas été obligée de rester en la presence de ce Juge si irrité : car la presence m'accabloit de crainte. Neanmoins j'eus la pensée de le prier d'arrêter sa colere seulement sur moy , & qu'il me punit toute seule, m'offrant à sa divine Justice pour cét effet. A même temps je sentis mon cœur se calmer un peu, quoy que je visse une seconde goutte tomber sur moy , laquelle me mit comme sur une rouë , & dans de terribles épreuves de peines interieures , lesquelles m'ont duré longtemps ; mais avec beaucoup d'acquiescement de ma part aux volontez de Dieu, m'étant impossible d'avoir seulement une pensée contraire.

Le sixième du même mois , je me trouvay si interdite dès le commencement de la Messe , qu'à peine pouvois-je ouvrir la bouche pour chanter au Credo. La veuë que j'avois eue au premier jour de l'an, de Nôtre Seigneur, comme d'un Juge en colere, se representa pour lors encore plus vivement à mon esprit, & y fit, ce me semble, une plus forte impression ; dautant que je voiois que Nôtre Seigneur étoit prest de lancer les traits de sa fureur sur ce

Sagit-  
ta po-  
tentis  
acuta.  
Pl. 119.

païs. Je m'imaginois qu'il tenoit dans sa main trois fleches déjà panachées & prêtes à tomber. Je souhaitois beaucoup que sa main fût retenuë, & pour cet effet, je m'adressois à la sainte Vierge & aux Saints, que je croyois avoir plus de pente à aider ce país. Il me sembla sentir Nôtre Seigneur present en cette maniere: Ce qui me causa une grande crainte & respect envers ce Seigneur irrité; mais il me fut impossible de me presenter à luy pour porter sa colere. J'attendois même avec un certain desir, qu'il lançât les traits, me conjoüissant même par avarice avec luy, de ce qu'il vängeroit les torts qu'on luy faisoit.

Cette veuë dura environ quatre mois, & elle voyoit sur qui particulièrement ce foudre devoit tomber.

---

## CHAPITRE VI.

*Elle voit l'état malheureux d'un pecheur, qui resistoit aux graces de Dieu; & le jugement que fit Jesus-Christ de cet homme.*

**P**Lus d'un an avant la mort d'une personne pour qui elle avoit du respect & de la charité, Dieu luy fit connoître le malheureux état où il étoit, & l'abus qu'il faisoit des graces de J E S U S- C H R I S T.  
J'ay veü ce pauvre homme, dit-elle, sur le bord de plusieurs precipices, prest à tomber dedans; d'autres fois je l'ay veü comme étouffé de vilaines vapeurs noires, comme de la fumée de plusieurs lampes; au milieu il paroissoit quelques fois une petite lueur, mais elle étoit incontinent étouffée par ces vapeurs. Le Père de Brebeuf m'a fait entendre d'au-

tresfois, qu'il ne manquoit pas de bons mouvemens, mais qu'il les étouffoit de dessein formé, & que son ame étoit en grand danger de son salut; qu'il étoit coupable des pechez d'autruy, de médisances & de calomnies, de desobeissance contre l'Eglise, & de la des-union des esprits, qui ne devoient tous conspirer qu'à la gloire de Dieu & au salut des ames, & à vivre dans une paix vraiment Chrétienne. D'autresfois j'ay veu les demons courir de côté & d'autre, pour solliciter & soulever le monde contre nôtre saint Evesque, à l'occasion des dixmes & du bon ordre qu'il s'efforçoit de mettre en ce pais pour y arrêter le desordre de tant de pechez qui irritent la colere de Dieu. Ces demons se vantoient de triompher par tout; il n'y avoit d'employez en cela que des demons de bas étage, les moindres étans suffisans à cela; dautant qu'on ne leur faisoit point de resistance. Le Pere de Brebeuf me sembloit se plaindre particulièrement de quelques personnes, auxquelles il avoit fait ressentir sa protection, & qui cependant negligeoient leur salut, & s'engageoient malheureusement dans un mauvais party.

Dans un autre lieu de son Journal, elle parle ainsi. Trois ou quatre fois pendant la neuvaine que nous avons faite pour le bien du Pais, il m'a semblé que le cœur de cet homme s'endurcissoit, & qu'il étoit de plus en plus embarrassé, & comme enroulé d'une horrible épaisseur de tenebres. Le Pere de Brebeuf m'a fait entendre souvent que ce pauvre homme éteignoit en soi la lumière du saint esprit, ne voulant pas executer les mouvemens de grace, qu'il s'aveugloit luy même, que Dieu ne manquoit pas de luy parler au cœur, mais qu'il étouffoit ces divines semences.

Un soir recitant Matines, je le vis devant moy, comme s'il eût été mort; je ne concevois pas pourtant qu'il le fût encore. Il avoit la langue comme tirée hors la bouche, & étoit affreux à voir; il paroïssoit tout effaré; autour de luy étoit une grande troupe de demons, qui se réjouïssent comme si la proye leur eût appartenu. Cela me fit pitié, & m'excita à le recommander plus fortement à Dieu; mais toujours je sentoïis qu'il y avoit plus d'opposition entre sa disposition, & ce que Dieu demandoit de luy; & qu'il n'y avoit quasi rien à esperer.

Peu de jours apres, priant pour luy, on me fit voir une grosse pierre grisâtre, & assez mal faite; elle retenoit pourtant encore certaines marques de belles graveures qui y avoient été autrefois imprimées. Cette pierre étoit dans un champ, & auprès d'elle je voyois un bâtiment assez vaste, & non encore achevé, auquel on travailloit. Je pensay que cette grosse pierre pourroit bien servir à cét edifice. Je sentoïis un grand desir qu'on ne la rebutât pas pour sa laideur. Le Maître Architecte commanda qu'on prist cette pierre, & qu'on la taillast pour la mettre dans place de ce bâtiment: comme on eût frappé dessus avec des marteaux, elle étoit si dure, qu'elle les émoussa du premier coup; & comme on reitera, il sortit une certaine qualité si maligne de cette pierre, qu'elle repoussoit les marteaux, avant même qu'ils appuyassent sur elle. O Dieu, disois-je en moy-même, que voila une ingrate pierre, elle est mal-faite au possible, on la veut polir, & faire servir à un si bel edifice; & elle ne veut ny l'un ny l'autre: Je sentoïis une certaine indignation mêlée de compassion pour cette pierre. On me dit que cette pierre signifioit l'état de la personne, pour qui je priois Dieu. Que les caracteres effacés étoient

les Sacremens qu'il avoit autrefois receus ; & que la grace n'étant plus dans cette ame, elle étoit toute ternie & sans lustre ; qu'au reste s'il eust voulu se laisser manier & tailler au gré de ce Maître Architecte , on luy donneroit place dans ce bâtiment. On m'invitoit à remarquer son endurcissement, qui ne vouloit , & ne pouvoit souffrir aucun secours. Cette veüe me toucha puissamment , & me porta à m'intéresser plus fortement pour son salut.

Quelque temps apres priant la sainte Vierge pour le même homme ; elle me parut avoir de l'inclination pour luy , & m'ordonna de redoubler mes prieres , me témoignant qu'elle vouloit être importunée sur ce sujet. Cela me donna un peu d'esperance, voyant que la Mere de Misericorde vouloit qu'on en prist soin , je jugeay qu'elle ne l'abandonneroit point.

La veille de sa mort, à neuf heures du soir, priant pour luy , j'eus une forte pensée de demander à Dieu qu'il m'envoyast les demons qui étoient pour l'inquieter & tourmenter. Je fus prise au mot, & en même temps , j'en sentis un grand nombre , comme plus de trois cents : toute la nuit & le jour suivant , ils m'importunèrent fort , & à tout moment ils vouloient me quitter ; mais Dieu ne leur permettoit pas. Enfin à dix heures du soir on leur permit, & ils me quitterent d'une grande vitesse , & avec beaucoup de joye ; quelques-uns même de ceux que j'ay ordinairement, vouloient les suivre : mais jem'y opposay , ayant demandé à Nôtre Seigneur permission de leur faire commandement de rester.

Quelque temps apres je vis Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST debout proche du Trône ; la sainte Vierge, saint Michel, sainte Anne & saint Augustin y étoient aussi debout, vis-à-vis de Nô-

tre Seigneur au dessous néanmoins. Là survinrent deux Anges, avec l'ame de ce moribond qu'ils presenterent à Nôtre Seigneur. Cette pauvre ame étoit bien étonnée de se voir si à découvert; mais son étonnement crut étrangement; lorsque le Juge commença de se faire voir d'elle, dans un état pitoyable; car il avoit pour lors la posture d'un criminel; ayant une corde au col, qui sembloit être attachée à une espee de gibet; ses yeux étoient tout noirs & livides, & tout son sacré visage paroissoit défiguré; la robe dont il étoit couvert, paroissoit déchirée en plusieurs endroits. En cette posture il commença à faire ce reproche d'un accent irrité: Hé bien un tel! me connois-tu maintenant? Voy comme tu as m'as traité en scélerat & en criminel: Tum'as jugé, c'est maintenant à moy de te juger. Où sont tes partisans, & tes faux témoins? Te défendront-ils? Non, non; Et je leur feray sentir en son temps, ce que c'est que de s'ataquer à un Dieu. Lors que Nôtre Seigneur parla de la sorte, il s'assit dans le Trône qui étoit là préparé, & prit un visage remply de majesté & de terreur. Ce qui me donna une si grande crainte, qu'il m'est impossible de l'exprimer. Je disois à part-moy: Pauvre homme! que feras-tu? Que deviendras-tu? Comment pourras-tu supporter la colere de ce Dieu irrité?

Etant dans cette peine, je m'aperceus que la sainte Vierge fortifioit ce pauvre moribond; car sans cela, il se seroit infailliblement jetté dans le desespoir. Cette Mere de miséricorde imposa silence aux demons, & leur ôta beaucoup de force pour agir contre ce pauvre moribond. Ensuite dequoy, elle demanda grace pour luy qu'elle reconnoissoit pour un de ses enfans; & plaida sa cause avec des



bontez inconcevables , n'obmettant rien de tout ce qui pouvoit être le moins du monde à son avantage. Cependant Nôtre Seigneur tenoit ferme , & ne se laissoit point fléchir ; representant à sa sainte Mere , l'énormité des crimes de ce malheureux , & son impenitence ; car il paroissoit lors que sa contrition n'avoit pas eu les qualitez necessaires , & qu'il n'avoit pas voulu ouvrir les yeux , pour voir & concevoir son peché tel qu'il étoit. D'autrepart, que n'ayant pas , ou plutôt ne voulant pas avoir la conviction du malheureux état où il étoit, il eût été tout prest de continuer son aveuglement, si sa santé luy eust été prolongée , & ainsi que son regret étoit tres-imparfait : tous ses pechez luy étoient montrez clairement, les desordres qui étoient arrivez par sa faute, les mépris de l'Eglise, & d'un saint Evêque , ses injustices & ses violences en diverses rencontres.

En un mot , on luy reprochoit que son autorité n'avoit servy que pour deshonorer Dieu ; & que luy qui avoit promis de contribuer en toutes manieres à l'établissement de cette nouvelle Eglise ; il avoit fait cependant tout le contraire.

Tout étoit encore dans l'incertitude, à ce qu'il me sembloit. La sainte Vierge pour lors fit signe aux autres de parler : Saint Michel pria Nôtre Seigneur ; mais peu efficacement , ayant été choqué du mépris de Dieu & de l'Eglise : Sainte Anne pria avec plus d'affection , à ce qu'il me parut ; mais cependant le Juge ne disoit pas un mot : Saint Augustin se prosternant à ses pieds , demanda pardon & misericorde pour luy ; & representa à la divine Majesté diverses œuvres de misericorde que ce pauvre homme avoit autresfois pratiquées : Souvenez-vous , Seigneur, de vos promesses , disoit ce Saint

à JESUS-CHRIST ; faites misericorde à celui qui l'a faite autrefois. A même temps la sainte Vierge fit intervenir des ames de Purgatoire ; c'étoient les ames de ceux qui étoient morts les derniers à l'Hôpital ; ils demandoient que puisque leurs corps devoient reposer en même lieu , que leur ame fût unie , & ne fût pas séparée pendant toute l'éternité. Son Ange-Gardien plaida aussi charitablement : Mais ce qui gagna tout , fut la Reine de bonté , laquelle dit : Souvenez-vous Monseigneur & mon Dieu ! que je suis vôtre Mere , & souffrez que la douceur de mon lait que vous avez suçé autrefois , appaise vôtre couroux contre cette pauvre ame.

Dans mon cœur je tréfaillois de joye entendant ainsi parler la sainte Vierge ; mais je fus saisie d'une nouvelle crainte , entendant que Nôtre Seigneur demandoit , sur qui il déchargeroit sa colere : je vis en sa main gauche une petite fiole pleine d'une liqueur bluâtre & rouge , & dans sa droite une verge de fer , au bout de laquelle étoit un foudre terrible. Je pensois en moy-même : Si je m'offre à le recevoir , j'iray tout droit en enfer : Pourtant , s'il luy plaît de ne me pas abandonner , j'espere de m'acquiter de ce rude employ de victime à sa justice. Comme je balançois sur ce que je devois faire , la sainte Vierge me donna du courage , & je m'écriay : Ce sera sur moy , Monseigneur & mon Dieu , que vous déchargerez , s'il vous plaît , vôtre colere. Ce qui fut exécuté aussi-tôt ; & j'y aurois mille fois succombé , si luy même ne m'eût soutenuë.

Cependant la sainte Vierge fit faire une acte de contrition à ce pauvre pecheur , & luy fit donner un arrêt favorable. Il fut condamné à autant d'années de Purgatoire , qu'il avoit demeuré d'heures

en  
de  
qu  
où  
pri  
de.  
doi  
son  
d'é  
T  
ou  
que  
à m  
per  
que  
me  
de c  
de j  
& s  
De  
difo  
D  
deda  
Vier  
de cé  
gran  
en co  
pauv  
secou  
ble a  
Nôtr  
& ell  
fait p  
est pa  
Cela

en Canada. Apres que le moribond eût fait l'acte de contrition, il reconnut la grande misericordè que Dieu luy faisoit, de l'avoir mis dans un lieu où il avoit eu de si fortes aides pour son salut. Les prieres de Monsieur l'Evêque l'ont puissamment aidé. Il me semble aussi que son arrêt porte qu'il ne doit participer à aucunes prieres ou suffrages, que son corps ne soit avec les pauvres, où il a desiré d'être enterré.

Tout cecy s'est passé en l'espace de deux *Miserere* ou environ, selon que je l'ay pû concevoir. Lorsque cela a commencé, il me semble que j'étois assez à moy; mais à la fin je me suis trouvée comme une personne qui vient de l'autre monde. Plût à Dieu que je pussé être persuadée le reste de ma vie, comme je l'ay conçu alors, de ce que c'est que Dieu & de ce que c'est que le peché. Il me seroit impossible de jamais rien faire contre ce Dieu de toute bonté & sainteté.

Depuis son deceds, il m'a semblé que souvent il me disoit qu'il étoit horriblement tourmenté.

Dix jours apres sa mort, faisant mon Oraison dedans l'Hôpital, je sentis la presence de la sainte Vierge, laquelle me fit voir en esprit les tourmens de cét homme. Je les conçus si épouvantables & si grands, que tout ce que je pourrois dire, n'est rien en comparaison de ce qui en est. Mais sur-tout cette pauvre ame me paroissoit dans un abandon de tout secours: ce qui la rendoit, ce me semble, miserable au possible. Elle n'avoit pas connoissance que Nôtre-Dame eût aucune bonne volonté pour elle; & elle participe même tres-peu aux prieres que l'on fait pour elle: même ce peu de participation ne luy est pas sensible, & elle n'en a aucune connoissance. Cela me fit une si grande peur, que je ne sçavois à

quoy me refoudre ; car il me sembla que la sainte Vierge vouloit que je m'offrisse à Dieu pour aider cette pauvre ame à luy satisfaire. La compassion me portoit à la soulager, mais la crainte d'un tourment si terrible m'arrétoit ; & je me persuadois que c'étoit une chose entierement audeffus de mes forces, & même qu'il ne m'étoit pas loisible de m'y offrir, sans avoir demandé congé : mais Nôtre-Dame ne voulut pas recevoir mes excuses, & me fit entendre qu'il n'y avoit non plus de risque à le faire pour lors, qu'en d'autres rencontres où je n'avois attendu ny congé ny conseil. Elle me pressa si fort sur ce sujet, que je ne m'en pûs deffendre, & je m'abandonnay à elle ; afin qu'elle m'offrit à Dieu pour tout ce qui seroit selon son desir, pour le soulagement de cette ame. Aussi-tôt je me sentis comme abandonnée à un tres-grand nombre de démons, qui depuis ce temps-là me font souffrir diversément ; mais avec bien de la violence, & dans l'esprit & dans le corps. J'ay une grande crainte de déplaire à Dieu, & ce m'est un grand déplaisir que le peché soit si imprimé dans mon cœur. C'est l'impression que je ressens ; je voudrois bien qu'il n'y eût plus de peché, & toutefois il me semble que je m'y vois engagée à tout moment.

Lorsque j'eus cette veuë des peines de cette ame, je conçus fort clairement que Dieu la traittoit avec des misericordes infinies ; & entierement audeffus de ce que meritent ses pechez.

Deux ou trois fois du depuis, j'ay veu cette même ame plongée dans cét abîme de tourmens. J'ay un grand desir que la sainte Vierge fasse en la faveur un coup digne de sa puissance & de sa bonté.

## CHAPITRE VII.

*Dieu la santifie par les souffrances des Démons mêmes ; & en étant délivrée , elle ne soupire qu' apres les souffrances pour le prochain.*

**S**aint Ignace Martyr souhaittoit saintement que le feu , que les Croix , que les bêtes , & que même les démons d'enfer , & tous leurs tourmens vinssent fondre sur luy , pourveu qu'enfin il eût la jouïssance de JESUS-CHRIST. *Tota tormenta diaboli in me veniant , tantum ut Christo fruatur.*

Nôtre Catherine de saint Augustin a eu les mêmes desirs , & elle s'y est saintement abandonnée , ayant connu les volontez de Dieu sur elle ; & son adorable Providence ayant pris cette voye pour la santifier : Entendons-la parler elle même.

Le 12. jour de May 1664. dès le grand matin , je sentis comme une armée de démons qui vinrent fondre sur moy ; ils me dirent qu'ils étoient envoyez pour faire les Exercices avec moy : ( Car j'allois commencer ma retraite spirituelle : ) Le Chef de cette troupe se disoit être le Destructeur de la gloire de Dieu ; ils disent qu'ils son gênez , & me prient de les laisser aller. Je sçay bien que je ne suis pas capable de leur causer cette contrainte ; mais je ne puis dans la disposition où je me trouve , desirer que pas un de cette troupe s'en aille ; au contraire , je me sens poussée à souhaitter qu'ils y restent , & qu'ils y operent selon leur rage ; mais toujours selon l'ordre de Dieu. Ils me reprochent que c'est par un orgueil & une presumption insupportable , que je desire qu'ils demeurent chez moy. Il est vray

que je suis pleine de l'un & de l'autre ; mais en ce rencontre il me semble que ce n'est pas ma veuë qui me porte à ce desir , l'unique chose qui me pousse , au moins je me le persuade , c'est que je sens que Dieu veut que je m'y abandonne ; & il ne m'est pas presque libre de faire , ny de vouloir autrement en cela ; il me semble que le Pere de Brebeuf vient ma volonté comme captive & qu'il en dispose.

Le 14. Février 1665. je sentis approcher de moy une si grande foule de démons , qu'elle me sembloit être comme des atomes qu'on voit en l'air à la faveur du Soleil. J'eus une tres-grande frayeur à leur approche ; & a mesure qu'ils venoient aupres de moy , je sentois leur impression tres-fortement. Cela me causa une peine si horrible que je ne puis l'expliquer , & il n'y a point de doute qu'elle ne m'eût été insupportable , sans un secours tres-particulier de Dieu ; lequel je ne ressentois pas néanmoins sensiblement : Au contraire , je me croyois totalement abandonnée de luy. J'eus toutefois recours à luy , & je priay le Pere de Brebeuf de m'aider dans l'état où j'étois. Je sentis incontinent la présence de ce charitable Directeur ; mais ce fut pour redoubler mon affliction , parce que il m'obligeoit de m'abandonner à l'aveugle à la volonté de Dieu ; même à souffrir tout le reste de ma vie que cette troupe , si c'étoit pour la plus grande gloire de Dieu , restât toujourns en moy. Dans une peine aussi grande qu'étoit celle que je ressentois , je m'y abandonnay autant que je le pouvois ; mais il falut me faire une telle violence pour cét acte d'abandon , que je fus toute trempée de sueur ; ensuite de quoy je sentis une tres-grande paix de l'avoir fait ; & il me sembla que d'oresnavant je n'aurois plus de peine à m'abandonner à tout ce que Dieu ordon-

seroit de moy. Au même moment que j'acquiesçay à Dieu, toute cette bande d'enfer se voulut retirer; mais il en resta environ mille qui entrèrent avec regret, & se plainquirent de cette contrainte. Le reste s'en alla en un moment.

Le Samedi veille de Pâques, le 24. Avril 1666, on m'accrut le nombre de mes hôtes, apres que je me fus offerte à Dieu, dans le desir que j'avois qu'il fût moins deshonoré par tant de mauvaises Communions qui se font en ce temps. On m'a prise au mot, j'en suis contente, & ne souhaite en aucune façon sortir de cet état.

Le Samedi avant le Dimanche de la Quinquagesime 1667. on me donna un renfort d'hôtes, & le Mardy au soir je m'en trouvay si remplie, que je pensois en être toute penetree par tous les sens à confusion, sans pouvoir en distinguer le nombre. Leurs operations sont à l'ordinaire, mais plus importuns, à raison de la multiplicité & de la continuité, ce qui me met dans une humeur insupportable à moy même. Je m'e fais violence afin de ne pas paroître telle aux autres. Les démons sont chez moy dans une division perpetuelle, il faut que je souffre leurs querelles & leurs coups; car tout retombe sur moy de temps en temps. On me fait offrir mon état pour la personne qui m'a été recommandée, de laquelle je ressens toujours la resistance, l'ahourtement & l'aveuglement.

A ce propos il est bon de remarquer icy, que quoy que cette charitable fille portât ainsi le poids de la colere de Dieu, & les tentations de quantité de personnes pour lesquelles on la faisoit offrir à Dieu, & pour les pechez desquelles elle souffroit les peines qui leur étoient deuës, comme aussi pour les Ames de Purgatoire; quoy qu'un si grand nombre

de démons exerçassent sur elle leur rage, & la pénétrassent si terriblement de leurs impressions malignes, qu'elle en avoit l'imagination toute corrompue; & tous les sens & l'esprit même tout infecté; de qui la reduisoit souvent comme à un dernier desespoir, se croyant la plus criminelle du monde & digne de mille enfers: Toutefois jamais tout cela n'a paru à qui que ce soit, ny au dedans, ny au dehors de la maison; ayant toujours conservé un entretien si raisonnable, un extérieur si composé, une douceur de paroles & de visage qui gagnoit tellement les cœurs, un air de piété si égal, que toujours elle paroïssoit remplie de Dieu, & qu'elle étoit en tout temps la consolation des desolez, le refuge des affligez, & le conseil de ceux qui en avoient besoin: Ses réponses étoient toujours si prudentes, si Chrétiennes, si Religieuses & si saintes, qu'on la jugeoit être toujours dans le calme d'esprit, & dans une paix de cœur inalterable. Jamais on n'auroit crû qu'elle eût eu tant de combats à rendre contre tant de démons d'enfer, & tant de tentations horribles, dont une seule auroit été capable de vaincre les plus solides & les plus forts esprits. Il est vray que de son naturel elle avoit un tres-bon esprit, un jugement excellent, une grande prudence, une modestie née avec elle; elle étoit sans passion, & toujours maîtresse de soy-même; elle avoit une charité tres-haute pour tout le monde; un courage à tout entreprendre & à ne rien craindre hors le péché. Mais l'Onction du saint Esprit qui relevoit ces rares qualitez naturelles, est ce qui la rendoit vrayement & forte & genereuse, & toujours invincible. Sa patience, son obéissance, son humilité, & la grande conformité qu'elle avoit aux volontez de Dieu, & sa solide



devotion mettoient le comble à sa sainteté.

Le Vendredy Saint de l'année 1667. étant à Tenbres, environ les trois heures apres midy, je sentis, dit-elle, tous mes hôtes sortir, & je me sentis l'esprit entierement libre, & quitte de toutes mes tentations passées. Il me sembla que ce fut Nôtre Seigneur qui les chassa tous, & voulut me donner par cette expulsion, le temps & le moyen de repa- rer ce que les démons m'avoient fait faire par le passé. Je n'ay eu aucune connoissance si c'est pour un temps ou pour toujours; je ne laisse pas de sentir les démons & même quelquefois en voir, mais ils ne font aucune impression sur mon esprit; ils me donnent des coups assez rudes, ils me font des grimaces, ils me menacent & sont enragez contre moy; mais tout cela ne me fait aucune impression; seulement je ressens fort bien leurs coups, quoy que je ne sente pas au dedans de moy leurs operations.

J'ay prié Nôtre Seigneur avec toutes les instances qui m'ont été possibles, de ne pas me donner ce repos d'esprit, s'il étoit moins à sa plus grande gloire, & aux desseins qu'il a eu sur moy de toute éternité. Je me suis offerte à luy pour retourner à mon premier état, & y être le reste de mes jours, dans le desir que sa bonté me donne de souffrir quelque chose pour le prochain; car je ne pretens aucune utilité pour moy, ny aucune récompence de tout ce que j'ay souffert, & de ce que je pourray souffrir à l'avenir. De tout l'étendue de mon ame je me suis sacrifiée, & sacrifie pour être la victime de la divine Justice; & satisfaire, si elle daigne bien m'aggréer, pour les pechez de mes freres. Ce desir est si grand en moy, qu'il me semble que j'en suis toute penetrée. Ce n'est pas que les croix & les souffrances ne

me soient pas sensibles présentement ; mais nonobstant la peine que la nature y ressent , je le les goûte avec une certaine joye qui a quelque chose de l'avidité. Cela n'empêche pas que je ne sois horriblement infidele à Dieu.

Dans mes exercices commencez le 28. Avril , j'ay été portée d'un ardent & vehement desir de souffrir, en sorte qu'il m'a semblé les six premiers jours , que je ne pourrois vivre sans croix , & j'en sentoie une avidité tres-grande : Je n'ay pû pendant tout ce temps m'empêcher de m'offrir à tout ce qu'il plairoit à la divine Majesté. Comme j'avois une pleine liberté , j'ay tâché de ne pas perdre un temps si precieux , pour reparer mon impuissance passée ; les jours ne m'ont duré que des momens ; j'aurois souhaitté d'avoir mille cœurs pour aimer Nôtre Seigneur. Depuis que la tempête est revenue , je n'ay pas laissé de rester dans ce sentiment, quoy que d'une façon qui n'étoit pas sensible. Le dernier jour je me suis sentie pressée & poussée de mon saint Directeur d'écrire les sentimens que Dieu me donnoit pour fruit & conclusion de mes exercices. Ce que je n'ay pû faire sans souffrir une horrible contradiction de mes hôtes qui enrageoient de cela. A chaque moment que j'ay écrit, avec verité , j'en ay ressentey de rudes coups.

## CHAPITRE VIII.

*Elle voit une croix mystérieuse qui l'anime encore aux souffrances, & les Saints du Paradis s'intéressent pour faire rentrer les démons chez elle.*

**L**A nuit du second jour de May 1667. étant endormie, dit-elle, je vis en songe une grande croix qui avoit comme les arbres, des racines fort profondes; & de ses bras sortoient plusieurs branches, qui sembloient embrasser tout le monde. Elle s'élevoit jusqu'au Ciel; elle me parut d'une matiere fort belle & pretieuse; mais elle étoit toute salie, comme seroit une robe d'une pretieuse étoffe, qui seroit couverte de bouë & d'ordure; ses branches étoient en divers endroits toutes sèches, & même plusieurs me paroissoient comme coupées. Je sentis un grand desir de remettre cette croix dans son premier lustre; car dans mon réve je disois à part moy, cette croix assurément n'est autre que la croix de Nôtre Seigneur, il faut que je la nettoye, s'il m'est possible. Je m'approchay donc avec respect, dans le desir d'ôter cette bouë qui couvroit ainsi cette croix. Je dis en moy-même, si je puis en nettoyer un petit morceau, je prendray courage & je monteray par tout. Comme je me mettois en devoir de commencer, j'apperçu Nôtre-Dame, laquelle m'ayant regardé en souïrant, me dit: Ma pauvre fille! tu entreprends une chose de laquelle tu ne viendras pas à bout; mon Fils seul peut te le faire faire. Je me retiray avec regret de ne pouvoir venir à bout de mon dessein; & je priay la sainte

Vierge de me pardonner si j'avois été trop temeraire. La peine que je ressentis, voyant que je ne pouvois pas nettoyer cette croix, me réveilla, & pour lors je me trouvay sans croix & sans autre chose.

A minuit, je fis mon Oraison avec beaucoup de paix : Je passay le reste de la nuit dans de continuelles offrandes de moy-même à la divine Majesté. Je priay fort instamment la sainte Vierge, mon Ange & mes Patrons, de me donner à Nôtre Seigneur pour faire & souffrir tout ce qu'il luy plairoit. Je m'offris souvent à la croix, & luy fis toutes les caresses dont mon pauvre cœur est capable. Il me sembla qu'il n'étoit pas juste, qu'étant née le jour de la sainte Croix, je vive & meure autrement que crucifiée; j'en ressentis de tres-grands & puissans desirs, jusqu'au commencement de la Messe du Reverend Pere Châtelain, que me trouvant tout d'un coup investie d'une grande troupe de démons; je commençay à beaucoup apprehender; car je sentoisi qu'ils étoient-là avec beaucoup d'empressement à qui entreroit des premiers; & plus la Messe s'avançoit, plus ma peine redoubloit. Je ne laissay pas néanmoins de m'offrir, & de me joindre aux sentimens du Pere qui celebrait.

Le 3. May 1667. j'eus une veuë & un sentiment fort pressant de la presence de J E S U S- C H R I S T, de la sainte Vierge, de saint Joseph, saint Pierre, saint Simon Apôtre, saint Augustin, saint Policarpe, des saintes Catherines Martyre, & de Sienne & de Genes, de mes saints Anges, du Pere de Brebeuf & de la Sœur Marie de Coutance, & de plusieurs autres desquels je n'ay eu aucune connoissance distincte. Ces premiers que je connoissois, m'offroient sans cesse à Nôtre Seigneur, quelquefois à Nôtre-Dame; & il me semble qu'ils pretendoient disposer de moy,

com  
me r  
lu ob  
m'of  
conve  
ner m  
sein,  
cela r  
toute  
que l  
je n'e  
Et lon  
dant  
cette  
moy,  
lemen  
tant q  
accor  
apres  
Sacer  
la con  
qu'ils  
& me  
nent é  
la bri  
gions.  
Alo  
Joseph  
stin vo  
ces, pe  
Dieu.  
Anges  
Couta  
Magic  
Gardie

comme de leur bien propre. Chacun plaidoit pour me renvoyer les démons, comme s'ils avoient voulu obtenir grace à diverses sortes de pecheurs; ils m'offioient à Dieu pour souffrir, afin d'impetrer la conversion de ces ames; ils m'encourageoient à donner mon consentement, & à me joindre à leur dessein, m'assurant qu'ils auroient soin de moy. Tout cela ne me satisfaisoit point du tout; j'y acquiesçay toutefois le mieux qui me fut possible, à condition que les démons ne rentreroient point du tout, que je n'eusse demandé l'agrément à mon Confesseur. Et lorsque je fus communier à la Messe, apprehendant qu'au moment que je recevrois Nôtre Seigneur cette troupe infernale que je sentoisi au tour de moy, ne rentrât en même temps, je dis absolument que je ne consentois point à cela; jusqu'à tant que j'en eusse obtenu le congé, ce qui me fut accordé; car les démons ne rentrèrent que le soir apres six heures & un quart. J'étois devant le saint Sacrement, comme une personne prête de recevoir la condamnation d'un supplice tres-rigoureux. Lors qu'ils rentrèrent, ils firent un horrible tintamarre, & me firent en même temps ressentir quelles peuvent être leurs operations, quand Dieu leur lâche la bride: Il me sembla qu'ils étoient quatre legions.

Alors les Saints se diviserent par bandes, saint Joseph, saint Pierre, saint Simon & saint Augustin vouloient que j'eusse trois ans de mes souffrances, pour les Prêtres & les personnes consacrées à Dieu. Sainte Catherine Martyre, le dernier des Anges qui m'a été donné, & la Sœur Marie de Coutance demandoient trois ans pour les Sortiers, Magiciens & Athées: Saint Policarpe, l'Angel Gardien, sainte Catherine de Sienne & le Pere de

Brebeuf trois ans pour les voluptueux, impudiques, ivrongnes, & autre sorte de sensuels. Puis tout d'un coup ils demanderent encore trois ans pour les superbes & personnes sans charité. La sainte Vierge me sembla fort agréer cela; mais Nôtre Seigneur témoignoit comme avoir peine a me renvoyer les démons, disant que c'étoit luy qui les avoit chassé, & de là je connus qu'il me laissoit libre de choisir quel état je voudrois, ne voulant en rien du tout me contraindre: Cette bonté de Nôtre Seigneur me gaignoit entierement, & me porta à m'abandonner absolument à tout ce qui luy seroit le plus agreable. Je me sentoie fort sollicitée à cét abandon, par cette compagnie que je sentoie proche de moy. Mais la nature combattoit d'autre part tant qu'elle pouvoit, pour éviter le mal qu'elle sentoie present & pressant.

Des Saints & Saintes dont j'avois connoissance, il n'y eut que sainte Catherine de Genes qui ne demanda rien; elle étoit là dans un profond recueillement, & comme témoin avec les autres de ce qui se passoit. Cela dura pendant toute la Messe.

Notez qu'une circonstance tres-considerable en ce rencontre est, que la Mere Catherine de saint Augustin n'ayant ce jour-là pû parler de tout ce que dessus à son Confesseur, qu'environ sur les cinq heures & demie du soir, qu'elle n'eût que le loisir de luy dire ces paroles: Enfin, mon Pere, tout dépend de vous; c'est à vous d'examiner si je retourneray en mon premier état, ou non, n'ayant pas le temps de s'expliquer davantage: à cause qu'elle s'en alloit lire au Refectoire. Son Confesseur jugeant à propos de remettre au lendemain la détermination du tout, afin d'examiner plus soigneusement cette affaire, & de la recommander à

Dieu,

Dieu,  
ce; il  
main,  
Nean  
vint u  
peut-é  
l'Inver  
& le jo  
stin, p  
nant b  
jour d  
JESUS-  
fesseur  
de Die  
der cor  
cremer  
dessus,  
tre Sei  
Maître  
plaisir  
même r  
qui en  
donné  
Confes  
resolut  
Confes  
fille, j  
vous m  
(mon c  
affaire  
hôtes r  
à six hé  
que j'y  
Confes  
luy mé

Dieu, comme elle étoit de très-grande conséquence; il dit à cette bonne Religieuse. Ce sera pour demain, ma fille, que nous examinerons tout cela. Néanmoins le Confesseur s'en retournant, il luy vint une forte pensée que Nôtre Seigneur avoit peut-être choisi ce jour-là, qui étoit la Fête de l'Invention sainte Croix, troisième jour de May, & le jour de la naissance de la Mere saint Augustin, pour luy faire retrouver sa croix, se ressouvénant bien qu'elle avoit été délivrée de ses hôtes le jour du Vendredy Saint, jour de la Passion de JESUS-CHRIST. Quoy que c'en soit, le même Confesseur apres avoir recherché en vain un homme de Dieu, qu'il consultoit souvent pour luy demander conseil là dessus, il s'en alla devant le saint Sacrement; & là en même temps qu'elle marque cy-dessus, à six heures & un quart, il la presenta à Nôtre Seigneur, & il l'abandonna à ce que ce cher Maître jugeroit le plus pour sa gloire & son divin plaisir, s'y abandonnant soy-même. Ce fut en ce même moment que les démons rentrerent en elle, qui en fut grandement surprise, n'y ayant point donné son consentement, & s'étant séparée de son Confesseur dans le dessein qu'ils en remettroient la résolution au lendemain matin; auquel temps son Confesseur ayant été la voir, & luy ayant dit: Ma fille, je viens icy pour la décision de l'affaire que vous me proposâtes hier au soir: Il est trop tard (mon cher Pere, luy repliqua-t'elle) car c'est une affaire faite dès hier au soir, que tous mes anciens hôtes rentrerent en moy. A quelle heure, ma fille? à six heures un quart (répondit-elle) sans toutefois que j'y eusse donné mon consentement. Alors son Confesseur luy raconta comme il y avoit consenty luy même pour elle, sçachant bien sa disposition;

quoy qu'il ne s'attendoit pas que l'exécution en eût été si prompte, ny faite à l'heure même.

Notez de plus que les douze années ont été changées en douze mois, car elle mourut douze mois apres cette vision. Aussi JESUS-CHRIST ne dit rien touchant cette circonstance que ces Saints renfermoient dans leurs demandes, & les Saints ne savent pas l'heure de la mort des hommes.

## CHAPITRE IX.

*Paët qu'elle fait avec JESUS-CHRIST:  
Et la sainte Vierge luy fait faire un vœu  
de faire tout à la plus grande gloire de Dieu.*

**D**Ans les derniers Exercices qu'elle avoit faits, le Pere de Brebeuf luy ordonna de faire le paët qui suit avec JESUS-CHRIST: Mon Dieu & mon aimable Redempteur JESUS-CHRIST! dans le desir que vôtre bonté infinie me donne d'être fidele aux desseins qu'a eu de toute éternité vôtre saint Amour sur moy; je prens la hardiesse, quoy que tres-indigne, de faire un paët & accord avec vous, ô mon tout aimable Seigneur! par lequel paët & accord je desavouë & renonce absolument, & pour toujours à tout ce que les démons opereront en moy, contraire à vôtre divine Majesté: Que si ma bouche étoit si malheureuse que de s'ouvrir pour proferer des blasphêmes & des impietez contre vous, mon Dieu! ou contre vôtre honneur, je proteste en vôtre divine presence, & en la face du Ciel & de la terre; que dès à present je m'en dédis, j'y renonce, & je pretens que lors même que les démons se serviront de ma langue pour un

si matt  
rablem  
ait plus  
jesté,  
pour le  
Que si  
leur pe  
rage; je  
eun con  
deman  
veur, p  
sion leu  
dés à p  
l'éterni  
ray à no  
qu'ils n  
de vôtre  
dront,  
ment.  
neur qu  
petits &  
poser co  
rendre a  
titres. I  
selon vô  
6 mon I  
je ne fa  
dois, &  
Je sup  
ma tres-  
chaste E  
qui sont  
norer de  
dis-je, c  
de vous



si mauvais usage, mon cœur vous donne incomparablement plus de loüanges & de benedictions, & ait plus de respects mille fois pour vôtre divine Majesté, que ces malheureux esprits n'imprimeront pour lors en moy même des sentimens contraires: Que si par un ordre de vôtre divine Justice, vous leur permettez d'exercer sur mon corps toute leur rage; je proteste que je ne veux jamais y donner aucun consentement ny agrément. Plûtôt je vous demande mille morts; & je vous conjure, mon Sauveur, par vôtre infinie misericorde, que la confusion leur en demeure éternellement. Je reconnois dès à présent, comme j'espere le faire dans toute l'éternité, que toutes les resistances que j'apporteray à ne pas obeir aux démons, & aux tentations qu'ils me feront ressentir, sont & seront les effets de vôtre pure misericorde & bonté qui me soutiendront, sans laquelle je succomberois à chaque moment. Je reconnois aussi que le plus grand honneur que vous me scauriez faire, est d'aggréer mes petits & indignes services & souffrances, & en disposer comme bon vous semblera, sans jamais m'en rendre aucun salaire; tout vous étant dû par infinis titres. Disposez de moy dans le temps & l'éternité, selon vôtre bon plaisir. Que je vous aime seulement, ô mon Dieu! & je suis trop contente. Que jamais je ne fasse rien indigne de cet amour que je vous dois, & je suis trop riche.

Je supplie très-humblement vôtre sainte Mere, ma tres-honorée Dame & Maîtresse; son digne & chaste Epoux, les saints Anges, & tous les Saints qui sont au Ciel, sur-tout ceux qui daignent m'honorer de leur protection speciale; je les prie tous, dis-je, de vous presenter ces desirs de mon cœur, & de vous faire agréer ce pact que je prens la har-

diessé de faire avec vous , dans tout le respect , l'amour , & la confiance dont mon ame est capable ; vous suppliant encore un coup , ô mon Jesus ! de recevoir ces desirs , & d'aggréer que tous les mouvemens de mon cœur , & les agitations de mes arteres & de mes veines , les respirations que je feray , soient autant de momens & des mouvemens qui vous témoignent le desir que j'ay d'être inséparablement soumise à vos ordres , dans le temps & l'éternité. Quelques choses que les démons , ou mon amour propre me puissent inspirer de contraire à cette volonté , je les desavoué & j'y renonce absolument & irrevocablement ; voulant que vous seul , ô mon Dieu & mon Tout ! soyez maître absolu & unique de mon cœur , de mes desirs & de moy-même ; ne voulant vivre & mourir qu'en vous & pour vous. Amen. Le 5. May 1667. Marie Catherine Joseph de saint Augustin.

Catherine étoit son nom de Baptême ; elle prit le nom de S. Augustin le jour de sa profession à Bayeux ; elle prit le nom de Marie , quelques mois apres son arrivée en Canada : sçavoir , le 17. de Septembre 1648. jour auquel la sainte Vierge Mere de Dieu reçut le nom de Marie : par devotion à saint Joseph , elle reçut son nom , lors qu'elle fut confirmée l'an 1659.

Dés l'année 1665. elle avoit fait un vœu de faire tout ce qu'elle connoitroit être à la plus grande gloire de Dieu : comme sainte Therese , saint François de Sales & quelques autres saintes Ames l'ont fait , & prudemment & saintement ; & comme l'avoit fait aussi son Directeur celeste , le Pere Jean de Brebeuf. Voicy ce qu'elle même en écrit.

Le jour de la Purification de Nôtre-Dame , je sentis un grand desir que mon cœur fût purifié de tout ce qui déplaisoit à Dieu. Je sentis pour lors

la presence de Nôtre-Dame, & je m'entretins avec elle dans une grande confiance. Apres plusieurs colloques, je la priay de me vouloir presenter à son Fils; car je luy disois que venant de sa main, il ne me refuseroit pas. Elle m'accorda ce que je luy demandois, & me poussa à m'offrir d'une façon particuliere à sa divine Majesté. Elle me fit faire un vœu sans que j'y fîsse aucune reflexion, si je le pouvois & si je le devois faire. Ce vœu est de faire tout ce que je connoîtray être de plus parfait & à la plus grande gloire de Dieu; sans qu'aucune consideration m'en puisse empêcher. Je n'y fis pour lors aucune reflexion, n'étant pas à moy en ce moment là; car cela se passa fort promptement. Or apres je me voulus dédire de ma promesse, mais je ne le pus. Je priay seulement la sainte Vierge qu'elle trouvât bon que cette promesse ne me donnât point d'autre obligation, que celle que jugeroit mon Confesseur, ne m'étant pas libre de rien faire, sans sa permission & son conseil.

. Ensuite son Confesseur ratifia tout ce qu'elle avoit promis.

---

## CHAPITRE X.

*Elle souffre épouvantablement pour une personne abîmée & endurcie dans ses pechez.*

**M** Onseigneur son Evêque luy ayant recommandé de prier Dieu pour une personne qu'il ne luy nommoit pas, elle s'y employa fidelement & fortement, Dieu luy faisant connoître & la personne, & l'état pitoyable de sa conscience, & la dureté de son cœur. Voicy comme elle en parle.

Le jour de sainte Magdeleine 1666. ayant commencé une neuvaine pour une personne laquelle m'avoit été recommandée par Monseigneur l'Evêque ; j'y sentis beaucoup d'opposition de la part des démons qui étoient proche de moy. Le 23. environ à deux heures du matin, priant avec affection pour cette personne, j'apperçus proche de moy le feu Pere Paul le Jeune, lequel me la recommanda fort, & me témoigna que je luy rendrois un service fort agreable, si je me voulois offrir à Dieu pour cette personne. Je ne fis aucune réponse ; mais je m'adressay au Pere de Brebeuf, pour luy demander qu'il me fist connoître ce que je devois faire: Je m'adressay aussi à la Sœur Marie de Coutance, & la priay ; & il me sembla que l'un & l'autre me laissoient libre de le faire, ou de ne le pas faire ; me donnant à connoître que l'état où cette offre me mettroit, seroit un état tres-penible à la nature. Il me sembloit aussi que cette personne leur étoit indifferente. Je ne pris aucune resolution ; seulement je dis à Dieu que je suivrois sa volonté de tout mon cœur, lorsqu'elle me seroit manifestée par ceux qui me tiennent sa place. Depuis ce moment jusqu'à ce que j'eussé parlé à mon Confesseur, j'apprehenday beaucoup d'être obligée de rentrer dans l'état precedent. Mon Confesseur m'ordonna de m'abandonner ; par le moyen du Pere de Brebeuf, à tout ce qui seroit à la plus grande gloire de Dieu, pour le bien de la personne qui m'avoit été recommandée ; ce que je ne fis qu'avec bien de la peine.

Aussi-tôt que j'eus communiqué le Samedi 24. ayant encore la sainte Hostie dans la bouche, je sentis que l'on commandoit à tous les démons, qui depuis quelque temps ne faisoient que m'accompagner au dehors, de rentrer ; & dès ce moment ils

commencerent d'operer en moy divers sentimens d'impieté, d'impureté, de haine contre Dieu ; un endurcissement de cœur étrange, de gourmandise, avec un dégoût furieux de ma vocation, & tout cela continuoit sans relâche.

Depuis ce temps-là j'ay été une fois transportée au lieu où est cette sainte personne. Je la vis d'un visage fort défiguré. Le démon avoit envie de la faire écraser par le tonnerre, qui pour lors étoit grand: J'apprehendois pour elle, quoy que j'eussé bien souhaité que Dieu l'eût un peu brûlée, pour la faire rentrer en elle-même. Il me sembloit que le Pere de Brebeuf luy donnoit de bonnes pensées, & des desirs de sortir de son état ; mais je voyois son cœur qui s'endurcissoit, ayant un entier acquiescement aux divers mouvemens que les démons luy faisoient ressentir.

Le 16. de Decembre je fus poullée par le Pere de Brebeuf à faire une neuvaine en l'honneur de la sainte Vierge, pour luy demander qu'elle éclairât par le merite des saintes dispositions qu'elle avoit eues, lorsqu'elle portoit JESUS-CHRIST dans ses entrailles, le cœur & l'ame de la personne qui m'étoit recommandée particulièrement depuis plusieurs mois : Le desir que j'avois de la totale conversion de cette ame, me faisoit offrir pour elle, comme l'on dit, corps & ame ; rien ne me coûtoit, pourveu qu'elle fût telle que Dieu la desire. Je fis la neuvaine assez rigoureusement, ne m'épargnant non plus de mon côté, que mes hôtes ne m'éparagnoient pas de leur part ; car par l'ordre de Dieu ils faisoient bien leur devoir en ce point.

Ce qui me penoit le plus pendant cette neuvaine, étoient les traits penetrans que son endurcissement faisoit rejaillir sur moy ; ce que je ressentis si vive-

ment, qu'avec verité je ne sçache pas avoir souffert des tourmens pareils à ceux-là.

La veille de Noel je connus tres-clairement que la Sainte Vierge luy vouloit faire voir un trait de sa merveilleuse bonté, en luy procurant de fortes graces, pour sortir d'un état si malheureux: mais au lieu d'ouvrir son cœur pour les recevoir, elle les rebutoit toutes: il me sembloit que ce cœur non seulement n'étoit pas ému ny touché de ces bonnes inspirations; mais même qu'il les prevenoit, afin qu'elles ne peussent faire aucune impression sur luy. Tout me sembloit retomber sur moy; & j'éprouvois une pareille disposition, avec cette difference seulement, que cet endurcissement me causoit beaucoup de peine, nonobstant l'agrément qu'il me sembloit que les démons m'y faisoient donner, & pour elle je voyois qu'elle n'avoit que de la joye de cet état.

Le premier jour de l'an 1667. toute la nuit je fus fort tourmentée à l'occasion de la même personne, & pour éviter que l'effort de la tentation d'impiété ne me fût condescendre à quelque chose de contraire aux volontez de Dieu, je passay presque la nuit à prier Dieu ou à le vouloir faire. J'avois un panchant si horrible au peché, que vers les deux heures ne sçachant plus quel remede y apporter, je m'en allay dans un emportement d'esprit le plus grand du monde, faire la discipline avec une espee de cruauté. J'étois comme folle par la violence que je me faisois pour ne pas acquiescer aux volontez des démons. Apres avoir bien châtié mon corps, j'allay devant le saint Sacrement, où apres avoir été environ une heure dans de pareilles dispositions, que celles de la nuit, m'approchant de la petite crèche où étoit l'Enfant JESUS entre les bras de sa

sainte Mere, & mon cœur ayant pour lors un peu de calme, je commençay à le décharger à ce divin Enfant, & luy representant ma peine, je le priay avec tendresse d'avoir compassion de ma misere. Il me sembla qu'il me demanda ce que je voulois, à quoy je repartis que je demandois mes êtreines; mais que j'entendois par ces êtreines, demander l'entier changement de la personne pour qui je souffrois, sans vouloir diminution de souffrance. J'apperceus dans ses mains un papier écrit en trois sortes de caracteres, que je connus être de l'Hebreu, du Grec & du Latin; & ce papier contenoit tous les pechez de cette personne. Il me dit: Qui me satisfera donc pour tous ces crimes? Je disois en moy-même: Ce sera vous, mon Jesus, par vôtre amour & vos merites infinis! Il répondit à ma pensée que cela ne suffisoit pas, parce qu'il falloit qu'on fist de son côté quelque chose. Je me sentois poussée à satisfaire pour tous ces pechez, & le Pere de Brebeuf m'y encourageoit; ce que je fis d'une grande affection: J'eussé bien desiré que l'on m'eût donné le papier, afin de le brûler; mais on ne le voulut pas. L'Enfant Jesus accepta l'offre que je luy faisois de souffrir; mais il dit que le papier ne pouvoit pas être effacé, avant que la personne le voulût; de sorte que je ne le pûs obtenir, ce qui m'affligea fort. Je continuay de l'importuner; & comme j'étois poussée d'un grand zele pour le salut de cette ame, je me servois de tout ce que je pouvois m'imaginer pour le fléchir, sans que pour lors il me fût libre de faire autrement. Je restay jusqu'à quatre heures & demie à faire mes instances; & pour lors je changeay tout d'un coup de batterie, ayant des sentimens opposez que mes hôtes me donnoient.

Depuis ce temps je me suis sentie accablée sous un poids épouvantable, & j'avoué que je ressens la rigueur de la justice divine d'une façon si terrible, que tous les tourmens imaginables me semblent tres-doux au prix de celuy-cy; & cependant on veut que j'aye un entier agrément pour cet état. Les démons me tourmentent extrêmement pour me faire consentir à l'impureté, & je me suis trouvée souvent comme une personne qui expire dans une espece de rage pour la grande violence que je souffre; parce qu'il ne faut rien accorder de ce que l'on demande de moy, quoy que souvent ce soit tres-peu de chose.

Le second jour de Janvier, en disant Matines avec la Communauté, je fus si violemment tentée, que j'en étois quasi au desespoir. Apres les Matines, je me fâchay contre moy même, & je promis à Notre Seigneur que si-tôt que je serois sortie du Chœur, je domterois ce miserable corps rebelle à la loy de l'esprit. Ma prétention étoit de me dépouïller, de me jeter & de m'enfoïir dans la neige, & y demeurer si longtemps, que j'en fusse contente pour une bonne fois. Comme j'étois en devoir d'exécuter mon dessein, il me vint en pensée que je ne devois pas faire cela sans congé: De sorte que jusqu'à ce que je l'eüssé demandé, je me contentay de me mettre seulement dans la neige jusqu'à la ceinture, & d'y rester environ deux *Miserere*. Le reste de la nuit je fus un peu plus de repos qu'à l'ordinaire.

Le lendemain mon Confesseur m'ordonna de commencer une neuvaine à l'honneur en l'Enfant JESUS pour la personne recommandée.

Un peu avant la Fête du saint Sacrement, le Pere de Brebeuf m'avoit derechef fait connoître les re-



stances qu'apportoit cette personne aux inspirations du saint Esprit, & que malgré les mouvemens qu'elle avoit de sortir de son état, elle sembloit s'y vouloir davantage enfoncer. Depuis ce temps, il m'est arrivé deux ou trois fois que priant pour la même ame, il m'étoit avis que la tres-sainte Vierge témoignoit desirer avec ardeur sa conversion; mais elle me faisoit entendre qu'il faloit un peu de correspondance, laquelle venant à manquer, il n'y avoit pas moyen de rien faire pour elle.

J'ay veu une fois cete même personne qui méprisoit indignement le Sang de JESUS-CHRIST; & l'endurcissement de son cœur me paroissoit tres-clairement. Il me sembloit qu'elle étoit dans l'Eglise devant l'Image du Crucifix; que là ressentant que ce divin Sauveur luy dardoit quelques flèches pour la toucher, elle se roidissoit contre & détournoit sa pensée, autant qu'il luy étoit possible. Il me parut que de ce Crucifix il rejaillissoit du sang des playes qui alloit sur elle; mais elle me paroissoit impenetrable. Cela me toucha si fort, que pleurant fort amerement je conjurois de toute mon ame la bonté & misericorde de Nôtre Seigneur, d'amolir un peu ce cœur. J'apperceus alors quelques gouttes qui la penetraient un peu; ce qui luy donna un desir de sortir de son état, & la fit refondre sur elle à se faire violence: Mais peu apres s'étant laissée aller aux tentations du démon, elle me parut dans un état encore pire qu'auparavant. On me fait toujours continuer à m'offrir pour elle.

## CHAPITRE XI.

*Elle s'offre pour une personne appelée de Dieu à la Religion, qui fut infidelle à sa vocation.*

**N**On seulement cette bonne ame penetrait souvent les cœurs de ceux qui luy parloient, & même des absens ; mais souvent elle penetrait dans l'avenir les choses les plus éloignées qui ne pouvoient être préveuës que de Dieu seul, & dont l'insuë a fait paroître la verité de ses connoissances.

J'eus par diverses fois, dit-elle, citant le jour du mois & de l'année ; une forte impression de prier Dieu pour une telle personne. La premiere fois il me sembla que c'étoit son Ange-Gardien qui me prioit d'en prendre soin. Les autresfois le Pere de Brebeuf se mettoit de la partie, & ils me firent voir un état déplorable où cette personne tomberoit indubitablement, si elle prenoit le parti du monde, étant appelée à la vie religieuse. Je voyois cela comme une chose presente, & quoy que d'un côté j'eusse beaucoup de compassion pour elle ; d'autre côté toutesfois les démons m'ôterent l'envie que j'avois de prier Dieu pour elle, & me firent plusieurs fois des reproches de la trop grande facilité que j'avois à croire les veuës de mon imagination. Veux tu penetrer dans les secrets de Dieu, me disoient-ils : qui sçait, si ce n'est luy, ce qui est futur ? y a-t'il de la charité dans l'entretien de ces pensées ? Pourquoy regarder comme coupable une personne innocente ? Et disoient ainsi diverses paroles de cette nature ;

qui b  
impre  
je ten  
espec

Le  
ces in  
ventat  
afin q  
gratit  
que ce  
mis sa  
pouvo  
nomm  
mon d  
condit  
chargé  
le en e  
voulo  
donne  
noit co  
mer. I  
ce n'av  
qu'elle  
que le  
toutes  
futures  
Pere m  
pas, m  
vantage  
premier  
terrassé  
fois-je a  
ôte ces  
ce pour

qui bien loin de causer en moy aucune bonne impression pour elle , au contraire faisoient que je sentoits à son égard beaucoup de rebut , & une espece d'éloignement , même à y penser.

Le 14. May Dieu m'ayant fait connoître ses graces immenses sur moy ; & mes ingraturités épouvantables ; m'étant adressée au Pere de Brebeuf, afin qu'il m'enseignât le moyen de reparer mes ingraturités envers le saint Esprit, il me fit entendre que ce seroit de luy procurer des épouses : Je promis sans aucune peine de m'y employer de tout mon pouvoir ; & m'adressant au saint Esprit je luy en nommay une ; le priant qu'il luy plût en cela agréer mon desir. Il sembla qu'il en étoit content ; mais à condition que je portasse sur moy , & que je me chargeassé de ce dont elle devoit être accablée , si elle en étoit atteinte. Ne sçachant pas ce que cela vouloit signifier , je le supplay de me le vouloir donner à connoître : Alors il me sembla qu'il donnoit commission au Pere de Brebeuf de m'en informer. Le Pere me dît que pour en faire une épouse, ce n'avoit pas été le dessein du saint Esprit , & qu'elle s'en devoit rendre indigne. Je dis au Pere que le saint Esprit avoit assez de pouvoir pour ôter toutes les oppositions qui se trouvoient presentes & futures en elle ; & que je le priois de le faire. Le Pere me répondit que la grace ne luy manqueroit pas , mais que la nature & la cupidité auroient l'avantage audeffus de la grace ; qu'elle se rendroit aux premières attaques du peché ; & qu'elle en seroit terrassée dès le commencement. Mais quoy , disois-je au Pere , n'y a-t'il pas moyen , ou qu'on luy ôte ces grands obstacles , ou qu'on redouble la grace pour la fortifier dans les occasions ? Il me fit en-

tendre que la Justice de Dieu en avoit disposé autrement, pour de tres-justes raisons qu'il appor-  
 J'insistay; je priay donc le Pere de trouver un au-  
 tre moyen, parce que je ne pouvois desister du de-  
 sir de donner en cette personne une épouse au saint  
 Esprit. Je luy disois tout ce que mon esprit animé  
 du desir du salut de cette ame, étoit capable de con-  
 cevoir. Je fus environ un demy quart-d'heure sans  
 sentir de réponses du saint Esprit, ce qui redoubloit  
 tout ensemble & ma crainte & ma peine. Enfin apres  
 quelque temps, il me sembla que le saint Esprit me  
 disoit interieurement qu'il étoit à propos que cette  
 personne ressentit la rebellion de la chair, & les  
 suites que cause le peché; que neanmoins si je vou-  
 lois me donner & m'abandonner pour elle, il luy  
 donneroit des graces plus abondantes. Je restay  
 comme interdite, ayant une peine extrême à me re-  
 soudre à cette offrande. Je doutay si ce ne seroit  
 pas un piege que le démon m'auroit tendu. Le Pe-  
 re de Brebeuf m'assura que non, & que ce seroit  
 mon Confesseur qui me détermineroit là dessus. Je  
 restay depuis ce temps-là comme en une espee d'a-  
 gonie; & tout ce que je pû faire, fut de dire com-  
 me Nôtre Seigneur au Jardin des Olives, chan-  
 geant le mot de Pere à celuy d'Esprit Saint: Esprit  
 d'amour, que ce calice passe de moy! toutefois vô-  
 tre volonté soit faite, & non pas la mienne.

Le 15. May, mon Confesseur m'étant venu par-  
 ler, après que je luy eû rendu compte de tout, il  
 m'obligea de m'offrir à la divine Justice, pour la  
 personne susdite, & m'y abandonna luy-même, se-  
 lon qu'il en devoit déterminer. Sortant d'avec luy,  
 j'allay dans nôtre Chœur devant le saint Sacrement,  
 suivant l'ordre qu'il m'en avoit donné; & luy dans  
 l'Eglise, pour dire le mot; & au moment que j'eus

sequi  
 tement  
 purer  
 n'y a  
 çon  
 qu'in  
 Le  
 obsta  
 si unie  
 plus q  
 mée e  
 Le  
 nauté  
 mence  
 je sen  
 tois en  
 gratit  
 ne fût  
 plainte  
 sur ce  
 vroit n  
 neral  
 des au  
 comm  
 tu as  
 mome  
 me ref  
 re; &  
 que je  
 j'étois  
 faire  
 deût é  
 le prof  
 mais a  
 toit la

acquiescé, la tentation de l'impureté me revint fortement comme auparavant ; excepté que ce ne fut purement que la nature qui agilloit ; les demons n'y ayans autre part , & n'y cooperans qu'à la façon qu'ils font aux grandes tentations , n'agissant qu'interieurement & imperceptiblement.

Le 19. May , elle dit à son Confesseur , que non-obstant ce redoublement d'épreuve , elle demeuroit si unie à Nôtre Seigneur , qu'elle sembloit ne faire plus qu'une chose avec luy , & être toute transformée en luy.

Le 16. May, recitant Matines avec la Communauté ; il me semble que lors que les Leçons commencerent , je sentis proche de moy Nôtre-Dame ; je sentis aussi la présence du Pere de Brebef. J'étois encore beaucoup touchée de la veüe de mes ingratitude ; & il me semble que craignant que ce ne fût un sujet de distractions , j'en fis une petite plainte à la sainte Vierge. Elle rassura mon esprit sur ce sujet , & me dit : Que seroit-ce , si tu découvrois non seulement toutes tes ingratitude en general , & plusieurs en particulier , mais aussi celles des autres ? Et non seulement celles que tu as commis contre le saint Esprit , mais aussi celles que tu as commis envers mon Fils & moy ? Au même moment j'en eus une veüe si épouventable , que je me ressentis comme renversée d'un coup de tonnerre ; & il me semble que sans un petit coup de faveur , que je sentis qu'elle me donnoit sur l'épaule droite , j'étois écrazée. Elle me fit entendre que je ne devois faire nullement état que ce qui me restoit de vie deût être employé pour mon-salut , mais tout pour le profit de mon prochain ; que je n'eusse plus désormais aucune veüe pour moy. Je conceus qu'elle auroit la bonté de prendre soin de moy. Elle me dit ,

que son dessein, lors qu'elle me redonna la vie, avoit été afin que je l'employasse entièrement pour le salut du prochain. Elle m'ordonna de prendre un soin particulier de nos enfans, & de veiller à ce que l'Esprit du siecle ne prenne pas l'empire dans leurs cœurs. Cette veuë dernière de mes infidelitez, avec ce qui a precedé, à cause un tel ravage en moy, à l'égard du corps, que je me sens comme si j'avois été brisée entre deux meules; & je n'agis que par la force que l'on me donne.

Le 14. Decembre, étant au cœur à sept heures du soir, priant la sainte Vierge pour la même personne, je vis proche d'elle plus d'une douzaine de demons, qui étoient prêts de luy livrer un fâcheux combat. Ils se réjouissoient fort dans l'attente qu'ils avoient d'exécuter leur mauvais dessein, rendant cette personne obeissante à leur volonté. J'eus une veuë si claire du malheur où elle alloit tomber; que mon cœur en fut touché de compassion; & je sentoie un desir de la pouvoir délivrer de ce mal. Son Ange Gardien m'y invitoit, & le Pere de Brebeuf; mais je sentoie un étrange combat, ayant peine de m'offrir pour elle, dans la crainte qu'on ne me prist au mot, comme il m'étoit déjà arrivé à son occasion. Je priay Nôtre Seigneur de suspendre un peu, & de ne pas permettre que les demons exécutassent leurs mauvais desseins. Le Pere de Brebeuf me pressoit fort à m'offrir pour elle; & comme je luy representay à plusieurs fois ma crainte, il me promit qu'il m'aideroit, & me conduiroit comme par la main: Cette assurance qu'il me donna de sa protection, me fit consentir à me soumettre à tout ce que Dieu voudroit; à condition qu'on attendit que j'eusse demain déconseil. Je me sentis portée à communier le lendemain, & ayant dit ma disposition à mon Confesseur,

leur, il  
Seigneur  
agit en  
absolu.  
sainte C  
qui com  
sentir le  
destinez  
pour l'in  
dans sa  
les. Ces  
avec me  
superbe  
plus de f  
dirent q  
agreable  
attirer  
devois r  
Quoy q  
desistay  
au Pere  
tasse abs  
matin ap  
démons

*Elle a re*

**C**On  
me  
Brebeuf  
ble de ce

leur,

sent, il m'ordonna de m'offrir en general à Nôtre Seigneur, au temps de la sainte Communion, qu'il agist en moy selon sa volonte, ainsi qu'un Maître absolu. Je fis ce que l'on m'avoit dit; & apres la sainte Communion je sentis entrer les demons; qui commencerent des ce moment à me faire res-sentir leurs operations; sur-tout deux qui étoient destinez à luy endurcir le cœur. La plus-part sont pour l'impureté; quelques-uns pour l'inconstance dans sa vocation; & le dégoût des choses spirituelles. Ces demons n'avoient point d'envie de venir avec mes hôtes; ils me taxerent de beaucoup de superbe, de vouloir m'offrir comme si j'eusse eu plus de force à resister qu'elle n'en avoit. Ils me dirent qu'elle étoit plus innocente que moy, & plus agreable à Dieu; & par consequent plus propre à attirer sa protection sur elle que moy. Que je ne devois rien esperer dans la disposition où j'étois. Quoy que leur discours me parût être vray, je ne desistay pas d'avoir de la pente à m'offrir & à obeir au Pere de Brebeuf, qui voulut que je me presentasse absolument. Depuis le soir jusques au lendemain apres la sainte Messe, je sentis toujourns ces demons proches de moy.

---

CHAPITRE XII.

*Elle a revelation d'un homme engagé dans les sortileges, & le convertit.*

Comme elle prioit Dieu un jour pour un homme qui luy avoit été recommandé; le Pere de Brebeuf luy donna connoissance de l'état miserable de cet homme, & comme il s'alloit engageant

tous les jours dans le service du diable & le commerce des Sorciers, entre lesquels il étoit des plus considerables & des plus criminels; profanant la sainteté des Sacremens, & jamais ne s'étant confessé ny d'avoir été au Sabat, ny d'avoir reçu le caractère des Sorciers de la main du diable, ny des crimes les plus énormes, où les diables engagent ces malheureux esclaves de Satan.

Elle en fit son rapport à son Confesseur, & prit avec luy les mesures qu'ils jugerent nécessaires pour la conversion de cet homme. Le recours à la sainte Vierge, à saint Joseph & aux saints Anges fut le premier de tous; y joignant des mortifications continuelles, & elle même s'abandonnant à Dieu par le conseil du Pere de Brebeuf, à tout ce qu'il plairoit à sa divine Justice pour cette conversion, que ce grand serviteur de Dieu luy témoigna avoir à cœur. Aussi c'étoit à luy qu'elle s'adressoit immédiatement. C'est une merveille que le nombre de grâces, que par son entremise elle a obtenues de la divine bonté pour cet effet. Plus de cinquante fois le Pere luy revela le détail & les circonstances des pechez de ce malheureux; afin de l'obliger à avouer ses crimes qu'il nioit opiniâtement, & qu'il ne voulut jamais avouer, sinon lors qu'il fut convaincu, que le Ciel avoit les yeux ouverts sur luy, que rien n'étoit inconnu à Dieu, & que Dieu le reveloit à cette bonne Religieuse; qui pour le convaincre luy cottoit les lieux, le temps & les complices, & le nombre de fois que les pechez s'étoient commis, & toutes les circonstances. D'abord le Pere de Brebeuf ne luy avoit revelé les choses que fort en general; mais le pecheur ne voulant pas se rendre ny confesser la verité, à moins qu'on ne luy declarât les choses en particulier, elle se tour-



doit interieurement vers le bienheureux Pere, & élevant son cœur à luy, luy demandoit pourquoy il n'en faisoit pas connoître davantage pour le bien de cette ame. Le Pere répondoit en soupirant: Hélas! on luy en dit assez: Il faudroit de sa part qu'il fift quelque chose pour témoigner à Dieu un peu de bonne volonté. Et là dessus le Pere faisoit voir en esprit tout le reste à celle qui l'en prioit. Et enfin le pauvre pecheur entra en soy-même, & fit de tres-bonnes confessions. Mais la conversation avec les démons est une peste & une contagion dangereuse & maligne, qui se regagne plusieurs fois; & la volonté d'une creature qui une fois s'est engagée dans leur service, perd petit à petit tellement sa liberté, qu'elle ne peut quasi se retirer de ce malheureux esclavage. Il suffit de dire que ce pauvre pecheur retomboit incontinent dans le même malheur apres s'en être retiré, cachant toujours ses nouveaux crimes avec une opiniâtreté inconcevable: mais toujours le Pere de Breben reveloit toutes ses recidives, & les nouveaux engagements dans ce genre de péché. En sorte que plus de douze fois ce malheureux Sorcier s'étant fait marquer par le diable à chaque fois qu'il s'engageoit dans son service apres s'en être retiré, autant de fois le Pere en donnoit avis à nôtre bonne Religieuse, luy disant la partie du corps où étoit la nouvelle marque; dont le Sorcier étoit surpris d'étonnement autant de fois, & se rendoit à la verité: Il fut visité & démarqué par des personnes consacrées à Dieu, & lesdites marques furent reconnues par les épreuves des épingles & des aiguilles, en sorte qu'on n'en pouvoit douter: le lendemain lors qu'on les vouloit visiter, on n'y trouvoit plus aucune marque, & le chair se trouvoit aussi tendre, délicate & sensible, que tout le reste du corps.

*Le même  
me est  
arrivé  
à sainte  
Therese*

Les diables s'en vangerent souvent sur elle. Voyez une de ses remarques. Une fois vers la minuit je vis deux horribles monstres qui jettoient du feu par les yeux & par la gueule, & qui me donnerent grande frayeur. Ils me dirent, nous venons à toy; puisque tu nous as été un tel; il est bien raisonnable puisque nous ne pouvons pas luy nuire, que nous nous en prenions à toy; aussi bien tu t'es offerte à payer pour luy. Je pensay à part moy que c'étoit un peu d'car benite de Cour qu'ils vouloient me donner, sçachans fort bien s'accommoder à ma superbe & à mon humeur, qui participe trop à leurs qualitez. Neanmoins soit que pour lors j'eusse quelque petite veüe de Dieu, ou bien que par quelques autres motifs je ne fusse pas d'accord de leurs sentimens, je rebutay bien loin ce qu'ils me disoient; estimant vrayement que j'étois indigne que Dieu accordât rien ny à mes prieres, ny à mes desirs; & que s'il avoit usé de misericorde à l'endroit de ce pauvre homme, ce n'étoit pas à ma consideration; mais plutôt de quantité de saintes Ames qui s'étoient interessées à sa conversion. Cela ne dura pas longtemps, & ces deux spectres s'en allerent. L'un me vouloit donner quelque coup; mais l'autre dit: laisse-la, elle a déjà assez de mal sans luy en faire davantage. Le soir d'après, j'en vis un d'eux, qui me regardant d'un œil affreux, me dit: Malheureuse, d'avoir demandé ce que tu as obtenu. O que tes demandes te coûteront! & que tes desirs seront payez exactement. Cesse à l'avenir de faire ainsi, & tu trouveras du repos. Apres cela il disparut. J'étois pour lors devant le saint Sacrement; il me seroit difficile d'exprimer la peine que je ressentis pour lors, & celle que je me fis de confirmer tout de nouveau ce que voyois bien devoir faire pour

ne pas adherer à ce qui venoit de m'être dit.

Nous avons rapporté cy-devant comment les diables se vangeoient sur sainte Therese, lorsqu'elle le leur avoit ravy quelque pecheur qu'elle avoit gagné à Dieu. *Ch. 13. du l. 3.*

A ce propos je rapporteray icy une chose assez remarquable qui arriva vers ce temps-là. Un tel jour (dit-elle) à huit heures trois quarts du soir j'eus une impression de la part du Pere de Brebeuf, de prier Notre Seigneur qu'il ne permît pas que nôtre Eglise servît aux démons & Sorciers pour faire leurs abominations: Je fis ma priere assez courte, & me couchay avec cette pensée, que Dieu étant tout puissant, qu'il garderoit bien sa maison, & que je n'avois que faire de me mettre en peine: Comme je roulois ces pensées dans mon esprit, une de nos Sœurs vint m'appeller pour aller fermer les portes de l'Eglise; me disant que j'allasse conjurer le démon qui étoit dans la ferrure de la porte: Diverses considerations me faisoient incliner à n'y pas aller, & je resistay tant que je pû; mais le Pere de Brebeuf me commanda d'y aller & de fermer la porte, d'autant que les démons avoient resolu d'y tenir le Sabat, & prendre les Hosties consacrées pour faire des forts. En effet, la porte exterieure de la Sacrificie étoit facile à ouvrir, & la clef du Tabernacle y avoit été oubliée sur la table: étant allée à l'Eglise j'essuyay la clef afin de ne rien faire paroître, & ayant trouvé qu'un démon s'étoit mis dans un petit-trou de la ferrure, je soufflay dedans, Le démon me renvoya un soufflet pesant, qui me cingla le visage comme si c'eût été des verges de fer; mon visage s'enfla & demeura de la sorte un jour: si-tôt que j'eus soufflé il s'en alla, & la clef entra facilement, Trois Religieuses avant que j'y fusse

venuë, avoient été longtems sans pouvoir faire entrer la clef, quoy qu'ordinairement elle ouvre & ferme sans peine.

Nôtez que l'on a sçu la confirmation de ce nouveau dessein par le Sorcier cy-devant converty, qui avoit assisté à l'enforcellement de la serrure, & qui avoit coûtume d'assister à ces malheureuses assemblées nocturnes; & l'on sçait par le même, que le Sabat se tint cette nuit-là auprès d'un moulin; éloigné d'un demy quart de lieuë, où il s'étoit aussi trouvé.

---

### CHAPITRE XIII.

*Elle voit les démons qui viennent rendre compte à leur Prince de leurs conquêtes; & Dieu luy fait connoître l'interieur de plusieurs consciences.*

**L**E premier Août 1662. à 12. heures un quart après minuit, un vent impetueux s'éleva dans nôtre chambre du côté de la fenestre & de la porte (dit-elle en son Journal.) Je regarday pour voir ce que c'étoit, l'obscurité étant grande je ne pû rien apercevoir; mais seulement j'entendois un bruit confus de voix & de démarches de personnes. On fit un tintamarre comme si on eût remué des chaises, ou autre chose; j'eus frayeur & je sentis comme un grand trouble se lever dans mon esprit, j'étois toute interdite; & quoy que la pensée me vint de prendre de l'eau benite & avoir recours à Dieu, je demourois sans rien faire, comme si j'eusse été hebetée: le bruit s'étant augmenté, ma peur redoubla, & il parut une lueur qui me fit voir dans l'obs-

curité. Je fis effort de prendre de l'eau benite, & ayant essayé deux fois, sans le pouvoir faire, mon bras se roidissant & devenant pesant comme du plomb; la troisième fois j'en pris & m'en lavay les yeux, afin que par la vertu de cette eau, l'illusion disparût. Je ressentis une si cuisante douleur à mes yeux, que je croiois les avoir brûlez; & autant de fois que je reïterois à y mettre de l'eau benite, la douleur continuoit comme si on m'eût appliqué du feu. Une heure & demie se passa, tant à entendre le bruit qui se faisoit, qu'à voir, quoy qu'assez obscurément. Je vis comme une espece d'homme habillé en Roy, assis dans un trône porté en l'air; dessous, aux côtez & à l'entour, paroïssent quantité de personnes qui composoient la Cour; tout y étoit obscur, & je n'eusse pû distinguer comment ils étoient habillez, ny quelle posture ils tenoient. Continuellement il en arrivoit de nouveaux qui rendoient compte au Roy de leurs conquêtes: l'un se vantoit d'avoir excité la dissension entre plusieurs, & il y en avoit un bon nombre de ceux-là; d'autres disoient avoir reussi à déchirer la reputation du prochain; il y en avoit encore beaucoup de ceux-là; d'autres à exciter la haine, la colere, l'impicté, l'impureté; chacun se vantoit selon le mal qu'il avoit fait faire: il y en avoit qui ne disoient rien à leur arrivée, & ils se cachotent comme se voulant abîmer sous le trône, de honte & de rage de n'avoir pas bien reussi dans leurs entreprises. On se loïoit du facile accez qu'on avoit à la basse ville, & de l'obligation qu'ils avoient à un certain homme. Un autre disoit avoir donné de l'exercice à la côte de Beaupré. Un autre venoit des Trois-Rivieres, & y trouvoit du gain. Un autre de Mont-Real, & di-

loit : je les feray manger l'un l'autre. Tout cela & disoit d'une façon qui donnoit de l'effroy. J'avois cependant belle peur que cette compagnie n'approchât de moy ; & comme j'étois dans l'apprehension, j'otîis un ordre donné à sept. Comme le chemin n'étoit pas loin, ils ne tarderent guere à venir ; ils me firent bien ressentir qui ils étoient, & de quelle part ils venoient. Il est juste que Dieu m'abandonne à leur rage, puisque je ne suis pas fidele à Dieu.

Une autre fois à une heure & demie apres minuit, un démon qui se disoit de l'ordre des Seraphins avec deux autres, vinrent & me dirent que je regardasse. Comme je méprisay leur semonce, apres qu'ils eurent recommencé de m'inviter de voir, ils me contraignirent de regarder, je vis passer cinq brancards ; dans chacun il me paroïssoit deux hommes couchez ; ces brancards étoient portez par quatre démons aïlez comme des Chauve-souris : On me demanda : Hé bien ! as tu vu ce qui a passé ? & incontinent ils dirent, Elle n'a pas regardé, il faut qu'elle voye mieux : Ils firent pour une seconde fois paroître les mêmes choses ; & chaque brancard arretoit un peu de temps devant moy. Dans le premier, ceux qui y étoient avoient les mains garottées de chaînes & de cordes, & ne pouvoient en aucune façon les remuer : les seconds avoient les oreilles bouchées par des queuës de serpent : les troisièmes, les yeux & le visage couverts comme d'une pierre : les quatrièmes avoient en l'endroit du cœur quantité de pointes & de bouts de queuës de serpent qui les piquoient & envenimoient, & leur grand mal étoit encore plus interieur qu'exterieur : les cinquièmes étoient teaus par les pieds & les jambes, & ne

pouvoient les remuer ; il y avoit une petite corde qui se rendoit au bras droit. On me dit que plusieurs de ce pais étoient atteints de ces maladies. Le jour suivant on me dit qu'un tel en avoit quatre, le visage caché, les oreilles bouchées, les pieds liez par la corde qui se rendoit au bras droit, il ne s'en aidoit pas bien ; & le cœur percé. Ce fut le 13. Septembre 1662.

Le 8. Mars 1663, elle vit autour d'un certain, deux démons, dont l'un sembloit luy éventer la tête avec des plumes ; l'autre le tenoit à travers du corps comme embrassé, & d'une de ses griffes luy ferroit l'endroit du cœur. On luy fit entendre que ces deux démons étoient la vanité & l'impureté, lesquels avoient facile accez & libre entrée dans l'esprit de cette personne. On l'obligea de la recommander à Dieu fortement, sur-tout de demander pour elle, qu'elle fist une bonne Confession.

Le jour de la Pentecôte une telle année, étant au Chœur à dire mon Chapelet, le Pere de Brebeuf me fit regarder (dit-elle en son Journal) du côté de l'Autel de la sainte Vierge ; & il me sembla que je vis Notre-Dame, non pas des yeux du corps, mais d'une veüe intellectuelle. Elle me parut triste & comme ayant peine pour quelqu'un. Comme j'étois dans cette pensée qu'est-ce que c'étoit qu'elle pouvoit avoir ; elle me fit voir un tel, sous la forme & figure d'un Cedre, qui s'élevoit fort haut ; mais aux pieds il y avoit trois ou quatre femmes, qui avec des coignées frappaient pour l'abattre ; & il me sembloit qu'il panchoit un peu ; ce qui me fit apprehender pour luy qu'il ne quittât sa vocation. La sainte Vierge se plaignoit de son ingratitude, &

du peu de profit qu'il faisoit des graces qu'elle luy avoit départies. Au reste elle l'avoit en horreur, à cause de son élévation; quoy qu'il me semblât qu'elle fût prête à l'aider pourveu qu'il le voulût; elle me porta à prier pour luy, ce que j'ay fait depuis avec affection. Je conceus que cette élévation d'esprit dans laquelle il se nourrissoit, seroit capable de luy faire abandonner le service de Nôtre Seigneur & ses saintes resolutions. C'est ce qui arriva quelque temps apres.

Ses veuës passoiēt jusques en France; Nôtre Seigneur & la sainte Mere luy faisans connoître l'état de quelques ames qui luy devoient être recommandables. Ce qui suit est dans son Journal.

Le 5. Août 1666. comme je recommandois à Nôtre Seigneur un tel, elle me dit qu'elle s'en souviendrait. Elle me donnoit à connoître qu'il étoit dans un extrême besoin du secours du Ciel. Je conçus qu'il étoit en état de peché mortel. C'est poutquoy je luy demanday instamment qu'elle s'intéressât pour son salut; elle me le promit. Nôtre colloque mutuel n'étoit point par paroles articulées; mais cela se passoit intellectuellement, & la chose me sembloit avec plus de certitude, que si j'eusse veu des yeux du corps, & que j'eusse proferé des paroles & entendu les réponses. Je promis à la sainte Vierge huit Messès & huit Communions, les huit premiers Samedis, pour action de graces de ce qu'elle avoit eu la bonté de m'accorder.

Notéz que quoy qu'elle vit quantité de ces choses connuës à Dieu seul; toutefois elle ufoit si prudemment de telles connoissances; qu'elle en gardoit un secret inviolable, sinon à ceux auxquels

elle  
avis  
mém  
leur  
leur  
sans  
à la  
Ciel



elle ne devoit tenir rien de caché ; leur donnant avis des desordres , afin qu'ils y missent ordre ; même des confessions sacrileges que d'auctuns leur faisoient , afin qu'ils s'en servissent pour leur salut ; comme effectivement il arrivoit. Cela sans doute par les prieres de cette fille charitable , à laquelle ces ames étoient recommandées , le Ciel voulant leur faire misericorde par ce moyen.





LIVRE CINQUIESME.

# S A V I E

SOUFFRANTE

POUR LES AMES  
DE PURGATOIRE,

Et pour des Ames innocentes qui luy  
étoient recommandées du Ciel.

---

CHAPITRE PREMIER.

*Les Ames de quelques personnes mortes en  
France luy apparoissent, avant que l'on eût  
eu en Canada aucune nouvelle de leur deceds.*



LES Navires qui vont de France en  
Canada ne partent qu'au Printemps,  
au mois d'Avril, May & Juin; & les  
mêmes Vaisseaux retournent de Que-  
bec en France dans l'Automne, aux  
mois d'Octobre, Novembre & Decembre. Or  
souvent il est arrivé que nôtre Catherine de saint  
Augustin a appris la mort de quelques personnes

qui é  
Navir  
velles  
d'autr  
pour s  
jouir a  
fois D  
luy fa  
in cor  
Voicy  
sur la  
dit-ell  
nôtre  
d'en  
dans  
mens  
partie  
toient  
Mo  
Vicaire  
periet  
de la r  
vice,  
vermb  
Homi  
cette  
qu'il é  
il l'en  
qui au  
puiss  
elle e  
qué l'  
par le  
l'anne  
apres.

qui étoient decedées en France, avant l'arrivée des Navires qui pouvoient en porter les premieres nouvelles; quelquefois Dieu luy revelant leur mort; d'autresfois les Ames des deffunts luy apparoissant pour se recommander à ses prieres, ou pour se conjoûir avec elle de leur bonheur éternel; & quelquefois Dieu la transportoit dans le Purgatoire, pour luy faire voir l'état de ces Ames souffrantes. *Sive in corpore, sive extra corpus, nescio, Deus scit.* Voicy ce qu'elle même en a écrit dans son Journal sur la fin de l'année 1663. En diverses occasions, dit-elle, le Pere de Brebeuf m'a souvent fait connoître l'état de quelques personnes, & m'a obligé d'en prendre un soin particulier; il m'a introduit dans le Purgatoire, & m'y a fait connoître les tourmens de quelques Ames, auxquelles la meilleure partie des prieres que l'on faisoit pour elles, n'étoient pas appliquées.

Monsieur Michel Rocher de Bernegs Grand-Vicaire, Theologal & Penitencier de Bayeux, Supérieur de la Maison des Religieuses Hospitalieres de la même Ville où nôtre Catherine avoit été Novice, & dont elle étoit Professe, mourut le 9. Novembre 1664. en reputation de sainteté. Ce grand Homme de bien apparut bien-tôt apres sa mort à cette Servante de Dieu. Il luy donna assurance qu'il étoit dans le Ciel parmi les Bienheureux, & il l'encouragea de continuer d'être fidelle à Dieu, qui auroit pour elle des bontez éternelles. Elle fut puissamment consolée & fortifiée de cette visite, & elle en donna avis dès-lors à son Directeur; bien que l'on ne peut recevoir la nouvelle de cette mort par les Navires de France, qu'au mois de Juin de l'année suivante 1655. c'est à dire, pres de huit mois apres l'apparition qui luy en avoit été faite. En ré-

pendant aux Lettres que la Reverende Mere Fondatrice de l'Hôpital de Bayeux luy en avoit écrit, elle la consola, en l'assurant que cét Homme de Dieu travailloit dans le Ciel pour leur chere Communauté de Bayeux. Il continuera de vous aimer, dit-elle, & sera plus à vous qu'il n'a jamais été. Oui je le croy & je n'en doute point, j'en ay des assurances infaillibles. Mais il n'est pas temps d'en dire davantage; sinon que le Reverend Pere de Brebeuf, Martyr de Canada, & luy, ont une grande liaison pour proteger & assister nôtre chere Communauté de Bayeux.

La Reverende Mere Renée Avice de l'Incarnation Religieuse Hospitaliere de Bayeux, mourut le 22. Septembre 1654. C'étoit la grand'mere de nôtre Catherine, qui étant devant le saint Sacrement où elle offroit à Dieu de dire trois fois l'*Ave maria stella*, en action de graces pour une sienne amie desffunte qui luy étoit apparue, & qui luy avoit donné avis de sa beatitude, en même temps elle entendit comme une voix secreete de sa grand'mere qui luy dit: Pourquoi n'en offrez vous pas autant pour moy? J'ay la volonté & le pouvoir d'aider vos amis. Cette mort luy ayant été ainsi connue, huit ou neuf mois avant que les nouvelles en fussent venues de France, cette révelation se trouva veritable: Mais l'enfer ayant voulu traverser la joye que nôtre Catherine avoit receüe du bonheur éternel de sa grand'mere, les démons luy apparurent, & luy voulurent persuader qu'elle étoit damnée, & qu'elle n'avoit que faire de prier pour elle, ny de se recommander à elle, comme si elle étoit au Ciel. Ce trouble toutefois que les diables vouloient luy causer, fut bien-tôt dissipé. Voicy comme elle en parle dans son Journal. Le lendemain, je sentis proche

de moy  
heur, &  
n'en pû  
diverses  
d'autres  
m'est re  
mois de  
dre auc  
dinaires  
mois de

La R  
Joseph  
Bayeux  
rut le  
apres  
prieres  
chere n

Voic  
de saint  
Monast  
Mere d  
& qui  
de la p  
milité,  
rité, &  
sainte C  
en ayar  
moins a  
des Sain

M

La pa  
Le par  
cette an

de moy ma grand'mere, qui m'alleuroit de son bonheur, & qui m'en convainquit à tel point, que je n'en pûs aucunement douter. Elle me fit entendre diverses choses, pour m'obliger à n'avoir point d'autres volontez que celle de Dieu; & sa presence m'est restée trois jours. Cette mort étant arrivée au mois de Septembre, on ne pouvoit pas en apprendre aucunes nouvelles en Canada, par les voyes ordinaires, sinon au mois de May, ou même dans le mois de Juin de l'année suivante.

La Reverende Mere Catherine Avice de saint Joseph, pareillement Religieuse Hospitaliere de Bayeux, grande-tante de nôtre heureuse fille, mourut le 24. Février 1666, & fut délivrée cinq jours apres sa mort des peines de Purgatoire, par les prieres & le redoublement des souffrances de sa chere nièce.

Voicy ce qu'elle en écrit à la Reverende Mere de saint Augustin, Fondatrice & Superieure de leur Monastere de Bayeux, fille de cette bienheureuse Mere de saint Joseph; qui s'étoit faite Religieuse, & qui avoit vécu plusieurs années sous la conduite de sa propre fille, avec une obeissance, une humilité, une simplicité, une devotion, une charité, & une regularité si rares, que toute cette sainte Communauté des Hospitalieres de Bayeux en ayant été édifiée durant sa vie, ne le fut pas moins à sa mort; étant morte de la mort precieuse des Saints. Voicy donc ce qu'elle en écrit.

**M**A REVERENDE MERE,

La paix de JESUS-CHRIST & l'amour de sa Croix. Le partage que vous en avez eu a été abondant cette année; j'ay ressentý votre affliction, aussi for-

tement que je le devois faire. Il est temps maintenant, ma chere Mere & cousine! de mettre fin à vos plaintes; il faut que si vous versez encore des larmes, qu'elles soient toutes de joye, & non plus de tristesse; Car quelle apparence de plaindre nôtre perte, puisqu'elle nous rend participans d'un si grand bien, & fait que vous avez une Mere, & moy une tante, au Ciel. Je n'en doute point, j'en suis assurée, que nôtre chere deffuncte y est; & j'ay tout sujet d'esperer & de croire que je ne suis pas trompée sur ce point. Il y a long-temps que j'en ay remercié Dieu pour elle; & elle même a bien daigné me faire éprouver son pouvoir auprès de nôtre Seigneur. Je fais profession de ne vous rien celer. La veille de sa mort je fus fortement poussée de demander la sainte Communion. J'avois quelque besoin particulier pour lors, qui me pressoit fort; on me la permit. Comme on commençoit la sainte Messé, je sentis la presence du Pere de Brebeuf, & de feuë ma mere de l'Incarnation, qui me dirent tous deux que j'offrisse cette Communion, celle du jour suivant, du Samedy & du Dimanche, pour ma tante de saint Joseph, parce qu'elle en avoit grand besoin; on ne me dit point qu'elle fût malade, seulement qu'elle avoit besoin qu'on priât pour elle. Ayant donc dirigé mon intention à ceux qui me faisoient ressentir leur presence, non en les regardant proche de moy; mais en les considerant au Ciel; Je les priay de disposer, non seulement de ces quatre Communions, en faveur de ma chere tante; mais aussi de tout ce que je souffrirois, pour autant de temps qu'elle en auroit besoin. Je la recommanday aussi aux prieres de mes amis, & je creus qu'assurément elle feroit morte. Je fus fort en peine pour elle jusqu'au Dimanche au soir, que

Out d'un coup je ressentis une grande tranquillité ; une joye toute particuliere de penser à elle. Je passay la nuit dans des actions de grâces, que je rendis à Notre Seigneur, à la sainte Vierge, & à son digne époux ; pour celles qu'ils avoient départies à cette ame. Depuis ce temps-là toutes les fois que j'ay pensé à elle, j'ay toujours éprouvé que mon esprit s'élevoit en Dieu aulli-tôt, & qu'il s'établissoit dans un certain calme qui n'est point ordinaire: Pendant les cinq jours qui se passerent depuis celui de la mort jusques au Dimanche, on me redoublames souffrances à tel point, que je ne sçavois qu'en plus où j'étois. Ensuite tout d'un coup je rentray dans le calme, avec l'intérêt de la peine passée: Ce n'est pas que le calme ait toujours duré ; car la conduite de Dieu sur moy ne m'en laissa joüir que fort peu de temps. Il a la bonté de m'appliquer à aider des ames qui ont besoin de secours ; soit celles du Purgatoire pour lesquelles j'ay grande affection ; soit celles des pecheurs qui me donnent une compassion tres-sensible. Je me suis offerte à la divine Majesté pour luy servir de victime toutes les fois qu'il luy plaira ; je n'envisage ny ma vie, ny mes interêts ; je veux que Dieu en dispose selon sa tres-sainte volonté. Certes c'est bien de l'honneur pour moy qu'il daigne me faire passer par le feu, comme une victime consommée par la divine Justice. J'ay prié le Reverend Pere Ragueneau de vous informer amplement de toutes mes pauvretés & miseres. Je veux bien, je vous en assure, que vous sçachiez tout. Ne soyez point fâchée, si je ne le fais pas moy-même : La raison est que je ne me souviens plus de la plus-part des choses qui se passent en moy ; quand je les ay dites ou écrites à mon Directeur ; je ne m'en réserve aucun souvenir, je les donne

à mesure au Reverend Pere Châtelain, lequel m'a dit qu'il seroit tout levoit au Reverend Pere Ragniveau, & que je n'y songeais plus. Ce qui m'est très-facile par la grace de Nôtre Seigneur.

A MA REVERENDE MERE,

*Votre très-humble & très-obéissante fille*  
*Maria Catherine Joseph de saint*  
*Augustin.*

**L**A même année le 15. Juin elle eût une autre apparition qu'elle mit en écrit en ces termes. A une heure apres minuit, j'entendis entrer dans nôtre chambre comme une personne que je ne connoissois pas; ce qui me causa d'abord bien de la frayeur; mais elle se passa promptement, & pour lors je sentis que cette personne s'approchoit de moy, & j'entendis une voix qui me disoit que je n'eusse pas peur; & que c'éroit Charlotte de la Vigne Abbessé de protection, decedée dès le 18. jour de Février; mais que trois choses la retenoient en Purgatoire; premierement, le trop d'attache qu'elle avoit eu à conserver son autorité; secondement, le trop d'indulgence qu'elle avoit eu pour elle dans ses maladies, bien qu'elle ne le fist que pour contenter quelques-unes de ses Sœurs qui l'en prioient; & enfin les amitez particulieres qu'elle avoit témoignées à quelques-unes. Elle ajouta qu'elle me prioit de me souvenir d'elle, & que ses Sœurs s'arrêtoient plus à la regretter & la pleurer, qu'à la délivrer des peines qu'elle souffroit. Il me semble que Nôtre-Dame me commanda de luy donner toutes mes devotions de ce jour; & depuis ce temps-là on m'en a fait faire plusieurs fois autant pour elle.

Depuis la présente revelation qu'elle declara le



Jour même à son Confesseur, les Navires de France étant venus, elle receut une Lettre d'une de ses tantes, qui étoit Prieure en cette Abbaye de Protection, qui confirma la nouvelle de la mort de cette Abbesse, arrivée au 18. Février.

---

## CHAPITRE II.

Elle procure la délivrance de deux Freres morts en Canada.

*Voicy ce qu'elle en a écrit elle-même.*

**L**E 15. Juin 1663. environ une heure apres minuit, j'entendis marcher proche de mon lit; & une voix qui se plaignoit, & qui marquoit qu'elle souffroit une grande douleur. J'eus un peu de frayeur du commencement; mais ayant élevé mon esprit à Dieu, & demandé son assistance, je me sentis toute fortifiée, & entièrement exempté de peur. Cette voix redoubloit ses plaintes, & je sentois comme l'approche du feu, sans que je puisse voir ou distinguer rien en particulier. Cette voix en continuant ses plaintes, me pria avec beaucoup d'instance de soulager une douleur extrême qui luy restoit au dos: Je conclus que c'étoit une ame de Purgatoire; mais il me vint un doute sur ces paroles, si le diable ne la contrefaisoit point: De sorte que je commençay à penser en moy-même, que les ames ne pouvoient pas se plaindre d'un mal qui fût dans le corps, puisqu'elles n'en avoient pas: Mais les plaintes redoublerent, & on me conjura plus fortement qu'auparavant, de soulager cette douleur. Alors sans hésiter davantage, je dis: mon Dieu, s'il est vray que

*Ainsi le  
man-  
vais ri-  
che de-  
man-  
doit une  
goutte  
d'eau  
pour ra-  
fraichir  
sa Lan-  
gue.*

ce soit là une ame de Purgatoire: Voicy mon corps, si vous le jugez capable de pouvoir porter une partie de la peine de cette ame, je vous l'abandonne de tout mon cœur, pour tout ce qu'il vous plaira: Au même moment je me sentis frappée comme d'un tifon au milieu du dos; & la douleur fut si aigüe, & se répandit si promptement, que je pensois être couchée sur un brasier. La douleur me dura fortement deux jours; depuis elle se diminua notablement. A la Messe on m'obligea de me joindre, non pas à l'intention qu'avoit le Prêtre qui disoit la Messe pour un autre deffunt de ma connoissance, mais à l'application que faisoit Nôtre Seigneur de cette Messe, au profit de la personne qui s'étoit recommandée à moy la même nuit. On me fit entendre que c'étoit Monsieur le Sénéchal Jean de Lauson, lequel avoit voulu, & n'avoit pas pû ordonner que l'on priât pour luy apres sa mort, ayant été tué dans un combat contre les Iroquois; mais que l'autre pour qui l'on avoit intention de dire la Messe, avoit pû, & n'avoit pas voulu ordonner que l'on priât pour luy; & je conceus que cette raison luy avoit prolongé son Purgatoire. L'impression que j'avois de prier pour Monsieur le Sénéchal, m'étoit donnée pour lors de la part de son Ange-Gardien & du mien. Depuis ce temps-là j'ay eu toujours la pensée, malgré l'opposition des démons d'offrir pour sa délivrance, & mes prieres & tout ce que Nôtre Seigneur a permis que j'aye souffert. Le dix-huitième du même mois, le Prêtre disant une Messe de la sainte Trinité, le Pere de Brebeuf me fit offrir cette Messe pour le même Monsieur le Sénéchal; m'ordonnant de faire au commencement une amande honorable pour le deffunt, à la tres-sainte Trinité; ayant un grand desir de reparer &

de supplier à tout ce qu'il avoit fait de mal & commis de bien. On me fit aussi à proportion faire la même chose à la sainte Vierge & à son Ange, & à ses saints Patrons, saint Jean Baptiste, & saint l'Evangeliste. Je concevois que plus la Messe s'avançoit, plus cette ame recevoit de soulagement de ses peines; & plus elle avoit d'ardeur & de passion de jouir de la veüe de Dieu; & cela me donnoit tout ensemble de la compassion pour elle, & un desir tres-grand de l'aider: Neanmoins comme les démons n'aggréoient pas cette charité, ils me faisoient fort souvent retracter mes bonnes volontez sur ce sujet, & me forçoient d'en rejeter la pensée: mais malgré leur impression & comme malgré moy même, je ne laissois pas de suivre la volonté du Pere de Brebeuf, qui m'ordonnoit d'interceder pour cette ame.

Le 19. jour du même mois, la même personne me fut recommandée tout de nouveau; & comme j'étois en fort mauvaise humeur; je dis au Pere de Brebeuf qu'il fist luy même ce qu'il voudroit, & que je n'y penserois pas du tout; mais il n'accepta point ce refus. Et comme je me sentoís pressée de luy obeir, il me vint en pensée d'où pouvoit venir qu'il prenoit tant d'intérest pour cette ame. Le Pere me fit entendre que c'étoit, parce qu'en mourant il avoit eu recours à luy, & luy avoit demandé son assistance; & qu'en considération de cela, il le vouloit aider à sortir du Purgatoire. Sans penser quel jour il étoit, je priay le Pere d'appliquer ma communion de ce jour-là, pour cette ame, & tout ce qu'il voudroit, jusques à son entière délivrance: Mais apres faisant reflexion qu'il n'étoit pas jour de communion, je priay Nôtre Seigneur d'aggréer cette bonne volonté. A même temps nôtre Reve-

rende Mere Superieure, qui étoit au Chœur où j'étois aussi, me vint offrir la communion pour ce jour-là. Le Pere de Brebeuf me donna à entendre qu'il me l'avoit procurée pour le deffunt. Enfin apres la Messe, les démons me voulurent détourner de continuer mes prieres, disant que le deffunt n'en avoit que faire, & que je m'arrétois à des imaginations.

Enfin le 20. le Pere de Brebeuf m'avertit un peu avant la Messe, que je demandasse avec confiance l'entiere délivrance de cette ame; m'adressant au glorieux saint Joseph. Je l'ay fait, non seulement ayant esperance qu'il me l'accorderoit; mais même j'en ressentois comme une assurance infallible. Il me sembla que cette ame avoit été tirée par saint Joseph & le Pere de Brebeuf, & amenée dans notre Eglise, où elle fut pendant la sainte Messe. Elle ne souffroit pour lors aucune douleur; mais seulement elle étoit là retenue, pour rendre à la divine Majesté les adorations, les respects, & les amours qui luy sont deus, & comme pour suppléer à toutes les distractions, irreverences & indevotions que pendant sa vie elle avoit eues assistant au saint Sacrifice de la Messe. Elle en étoit souvent, & repetoit le desir ardent qu'elle avoit de voir Dieu, & d'être unie à luy. Elle y fut jusques apres les Litanies de Notre-Dame, que l'on dit à la fin de la Messe. Et lorsque le Prêtre disoit l'Oraison de saint Joseph, ce grand Saint avec le Pere de Brebeuf, l'enleverent & l'emmenèrent avec eux: Cela se passa d'une maniere qui ne tombe pas dans les sens du corps; mais il me semble que j'en ay une certitude tres-grande; & la douleur que j'avois à l'occasion de cette ame, me quitta entierement.

Le même jour le Pere de Brebeuf me fit connoi-

tre q  
livra  
aucu  
que  
à la  
Le  
du b  
Mes  
fois  
man  
Mes  
broi  
vers  
la p  
Lott  
heu  
re d  
diff  
me  
qui  
plus  
mise  
dou  
pta  
com  
dan  
ce v  
luy  
offr  
d'en  
pres  
soir  
tot  
prie  
Per

re que je devois demander à la sainte Vierge la délivrance d'une ame du Purgatoire. Je n'eus pour lors aucune connoissance qui elle étoit ; mais seulement que c'étoit un homme marié qui étoit fort redévable à la Justice de Dieu.

Le 21. du même mois , qui étoit le jour de la Fête du bienheureux Louis de Gonzague , avant la sainte Messe comme j'étois au Chœur , & que je me disposois à la communion ; le Pere de Brebeuf me commanda de l'offrir , & le saint Sacrifice de la sainte Messe ; à l'intention qu'avoit le Prêtre qui la celebreroit : On ne me dit pour lors qui elle étoit ; mais vers l'Offertoire je sentis une impression forte de la presence du Pere de Brebeuf , & du bienheureux Louis de Gonzague ; & il me sembloit que le bienheureux Louis offroit le Prêtre qui celebreroit au Pere de Brebeuf : le Pere d'abord me sembla un peu différer de répondre au bienheureux Louis ; & je me sentis pressée de prier le Pere d'accepter celui qui luy étoit ainsi offert ; luy disant qu'il auroit bien plus d'avantage de l'avoir pour sien , qu'une pauvre miserable comme moy. Le bienheureux Louis redoublant son offrande , le Pere de Brebeuf l'accepta , ayez promesse de le regarder d'oresnavant comme une chose qui luy appartenoit , & de l'aider dans ses besoins. Il me paroissoit agréer beaucoup ce choix , que le Prêtre qui celebreroit, avoit fait de luy, pour son Protecteur. Le bienheureux Louis offroit aussi au Pere de Brebeuf une petite fille âgée d'environ 7. ans , que le Prêtre qui celebreroit, avoit présentée au bienheureux Louis ; afin qu'il prît le soin de son ame. Le Pere de Brebeuf l'accepta ; toutefois il la remit au bienheureux Louis , qui la prit comme à luy , & s'engagea d'en avoir soin. Le Pere de Brebeuf m'avertit que j'étois d'oresnavant

plus obligée qu'auparavant, de m'intéresser au bien de cet enfant. De plus il me fit entendre que pour marque de l'agrément qu'il avoit du Prêtre qui ce lebroit, il contribueroit à la délivrance de l'ame qui m'avoit été recommandée le jour d'auparavant, & qui le touchoit de près.

Le 22. je conçus que cette ame qui m'avoit été recommandée, c'étoit celle de feu Monsieur Lotius de Lauzon de la Cytiere: on m'avoit ordonné que je procurasse pour la délivrance trois Messes, & une communion générale; le tout offert à la sainte Vierge, pour être appliqué par elle au profit de cette ame; les Messes furent dites, mais la communion générale fut oubliée, à laquelle néanmoins on me fit suppléer en diverses manières.

Le 30. à deux heures après midy le Pere de Brebenfine témoigna que la sainte Vierge étoit contente pour cette ame, & qu'elle étoit délivrée; mais qu'elle vouloit que j'employasse mes prières pour une autre qui avoit peu de chose à payer.

## CHAPITRE III.

Elle procure la délivrance de trois Ames, dont l'une étoit celle d'une personne débauchée qui étoit morte abandonnée de tout secours spirituel, & sans aucun Sacrement, & jetée à la voitie.

*C'est une suite de ce qui a été rapporté au Chapitre précédent.*

**L**E 4. Juillet (dit-elle) je me sentis fortement poussée de prier la sainte Vierge, d'étendre son

pour  
elle  
qu'e  
men  
reite  
voir  
sagr  
de le  
Je  
oncl  
Je fu  
pou  
men  
de l'  
devo  
il n'  
beau  
de se  
ses q  
pour  
étan  
ne,  
l'int  
re ju  
pitié  
conn  
Je so  
de me  
parle  
qui j  
eux,  
pria  
corp  
qu'il  
Le

pouvoir à plus d'une ame , & puisques celle pour elle vouloit que je priaſſe , avoit ſi peu à payer; qu'elle y joignoit deux autres à ſon choix. Au commencement de la Meſſe & de la Communion , je réitéray la même demande ; après la Meſſe je crû voir devant moy trois perſonnes , dont les ſeuls viſages me paroifſoient aſſez diſtinctement ; le reſte de leurs corps eſtant comme envelopé de nuages.

Je reconnus un de ces viſages , pour un de mes oncles , lequel étoit mort depuis vingt-deux ans : Je fus ſaiſie d'étonnement ; veu qu'on avoit fait pour luy quantité de prieres. Il étoit mort ſubitement , ſans avoir reçu ſes Sacremens ; & au retour de l'armée. Il me dit que c'étoit luy , & que je ne devois pas m'étonner , ſi nonobſtant tant de Meſſes , il n'étoit pas delivré ; que cela luy avoit abrégé beaucoup de temps de ſon Purgatoire , & diminué de ſes peines ; mais qu'un certain nombre de Meſſes que ſa mere avoit offerres à la ſainte Vierge pour luy , n'ayans pas été dites , la mort de ſa mere étant en ſuite ſurvenue , avant que cela fût exécuté , & ſes freres ne ſçachans pas quelle avoit été l'intention de leur mere ; il étoit reſté en Purgatoire juſques à ce jour , que la ſainte Vierge avoit eu pitié de luy. Il me promit qu'il ne ſeroit pas méconnoiſſant de la charité que je luy aurois rendue : Je ſouhaitois beaucoup ſçavoir ſ'il y avoit encore de mes parens en Purgatoire ; mais je ne voulus point parler. Il répondit à ma penſée , qu'il y en avoit à qui je devois beaucoup ; & que je priaſſe Dieu pour eux , d'autant qu'ils ſouffroient terriblement. Que je priaſſe auſſi pour deux , qui étoient vivans quant au corps , mais qui étoient morts quant à l'ame. Après qu'il m'eut dit cela , je ne le vis plus.

Le ſecond me dit qu'il étoit un ſoldat tué en

l'armée, & qu'on n'avoit jamais prié Dieu pour luy; que la sainte Vierge luy avoit obtenu misericorde en mourant, & le delivroit maintenant du Purgatoire, en consideration de quelque petit service qu'il avoit rendu à des Religieuses, étant à la prise d'une ville. Il y avoit 21. an qu'il étoit en Purgatoire.

La troisieme étoit vne fille morte depuis douze ans, laquelle pendant sa vie s'étoit abandonnée à toutes sortes de vices, sur tout d'impureté; elle étoit morte en cét état mal-heureux, sans aucune assistance, & sans Sacrement. Son corps même avoit été jetté à la voirie, & avoit servy d'horreur à ceux de sa connoissance, sans que pas un eût prié Dieu pour elle, tout le monde la jugeant être reprouvée. En effet, jamais elle n'eût eu pardon de ses crimes, qui étoient enormes, en grand nombre & en grieveté; sans un secours extraordinaire, de la sainte Vierge. Plus de vingt ans avant sa mort elle n'avoit eu recours aucun ni à Dieu, ni à la sainte Vierge, ny aux Saints. Elle avoit quitté les Sacremens, & tout le respect qu'elle avoit aux choses saintes; elle s'étoit plongée toute entiere dans le vice; mais ce qui la sauva, fut qu'étant proche de la mort, elle fit reflexion au nom de Marie qu'elle portoit; & s'adressant à la Mere de Dieu, elle luy dit. Helas! sainte Vierge Marie, je suis indigne de porter vôtrenom; mais je vous prie ne souffrir pas que je sois damnée. Je vous en prie pour la consideration de ce nom. En suite de quoy elle luy obtint la grace de faire un acte de Contrition; après lequel elle mourut. Et comme elle n'avoit été secourue de personne, les douze ans qu'il y avoit qu'elle étoit en Purgatoire, luy avoient paru être comme des millions d'années, parce que ses peines alloient jusqu'à l'excez. Elle m'ajouta que depuis peu de jours elles avoient cessé;

sé; ma  
jusqu'à  
& de  
delivré  
Dieu à  
feroit a  
Trinité  
tout ce  
qui éto  
dit: je  
soit, ac  
de saint  
scientia  
cins, &

Elle v

C'est

LE  
a ctuell  
fus tra  
dis; ou  
Sales y  
de tire  
Pere de  
Je luy  
Franço  
répond  
aussi en



sé ; mais que Dieu l'avoit condamnée de rester là, jusqu'à ce que quelqu'un eût prié Dieu pour elle, & demandé miséricorde ; qu'elle étoit maintenant delivrée ; & qu'elle alloit jouir des miséricordes de Dieu à toute éternité ; je la priay que lors qu'elle seroit au Ciel, elle remerciât pour moy la sainte Trinité, & la sainte Vierge, & m'offrit à eux pour tout ce qu'ils voudroient, qu'elle se souvint de moy, qui étoit pechereffe, comme elle avoit été. Elle me dit : je m'en souviendray, & s'en alla : Elle me disoit, adieu, adieu, ma Mere ; ajoutant ces paroles de saint Paul, *O altitudo divitiarum, sapientia & scientia Dei, quam incomprehensibilia sunt iudicia eius, & investigabiles via eius!*

---

#### CHAPITRE IV.

Elle voit la Reine de Pologne portée en Paradis par S. François de Sales.

*C'est elle-même qui en parle en ces termes.*

**L**E 30. Octobre 1667. étant à Matines le soir, L'environ les sept heures & demie ; & ne songeant actuellement qu'à me bien acquitter de l'Office, je fus transportée en esprit jusques à l'entrée du Paradis ; où étant arrivée, je vis que saint-François de Sales y faisoit entrer avec luy une ame qu'il venoit de tirer du Purgatoire. J'avois proche de moy le Pere de Brebeuf, qui m'avoit introduite en ce lieu. Je luy demanday qui étoit cette ame, dont saint François de Sales avoit pris un si grand soin : il me répondit que c'étoit la Reine de Pologne. J'eus aussi envie de sçavoir s'il n'avoit pas pris soin de sa

Filiculle. Je voulois parler de la sœur aînée de Monsieur de Lauzon de Charny, qui étoit morte à Paris le 28. Juin de la même année 1667. Religieuse de la Conception, rue saint Honoré, qu'on appelloit la Mere Marie des Seraphins. Cette bonne Religieuse m'avoit été recommandée tres-particulièrement; & elle étoit Filiculle de saint François de Sales. Le Pere de Brebeuf me répondit, que saint François de Sales avoit eu soin d'elle; & me faisant regarder en haut, je la vis placée beaucoup au dessus de la Reine de Pologne, & couronnée d'une gloire infiniment plus élatante. Le Pere me fit entendre qu'il y avoit long-temps qu'elle étoit au Ciel: & je connus clairement que son humilité luy avoit acquis une gloire tres-speciale. Je la regardois avec une grande tendresse, & je luy dis diverses choses, luy adressant seulement ma pensée; à quoy elle me répondit. Tout cecy dura tres-peu de temps; mais il a fait une forte impression sur mon esprit, & m'a puissamment aidé à surmonter l'impression de la peine que je porte contre ma vocation. Je luy demanday, ce qui l'avoit rendue plus agreable à Dieu durant sa vie; Elle me dit que c'étoit le soin qu'elle avoit pris de s'humilier en toutes choses, & de se mettre peu en peine de l'estime des creatures. Elle me dit des merveilles de l'excellence de la Vie Religieuse, où l'obeissance consacre & relève infiniment les plus petites actions de vertu.

Je la priay de nous renvoyer son bon frere, nôtre digne Superieur, qui étoit allé en France; elle me le promit, & ajouta, qu'elle se souviendroit de moy. Je sentis pour lors beaucoup de consolation & de liaison avec elle.

*La Reine de Pologne étoit descedée le 10. May de la même année 1667.*

*Elle ob*

**I**L me  
lune se  
sieur Gi  
S. Augu  
dit juqu  
amitié.

Le 12.  
ment à p  
me semb  
beuf me  
qu'elle f  
Pere de  
serveur  
de la jou  
de moy  
niers me  
la sainte  
Brebeuf  
jet à l'he  
un repos  
naire,  
heur, qu  
elle. Ce  
jouir du  
étoit dan  
même q  
toire; m  
coup.

CHAPITRE V.

*Elle obtient la delivrance de quantité d'Ames  
de Purgatoire.*

**L** mourut: à Québec le 11. jour d'Aoust 1666. Une femme âgée de 38. ans, fille aînée de Monsieur Giffard, & intime amie de nôtre Catherine de S. Augustin, qui l'appelloit sa sœur, & qui luy rendit jusqu'à la fin les témoignages effectifs de son amitié. Voicy ce qu'elle en écrivit elle-même:

Le 12. Aoust je me sentis poussée extraordinairement à prier Dieu pour Mademoiselle de la Ferté, & me sembloit qu'à chaque moment le Pere de Brebeuf me faisoit faire divers actes pour elle. Le soir qu'elle fut presté d'expirer, son Ange Gardien & le Pere de Brebeuf me firent renouveler avec plus de ferveur, les actes que j'avois fait pour elle le long de la journée. Il me sembloit comme la voir auprès de moy; je conceus qu'elle avoit reçu en ces derniers momens des assistances toutes particulieres de la sainte Vierge, des saints Anges, & du Pere de Brebeuf; j'eus une consolation speciale sur son sujet à l'heure de sa mort; & je sentis, pensant à elle, un repos & un contentement qui n'est point ordinaire, avec vne certaine assurance de son bonheur, qui me faisoit sans cesse remercier Dieu pour elle. Ce n'est pas que je crûsse qu'elle dût si-tôt jouir du bonheur eternel; mais seulement qu'elle étoit dans le chemin assuré de son salut. Je conçus même qu'elle seroit assez peu de temps en Purgatoire; mais qu'elle y souffriroit neanmoins beaucoup.

Le 13. d'Aoust entendant la sainte Messe, son ame me fut présentée ; & elle me fit entendre intérieurement la joye qu'elle avoit d'être morte, & qu'elle étoit infiniment obligée à Dieu de l'avoir tirée à luy. Elle me fit aussi entendre qu'un certain homme l'avoit enforcée, & luy avoit causé la mort ; mais que le dessein qu'il avoit eu de nuire à son ame, aussi bien qu'à son corps, n'avoit eu d'autre effet, que de luy servir de mérite. Je comprenois qu'elle me disoit : O si'un tel sçavoit le bien qu'il m'a causé ! Que ses veües & ses desseins ont mal reüssi ? Je conclus qu'outré le mal que cét homme avoit eu dessein d'apporter à son corps, il avoit encore prétendu de la mettre dans l'impatience & la defunion avec une personne qu'elle aimoit, & qu'elle honoroit selon Dieu. Bref que sa pretention, ou plutôt celle du demon, étoit de nuire à l'ame plus qu'au corps. Il me sembloit qu'elle avoit compassion de luy ; & regretoit son aveuglement. Je sentis cette présence depuis l'Evangile de la Messe jusqu'à la Preface.

Depuis le 14. jusques au 21. du même mois, je fus tourmentée extraordinairement de corps & d'esprit.

Le 22. au soir, environ le sept heures, passant dans une allée pour aller rendre service aux malades, je me sentis tirée par mon rochet ; je crus que c'étoit quelqu'une de nos Sœurs. Jedis, *D. o gratias*, comme c'est nôtre coûtume ; mais au lieu de répondre, je vis passer devant moy la defunte toute lumineuse, comme un cristal. Elle me dit, passant par devant moy, qu'elle me remercioit du soin que j'avois eu d'elle ; & me témoigna de la reconnaissance de ce que j'avois souffert pour elle. Je sentis dès ce moment mon esprit soulagé & en

paix, quoy que mes hôtes fussent en même nombre. Je sentis à l'occasion de cette deffunte une grande consolation pour son bonheur, & je ne pense jamais à elle que je ne remercie Dieu de l'avoir tirée à luy. Le Père de Brebeuf l'aida grandement à la mort, & m'a semblé que depuis il s'interessa fort à la faire aller promptement dans le Ciel.

A ces propos je rapporteray une chose assez remarquable, d'un Pere de famille de la ville de Quebec, decedé depuis quelques années, & qui étant au Ciel, y avoit sollicité auprès de Dieu la mort d'une sienne fille, comme une grace pour son salut. Il apparut à cette sainte Religieuse, & luy parla en la façon qu'elle le raporte elle-même : ce fut en 1667.

La nuit, dit-elle, en laquelle Mademoiselle de Villiers mourut, je songeay que je voyois feu Monsieur son pere, lequel me dit : Ma chère Mere, je vous prie ne demandez point la santé de ma fille, j'ay demandé les deux aînées à Dieu, il m'a donné celle-cy, laissez la moy, c'est pour son bien ce que j'en fais : J'espere que j'auray bien-tôt l'autre. Je me réveillay, & à mon réveil je me sentis tout-à-fait portée à demander à Dieu qu'il appellât à soy la malade. J'eus un certain pressentiment qu'elle étoit à l'agonie, & je priay pour elle à cét effet.

Dés le 6. jour du mois de May 1664. jour de la Fête de saint Jean à la Porte-Latine : Ce grand Saint l'avoit tellement sollicitée à communier pour Monsieur de Lauzon encore vivant Conseiller d'Etat, qui pour lors étoit à Paris, & qui avoit été plusieurs années Gouverneur de Canada, & auquel tout ce país est obligé de son établissement, & des conversions qui s'y sont faites des Sauvages à la Foy, ayant été celuy qui par son zele & son au-

torité poursuivit efficacement, & qui obtint du Roy Louis XIII. en 1628. l'établissement de la grande Compagnie de la Nouvelle-France, dont il fut Chef le premier de tous. Saint Jean dont il portoit le nom, interessa cette Religieuse charitable à secourir ce bienfaiteur insigne du Canada, par ses prieres, ses souffrances & ses communions; jusques à luy avoir apporté luy même la sainte Hostie par trois diverses fois, en des jours qu'elle ne pouvoit pas communier par d'autres voyes; luy signifiant les choses en particuller, & dans le détail qu'elle devoit demander à Dieu pour luy, afin qu'il se preparât à une sainte mort.

Du depuis elle pria souvent pour luy; enfin il mourut le 16. Février 1666. & obtint de Dieu sa délivrance du Purgatoire. Voicy comme elle en parle.

Le 5. Août 1666. ayant déterminé le matin dans mon esprit, d'offrir ma communion pour la Reine Mere deffunte, lorsque j'entray au Chœur pour assister à la sainte Messe que Monsieur de Lauzon de Charny disoit pour l'ame de deffunt Monsieur de Lauzon son pere; je me sentis fortement poussée d'offrir toutes mes petites dévotions pour ce deffunt. Le Pere de Brebeuf m'ayant fait connoître qu'il étoit encore retenu en Purgatoire: Je sentis une si forte pente à prier pour luy, qu'il n'y eût sorte de termes que je n'employasse auprès de la sainte Vierge, pour l'obliger à tirer cette ame & à la rendre jouïssante du bonheur eternel. Je luy representois tout ce que ce Serviteur de Dieu avoit fait pour son honneur pendant sa vie; & apres l'avoir instamment prié, je pris la hardiesse de luy demander sa délivrance absolument; m'offrant de bon cœur à souffrir, s'il restoit encore quelque chose

à payer rien ne me coûtoit, pourveu qu'elle daignât m'accorder ma requête. Le temps de la Messe se passa dans ces desirs & ces demandes: Au temps de la Communion je les redoublay, & j'interressois fort saint Jean l'Evangeliste & le Pere de Brebeuf, pour obtenir l'effet de ma demande. Un peu apres que j'eus communiqué, je vis cette ame laquelle m'avoit semblé presente au saint sacrifice, s'en aller au Ciel, conduite par la sainte Vierge & saint Jean l'Evangeliste, son bon Ange, & le Pere de Brebeuf: Je la priay de se souvenir de moy; ce qu'elle me promit: Je luy recommanday une personne pour qui j'étois en peine; à qui j'ay les dernières obligations; Elle me dit qu'elle s'en souviendroit, & me donna à connoître qu'il étoit dans un extrême besoin du secours du Ciel. Je conceus qu'il étoit en état de peché mortel; c'est pourquoy je luy demanday instamment qu'elle s'interessât pour son salut; & elle me le promit.

Le Canada a été si heureux que d'envoyer au Ciel cet ancien Conseiller d'Etat, mort âgé de 82. ans; deux de ses enfans dont il a été parlé au Chapitre second, & la Religieuse dont il est fait mention au Chapitre 4. qui étoit sa fille.

Ce ne seroit jamais fait que de vouloir rapporter le grand nombre d'ames du Purgatoire auxquelles elle a donné secours, & qu'elle a délivrées; souffrant pour elles, & ayant pris sur soy-même leurs peines, par l'ordre de la justice & de la providence de Dieu; y étant invitée par divers Saints du Paradis, & souvent par la sainte Vierge. Je finiray cette matiere par ce qui suit.

Au mois d'Octobre 1662. un soir, dit-elle, apres avoir été pendant deux heures fort paisible dans mon lit, je me sentis tirer & appeller. J'eus frayeur

de cette voix. Elle redoubla jusques à trois fois, disant : viens , regarde ; il sembloit que l'on disoit cela avec regret , & comme une personne qui seroit en colere. A la troisième fois je me trouvay dans une prison profonde & fort obscure , où l'on me dit que les ames étoient purgées apres la mort. J'y en reconnti trois qui étoient de ma connoissance ; dont l'une n'est morte que depuis peu & de laquelle je n'ay pas d'assurance pour en être éloignée. Elle n'avoit pas longtemps à rester en ce lieu. Ce qui l'y retenoit , étoit le trop grand soin qu'elle avoit eu de se procurer des soulagemens pendant sa maladie , & le desir trop impatient de la vie.

Une autre ame pour n'avoir pas été exacte à la sainte pauvreté.

La troisième , qui se plaignoit beaucoup de moy y étoit depuis deux ans , pour avoir negligé à se confesser dévotement d'une imperfection à laquelle elle étoit sujette , & dont elle n'avoit pas soin de se corriger. Elle me dit : Hélas ! que vous êtes cruelle en mon endroit : Vous sçavez mon mal & n'y apportez point de remède ; voyez l'état où je suis reduite. Elle avoit la bouche au dedans & au dehors toute ulcerée. Je luy dis qu'elle s'adressât à celuy qui étoit son Confesseur , afin de trouver un plus souverain remède à son mal. Elle me fit souvenir que plusieurs fois j'avois eu la pensée de satisfaire pour elle , en la façon qui l'eût pû soulager , & que pourtant je ne l'avois pas fait. Il est vray , mais je ne sçay comment je ne l'ay pas exécuté ; j'en perdois incontinent la pensée. Apres quelque entretien que nous eûmes , je me trouvay bien loin du lieu où je pensois être.

Je vis aussi dans le même lieu deux Jesuites que je ne connois point ; ils étoient retenus bien court ;

*Ainsi le  
mau-  
vais ri-  
che de-  
mâdoit  
une  
goutte  
d'eau  
pourra-  
fraichir  
sa lan-  
gue.*



mais ils n'étoient point brûlez.

Du depuis l'aine dont j'ay parlé cy-dessus, & qui se plaignoit de moy, m'est encore apparue deux fois; une pendant Matines, proche la Reverende Mere Superieure; un peu tournée vers elle, & vis-à-vis l'Autel de la sainte Vierge, comme attendant du soulagement de ce côté là: son voile couvroit la moitié de son visage; la seconde fois son visage étoit plus découvert. Elle me demanda la Messe du lendemain, ce que je luy impétray. Cette ame fut délivrée le jour de l'Exaltation sainte Croix 1663.

CHAPITRE VI.

*La sainte Vierge luy confie le soin d'une jeune fille pour l'élever à la sainteté.*

**I**L est vray qu'il y a des ames pour lesquelles le Ciel a un amour particulier, & des privileges tout extraordinaires; & il n'est pas moins veritable qu'un des puissans moyens dont la divine Providence se sert pour la sanctification des ames de choix, est de les confier à des personnes saintes.

L'année 1677 le dernier jour d'une retraite spirituelle que faisoit notre Catherine de saint Augustin, lorsqu'elle étoit devant le saint Sacrement la sainte Vierge luy apparut, tenant une petite fille âgée seulement de huit mois, dans son sein. Elle la donna à Catherine, luy recommandant cette enfant, & la commettant à ses soins: Elle étoit orpheline de mere & avoit nom Marie. La sainte Vierge avoit eu des protections particulieres, & des grâces prevenantes & tour-à-fait aimables pour sa mere deffunte. Nous allons voir qu'elle n'en a

pas moins eu pour cette fille de benediction qui fut mise par son pere ; dont elle étoit l'unique, dans le Monastere des Hospitalieres de Quebec, à l'âge de six ans & demy ; & par luy conuée à nôtre sainte Religieuse, dont il connoissoit le merite & la sainteté, & qui en eut soin jusqu'à sa mort.

Le 10. Juillet 1663. nôtre Catherine eut une promesse du Ciel, que cet enfant mourroit dans son innocence. Voicy ce qu'elle en écrit. Aujourd'huy à la fin de la Messe apres la Communion du Prêtre, je me suis sentie poussée fortement à demander à Dieu qu'il conservât nôtre petite Marie dans son innocence ; & que plutôt elle mourût que de commettre un seul peché qui la privât de la grace ; même de l'exempter de tout peché veniel considerable. Je sentoís un desir si ardent de la voir mourir hors de tout peché, que je ne pouvois m'empêcher de le demander à Dieu, & d'en prier la sainte Vierge, saint Joseph, son bon Ange, le bienheureux Louis de Gonzague & le Pere de Brebeuf. Je me servois des motifs les plus puissans pour les obliger de m'accorder pour cette fille, ou la mort, ou l'assurance qu'elle persèvereroit dans la grace. Je disois au bienheureux Louis de Gonzague qu'il étoit chargé d'elle ; je le priois de la garder si bien, que jamais le peché n'entrât dans son cœur. Il n'y eut forte de supplications dont je ne me servisse pour ce sujet ; & il m'a semblé que mon importunité fut cause que le bienheureux Louis de Gonzague m'assura que je ne craignisse point, & qu'elle persèvereroit dans son innocence toute sa vie. Cette assurance m'a si fort comblée de joye, que j'aurois volontiers consacré le reste de ma vie à baiser les pas de cette ame innocente, que je n'envisage qu'avec respect.

Le 28. Août 1663. ayant prié Dieu selon l'intention du pere de nôtre petite Marie qui luy offroit sa fille, & s'y offroit luy-même, je sentis qu'il obtiendrait ce qu'il demandoit en la façon qu'il seroit le plus à la gloire de Dieu; & que même quand il ne voudroit pas, Dieu l'obligeroit de faire ce qui seroit nécessaire pour ce sujet. C'étoit, ce me semble, saint Augustin & le Pere de Brebeuf qui me donnoient cette assurance: Le pere de la fille s'étoit adressé au Saint, pour obtenir cette grace de Dieu. Le Pere la presenta au Saint, lequel l'accepta, & promit de la tenir désormais & reconnoître pour sienne. Il me semble que de tout ce que j'ay dit cy-dessus, j'en ay eu une assurance toute particulière, & qui ne m'a laissé aucun doute, au moins selon mon idée.

Le 31. May 1664. veille de la Pentecôte, je fus poussée d'offrir la Messé que le Prêtre disoit à mon intention, & ma Communion pour nôtre petite Marie. C'étoit Nôtre-Dame qui m'obligea, ainsi qu'il me sembla; de demander que le cœur innocent de cette petite fût préparé pour recevoir avec abondance le saint Esprit, le Mardy suivant, jour auquel elle devoit être confirmée. Il me sembla aussi que le Pere de Brebeuf me fit communier le Lundy de sa propre main; & que la sainte Vierge m'ordonna d'avoir grand soin de cette enfant.

Le jour qu'elle fut confirmée, le matin environ les deux heures & un quart, lorsque je priois pour elle, il me sembla que je la voyois devant moy, & qu'à même temps je sentoie la presence de la sainte Vierge, de saint Joseph & du bienheureux Louïs de Gonzague; du Pere de Brebeuf, de son Ange-Gardien; & de celui de Monsieur son pere; &

qu'elle étoit comte entourée de cette pluie bien-heureuse : & il me sembloit voir tomber sur elle une petite pluie qui la pénétrait toute. Cette pluie me sembloit être de grâces & de benedictions qui tomboient sur cette enfant : cela venoit avec douceur, mais néanmoins fort abondamment. Je ne voyois point qui luy procuroit cette faveur. Cette veüe se dissipa ; apres laquelle je sentis mon cœur porté à redoubler tous mes desirs pour le bien de cette ame innocente ; & à remercier Nôtre Seigneur, la sainte Vierge & ses Protecteurs, des grâces & faveurs dont ils usôient déjà envers elle. Avant que la chose se passât, il me sembla que les Anges, le bienheureux Louis & le Pere de Brebeuf l'offroient à Nôtre-Dame & à saint Joseph, & qu'ils l'accepterent comme une chose qui leur appartienroit d'oresnavant d'une façon speciale. Le Pere de Brebeuf voulut même que je me joignisse à cette offrande.

Au moment qu'elle fut confirmée, quoy que je fusse absente du Cœur ( car la Confirmation se donnoit dans nôtre Eglise ) il me sembla voir comme le renouvellement de cette pluie mystérieuse tomber sur elle avec plus d'abondance ; & je me persuadois que je voyois le Ciel ouvert audessus d'elle ; & la sainte Vierge & saint Joseph au droit de cette ouverture, lesquels versôient sur elle cette rosée, & donnoient au saint Esprit une pleine possession de cette ame innocente.

Tout le jour à diverses fois, je sentois la reiteration de ces choses ; mais il s'éleva aussi en moy à même temps une si furieuse tempête de la part des démons ; qu'apres les sentimens que Dieu absolument m'ordonnoit d'avoir pour cette enfant, je faisois opposition à tous ces bons desseins. J'avois

en m  
lurs b  
fort  
recon  
sensib  
dellu

Le  
l'Ass  
mum  
ans.  
Gare  
Ang  
nion  
saint  
bien  
beuf  
& M  
pres  
réjo  
mai  
part  
a ré  
que  
si ag  
in a  
je n  
com  
peti  
éto  
nio  
I  
ren  
des  
poi

en même temps comme deux volontez , & des desirs bien contraires ; & il me sembloit que le plus fort étoit ce que j'éprouvois le plus sensible. J'ay reconnu depuis néanmoins , que c'étoit le moins sensible qui avoit été le plus fort , & avoit eu le dessus.

Le 15. Août de la même année 1664. jour de l'Assomption , la petite Marie fit sa premiere communion , quoy qu'agée seulement de huit a neuf ans. Voicy ce qu'en écrivit sa bonne Maîtresse & Gardienne ; qui luy avoit été donnée comme son Ange visible. Aujourd'huy à la premiere communion de nôtre petite Marie , il m'a semblé que la sainte Vierge , saint Joseph , quelques Anges , le bienheureux Loüis de Gonzague , le Pere de Brebeuf , nôtre deffunte Sœur de saint Ignace sa tante , & Madame de Charny sa deffunte mere , y ont été presens ; & que non seulement tous ces Saints se réjouissoient pour cette premiere communion ; mais même il m'a semblé qu'il se faisoit une fête particulière au Ciel , à raison de la joye que Dieu a répandue dans ce cœur innocent. J'ay conceu que de longtemps il n'y avoit eu de communion si agreable à Nôtre Seigneur. Le Pere de Brebeuf m'a invité à prendre ma part de cette joye ; à quoy je me suis accordée fort facilement : sur-tout ayant comme une assurance certaine que jamais cette petite innocenté ne perdroit la grace , qui luy étoit comme confirmée par cette premiere communion.

Dieu veuille que cette enfant de benediction remplisse les esperances que le Ciel nous a données des desseins qu'il avoit sur elle , & qu'elle n'y mette point d'obstacle. Car son heureuse Maîtresse &

Directrice, nôtre Catherine de saint Augustin, disoit tres-prudemment & tres-sainement, que la plus-part des revelations qui certainement viennent de Dieu, étoient conditionnées, & non pas absolües; c'est à dire, qu'elles devoient s'entendre, supposé que de la part de la creature il n'y ait point d'opposition ny de resistance aux volontez de Dieu qui nous sont declarées: car de même, disoit-elle, que quoy que le Prophete Jonas dit aux Nimivites de la part de Dieu, que dans quarente jours leur Ville seroit & desolée & renversée: Toutefois la penitence que firent devant Dieu les habitans de cette Ville pour appaiser son courroux, & pour détourner la juste punition qui étoit due à leurs pechez; en effet, arrêta cette punition, & fit changer à Dieu sa Sentence de condamnation, à cause qu'ils avoient changé de vie, & qu'ils s'étoient bien convertis: De même aussi (ajoutoit-elle) quoy que Dieu ait promis à qui que ce soit, & le don de perfection, & la gloire du Paradis: Toutefois cela se doit entendre, pourveu que la creature par un mauvais usage de sa liberté que Dieu luy laisse, ne fasse point changer les volontez de Dieu, par un malheureux changement de vie, qui peut se rendre criminelle, quoy que par le passé elle ait été toujours tres-innocente.

Elle  
qu

L  
contr  
confa  
qui to  
se pre  
l'Apô  
grand  
celuy  
tation  
recev  
pour  
pour l  
Ces  
fille, c  
nocen  
gieuse  
joug  
nées.  
des ter  
pour é  
s'en v  
liberté  
les mo  
gustin  
comme  
elles, j  
sant to

CHAPITRE VII.

*Elle attire les Benediçtions du Ciel sur une Fille  
que la Providence divine luy avoit confiée.*

**L**A vocation Religieuse est vn grand don de Dieu ; mais les demons sont souvent déchainés contre les ames les plus innocentes , qui s'y veulent consacrer à Dieu ; & le Sage a sujet d'avertir ceux qui tout de bon veulent se ranger à son service ; de se preparer à soutenir de fortes tentations. Mais l'Apôtre saint Jacques a des paroles pleines d'une grande consolation sur ce sujet , lors qu'il dit que celui-là est bien-heureux, qui souffre ces fortes tentations , parce qu'après qu'il aura été éprouvé , il recevra la couronne éternelle , que Dieu a promise pour récompense à ceux qui auront de l'amour pour luy.

C'est ce qu'a éprouvé heureusement une bonne fille, qui avoit un cœur aussi genereux qu'il étoit innocent ; & qui se jetta dans le Convent des Religieuses Hospitalieres de Quebec , pour y porter le joug de JESUS-CHRIST dès ses premières années. Autant qu'elle avoit été dans l'inexperiance des tentations avant qu'elle se fût consacrée à Dieu, pour être épouse de JESUS-CHRIST : autant elle s'en vit attaquée , luy donnant & son cœur & sa liberté , & voulant luy donner tous les jours & tous les momens de sa vie. Nôtre Catherine de S. Augustin qui avoit le soin de ces jeunes ames , les recommandoit fortement à Dieu, & combattoit pour elles , par des mortifications continuelles , interessant tout ce qu'elle avoit d'amis dans le Ciel , pour

en tirer du secours. Mais elle avoit vn soin & vne charité particuliere pour celle, dont je pretends parler maintenant; nôtre-Seigneur & la sainte Vierge luy ayant fait connoître que le Ciel avoit quelques desseins sur cette petite ame. Voicy ce qu'elle en écrivit.

Un soir après Matines, je me sentis poussée de la part du Père de Brebeuf de faire une neuvaine pour nôtre petite Sœur; & ce bon Père me fit entendre qu'elle avoit besoin d'être secourüe. Je la fus voir ce même jour; & luy parlay assez long-temps; elle avoit le cœur accablé de tristesse, & ne sçavoit presque à quoy se résoudre. Je luy conseillay de s'adresser au Père de Brebeuf, & luy proposay ( sans luy rien découvrir de ce qui m'étoit arrivé ) qu'elle fist une neuvaine; & que je me mettrois de la partie. Elle en fut bien aise. Durant le temps de la neuvaine, elle se trouva beaucoup plus en paix, & conteut une forte esperance que la sainte Vierge la protegeroit. Le second jour de la neuvaine, comme elle venoit de se coucher, elle entendit entrer quelqu'un dans sa chambre. Elle crût d'abord que c'estoit moy. On s'assit sur son lit, & on luy demanda: Hé bien, êtes-vous encore tentée? Elle entendit que cette voix differoit de la mienne; Cela l'étonna un peu; mais néanmoins pensant que ce fût moy, elle répondit, qu'il étoit vray qu'elle l'étoit encore. Alors on adjôta seulement; Quoy, vous êtes donc encore tentée? Puis cette ombre s'étant tenuë sur son lit un peu de temps, elle disparut. Après quoy la fille eut une grande frayeur, faisant réflexion, que ce n'étoit ny ma voix, ny la façon dont je luy parlois d'ordinaire. Elle sentit son esprit fort troublé. Le lendemain elle me demanda, si j'avois été la voir le soir precedent: Mais comme je me doutay bien de ce que



c'étoit , je luy fis croire qu'elle avoit révé , afin de luy oster la peur. A la fin de la neufvaine , le Pere de Brebeuf m'assëura qu'elle persevereroit dans le bien & dans la Religion ; & que les fondemens sur lesquels cette fille bâtissoit l'edifice de sa perfection étoient tres-saints. J'avois veu , il y avoit quelques jours , passant proche d'elle , un demon en figure d'un petit Maure , qui souffla sur elle : Mais il se retira au plûtoft.

A quelque temps de là étant à la Messe , je vis sur elle , aux endroits où elle avoit des rubans , ( car elle étoit encore en habit seculier ) des chenilles qui taschoient d'y faire entrer leurs testes , & par fois y entroient assez avant : Je connus qu'elle prenoit trop de plaisir à ces ajustemens , & donnoit prise au demon par ces vaines parures : par fois ces chenilles se secoüoient ; & on me faisoit connoître que c'étoit qu'elle faisoit reflexion avec trop d'empressement à l'agrément que ces rubans donnoient a son visage. Mais enfin elle a vaincu , & la peine qu'elle avoit à s'en abstenir , & le danger qu'il y avoit de s'y attacher.

Son Novitiat étant heureusement achevé , lorsque la Messe se commença pour la ceremonie de sa Profession , je vis proche d'elle le Pere de Brebeuf , nôtre très-chere Sœur defunte Françoise de Saint Ignace sa tante , & sa mere defunte aussi , qui étoient venuës du Ciel pour y assister. Il me sembla que cette heureuse tante disoit au Pere de Brebeuf. Enfin voilà , Mon Pere ! que nous avons gagné cette ame : ils se réjouissoient d'avoir fait cette conquête pour Nôtre-Seigneur. La Mere rendoit de très-humbles remerciemens au Pere de Brebeuf , des assistances qu'il avoit données à sa fille , au bonheur de laquelle elle prenoit une grande part ; tou-

refois la joye de la Mere ne me sembloit pas à comparer à celle que sa tante en témoignoit ; elle paroissoit toute transportée de joye , & s'approchant de moy , elle me redisoit souvent ; Elle est à nous, c'en est fait , nous l'avons. Elle triomphoit comme si elle eût remporté une grande victoire. Ils témoignoient le Pere de Brebeuf & elle , une mutuelle joye. J'y prenois beaucoup de part ; quoy que pendant ce temps mes hostes enrageant de voir ce qui se passoit, me fissent souffrir de la peine au delà de tout ce que j'en sçauois exprimer. J'eus la décharge de leur rage & de leur colere ; Dieu ne leur ayant pas permis d'agir sur celle qui en étoit le sujet.

Avant que de parler de sa vie mourante , & de sa vie de gloire , j'ay jugé qu'il étoit à propos d'ajouter icy les deux Chapitres qui suivent , qui feront connoître la pureté de son cœur , & comment elle ne cherchoit que Dieu uniquement.

---

## CHAPITRE VIII.

*Elle tient secretes les voyes de Dieu sur elle , & ne les declare qu'à ceux qui les doivent sçavoir.*

Ceux qui sont dans les voyes de Dieu extraordinaires , que le commun des hommes estime , & qui ont plus d'éclat ; comme sont les visions , les revelations , les apparitions des Saints du Paradis , & autres graces semblables , ont souvent de la pente à les communiquer , & à s'en conjouir avec leurs amis , & avec ceux qui ont la reputation d'être Spirituels. Ceux au contraire que Dieu conduit par des voyes tres-humiliantes des tentations , qui

semblent être tout abyssés dans le péché, ont de la peine à s'en découvrir, même à ceux auxquels tout leur cœur doit être connu. De même que dans le monde, ceux qui se conduisent par l'esprit du monde, font aisément paroître leurs richesses, leur credit & tout ce qui leur est avantageux; & cachent le plus qu'ils peuvent leur pauvreté, leur impuissance, & tout ce qui leur est humiliant. Aisément nous communiquons nos joyes à nos amis, pour nous en réjouyr avec eux; & nos tristesses aussi, afin qu'ils nous consolent.

C'est un double écueil assez dangereux dans la vie spirituelle, la trop grande communication des choses éclatantes étant sujette à la vanité, qui dissipe toutes les vertus, comme les meilleurs parfums s'évaporent & se perdent, s'ils ne sont soigneusement renfermez & cachez. Et d'autre part n'y ayant rien de plus sujet aux illusions & à se perdre dans les voyes extraordinaires, si on n'a un bon guide pour y être conduit; Dieu ayant voulu que les hommes soient conduits par les hommes; & c'est ainsi que JESUS-CHRIST renvoya saint Paul au temps de sa Conversion, à Ananias, pour y être enseigné, ne voulant pas l'enseigner immédiatement par soy-mesme.

Notre Catherine de saint Augustin a évité heureusement l'un & l'autre écueil, n'ayant jamais donné cette satisfaction à son amour propre, de déclarer ses joyes & ses richesses spirituelles, à ceux auxquels elle n'estoit pas obligée de le faire; ny ses tristesses & ses afflictions. Mais elle s'ouvroit avec tant de candeur & d'humilité à ceux qui la devoient conduire, que l'on peut dire qu'à leur égard, elle portoit son cœur dans ses mains, afin qu'il leur fût entierement connu; ayant pour eux

une obeyssance saintement aveugle, qui la portoit à suivre en tout leur conduite, & à ne se défier que de ses propres desseins.

Monseigneur son Evesque, son premier Supérieur, ayant jugé à propos qu'elle ne declarast les voyes extraordinaires que Dieu tenoit sur elle, qu'à son Directeur & à son Confesseur; elle s'y est toujours comportée si prudemment, que c'est une chose estonnante, comment dans sa Communauté jamais rien n'a paru de toutes les graces dont le Ciel la combloit, quoy que souvent elle fût infestée des demons, & quelquefois avec un bruit qui étoit entendu, quoy qu'ils luy causassent des maladies, où les Medecins ne pouvoient rien connoître; & que souvent ils la traitassent si rudement, qu'elle en avoit le corps tout meurtry de coups, & que quelquefois même il luy en restast des marques au visage & aux mains. Mais elle sçavoit se gouverner si sagement en ses paroles & en ses réponses, lors qu'elle en étoit interrogée, qu'elle satisfaisoit également à tout le monde, sans contrevénir au secret que son Supérieur luy avoit recommandé tres-prudemment, de garder sur ce sujet. En effet, si les Religieuses ses Sœurs eussent sçu tout ce qui se passoit en elle d'admirable, tant d'intimes communications de son ame avec Dieu, tant de revelations & de faveurs du Ciel, si éclatantes & si divines: Si elles eussent sceu cette obsession étrange par un si grand nombre de demons, cela sans doute auroit pû nuire à son humilité; Un thresor est bien-tôt dérobé, lors qu'il est trop exposé; & d'autre part, ces pauvres Filles en auroient eu des frayeurs terribles, & le trouble auroit été bien-tôt dans leur cœur, & dans leur maison, où la paix doit être toujours inébranlable.

Quelques-unes de ses plus intimes amies se doutant bien que Dieu luy dispensoit des faveurs tout extraordinaires, & qu'elle souffroit des peines interieures au delà du commun, qui sont souvent comme des appanages inseparables de la plus haute sainteté, ont souvent fait tout leur possible afin d'obtenir d'elle, de leur communiquer quelque chose de ce qu'elle tenoit si fidelement caché dans son cœur; mais jamais aucune n'en a pu tirer un seul mot qui trahit son secret: Sur quoy il est à remarquer, que ce n'étoient ny ses inclinations, ny ses aversions naturelles qui regloient sa conduite; mais c'étoit uniquement son devoir. Une certaine année qu'il y avoit eu changement de Superieure, la Reverende Mere Fondatrice & Superieure des Hospitalieres de Bayeux, ayant eu quelque sujet de croire que nôtre Catherine en auroit quelque peine, luy en écrivit confidentment à son ordinaire; car leurs cœurs étoient parfaitement unis. Voicy la réponse que luy fit nôtre Catherine.

Ne pensez pas, ma tres-chere Mere, que le changement de Superieure me fasse de la peine: Graces à Nôtre Seigneur, je n'ay encore regardé que Dieu en mes Superieures, & point du tout la creature: C'est pourquoy je suis toujours contente; encore que dans l'apparence il n'y eût pas dû avoir de changement. Je vous puis dire avec verité, que je suis tres-contente de la part de celles dont vous m'écrivez: s'il y a quelque petite chose à souffrir, elle m'est tres-aimable, & j'aurois grand tort de me plaindre: si j'étois venue en Canada pour y chercher & trouver ma satisfaction dans la creature, j'aurois que j'aurois été trompée; mais comme mon but n'a pas été tel, graces à Dieu, je trouve tou-

Jours mon compte, quelque chose qui m'arrive; & je suis assurée que celles qui y viendront dans la vue de Dieu seul, auront tout sujet d'y être contentes. N'ayez donc aucune peine à mon occasion; je vous proteste en la présence de Notre Seigneur, que mon esprit est aussi en paix, & mon cœur aussi content, que si j'étois dans l'abondance de toutes les satisfactions raisonnables d'une Religieuse; pourveu que Dieu accomplisse sa volonté en moy, & qu'il continue de la faire à toute éternité. Continuez moy, s'il vous plaît, vos saintes prières: elles m'obtiendront la continuation de la miséricorde de Dieu, qui sans cesse m'en fait ressentir les effets.

---

## CHAPITRE IX.

*Son amour pour les conduites de Dieu sur elle.*

Q Uoy que les conduites de Dieu sur elle fussent également rigoureuses & terribles, & qu'il parût par les effets qu'elle ressentoit, que Dieu en faisoit une victime de sa Justice: Toutefois elle n'a jamais voulu sortir de cet état crucifiant, lors même que le choix luy en a été donné de la part de Dieu; & qu'il n'a tenu qu'à elle d'en sortir. Elle adoroit les desseins de Dieu, & les aimoit tendrement. Voyez ce qu'elle en a écrit.

Ne vous mettez point en peine pour moy, je suis contente des conduites de Dieu sur moy; je les adore & je les aime, ma chere tante! O que les creatures sont inconstantes! & qu'il fait bon ne s'attacher qu'à Dieu seul. Ce petit mot, ma tres-chere

chere mere & tante, est pour vous dire comme à ma chere & bonne mere, que Dieu continué ses bontez sur moy, me donnant un cœur soumis à toutes ses conduites; quoy qu'un peu rudes à la nature, & à ce que mon amour propre desireroit. Je trouve mon repos dans cét état: Dieu est ma force, mon appuy & mon esperance; pourveu qu'il soit content, je le suis, & ne veux vivre & souffrir que pour luy, dans l'accomplissement de sa tres-sainte volonté; tout ce qui m'arrivera en la vie & en la mort, me sera toujours aimable dans cette veüe. Je vous conjure, ma tres-chere tante, de remercier Nôtre Seigneur pour moy, des graces qu'il me fait; Et demandez luy que j'y corresponde avec fidelité. Ne soyez point en peine pour ma santé, elle n'est pas fort bien établie, mais elle ne m'empêche pas d'être contente.

*Et dans une autre Lettre elle parle en ces termes.*

**N**E penseriez vous point, ma chere tante, que je fusse bien-aïse de participer à tant de biens & tant de consolations que Nôtre Seigneur vous dispense si liberalément dans vôtre sainte Communauté de Bayeux: En verité si Dieu ne me deffendoit d'être trop amie de mes satisfactions, il y auroit à craindre que tout le bien que vous me dites, ne me donnât envie de le goûter; mais je n'y pense que de la bonne sorte & en la maniere que Dieu le veut. Mon pauvre Canada, tel qu'il est, m'en donne autant qu'il m'en faut. Je ne souhaite que la grace que j'espere de Nôtre Seigneur, d'y demeurer toute ma vie. Mon cœur est prêt à tout, & se trouve dans une assez bonne disposition pour ne faire, & pour ne vouloir que ce qu'il veut.

*Et dans une autre Lettre elle écrit cecy.*

**J**E vous diray de plus que mes forces se sont accreüs, Dieu ne veut pas que je l'aille voir si-tôt; au moins il y a grande apparence que le temps de mon bannissement est prolongé. Qu'il en soit beny à jamais; je tâcheray de mieux faire à l'avenir, en me prévalant de ce qui me reste de vie, pour le servir avec fidélité. Si j'avois crû le conseil de plusieurs personnes, je ne possederois pas le bien que je possède dedans le Canada. Je louie Dieu de tout mon cœur, de la grâce qu'il m'a faite de m'y avoir conduite. J'y trouve non seulement mon contentement dans les petites croix qui sont inseparables de ce pais; mais encore une abondance tres-grande de toutes sortes de consolations. Le bonheur que j'ay d'être dans une sainte Communauté, en est un puissant motif: Le bon exemple que j'y voy, la charité que toutes nos Sœurs ont pour moy, m'engagent de plus en plus à aimer ma sainte vocation, & à me donner de plus en plus à Dieu.

*Une autre Lettre de l'année 1666. contient ces paroles.*

**D**E France & de Canada, les croix sont abondantes. Beny soit mille & mille fois celuy qui les envoie & qui les permet. J'adore sa sainte Providence, & autant qu'il est en moy, je luy dis du meilleur de mon cœur, fiat, fiat.

*Et dans une autre.*

**S**il les bruits, dit-elle, qui courent icy, ont leur seffet, nous sommes en danger de n'être plus



guere en ce monde; heureux danger pour nous, puisque la mort nous fera vrayement d'un fruit inestimable. Je vous diray aussi que Nôtre Seigneur m'a donné un peu plus de santé, & que par sa bonté il me donne occasion de travailler plus que jamais à me sanctifier. Si j'apportoïis plus de fidelité à correspondre à tous ses desseins, je n'éprouverois pas tant d'attiedissement que j'en ay à son service. Priez pour moy, ma tres-chere Mere, j'en ay bien besoin; si je vous pouvois parler à la façon des Anges, je vous dirois bien au long sans vous dire mot, ce que difficilement ma plume vous peut exprimer: Je prie Nôtre Seigneur de vous le faire connoître, afin que vous soyez plus excitée à luy recommander tous mes besoins. Demandez luy sur-tout, que sa tres-sainte volonté soit faite en moy, malgré mes resistances: car du moins je m'y soumets, & il me semble en avoir le desir. Mais, ma chere Mere, il y a grande différence entre le desir & l'exécution: O que souvent la pauvre nature estie! quand je viens à l'effet. Il n'importe pourtant, il faut que Dieu soit le Maître. C'est ce que je vous supplie de luy demander pour moy. Je ne vous oublie point en mes prieres, ny en ce que la divine Providence veut que je souffre, &c.

*Voicy comme parle une autre de ses Lettres.*

**N**ous vivons icy, graces à Dieu, en paix, dans l'union & avec beaucoup de contentement. Toutes nos Sœurs sont tous les jours dans le chemin & l'exercice des Saints, & menent une vie toute pleine d'édification, il n'y a que moy qui demeure toujours en arriere. Je vous assure que je vous ferois pitié, si vous me connoissiez bien, & n'étoient

Les prieres que tant de saintes Ames font pour moy, je ne sçay où j'en serois. Tout cela avec la bonté & la misericorde de Dieu me soutiens, & la protection de ma bonne Mere & Maitresse la sainte Vierge; laquelle me fait ressentir, quoy qu'indigne, qu'elle a toujours soin de ceux qui se confient en elle.

Il faut que je vous dise à ce propos, que l'an passé je vous envoyay une de ses images qui m'avoit été donnée par le Reverend Pere Bressany, qui l'avoit portée dans tous ses voyages & aux Iroquois, où elle avoit été témoin de tout ce que ce bon Pere avoit souffert; & elle luy avoit été renduë par ces Barbares, lorsqu'il fut délivré, apres avoir été brûlé plus de vingt jours cruellement. Je vous diray qu'en quantité d'occasions, où je m'adressois à la tres-sainte Vierge devant cette Image, j'ay expérimenté un secours tres-special; & ne luy demandois guere de choses, que je ne l'obtinisse à son occasion. Mais enfin, quoy que je l'aimasse uniquement, je voulus vous l'envoyer: mais quand j'ay appris qu'elle avoit été perduë, je n'y pouvois penser que les larmes aux yeux; lorsque je m'imagina que ces miserables Anglois l'ont peut estre foulée aux pieds, cela me perce le cœur. J'avois un ardent desir qu'elle allât jusques à vous: mais Nôtre Seigneur ne m'a pas exaucé mes desirs; qu'il en foit à jamais beny.

*Dans une autre Lettre de l'année 1663. elle parle ainsi.*

**J**E vous prie de me mander l'an prochain si cette bonne fille dont vous m'avez autrefois parlé, est encore en vie. Le recit qu'on me fait de sa vertu, me donne une grande estime pour elle, & la part

qu'elle a aux états souffrans de Nôtre Seigneur, me lie beaucoup à elle. Si elle est vivante & que vous ayez communication avec elle, faites moy la charité de me procurer un petit souvenir en les saintes prières. O qu'il est nécessaire qu'il y ait de bonnes ames sur la terre ! car la corruption est grande par tout. Je vous assure que ce m'est un sujet de douleur plus grand que je ne le puis exprimer. O que de bon cœur je voudrois rendre à Dieu tout l'amour que tant d'ames luy refusent à tous momens ! Je me joins avec vous, ma tres-chere tante, & desire que nous soyons consacrées à luy satisfaire en la maniere qu'il luy plaira. Vous ne sçauriez me rendre un plus grand service, que de m'offrir & m'abandonner à sa divine volonté pour ce sujet. Je vous rendray la pareille.

De ce qui a été jusqu'à present rapporté de ses Lettres, il est aisé de remarquer qu'elle étoit animée veritablement de l'esprit de Dieu, & qu'elle possédoit beaucoup de vertus solides. Son amour tout embrasé pour Dieu, sa devotion pleine de tendresse à la sainte Communion ; sa confiance admirable à la sainte Vierge & à plusieurs Saints ; sa patience invincible & sa resignation entiere dans les souffrances, sa ferveur dans les infirmités, l'amour de sa vocation, sa charité & son zele, son humilité & le peu d'estime qu'elle faisoit d'elle-même, sa soumission envers ses Superieurs, & la confiance entiere envers ceux à qui elle en devoit avoir : En un mot toutes les vertus s'y remarquent dans un excellent degré. Ses Lettres étoient toutes pleines de cœur & de charité, d'un stile si juste, si agreable & si saint, qu'elle charmoit. Cela étoit d'autant plus admirable, qu'elle les écrivoit sans aucune peine, & aussi aisément qu'elle parloit. Elle man-

doit un jour à la Reverende Mere de saint Augustin de Bayeux, qu'elle avoit écrit de compte fait, dans le peu de temps que les Navires demeurent à Quebec, 156. Lettres, tant pour foy que pour d'autres personnes à qui elle servoit de Secretaire: car sa main aussi bien que son cœur, n'étoit que charité, même pour les plus pauvres, & pour des personnes qui étoient le rebut du monde.



S

SON



& la  
le, e  
Fran  
E  
1663  
Breb  
avec



LIVRE SIXIESME.

# SA VIE

MOURANTE

ET

SA VIE DE GLOIRE.

## CHAPITRE PREMIER.

*Souvent elle a été guérie miraculeusement de diverses maladies.*



Je ne répéteray point ce que nous avons déjà raporté sur son sujet, dans les cinq Livres precedentes, sur-tout dans le Chapitre 7. du Livre premier, comme la sainte Vierge luy apparut, & la guerit miraculeusement d'une maladie mortelle, en 1648. lorsqu'elle étoit sur mer, passant de France en Canada.

Etant tombée malade dangereusement l'année 1663. dans le mois de Decembre, dit-elle, le Pere de Brebeuf me fit entendre qu'il étoit necessaire d'aller avec courage jusqu'au bout, & que je n'y étois pas

encore, on me donna même un surcroît de nouveaux hôtes. Ce bon Pere me fit traiter pendant ma maladie avec une rigueur n'ontpareille pour le corps & l'esprit, & me procura souvent des creatures de quoy éprouver ma patience. Le Ciel me sembloit de bronze pour moy, & toute cette dureté me venoit par l'ordre du Pere, lequel malgré moy me faisoit exercer en diverses rencontres, des actes opposez à l'impression que me donnoient les demons. Il m'a semblé que le Pere de Brebeuf m'avoit apporté & fait prendre deux prises de piffules, qui eurent sur moy le même effet qu'avoit eu du vin Emetique, & qui emporterent dans leur operation toute la cause de mon mal. Pendant ce temps-là, comme le Medecin témoignoit avoir mauvaise opinion de mon mal; le même Pere me fit connoître que je ne mourrois pas de cette maladie, & que j'en aurois une autre; pendant laquelle je recevrois mes derniers Sacremens.

L'année 1663. ayant un grand mal de gorge, la nuit du sixième Janvier, je songeay que la sainte Vierge m'étoit venue guérir de la maladie qui m'accabloit depuis huit jours; il me sembla qu'elle toucha le mal avec sa main, & puis me dit: Eveille-toy, & fors promptement d'icy. Je m'éveillay & à mon réveil, je me trouvay parfaitement guerie: Je m'en allay deyant le saint Sacrement un espace de temps, & le reste de la nuit je l'employay à saluer la sainte Vierge. Comme je sortois de la chambre, je vis une troupe de demons, qui eussent bien voulu m'empêcher de sortir; mais ils n'en avoient pas le pouvoir. Le soir trois de ces mauvais hôtes me donnerent un bon nombre de coups, & me dirent que ma gorge n'étoit pas si bien guerie que je me le persuadois. Je n'y ay toutefois ressenty aucun mal depuis ce temps-là.

L'année 1666. le sceond jour d'Août, étant grièvement malade & en danger de mort; le soir environ deux ou trois heures après avoir receu le saint Sacrement; je tombay dans une espee d'affoupissement, quoy qu'il me semble que mon esprit fût pour lors tres-libre. Je vis pendant cét espace qui dura peu, saint François de Sales, lequel tenoit en sa main une fiolle pleine de miel liquide. Il me paroïsoit comme élevé en l'air au dessus de moy; le Pêre de Brebeuf étoit plus proche & à côté de moy; il fit un petit signe au Saint & à plusieurs de mes Saints Patrons qui y étoient aussi; ils regarderent vers la fiolle; & aussi-tôt le bon Saint la versa toute sur moy; & je fus toute penetrée de cette liqueur, qui étoit si corrosive, que je n'ay jamais ressenti un feu pareil. Dans ce même moment tous mes hôtes me quitterent, & ne sont revenus que le jour de saint Augustin. On me dit qu'il falloit encore vivre, & que je n'avois pas encore souffert suffisamment.

*De excelso missis igne in ossibus meis & ornabit me.*

Celle qui étoit alors son infirmiere, la Mere Renée de la Nativité, qui est maintenant Superieure, écrivant en France de cette heureuse malade, en dit beaucoup en peu de mots. Le même esprit, dit cette Mere, qui agissoit en elle, quand elle se portoit bien, y operoit aussi fortement dans les temps de sa maladie; je veux dire qu'elle étoit toujours soumise à Dieu; & aux volontez des autres; & separée de la sienne, sans aucun retour sur soy-même, nonobstant la violence de la douleur.

## CHAPITRE II.

*Dieu la dispose à la mort par de nouvelles souffrances que luy procurent quelques Saints.*

**E**Lle continuë ainsi ce qu'elle avoit commencé sur le sujet de sa maladie. Apres que saint François de Sales eut versé sur moy cette precieuse liqueur, toute la troupe me sembla disparoitre, dit-elle, à la reserve du Pere de Brebeuf & de la Sœur Marie de Coutance, lesquels accommoderent tous ensemble un berceau de barres de fer, dans lesquelles je pouvois être toute renfermée; il y avoit 28. barres, grosse chacune comme le doigt, lesquelles étoient fort rouges & embrasées & le Pere m'en environna. Ce qui me fit ressentir une ardeur si cuisante, que je croyois être dans une fournaise de feu. Le Pere me fit entendre que ces 28. barres de fer, étoient les 28. improperes de la Passion de Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, qu'il vouloit me faire porter d'une façon particuliere. Apres cela je ne vis plus rien: & soit que mon imaginâtion eût été préoccupée de cela, ou qu'il y eût eu quelque chose de plus, il est vray que j'ay été quinze jours dans une ardeur, même exterieure si grande; que cela surprénoit celles qui approchoient de moy pour me rendre quelque service. Depuis ce jour jusqu'au 28. j'ay eu l'esprit fort libre de la part des demons, ne les ayant sentis cét espace de temps en aucune façon; il n'y avoit que le corps qui patissoit.



## C H A P I T R E    I I I .

*Dieu la dispose à la mort par de nouvelles souffrances de la part des demons. La sainte Vierge & I E S U S - C H R I S T la secourent, mais c'est par un surcroît de souffrances.*

**L**E 28. Août 1667. (dit-elle) mes hôtes retournerent, & me firent éprouver leurs operations ordinaires; mais quoy qu'il me semblât que je souffrois plus que par le passé, je sentoits toutefois plus de force, & mon esprit étoit aussi en paix, que si toutes ces choses s'étoient passées hors de moy.

Depuis le commencement de l'Avent jusques au dernier jour de l'année 1667. je fus dans un accablement extrême, & dans une continuelle tentation de desespoir; de sorte qu'à chaque moment il me falloit faire beaucoup de violence, pour ne pas mettre mes desirs en execution.

Le dernier jour de l'an, sentant un redoublement furieux de cette tentation & de ces peines; je me traînay avec assez de peine jusqu'au Chœur, devant l'Autel de Nôtre-Dame: Ce fut là que je donnay un peu d'air à mon pauvre cœur, & je répandis force larmes, en me plaignant doucement à la sainte Vierge, de ce qu'elle m'abandonnoit de la sorte. Je luy dis tout ce que l'affliction & l'affection me suggeroit pour lors; & je me resolus de ne pas partir de là, qu'elle n'eut fait ma Paix avec son tres-cher Fils, qui me paroissoit fort irrité contre moy. Je fus bien une heure de temps avec un rebut étrange.

Tout d'un coup il me sembla que la sainte Vierge me promit secours , & son saint Enfant aussi , & qu'il dit à sa mere qu'il vouloit se donner à moy , & étoit accompagné d'une grande suite. Je conceus en même temps que cette suite seroit d'accroissement d'hostes ; je les priay tous deux de n'en rien faire , parce que me trouvant déjà toute accablée , je ne croyois pas pouvoir supporter ce redoublement , sans succomber tout à fait. Ils m'assurèrent qu'il n'y avoit rien à craindre , & que je devois m'abandonner sans crainte , à tout ce qu'ils voudroient. Le Pere de Brebeuf me portoit aussi à m'offrir toute à la divine volonté sans aucune reserve. Je le fis , avec assez de peine , quoy qu'avec coutage : Je restay après cela un peu plus calme d'un costé , restant d'ailleurs étrangement tourmentée par une armée de demons qui étoient autour de moy , comme seroit une armée prestre à fondre sur une Place. Je les sentis de même jusques au lendemain , qu'au moment de la Communion , ils entrèrent avec une contrainte que je ne sçauois jamais assez expliquer ; car ils y furent forcez par un pouvoir bien grand , ce qui les faisoit enrager : ils furent mis là pour accompagner Notre-Seigneur , & malgré eux le reconnoître pour leur Roy & Souverain. Il n'est pas facile d'exprimer quels étoient les divers sentimens qu'ils imprimoient dans mon esprit , duquel pourtaut **J E S U S - C H R I S T** avoit pris une telle possession , que tout ce cortège d'Enfer ne m'étoit pas insupportable ; & toutes leurs mauvaises impressions ne servoient que pour m'unir davantage à celuy qui s'étoit destiné à moy d'une façon si intime , qu'il me sembloit que dorenavant rien ne pouvoit me separer de luy ; & c'est ce que j'éprouvois ce me semble , quoy ce ces demons me don-

raissent bien d'autres sentimens ; mais leur operation n'étoit pas la plus forte , quoy qu'elle fût assez ordinairement la plus sensible.

Le Carême on m'accorda moins de cette paix & de cette quietude. Je me trouvay presque toujours dans un tres-grand accablement ; & il me sembloit que Dieu étoit toujours irrité contre moy , & ne lançoit sur moy que des foudres. Je voulois esperer contre toute esperance ; & souvent je n'en avois pas le courage. Car il me sembloit que c'étoit une chose hors de raison d'esperer. Je sentoient un desir vehement d'être damnée au plutôt. Plus j'approchois de la Feste de mon saint Directeur celeste , plus ma Croix fut pesante & crucifiante. Il s'étoit tellement mis de la partie contre moy , qu'il ne me jettoit que des regards de colere ; & on auroit jugé qu'il ne se pouvoit rassasier de me voir souffrir. Il eût voulu qu'on eût redoublé. Je me suis fait assez souvent violence pour le vouloir un peu appaiser , en luy representant qu'il n'en usoit pas de la sorte lors qu'il vivoit sur terre ; & qu'il me sembloit devoir avoir encore plus de bonté maintenant qu'il étoit au Ciel. Mais il a gardé & garde encore maintenant cette severité en mon endroit ; & il semble qu'il ait comme regret que nôtre Seigneur & la sainte Vierge me fassent ressentir quelque petit rayon de douceur , & un moment de calme. Je sens nonobstant cela , plus même de respect & de confiance en luy , & une certaine attache plus forte ; & souvent éprouvant exterieurement, aussi bien qu'interieurement , beaucoup de peines & de douleurs ; j'entre dans ses sentimens , luy disant ; Que je suis aise , mon Pere , que vous ayez un peu de joye & de satisfaction maintenant , de me voir ainsi crucifiée ; sachez-vous contre moy tant qu'il vous plaira ;

je vous-regarderay & vous aymeray toujours, comme mon bon & charitable Pere. Je fais ainsi l'enfant avec luy, & j'en agis avec grande simplicité. La semaine Sainte je sentis assez particulièrement sa presence; mais il me paroissoit toujours insatiable de souffrances. Cela me fait quelquefois bien de la peine; car la fille d'Adam voudroit être un peu plus en repos.

*Ce que je viens de dire, est ce qu'elle écrivit un peu avant sa mort.*

Il est à remarquer qu'assez souvent le Pere de Brebeuf, son Directeur celeste, la traitée de la façon, c'est à dire dans des rigueurs qui paroissent excessives, & souvent même s'absentant & s'éloignant d'elle, comme s'il l'avoit abandonnée; Dieu voulant éprouver ainsi sa servante, la privant de tout support & de toute consolation, pour la purifier.

*Ce qui suit, s'est trouvé marqué dans son Journal.*

A la fin de Novembre 1664. continuant dans les dispositions susdites (dit-elle de soy-même) d'abandon de tout secours, même de la part du Pere de Brebeuf, qui sembloit n'être plus mon Pere, & s'être retiré de moy. Etant devant le saint Sacrement, j'eus une veuë interieure de la presence de saint Policarpe, qui me paroissoit comme un vieillard Venerable; il parla à moy de la même façon que le Pere de Brebeuf; je veux dite avec autorité & une majesté tres-grande, quoy qu'elle fût mêlée d'une douceur toute aimable. Il m'exhorta à avoir courage; il m'assëura que Dieu étoit avec moy d'une façon tres-intime, qu'il avoit soin de moy, au delà de ce que je pouvois esperer. Il me dit aussi que le Pere de Brebeuf n'étoit pas un moment sans me soutenir, quoy que ce fût d'une façon qui ne m'é-

toit pas sensible. Il m'assura qu'il me seroit toujours un guide & un conducteur tres-fidele; que pour luy, il me protegeroit aussi, & ne m'abandonneroit pas. Ce qu'il me dit, ne m'apporta aucune consolation sensible; seulement je sentis que mon corps étoit un peu fortifié par cét entretien, & après je repris de nouvelles resolutions pour m'animer à aimer les effets de sa volonté en moy. Ce Saint est un de mes Protecteurs, que j'invoque toujours depuis long-temps.

Saint Michel étant aussi un de ses Protecteurs, qui luy avoit promis son assistance jusqu'à la mort, ce fut le jour de la Feste de son Apparition, huitième May, qu'elle deceda. Voicy ce qu'elle en écrivit le 29. Septembre 1664. J'ay eu une tres-grande certitude de la protection de saint Michel envers moy. J'ay acquiescé avec paix à ce que ce Saint a demandé de moy, que je m'abandonnasse de tout mon cœur aux volontez de Dieu sur moy, quoy que bien rigoureuses & bien ameres à tous les sentimens de la nature. Au moment de la sainte Communion, je me sentis prise comme à la gorge par deux mains fort rudes, qui me vouloient empêcher d'avaller la sainte Hostie: J'ay eu recours à saint Michel, & il m'a semblé qu'il a donné la chasse à ces mauvais hostes; & après j'ay avallé la sainte Hostie facilement. Il m'est seulement demeuré un mal de gorge à l'endroit où ces mains m'ont pressée.

J'éprouve souvent (dit-elle autre-part) tin secours assez prompt de ce que je recommande aux saints Anges; quand c'est pour les autres que je demande quelque chose. Lors que j'ay connoissance que quelques-uns ont peine à s'humilier, à souffrir un mépris & une confusion, je m'adresse à saint Mi-

chel ; si je ſçay un cœur dur envers le prochain, je prie ſaint Gabriël ; lors que j'apprens quelque affaire embrouillée, ou quelque choſe qui doit faire peine, ou en particulier ou en general, j'ay recours à ſaint Raphaël, & je ne le fais guere ſans en recevoir un prompt ſecours.

---

 CHAPITRE IV.

## SA MORT.

*Je ne puis plus fidelement rapporter icy les circonſtances de ſa Mort ; qu'en les prenant de la lettre circulaire qu'en écrivit la Reverende Mere Marie de ſaint Bonaventure de Jeſus ſa Superieure, l'année même qu'elle mourut. Voicy comme elle en parle.*

**L**E 20. d'Avril 1668. de la preſente année, Nôtre chere Sœur Catherine de S. Auguſtin fut attaquée d'un crachement de ſang, qui ne dura que fort peu, & qui fit croire que ce n'étoit rien. Neanmoins la fièvre l'ayant priſe avec de grandes douleurs de poitrine, les Medecins jugeant que quelque rameau s'étoit ouvert, qui dégorgeoit ſur les parties nobles, on eſſaya en vain d'y apporter quelques remedes. Le troiſième de May, qui étoit le jour de ſa naiſſance, à la même heure qu'elle naquît, ſes douleurs redoublèrent notablement. Non ſeulement les corporelles, mais nous avons appris qu'en même temps les ſouffrances interieures de l'eſprit creurent auſſi à proportion : la divine Juſtice ſatisfaiſant aux deſirs de cette innocente victime,

viétme, qui s'offroit continuellement pour les pecheurs & pour les ames de Purgatoire, pour lesquelles elle la faisoit souffrir d'une façon étonnante, & inconcevable à ceux qui n'adorent pas avec amour les conduites de Dieu.

Dés le premier moment de son mal, elle renouvelloit son esprit de sacrifice; & par une mort continue de ses propres sentimens, elle pria une de celles qui luy rendoient quelques services, de ne la point consulter sur ses propres besoins; & sur tout de ne luy donner aucun moyen de prendre aucun soulagement par son propre choix. Jamais elle ne refusa rien de ce qu'on luy presenta, quelque dégoût qu'elle en pût avoir. Sa soumission, son amour & son humilité furent en toutes façons à l'épreuve; tout luy estant agreable, pourveu qu'il ne vint point d'elle. Nous n'avons pû remarquer en elle la moindre ombre d'impatience pendant toute sa maladie; le peu d'estime qu'elle faisoit d'elle-même, luy faisoit recevoir les petits services que chacune de nos Sœurs luy rendoient, avec des sentimens d'une si grande reconnoissance, qu'on eût dit qu'elle s'estimoit indigne que l'on pensât à elle. Son mal prenant de nouveaux accroissemens, on jugea à propos de luy donner les derniers Sacremens, qu'elle reçut avec des dispositions toutes saintes. On entendoit un cliquetis qui se faisoit au dessous du Chœur, à la façon de deux pierres de fuzil, dont on voudroit faire l'essay. Sur la minuit, on la leva auprès du feu, où elle eut une grande foiblesse; dont étant revenue, on envoya querir le Pere Chastelain son Confesseur. Après qu'on eut achevé les Prières des agonisâns, que l'on fit, parce qu'elle étoit effectivement dans l'Agonie; n'ayant plus ny poulx ny mouvement;

ses yeux, l'espace d'un bon quart d'heure, furent attachés fixement au Ciel, en la maniere d'une personne fort appliquée. Toute nôtre Communauté étoit fort attentive à la considerer en cét estat, que nous jugions n'être pas ordinaire; & nous croyons avec probabilité, qu'elle receut en ce transport de son esprit, une parfaite connoissance de sa mort; car revenant un peu à soy, & ayant un plein usage de ses sens, elle dit d'une voix libre & intelligible, parlant à Dieu; *l'adore vos divines perfections, ô mon Dieu; l'adore vôtre divine Justice; je m'y abandonne de tout mon cœur!* Puis se tournant vers nôtre Communauté, avec un visage fort guay, & un renouvellement de forces, qui nous sembloit fort extraordinaire; elle demanda quelle heure il étoit; & comme on le luy eut dit; Voilà qui va bien, dit-elle, entre cinq & six heures il y aura du changement dans nos affaires: Mais cependant me voicy guerrie; on me vient de dire que tous mes maux sont passés, que tout est fait, qu'il n'y a plus de douleurs. Et ce qui est admirable, c'est qu'elle n'avoit plus effectivement aucune apparence de mal, non pas même la moindre alteration du poulx. En se tournant vers moy, elle me dit d'une façon fort riante; vrayement, nôtre Mere, il ne faut pas être ingrate d'un bienfait receu; je vous prie de me faire donner nôtre Robe, pour aller devant le saint Sacrement au Chœur, afin de remercier Dieu de ses graces. Je luy dis, que ce seroit pour une autre fois. Bien donc, ma Mere, repliqua-t'elle, puis que vous ne le trouvez pas bon, je le veux ainsi. Mais chantons donc, s'il vous plaist, le *Te Deum* qu'elle entonna elle-même avec vn force extraordinaire. Toute la Communauté poursuivit l'Hymne avec elle; jusqu'au verset; *In te Domine*

*Iam  
hiems  
transit,  
imber  
abiit &  
recessit.*

*spe  
troi  
toit  
gue  
vou  
nez  
pre  
mer  
mai  
ne  
elle  
je f  
se r  
aup  
par  
d'u  
pre  
heu  
jam  
cra  
l'In  
Ma  
me  
sag  
ten  
agr  
cor  
den  
M  
per  
ait*



*speravi, non confundar in aeternum*, qu'elle repeta trois fois. La Priere finie, elle nous dit, que ce n'étoit pas raillerie, & que véritablement elle étoit guerrie, & ne sentoit aucune incommodité. Pour vous faire voir que je dis vray, ajouta-t'elle, donnez-moy à manger, car j'ay bon appetit. On luy fit prendre un bouillon, qu'elle prit fort agreablement, en nous disant, que ce n'étoit pas assez: mais puis qu'on ne juge pas à propos que j'en prenne davantage, je voudrois bien me coucher, dit-elle, je vous prie, laissez moy prendre mon repos, car je suis harassée du travail de la nuit passée. Chacune se retira, à la reserve des Infirmieres, qui se mirent auprès du lit de la Malade, laquelle repositoit en apparence comme un petit enfant, le visage couvert d'un petit vermillon, qui faisoit croire qu'elle reprenoit son embonpoint. En l'espace d'une demie heure, qu'on la regardoit fixement, on n'apperceut jamais qu'elle fist le moindre soupir. Comme on craignoit de l'éveiller, on ne luy parloit pas; mais l'Infirmiere ayant mis la main sur la bouche de la Malade, trouva qu'elle ne respiroit plus. Voila comme cette belle amé prit son vol vers le Ciel: son visage resta comme d'une personne qui seroit en contemplation; quoy que pendant sa vie elle fût fort agreable à son abord, elle avoit quelque chose incomparablement plus attrayant étant morte. L'odeur de sa vertu s'est répanduë par tout ce nouveau Monde; Nous sommes fort importunées de plusieurs personnes, qui demandent quelque chose qui luy ait servy.

## CHAPITRE V.

Témoignages de la sainteté de sa Mort , &  
& de sa grande Vertu.

*Le Pere Chastelain Iesuite écrit fort au long de  
cette mort à la Reverende Mere Fondatrice  
& Superieure des Hospitalieres de Bayeux.  
Il n'en mettray icy qu'un abrégé.*

**T**ouchant la mort , dit-il , de nôtre tres-chere  
& tres-unique fille Marie Catherine de saint  
Augustin , je vous diray icy d'abord de la part de  
Dieu, ce que le Prophete eut charge de dire au Juste,  
que tout va bien : *Dicere justo, quoniam bene.* Tout  
a bien esté en la vie de cette ame juste, dont je vous  
parle: Tout a encore mieux esté au moment de sa  
mort : tout ira tres-bien pour elle à toute éternité.  
J'espere que sa derniere maladie , quoy qu'elle n'ait  
duré que dix-huit jours , sera suffisante toute seule,  
non seulement pour luy servir de Purgatoire, au re-  
gard de toute sa vie passée ; mais aussi de luy valloir  
plus de dix-huit ans de vie , qu'elle eût pû esperer  
pour le futur , dans le cours ordinaire ; tant elle a  
esté épurée , & éprouvée en son corps & en son  
esprit, ayant tout souffert saintement , dans un  
exercice continuel de patience & de penitence. La  
maladie dont elle est morte, a esté, si je ne me trom-  
pe, inconnuë à nos Medecins, & connuë à celuy seul  
qui sçavoit ce qu'il devoit faire endurer à nôtre  
charitable victime, quis'étoit sur la fin de ses jours,  
chargée des pechez de deux personnes d'import-

tance, qui luy avoient été recommandées par son premier Supérieur, Monseigneur nôtre Evêque: Elle dit à une de ses cheres Sœurs qui l'assistoient en cette maladie dernière; je m'attens à tout, je ne seray point trompée si je meurs, ny aussi si le contraire arrive, me soumettant à tout. Elle reçut ses derniers Sacremens avec une présence d'esprit toute particuliere. Celuy qui luy donnoit l'Extrême-Onction s'arrêtant quelque peu pour sçavoir son nom, elle luy suggera doucement *Mariam Catharinam*. A ce propos je vous diray que ce n'a pas été sans mystere qu'elle se nommoit Marie Catherine; dans Marie se trouve aimer; & dans Catherine se trouve charité: Si ces noms ne respiroient qu'amour, quel a été celuy de son cœur? Mais tout cet amour s'employoit à la charité de Dieu & du prochain; cet amour n'avoit aucun objet ny profane, ny indifférent: En un mot, la creature n'y avoit aucune part. Cette véritable Amante de JESUS-CHRIST mourut d'un doux sommeil, que je puis appeller extase d'Amour divin, à cause des grandes graces qu'elle y reçut, comme elle a témoigné depuis sa mort.

Son même Confesseur écrivant à un de ses amis en France, qui ne connoissoit pas moins que luy la deffunte; il faut avoüer, dit-il, que sa maladie a été un exercice continuel de patience, accompagné d'un sentiment admirable de penitence qu'elle faisoit & qu'elle effroit pour les pechez d'autrui. Quoy qu'elle fist selon sa coûtume, tous ses efforts pour ne faire rien paroître qu'à moi, de semblables pratiques: Toutefois quelques personnes s'en apperceurent assez. Elle me dit une fois, ne puis-je pas dire à sa divine Majesté comme Job, *Mirabilite me cruciat*. Mais pour lors les demons la tentoient

épouvantablement de desespoir, la divine Justice luy paroissant comme implacable, à cause des pechez d'autruy, dont elle s'étoit chargée: alors elle joignoit ces abandons qu'elle sentoit, avec les adorables abandons de JESUS-CHRIST, & elle disoit avec luy: Mon Dieu, mon Dieu! pourquoy m'avez vous abandonnée?

*La Reverende Mere Marie de saint Bonaventure de LESV S, sa Superieure en écritoit apres cette mort aux Hospitalieres de Bayeux, en ces termes.*

**D**E vous témoigner nos ressentimens sur une telle perte, c'est ce qui ne se peut; car nous avons perdu ce que nous ne recouvrerons jamais, le meilleur & le plus aimable sujet qui se puisse jamais voir: Un naturel des mieux faits & le plus avantageux qui se puisse dire; une fille paisible, charitable & prudente autant qu'il se peut imaginer: d'une vertu aussi rare que la conduite de Dieu sur elle étoit extraordinaire: Nôtre douleur est si juste & si sensible, que nous n'en parlons & n'y pensons qu'avec larmes: Nous avons bien gravé dans nos cœurs les reliques de ses vertus, & nous avons un précieux dépôt dans son aimable corps, auprès duquel nos charitables Sœurs ne se lassent point de faire leurs devotions. J'ay appris que nôtre chere Mere de saint Sauveur est vôtre Superieure: Helas! j'esperois bien que son aimable Sœur nous tiendroit à la première élection la même place; mais nous ne meritions pas un si grand bien, au moins moy qui la cherche souvent pour luy communiquer mes petites difficultez & mes pensées. Il m'est bien sensible de ne la plus trouver pour me consoler avec elle;

car elle étoit tout mon recours & toute ma consolation. J'avois toujours apprehendé cette perte, voyant que cette chere Sœur n'avoit point de santé. Car je ne croy pas que depuis vingt ans qu'elle est en ce pais, elle ait passé un mois ou même une semaine, & je ne sçay si je ne pourrois pas dire un jour en santé; & de plus l'amour ardent qu'elle avoit pour Dieu, faisoit qu'elle se negligeoit fort. Il falloit avoir un sbin particulier d'elle, ou elle eût succombé. Le temps qu'elle donnoit les nuits à l'Oraison, a bien abrégé de sa vie.

Vingt-ans avant sa mort, lorsqu'elle arriva de France en Canada, la même Reverende Mere de saint Bonaventure qui étoit dès-lors Superieure, & qui la receut avec un cœur plein de charité, en écrivit encore à Bayeux en ces termes.

Vous nous avez donné en elle un Ange en douceur, innocence & candeur; un Seraphin en amour; zele & ferveur; un vray miroir d'humilité & d'obeissance: Bref, je pense que Dieu a mis en elle un tresor de graces & de benedictions celestes; dautant que son corps, son ame & sa personne, sont tellement composez, qu'il ne se voit en elle que du bien; sans aucune imperfection qui paroisse à nos yeux. Elle est tellement douce & charitable, que tout le monde en est charmé: Nous l'aimons toutes, & pour mon particulier, je sens en Dieu des tendresses pour elle, que je n'ay jamais ressenties pour personne. Il me sembloit autrefois que je n'aimois personne; mais maintenant je ne le pourois pas dire; & je ne desisteray jamais de l'aimer, non pas même après la mort; dautant que je l'aime pour Dieu, pour sa perfection & sa sainteté. J'esperé que Nôtre Seigneur en fera quelque chose de grand, & par dessus le commun; puisqu'il la douice de si rares qualitez:

Elle a aussi un desir ardent de se faire une grande sainte; & ce n'est que pour cela qu'elle a tant desiré le Canada; ayant quitté pour cet effet toutes les douceurs qu'elle possédoit si pleinement en France. Elle lit, écrit & chante à merveille: Elle est douce, prudente, charitable, humble, laborieuse, &c.

Notez que pour lors elle n'avoit encore que 16. ans; & ayant travaillé depuis depuis 20. années sans intermission, pour se perfectionner dans les voyes de Dieu, ce n'est pas merveille que sur un riche fond de nature & de grace, Nôtre Seigneur en ait fait un ouvrage accompli, & un chef-d'œuvre de sainteté.

Monseigneur l'Evêque de Peirée, que l'on peut dire véritablement avoir un cœur selon le cœur de Dieu, & être un modele parfait des véritables Evêques, à toujours eu tant d'estime, & si je l'ose dire, tant de veneration pour les grâces que Nôtre Seigneur avoit versées si liberalement sur cette digne Religieuse, qu'il la consultoit tres-souvent, & recommandoit à ses prieres les affaires les plus importantes de son Diocèse; admirant les lumieres & les connoissances que Dieu luy donnoit sur toutes choses, jusques dans l'intérieur le plus caché des consciences, qu'elle penetroit comme si elle les eût veües en plein jour; même pour des personnes éloignées & qu'elle ne pouvoit ainsi connoître, sinon par des voyes toutes surnaturelles.

- Voicy le commencement d'une Lettre que ce digne Prelat en écrivoit à la Reverende Mere Fondatrice & Superieure des Hospitalieres de Bayeux, le 8. Novembre 1667. six mois devant sa mort.

- Ma Reverende Mere la fidelité de nôtre bonne fille la Sœur de saint Augustin, aux communications qu'elle reçoit de Nôtre Seigneur, m'oblige particu-

hierement d'avoir une affection plus speciale pour son ame ; car quoy que je sois bien infidele aux graces que je reçois de la bonté infinie , cependant je reçois une consolation singuliere de voir qu'il y ait des ames qui ayent pour luy un veritable & pur amour ; afin de supplier à mes infidelitez.

L'année precedente il en écrivoit en ces termes. Pour votre bonne Niepce de saint Augustin, elle continuë à son ordinaire dans la vertu, & Dieu se comporte envers elle en la façon accoustumée. Elle est dans les souffrances continuelles, & néanmoins à la voir, l'on n'en auroit pas le moindre soupçon, tant elle souffre de bonne grace. J'espere que ce sera un jour un chef-d'œuvre du saint Esprit ; car en verité tout est extraordinaire en elle.

*François Evêque de Petrée.*

Voyez au commencement de ce Livre, dans l'article 7. des avis au Lecteur, la Lettre que ce digne Evêque luy écrivit apres la mort de cette vertueuse & sainte Religieuse, c'est une abregé de sa vie qui dit beaucoup en peu de lignes.

Monsieur de Lauzon de Charny son grand Vicairre & Supcrieur des Hospitalieres de Quebec, qui connoissoit aussi le fond de cette sainte ame, & qui sçavoit les voyes admirables de Dieu sur elle, quoy qu'elles fussent tres-cachées & secretes, autant qu'elles étoient crucifiantes; ne l'admiroit pas moins que Monseigneur de Petrée. Voicy un partie des Lettres qu'il en a écrit en diverses années, à la même Reverende Mere Fondatrice des Hospitalieres de Bayeux.

Votre chere Niepce que j'aime & honore en Nôtre Seigneur, monte toujours d'un même pas à la perfection ; & cette fermeté est un témoignage

assuré de l'esprit qui l'a conduit. Je prie Dieu qu'il achève en elle son ouvrage. Il n'y a pas un mois qu'un Matelot Huguenot étant à l'extrémité, nous étions elle & moy en peine pour son salut : Elle luy donna sur le soir de l'eau où on avoit trempé des Reliques du Pere de Brebeuf ; ce pauvre garçon eut toutes les peines du monde à prendre ce breuvage, disant qu'on le vouloit empoisonner : Mais apres tout, le lendemain matin il se porta beaucoup mieux & demanda à se convertir : Et trois ou quatre jours apres, il fit abjuration de son heresie : Voilà un échantillon des ouvrages de nôtre chere fille ; priez pour elle & pour moy : du 7. Octobre 1665.

*Voicy une partie d'une autre de ses Lettres  
de 1664.*

**J**E vous tiens heureuse d'avoir une telle Niepce que nous possédons icy. Vous en sçavez davantage dans l'éternité. J'estime avoir receu une grace du Ciel toute particuliere, quand Dieu m'a donné sa connoissance. Vous me mandez qu'elle a confiance en moy ; & je vous dis que je l'ay encore plus grande en elle ; n'ayant rien dont je luy voulusse faire secret ; car c'est un esprit bien fait, & qui selon la conduite que Dieu tient sur elle, est pour être bien haut dans l'éternité.

*Autre Lettre.*

**P**OUR vôtre chere Niepce, c'est toujours la bien-aimée de Nôtre Seigneur ; ce qui paroît par la part qu'il luy fait de ses souffrances ; & par la force qu'il luy donne pour les supporter avec courage. Tout ce que je puis dire, est que le doigt de Dieu



est en elle; & comme elle s'abandonne à luy, il faut que vous la luy abandonniez pareillement: ses voyes son inscrutables.

*Autre Lettre.*

Votre Niepce s'avance toujours à la perfection où Dieu la veut assurement. Le chemin est rude, & on n'y monte pas sans peine. Il est vray qu'il y a de tous côtez des precipices; mais son obeissance aveugle est un bon guide; sa patience, son humilité & sa charité, sont des signes qui nous prognostiquent que son voyage sera heureux.

*De Lauzon de Charny.*

Le Reverend Pere François le Mercier Superieur des Missions de la Compagnie de JESUS en la nouvelle France, en écrit à la même personne en ces termes.

Vôtre chere Niepce est toujours elle-même, toujours courageuse dans ses infirmités corporelles, & toujours resignée avec joye au bon plaisir de Dieu. Tout le monde avoué que c'est une fille bien prudente, bien charitable, bien obeissante, tres-reguliere & tres-humble. J'admire pour moi l'égalité de son esprit dans les diverses alterations de sa santé; & la force de son courage dans ses souffrances; elle a mis toutes ses delices & son contentement à la Croix de Nôtre Seigneur, bien resolué de la porter jusques à la mort. Elle a une grande fidelité envers Dieu; mais elle a besoin de soutien & de consolation, dans la voye que Dieu tient sur elle. Les consolations de la terre ne luy sont rien; elle les rebute, bien éloignée de les chercher. Celles qui luy viennent de vôtre part luy sont procurées du Ciel. Elle les aime

& les cherit en cette qualité, & elles luy profitent beaucoup. Le Reverend Pere Ragueneau qui est son Directeur, vous écrit amplement de tout ce qui la regarde.

---

## CHAPITRE VI.

*Son Directeur expose son état interieur des années 1655. & 1656.*

**L**E Pere Ragueneau Jesuite étant descendu de la Mission des Hurons en l'année 1650. ne fut pas si-tôt arrivé à Quebec, qu'il se trouva engagé à prendre la direction de cette sainte Epouse de **JESUS-CHRIST**, qui n'avoit pour lors que 18. ans. Dès que son cœur luy fut connu, il vit bien que Dieu s'en étoit rendu le Maître; il a eu le soin de sa conduite douze ans de suite étant sur les lieux; & ayant été obligé de revenir en France en 1662. il a toujours sceu du depuis par les Lettres qu'elle luy en écrivit jusques à la mort, tout son interieur. Il assure qu'elle a toujours été croissant, comme la lumière du jour croit jusqu'à son midy: Son cœur luy ayant toujours été ouvert avec une sincerité, une humilité & une soumission auxquelles on ne pouvoit rien ajoûter.

La sainte union qu'avoit l'ame innocente de cette fille, avec l'ame de la Reverende Mere Marie de saint Augustin Fondatrice & Superieure des Hospitalieres de Bayeux, que par respect & amour elle appelloit & sa tante & sa Mere, quoy qu'elles ne fussent que cousines; l'obligea de prier le même Pere son Directeur, d'informer au vray cette amie de son cœur, de son état interieur que Dieu conduisoit

par des voyes bien extraordinaires, & autant sublimes qu'elles étoient, crucifiantes. Elle se croyoit alors être fort criminelle devant Dieu, quoy qu'elle fût plus innocente que jamais; & elle ne vouloit pas que celle qui l'aimoit la crût innocente, & fût trompée sur son sujet; car quoy qu'elle ait été tentée dans l'excez de toutes sortes de tentations, toutefois elle n'a jamais été tentée, ny de desir de passer pour sainte & vertueuse, ny que l'on crût d'elle au dessus de ce qui étoit en elle: C'est dont elle avoit une aversion & une horreur comme naturelle. Ainsi son Directeur de son consentement informoit toutes les années la Superieure de Bayeux, de l'état de son ame.

*Voicy ce qu'il luy en écrit l'année 1655.*

**D**epuis l'an passé les croix de v<sup>o</sup>tre chere fille ont plutôt crû que diminué; tant celles qui viennent de la part de la creature, que celles que Dieu luy envoie plus immédiatement; mais sa fidelité & toutes ses vertus ont aussi augmenté à proportion, & vont croissant de jour en jour; quoy qu'à son jugement elle se dise infidelle, & qu'elle ne croye avoir que des froideurs pour Dieu. Ce n'est pas un état de delices lorsque dans un corps souffrant l'ame a plus encore à souffrir: Quand Dieu, quoy qu'il soit dans le fond du cœur, veut se tenir caché à une ame qui voudroit bien l'aimer, & qui pense n'avoir pour luy que de l'indifference; qui soupire apres son amour, & toutefois qui ne croit pas y soupîrer, à cause qu'elle ne sent pas les chaleurs de l'amour, & parce qu'étant pesente à elle-même elle ne peut, ce luy semble, s'élever un moment à Dieu; c'est un feu bien secret qui purifie

les saintes Ames, & qui leur est un bon Purgatoire en cette vie: Quand en même temps les passions & le corps se revoltant contre l'ame, veulent la faire revolter contre Dieu, & lorsqu'il semble qu'ils attirent à leur party les inclinations naturelles, les pensées & la volonté; à cause que voulant se défaire des fantômes qui déplaisent à l'esprit, ils s'y attachent davantage, & le captivent sous une loy qui est contraire à la Loy de Dieu, t'est, ce me semble, un enfer, où plus une ame a une sainte horreur du peché, plus elle pense y être engagée, plus elle craint le malheur qu'elle sent, plus enfin elle se croit misérable, à cause que celuy qu'elle aime, non seulement ne luy fait pas sentir sa presence; mais qu'il semble plutôt s'éloigner d'elle, parce qu'elle se croit toute infectée de crimes; & qu'elle sçait bien qu'il est la pureté même: En même temps sentir un dégoût continuel des exercices de vertu, & même des choses les plus saintes, n'est-ce pas un sujet de croire qu'en effet le peché domine en son ame, & que Dieu n'y est plus le Maître, puisque sa voix n'y est pas quasi entendüe, & qu'on n'a point d'amour pour ce qu'on sçait qu'il aime; mais plutôt que l'on a toute la pente de son cœur à ce qu'il a le plus en horreur? Mais une ame qui en cét état vit & agit par l'esprit de la foy, qui souffre en patience ce qu'il n'est pas en sa liberté de ne pas souffrir; une ame qui dans ce Purgatoire & cét Enfer, ne quitte pas son Dieu & se tient attachée à luy, en l'aimant lorsqu'elle ne pense pas l'aimer, & luy demandant son amour lorsqu'elle pense y être le moins portée; une ame qui de tout ce qui luy est libre, fait tout ce qu'elle sçait, & tout ce qu'on luy dit que Dieu demande d'elle, & qui ne fait rien qui soit contraire à son amour; qui ne fait pas le mal qu'elle pourroit

bien faire ; mais fait le bien dont la nature & tous les sens luy donnent tant d'éloignement : une ame enfin qui dans ce sacré abandon , se dit à soy-même & à Dieu , qu'elle veut tout ce qu'il veut , pour le present & pour toute la vie , & que volontiers elle se voit dépoüillée de tout ce qui n'est pas son Dieu ; mais qu'elle le veut aimer , & qu'à jamais elle luy sera fidele ; cét estat n'est-il pas un martyre d'amour , un triomphe de la grace victorieuse de tout ce qui est hors de Dieu ? Une ame en cét état ne peut-elle pas dire avec saint Paul , *in infirmitatibus meis gloriabor* ? Je me glorifieray dans mes infirmités. Ne peut-elle pas dire aussi avec luy , *Cum infirmior tunc potens sum* ? Lors que je suis dans mes foiblesses , c'est alors que je suis plus puissante ? N'est-ce pas cette ame saintement souffrante qui peut s'écrier avec le même Apôtre , *Quis nos separabit à charitate Christi* ? Qui me séparera de la charité de JÉSUS & de mon tout ? Ny le Ciel , ny la terre , ny la vie , ny la mort , ny l'Enfer , ny les hommes , ny les Anges , ny les demons ennemis de mon Dieu , ny le present , ny l'avenir , ny quoy que ce soit , ne me séparera de mon Dieu.

Voilà , ma Reverende Mere , un crayon de l'état où se voit votre chere Fille ; ou pour mieux dire , ce sont les Anges & moy qui la voyons dans ces saintes souffrances , & dans ce martyre d'amour ; car elle ne s'y voit pas , & elle ne croit y être , sinon par une soumission de ses sentimens & de ses veuës , à la conduite de celuy qui le gouverne , & qui est son Ange visible. Dans cette guerre , elle y trouve la paix ; dans ces troubles , je puis dire que son ame est dans le calme , & dans un calme d'autant plus divin , que moins il est sensible. *Pax Dei que exuperat omnem sensum*. Et dans cét abandon elle n'est pas

abandonnée, elle aime Dieu, & son Dieu l'aime, & son cœur ne trouvant rien d'aimable hors de Dieu, n'aime aüssi que son Dieu, qui penetre le fond de son cœur. J'ose bien assureur que cette chere Epouse de JESUS-CHRIST demeure inébranlable dans le plus fort de ces tempestes : Sa pureté est Angelique, son innocence est rare ; puis que depuis son Bapême elle n'a jamais esté souillée. Sa force & son courage sont vrayement héroïques, enfin son amour est tres-fidele à son Dieu. C'est tout dire en ce peu de mots. J'en dirois davantage, si je la survivois ; & j'en aurois trop dit, si je ne sçavois qui vous êtes, ce que vous luy êtes, & ce qu'elle vous est. Elle m'a prié de vous écrire ses foibles ; & je croy que Dieu me permet en même temps de vous écrire les effets de la grace en elle, & le triomphe de son amour. Au reste de tout cela, rien ne paroît que ce qui doit paroître ; son humilité, son obeissance, sa charité & sa douceur. L'on croit, & ceux mêmes qui pensent la connoître le plus à fond, qu'elle n'a rien à souffrir, & qu'elle est dans une paix profonde, sans combat & sans resistance. On luy dit même, que comme elle est d'un naturel qui en rien ne donne peine à son esprit, elle doit craindre qu'elle n'agisse plutôt dans l'esprit de la nature, que de la grace ; & que son amour en Dieu, ne trouvant point de resistance, n'en soit plus foible & moins fidele à Dieu.

Je ne vous parle point de ses maladies qui sont continuelles, mais qu'elle supporte avec vne patience, & une conformité entiere aux volontez de Dieu. Elle n'aime point la vie, & ne craint point la mort. Qui craint Dieu, n'a plus rien à craindre, & qui l'aime, ne se met pas en peine d'être  
aimé

aimé de la creature , *sinon* autant que Dieu le veut & le permet.

L'année suivante 1656. le même Pere écrit encore assez amplement sur le mesme sujet. Je n'en mettray icy qu'une petite partie.

Dieu conduit nôtre tres-chere Fille par les mêmes voyes , que je vous écrivis l'an passé , & toujours elle est fidelle à son amour. Cét estat me paroît si sublime , si solide & si divin , que je vois plus clair dans la pureté de son cœur , & j'ay plus d'assurance que le Saint Esprit y habite , que si elle jouissoit d'une paix profonde , & si elle étoit comblée des joyes & des douceurs que bien souvent Dieu verse dans le cœur des Saints en cette vie mortelle. Moins elle voit les richesses qu'elle possède , & plus je vois de thresors en son ame , qui ne luy seront jamais ravis , puis que l'humilité en est la gardienne.

Dans cet estat elle n'a point d'inquietude. Elle a un cœur docile , elle n'est point scrupuleuse , elle découvre son cœur avec une simplicité si humble , & obeit avec tant de candeur ; elle a un visage si égal , & une parole si consolante pour ceux qui sont les plus desolez , que l'on se persuade aisément que Dieu verse sur elle les douceurs toutes pures du Paradis , & sans mélange d'amertume. Elle se sent disposée de continuer jusqu'à la mort dans cet estat , & elle ne voudroit pas en sortir , *sinon* au temps que Dieu a destiné. C'est être attachée à la Croix avec un cœur digne des enfans de Dieu. Elle est même résolue de souffrir encore davantage : en un mot , je puis dire qu'elle souffre en paix , & que n'ayant en ce monde aucune consolation de quelque costé que ce soit , elle s'en voit privée de bon cœur , à cause qu'elle est contente , pourveu que

Dieu le soit ; & elle sçait bien qu'il le fera , tandis qu'elle ne voudra que ce qu'il veut.

Il est vray que sa santé est foible , & qu'elle n'a pas icy tous les soulagemens qu'elle trouveroit en France. Il est vray encore que la nature n'y souffriroit pastant : Mais ne craignez pas qu'elle soit à charge , fût-elle attachée dans un lit , ce sera un thresor dans une maison. Si elle avoit moins de generosité qu'elle n'a , j'eusse moy-même songé au changement ; car rien de violent ne peut être de durée. Mais son courage & l'amour des Croix luy ont rendu cét estat comme naturel , & elle y est si fortement establie , que je ne crains rien de ce côté-là , avec la grace de Dieu , qui ne luy manquera pas. Plus elle a vaincu l'ennemi , plus elle a de force à le vaincre. Une personne qui a resisté deux & trois ans à de si fortes tentations , par les veuës seules d'une vertu solide , & détachée de la sensibilité de la devotion , y croitra plutôt toujours en force & en vigueur , qu'elle ne s'affoiblira.

## CHAPITRE IX.

*Quelques connoissances qu'il a plu à Dieu de nous donner de son bonheur eternel.*

**L**Es ames les plus saintes ne sont pas toujours exemptes du Purgatoire , témoin saint Severin Evesque de Cologne , selon le rapport de Pierre Damien Cardinal ; témoin sainte Vitaline Vierge en Auvergne , qui apparut à saint Martin Evesque de Tours , luy disant que nonobstant les miracles qui se faisoient à son tombeau , elle étoit encore en Purgatoire pour quelques fautes d'ailleurs assez



legeres , & luy demandant ses prieres , par lesquelles elle fut delivrée au bout de trois jours.

D'autre part, quelques histoires nous apprennent que quelquefois il y a eu des ames qui n'ont pas été condamnées a un Purgatoire de feu & de flammes, du moins pour-toujours ; mais qu'elles étoient simplement retardées de la jouissance du Paradis, & de la veüe de Dieu ; toute leur peine étant dans le delay de cette privation , qui les purifioit & les dispoit à la felicité eternelle. Et nous avons aussi appris que nôtre Seigneur avoit usé de cette bonté envers plusieurs personnes destinées pour le salut des ames , qui n'y ayant pas été assez fideles , ny assez zelées pour la gloire de Dieu, avoient eu un Purgatoire bien plus doux & plus moderé que l'ordinaire ; la justice & la bonté de Dieu leur ayant donné, comme par une mission passagere , le soin d'aller en divers lieux procurer invisiblement le salut des Ames , en la façon que le font ordinairement les Anges ; & que des Ames détachées de leurs corps le peuvent faire , étant remplies du veritable amour de Dieu.

Dieu a fait connoître à quelques personnes qui sont encore vivantes , & que je ne puis nommer, que c'étoit là le Purgatoire que la justice & la bonté avoient donné à nôtre tres-heureuse Defunte, & qu'elle n'avoit été dans une peine sensible que fort peu de temps : après quoy elle avoit été obligée d'assister plusieurs personnes , soit en Canada , soit même en France. Et nous sçavons avec autant d'assurance que les choses de cette nature se peuvent sçavoir, que son Ame toute charitable , après avoir été fort peu de temps dans ce Purgatoire de pur éloignement ; presentement qu'elle est au Ciel , a rendu souvent & continué de rendre à quelques

personnes, dont Dieu luy a donné la charge & le soin de les sanctifier, les mesmes assistances & à peu près en la mesme façon, que ce grand serviteur de Dieu le Pere de Brebeuf luy a rendu à elle-mesme, les six années dernières de sa vie, lors qu'il luy a servy de Conducteur celeste, & de Directeur invisible en toutes ses tentations.

Une personne de pieté s'adressant à elle peu de jours après sa mort, pour obtenir de Dieu quelques graces dont elle avoit besoin; la Defunte luy répondit, Je le feray, mais ce sera à condition que vous remercierez la divine bonté des graces qu'elle m'a faites, à l'heure de ma mort.

Une autre digne de foy, qui n'est pas une personne imaginative, s'étant mise en état de prier pour elle, vit un globe de cristal parfaitement clair & luisant, & entendit une voix dans son interieur, qui luy fit connoître que c'étoit l'Âme de la Defunte, & qu'il falloit être aussi pur que ce cristal pour jouïr de Dieu.

*Une Religieuse de sa mesme Maison a donné par écrit le recit qui suit.*

**E**Tant, dit-elle, de mon naturel fort apprehensive de tout ce qui concerne les choses de l'autre monde; un soir pendant Matines qui se recitoient au Chœur à l'ordinaire, je pensois à nôtre Defunte, pour qui j'ay eu toujours une inclination & une affection non commune: Ce qui m'a portée depuis son decez à faire tout mon possible à ce qu'elle fût jouïssante au plûtost du bonheur eternal. Je luy disois dans le langage du cœur, O ma chere Sœur, si je pouvois connoître par quelque voye que Dieu auroit agreable, & qui ne me fist point

de peur, si vous êtes libre des souffrances du Purgatoire, que je serois consolée? La nuit étant endormie, il me sembloit que je voyois ma Sœur de saint Augustin seule, tout proche de moy, & son visage grandement paisible, laquelle me dit fort benigne-ment: Enfin Dieu vous accorde ce que vous avez désiré. Je vous assure, ma chere Mere, & soyez-en certaine, que je suis entierement libre. Ce qu'elle me repeta plusieurs fois, ajoutant, je suis fort bien & sans aucune peine. Je la considerois avec une singuliere affection, en disant en moy-même; Je n'ay aucune peur, Dieu m'a donné l'accomplissement de mes desirs. Je luy demanday, de quelle façon la creature étoit devant Dieu; elle me répondit, *Vn pur neant.* Mais pourtant vous êtes quelque chose de grand; puis qu'il vous a fait tant de graces? A quoy elle me répondit, *N' obstant cela, je ne suis rien en moy-même, ny toutes les creatures: Tout vient de Dieu, & tout retourne à Dieu, restant toujours un pur neant.* Elle me dit encore plusieurs choses pour me prouver cette verité, que j'avois grand plaisir d'entendre; mais je ne les ay pas retenues; il m'est resté seulement dans l'esprit une connoissance fort claire, que toute creature n'est rien, & que Dieu seul est tout en elle, dans l'ordre de la Nature, de la Grace, & de la Gloire. Ce que je n'avois jamais si bien conçu que je le fais à present. La grande joye que j'avois de l'entretien & de la veüe de cette chere Ame, fit que je m'éveillay fort promptement, il me sembloit qu'elle étoit toute proche de moy, que je n'aurois aucune peine de la voir; mais je n'en suis pas digne. Ce songe fut environ cinq semaines après son decez.

Notez que souvent les plus grands Saints n'ont receu leurs revelations que durant le sommeil.

L'Ange n'avertit qu'en songe saint Joseph de fuir en Egypte, avec le petit JESUS & la sainte Mere; & ce fut encore dans le sommeil que l'Ange l'avertit de sortir d'Egypte, & de retourner en son pays. Ce fut en songe que les Rois Mages furent avertis de ne repasser pas par la ville de Jerusalem pour retourner en leur pays. Ce fut en songe que Salomon demanda à Dieu la Sagesse, Dieu ne luy ayant pas apparu, & ne luy ayant accordé sa demande que dans même songe; ainsi qu'il est écrit au chap. 3. du livre 3. des Rois. Ce ne fut aussi qu'en songe que Dieu luy revela qu'il exauceroit ses prieres, & celles de son peuple, dans le Temple auguste qu'il avoit basti, au chapitre second du livre second des Paralipomènes.

Voicy un autre songe qui paroît n'être pas sans mystere, du moins il a été d'un tres-grand profit, & d'une consolation extraordinaire à celle qui l'a eu, pour l'animer au service de Dieu. Elle l'a écrit en ces termes. La nuit de devant la Feste de la Tres-sainte Trinité, le 16. de Juin, je pensay que nôtre Bienheureuse defunte estoit proche de moy, quoy que je ne la visse pas, & qu'elle me disoit fort affablement: Courage, ma chere Mere, dans peu d'années vous serez avec moy; nous ferons toutes deux ensemble. Je luy dis: Il faudra donc que je sois long-temps en Purgatoire, & que j'y souffre beaucoup. Elle me répondit: Vous y serez sans doute, mais il sera plus doux que vous ne pensez: Dieu a des bontez & des misericordes extraordinaires, & une sorte de Purgatoire qui n'est pas si horrible, que celui du feu. Là dessus je m'éveillay toute pleine de joye pour de si bonnes nouvelles, & pensant trouver ma chere compagne auprès de moy. Ce songe me revient souvent dans l'esprit, & a fait de

fortes impressions sur mon cœur, me donnant de nouveaux desirs de bien servir Dieu.

Une autre Religieuse de la même Maison, intime amie de la Deseinte aussi bien que la precedente ; toutes deux des plus considerables de la Maison, & qui vraiment sont toutes à Dieu, a souvent éprouvé le pouvoir qu'a auprès de Dieu la Sœur Catherine lors qu'elle l'a imploré. Voicy ce qu'elle en écrit à Bayeux, apres avoir parlé de ses rares vertus.

Nôtre Seigneur fait beaucoup de grâces & tres-singulieres à ceux qui ont confiance au credit de nôtre tres-chere Sœur de saint Augustin ; plusieurs m'en ont asseuré, & même des plus considerables de ce pais ; mais sans m'arrêter aux sentimens des autres, je me tiens à ma propre experience qui me fait voir qu'elle a pour moy des tendresses admirables ; & qu'elle prend un soin particulier de ce qui me touche : j'étois tres-souvent incommodée de ma coliqué nephretique ; mais depuis sa mort je ne m'en suis point du tout ressentie : mes deux procures, celle des pauvres & celle de la Communauté, me donnent quelquefois lieu de reclamer son secours ; ce que je ne fais point sans en recevoir de bons effets. Entré plusieurs je vous feray part d'un en particulier. Vous sçavez, ma tres-chere Mere, que l'argent monoyé est tres-rare en ce pais : il y a quelque temps que s'étant présenté une occasion où j'en avois besoin pour contenter un Ouvrier qui m'en demandoit, je me trouvay assez embarassée. Cela m'obligea d'avoir recours à ma Bienfaitrice ordinaire. Nôtre Portiere disoit, Bon Dieu, si la pauvre saint Augustin nous vouloit envoyer son Ange, elle nous ôteroit promptement de peine : Dans ce moment il vint un homme au Tour, que l'on n'a jamais connu, ny pû connoître depuis ; qui

apporta justement le double de la somme qu'il falloit pour mon Ouvrier. On demanda à cet homme inconnu s'il ne vouloit parler à personne ; il dit qu'il n'avoit plus rien à faire. Il se passe mille rencontres, où je ne dois pas douter de son assistance : aussi me l'avoit-elle promise bien solennellement. Ne craignez point (disoit-elle) je seray toujours avec vous, & vous accompagneray au service des pauvres ; comme aussi avant sa mort, elle m'avoit promis la guerison de ma colique nephretique.

Une bonne femme tres-simple & bonne servante de Dieu, étant attaquée le 3. Octobre d'une colique nephretique qui luy causoit de furieuses douleurs, essaya plusieurs choses pour son soulagement ; mais ce fut en vain : elle eut recours à la priere à Nôtre Seigneur, à Nôtre-Dame, & enfin à la defunte Mere de saint Augustin : Ma charitable Mere qui avez eu un si grand soin de moy, lorsque j'étois malade en vôtre Hôpital ; secourez-moy au plutôt dans l'extremité du mal où je suis ; je vous en conjure. Cette bonne femme a asseuré qu'à ces derniers mots elle fut tout d'un coup entièrement guérie & délivrée de toute incommodité, par je ne sçay quelle operation qu'elle sentit sur son corps, en un momēt.

Plusieurs personnes en France ayant eu recours à elle, ont éprouvé le pouvoir qu'elle a dans le Ciel. Une entr'autres, qui est de grand mérite, & qui cherche Dieu avec esprit & verité, en a écrit à un de ses amis, en ces termes.

Pour le secours que j'ay rectu de nôtre precieuse Defunte, je vous diray en confiance qu'au commencement du Carême, ne pouvant m'appliquer à Nôtre Seigneur souffrant ; une nuit en dormant, elle m'apparut, & je voyois qu'elle avoit un visage fort gay : Je luy voulus parler de ma peine ; sans m'en-

tendre ny me répondre, elle me mit au bras une croix avec son Crucifix; & en même temps je me trouvoy comme en Oraison, avec un amour & un attrait si particulier en m'éveillant, qu'il me semble que je n'en ay eu guere de même en toute ma vie: Ce qui me dura plusieurs jours, & presque tout le Carême; & je m'en ressens même encore presentement: La Lettre est de la fin d'Avril 1669.

Une Superieure d'une Maison d'Hospitalieres en France, écrit à la Révêrende Mere Fondatrice des Hospitalieres de Bayeux en ces termes.

Ma Révêrende Mere, je veux bien vous faire part de la joye que nous cause la sainteté de nôtre chere Sœur de saint Augustin vôtre digne fille. Je vous diray donc pour la gloire de Nôtre Seigneur, que toutes nos Sœurs en obtiennent tout ce qu'elles demandent par son intercession: Nous en avons veu entre quantité de petites choses, deux remarquables.

Premierement dans une Novice qui depuis six mois avoit une furieuse tentation contre sa vocation, bien que pour la vaincre elle fist tout son possible: Nous voyions tres-clairement que ce n'étoit qu'une pure tentation qui la tourmentoit; & nous étions bien fâchées de la voir ainsi dans cet accablement; c'est une fille d'un tres-bon sens & d'un jugement solide; qui a tous les bons talens que peut avoir une fille aînée d'une grande Maison, & que tous ses parens souhaitent: Enfin apres s'être adressée à la sainte Vierge & à un grand nombre de Saints, elle promit de faire une neuvaine, en action de grâces des faveurs que Nôtre Seigneur avoit faites à cette bonne & sainte Sœur: Trois jours apres, son esprit devint tranquille, & elle est de depuis dans des desirs extrêmes de sa profession.

La seconde est une Novice, qui à raison de son

peu d'âge a été deux ans au Novitiat : son Tuteur s'opposoit à sa profession ; avec des emportemens si furieux , que personne , ny même la Justice ne le pouvoit reduire : Elle s'avisâ de promettre trois Messes ; neuf fois le *T. Deum* , & neuf Hymnes des Vierges , en action de grâces des faveurs que nostre deffunte Sœur de saint Augustin avoit receuës de Nostre Seigneur ; & que si elle la vouloit assister , elle prendroit son non , & luy auroit toute sa vie une singuliere devotion. Il arriva que le 7. jour apres sa promesse , son Tuteur vint en cette Ville avec une fureur & un emportement étrange contre son dessein : Alors la fille ayant renouvelé ses prieres , alla dire neuf fois le *T. Deum* ; & tout d'un coup cet homme devint à nos yeux doux comme un Agneau : il passa le contract qu'il voulut même signer à genoux ( disoit-il ) par respect au sacrifice de la fille ; qui fit profession trois jours apres.

De plus le jour de Pâques , l'on nous vint prier de recommander aux prieres de la Communauté une personne mourante qui avoit des tentations horribles ; son Confesseur en étoit tout effrayé , & l'on me dit qu'elle étoit comme au desespoir. Je m'adressay à notre bonne Sœur , & je fis promettre à toutes nos Sœurs , une Communion en action de grâces de toutes les faveurs que Nôtre Seigneur luy avoit faites ; la priant de vouloir exercer sa charité envers cette pauvre fille ; en luy procurant quelque grace ; & que puisque c'est nôtre profession d'assister les agonifans , qu'elle demandât permission à Nôtre Seigneur de l'aller assister interieurement : l'on m'assêura que l'on vit environ une heure apres , un calme si grand au cœur de cette moribonde , & une conscience si tranquille , que cela surprenoit tous les assistans. Enfin elle mourut avec une resignation admirable.



CHAPITRE VIII.

*Elle est venue par sa Supérieure faisant son entrée en Paradis, & au depuis elle est veüe dans la Gloire par diverses personnes.*

L'Année 1668. qui fut l'année de cette mort heureuse, les deux derniers Navires qui partirent de Quebec pour la France, ne firent voile que le 11. de Novembre. Le lendemain il pleut à Dieu de donner la consolation à la Reverende Mere Marie de saint Bonaventure de JESUS, Supérieure des Hospitalieres de Quebec, qu'elle eût assurance du bonheur eternel de sa chere fille deffunte: car elle la vit ce jour-là comme faisant son entrée en Paradis. Voicy ce qu'elle écrivit au Pere Châtelain Confesseur de la deffunte, & qui est aussi le sien; dont on ne pût avoir de connoissance en France qu'un an apres, au retour des Vaisseaux en 1669.

Le 12. Novembre 1668. étant à Matines, lorsque l'on disoit *Benedicite omnia opera Domini Domino*, à Laudes, je vis une grande Montagne toute claire comme le cristal, sur laquelle étoient quantité d'Anges & de Saints les uns avec les autres, qui étoient tous rangez en Chœurs des deux côtez, & aboutissoient aux pieds de Nôtre-Dame. Ma veüe ne se pût porter plus avant. Ils tenoient en main chacun une palme & un flambeau qui rendoit une clarté admirable, & dont l'éclat rejallissoit sur leurs habits blancs: toutes les Religieuses mêmes dont j'en vis là un grand nombre, étoient toutes vêtues de blanc, avec des voiles blancs aussi: Au pied de la Montagne au milieu des deux Chœurs, je vis une Religieuse aussi vêtue de blanc; qui étoit à ge-

noux, tenant un Cierge en ses mains, qui me paroissent jointes & comme en posture d'une personne qui demandoit l'entrée de ce lieu; ou comme si déjà étant entrée dans ce séjour de la gloire, elle y remercioit & y adoroit la divine Majesté, luy faisant hommage de cette gloire dont elle jouïssoit. En même temps deux Anges se separant de chaque côté, entrerent au milieu des deux Chœurs, & dirent: Que chanterons-nous à la reception de cette nouvelle Epouse? On leur répondit, chantez *Alleluia*. Et au même temps ils l'entonnerent sur le chant de l'invitatoire du jour de la Pentecôte; & ces Chœurs ensuite le repeterent; puis les Anges chanterent, *Venite & videte; quoniam suavis est Dominus*; & en même temps deux Venerables Personnages vinrent prendre la Religieuse sous les bras pour la mener au Trône de Dieu; & au même moment le tout me disparut, & j'entendis que c'étoit nôtre chere Sœur de saint Augustin, qui avoit été ainsi receuë au Ciel, & conduite par nôtre Pere saint Augustin & le Reverend Pere de Brebeuf: Il me semble même avoir reconnu ce dernier.

Notez qu'il n'est pas necessaire que son entrée en Paradis ne se soit pas faite avant qu'elle ait été manifestée à la susdite Supérieure: De même que lorsque Dieu a fait voir à quantité de saintes Ames l'Ascension de JESUS-CHRIST au Ciel, ou l'Assomption glorieuse de la tres-sainte Vierge, ce n'est pas que ces Mysteres ne se soient accomplis longtemps auparavant.

Ce qui est assuré, c'est que cette heureuse Deffunte s'est souvent apparue depuis sa mort, & plus souvent encore depuis cette vision de son entrée en Paradis; & qu'elle continuë de former quelques ames à la vraye sainteté, les conduisant dans les voyes de Dieu d'une façon admirable, & convena-

ble aux Saints du Paradis : Mais toutes ces impressions ne portent qu'à une vie crucifiée & à un abandon de tout soy-même aux volontez de Dieu , dans les humiliations & une vie cachée , qui cherche purement Dieu , non pas ses dons ny ses faveurs.

Au reste il ne faut pas s'étonner que tous les habits & les voiles des Religieuses , en cette vision parussent être blancs comme la neige ; car c'est la couleur de la gloire & du Paradis ; & ainsi au jour de la Transfiguration de JESUS-CHRIST sur la Montagne , ses habits & ceux d'Elie & de Moïse parurent blancs comme la neige.

Depuis ce qui est écrit cy-dessus , une personne de piété , & favorisée souvent de Dieu de graces extraordinaires étant en Oraison , vit par l'entremise de la sainte Vierge & de son saint Ange , un grand nombre d'ames bienheureuses qui luy étoient toutes inconnues , mais qui avoient eu beaucoup de rapport & une sainte union pendant leur vie , à quelque personne encore vivante , à qui elle avoit grand rapport elle même. Parmy ces saintes Ames , elle en vit une qui avoit une couronne de roses sur sa tête , & en sa main une branche de Laurier , avec une beauté qui ne se peut dire. La personne qui eut cette vision demanda à son Ange , qui étoit cette ame si brillante au dessus des autres : son Ange luy répondit : C'est Catherine l'amante de JESUS-CHRIST , & il y a deux ans qu'elle jouit de son Paradis. Proche de cette heureuse Amante de JESUS-CHRIST , qu'elle reconnut être celle dont nous parlons , il y avoit une autre ame bienheureuse d'une gloire tres-éclatante , quoy qu'elle fût beaucoup moindre : & il luy fut dit que c'étoit la Compagne de cette heureuse Catherine , & qu'il y avoit 14. ans qu'elle étoit en Paradis. Cette vision arriva le 8. Octobre 1670.

Celuy auquel cette vision fut déclarée , ne douta

point que cette Compagne de Catherine l'Amante de JESUS-CHRIST, ne fût la Mere François de saint Ignace, Religieuse Hospitaliere du même Convent de Quebec, qui mourut le 15. jour de Mars 1657. qui étoit son intime amie, & qui luy apparut apres sa mort, comme il est raporté au Chapitre 4. du Livre second de cette Vie.

Le nom de cette Compagne de Catherine l'Amante de JESUS-CHRIST n'ayant point été déclaré à la personne qui avoit eu cette vision, & qui jamais n'en avoit entendu parler, il luy fut ordonné qu'elle demandât à Nôtre Seigneur de le luy vouloir déclarer si cette curiosité n'étoit point déraisonnable, ny contre sa volonté. Elle communia pour cet effet le lendemain qui étoit un Dimanche: Mais rien pour lors ne luy fut déclaré. Le Lundy suivant apres sa Communion, comme elle n'y pensoit plus, Catherine l'Amante de JESUS-CHRIST luy apparut pour une seconde fois, & luy dit que le nom de cette sienne Compagne étoit François de S. Ignace, & qu'elle avoit été 4. heures en Purgatoire, & que pour elle, elle y avoit été seulement une heure & demie.

Comme le Pere de Brebeuf a été le Directeur celeste de nôtre heureuse Catherine l'Amante de JESUS-CHRIST, ayant eu un raport si intime à elle; En même temps que la personne qui a eu la vision dont je viens de parler, voyoit d'un côté une gloire si éclatante; Dieu luy fit voir d'un autre côté plusieurs Religieux en gloire, qui étoient pareillement d'une beauté nompareille; mais entr'autres deux, dont l'un étoit dans un Trône au milieu des Anges qui le couronnoient, & l'autre qui étoit aupres de luy. Ils tenoient tous deux des palmes en l'une de leurs mains, & en l'autre un flambeau éclatât: La personne qui eut cette vision demanda ce que signifioit ce flambeau; la sainte Vierge luy dit: Contenté - toy de sçavoir

que Dieu est admirable en ses Saints ; & il luy fut ajouté que ces deux là étoient le Pere Jean de Brebeuf & le Pere Gabriel l'Alemant: Ce sont ceux dont il est parlé au Ch. 7. du Livre 3. de cette Vie, & qui ont fini glorieusement & saintement leur vie dans les feux des barbares Iroquois, par une mort semblable au martyre des Saints qui ont été les plus celebres dans l'Eglise.

On ne peut en dire davantage, *Quoniam adhuc visio in dies*; le secret qui est dû aux vivans, oblige de differer ce qui seroit à la gloire des morts. Dieu sçaura se glorifier en son temps, & ses promesses seront accomplies.

Mais on ne peut obmettre que nôtre heureuse Catherine de S. Augustin, par la permission de Dieu & par les tendresses de Mere qu'a la tres-sainte Vierge pour de certaines ames, leur rend maintenant icy bas en terre les mêmes charitez & les mêmes secours que luy a rendu autrefois lorsqu'elle étoit vivante parmy nous, son Directeur celeste le Pere Jean de Brebeuf. Une personne que Dieu éprouve depuis longtems par la voye des souffrances extraordinaires & de corps & d'esprit, qui viennent plutôt du Ciel que de la terre, & où les Medecins n'ont rien à voir; a une liaison si ordinaire & si intime avec cette ame bienheureuse, qu'il ne se peut rien dire de plus surnaturel, ny de plus aimable, des secours que les Bienheureux de l'Eglise triomphante rendent aux ames fideles qui sont dans les souffrances de l'Eglise militante. Cette personne se trouvant dans des excez de douleurs, que l'on peut dire insupportables à la nature, & dans des abandonnemens inconcevables de tous les secours sensibles de la grace, qui mettent les ames ainsi éprouvées de Dieu, quasi au desespoir; lorsqu'elle se recommande à cette heureuse Mere Catherine de S. Augustin, l'a veuë souvent à son se-

cours, qui la remplissoit de force s'aparoissant à elle, & luy parlant du langage des Saints: mais ce qui est de plus admirable, c'est que souvent elle l'a sentie intinement presente, comme si son ame étoit pénétrée de cette aine bienheureuse: & en même temps elle se sentoit soulagée de toutes ses douleurs, de toutes ses amertumes, & de tous ses maux; non pas que les maux cessassent; mais comme si étant surchargée d'un fardeau audessus de ses forces, un homme puissant eût porté avec elle la pesanteur de cette charge: non seulement cela; mais elle se sentoit en même temps remplie de la patience, de la douceur, de la conformité aux volontez de Dieu, & de toutes les vertus de cette ame bienheureuse: comme si elles deux conjointement eussent agy de concert, joignant & leurs cœurs & leurs forces, pour aimer Dieu en cet état de douleurs, pour le benir & pour s'abandonner à sa tres-sainte volonté. Cette ame bienheureuse lui aiant dit du langage des Saints, que toutes les fois qu'elle auroit recours à elle, elle avoit ordre de JESUS-CHRIST de luy donner un secours semblable.

Monseigneur l'Evêque de Petrée ayant desiré que l'on gravât l'Image qui est au commencement de ce Livre, selon l'idée qu'il en avoit formée, y a compris en abrégé les choses principales qui sont deduites en cette Vie. Ce digne Prelat dans une Lettre qu'il a écrit tout récemment des dons de Dieu sur cette vertueuse fille, la finit en ces termes. J'ay une tres-particuliere confiance pour le bien de cette nouvelle Eglise, au pouvoir qu'elle a auprès de Nôtre Seigneur, & de sa tres-sainte Mere: car si elle nous a secouru si puissamment pendant le temps qu'elle a été parmy nous, que ne fera-t'elle pas maintenant, qu'elle connoît avec plus de lumiere les besoins, soit du Pasteur, soit des Oüailles? Cette Lettre est du 8. Novembre 1670.

Mars 1677 119 120

Donnay en pays de France 1677